Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170982
Centre d'intérêt: 47

Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Lac-des-Aigles, Lejeune, St-Guy : monographie / [Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des réseaux, 1981.
269, [38] p. : cartes ; 28 cm + synthèse (30 p.).

La couv. porte en outre: Répertoire. Titre de la synthèse: Synthèse de la monographie portant sur trois municipalités de l'Est du Québec: "Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy". Code: 51-3911 (monographie); 51-3909 (synthèse). Bibliographie à la fin du v.

ISBN 2-550-04826-1

Cote Dewey: 307.72'09714/G882L Cote LC: HT/421

Descripteur(s): *Milieu rural *Pauvreté *Statut socio-économique *Ecole rurale *Difficulté scolaire *Influence socio-économique *Milieu défavorisé *Questionnaire *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Commission scolaire régionale du Grand-Portage (Rivière-du-Loup, Québec)

Etude exploratoire et descriptive sur le mode de vie d'une population rurale à partir de trois localités de la région de Québec (c.s.r. du Grand-Portage). L'objectif principal est de tracer un portrait de la vie en milieu rural et d'en connaître un peu mieux la réalité scolaire en fonction des diverses situations de pauvreté. Le document se limite donc à l'observation et à la description du vécu quotidien des gens, de leur rapport à la municipalité et aux différents services, de l'organisation socio-économique et politique de la municipalité, de même qu'à une description de l'organisation scolaire locale. La notion de pauvreté constitue le foyer de l'enquête.

Deux chercheurs ont vécu près de deux mois, en 1980, dans chacune des trois localités. En plus de prendre part à la vie quotidienne des gens, ils ont rencontré "l'élite locale" et le personnel scolaire. Les premiers contacts ont eu lieu dans les écoles des villages. Cela a permis d'entrer en relation avec 17 familles choisies parce qu'elles avaient des enfants à l'école primaire ou secondaire, que l'un d'eux éprouvait des difficultés d'apprentissage et que les familles étaient jugées "pauvres" par les informateurs. Des entrevues ont été effectuées et enregistrées sur magnétophone. Les schémas d'entrevues sont reproduits en annexe.

L'école du village est souvent aussi le lieu de la vie communautaire et sa fermeture signifie habituellement la disparition de la localité. Les jeunes y rencontrent les mêmes problèmes que les adultes face aux autres services: locaux inadéquats, manque

d'équipement, distances importantes. Les normes et les programmes du ministère de l'Education sont jugés inadaptés au vécu du milieu. De tels problèmes sont encore plus aigus au niveau secondaire. S'y ajoute le choix limité d'options offertes, options souvent inadaptées à la structure d'emploi du milieu. La volonté de démocratisation de l'enseignement ne s'est pas concrétisée dans ces localités où continue de régner une situation de dépendance et de marginalisation.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170982a

...sement du Québec
... de l'Éducation
... générale des réseaux

REPERTOIRE

MONOGRAPHIE

LAC-DES-AIGLES - LEJEUNE - ST-GUY

Octobre 1981

51-3911

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

E D U Q 8170982a

MONOGRAPHIE

LAC-DES-AIGLES - LEJEUNE - ST-GUY

Octobre 1981

51-3911

Dépôt légal: quatrième trimestre 1981
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN: 2-550-04826-1

CARTE 1

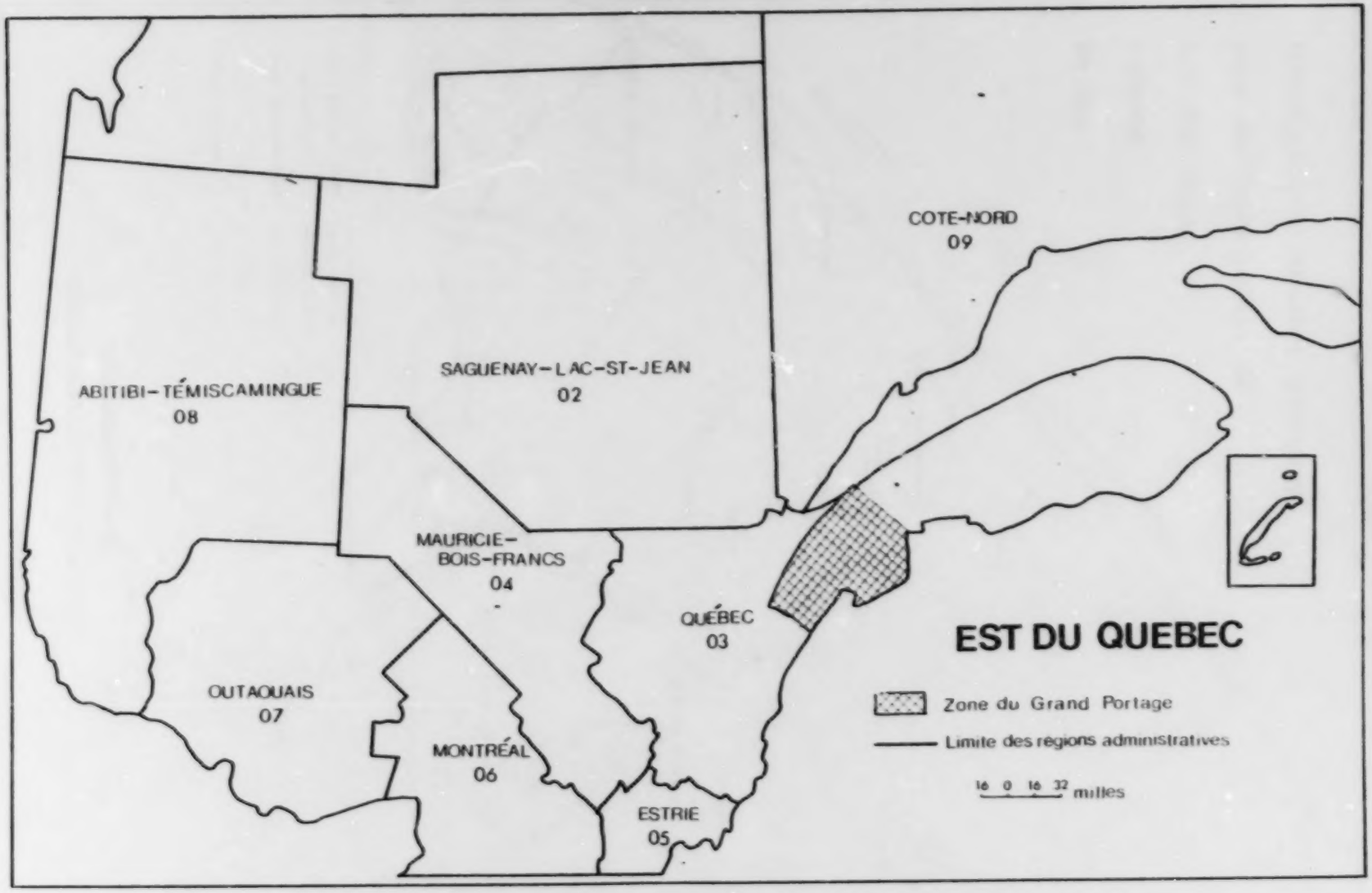
COTE-NORD
09
SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
02
ABITIBI–TÉMISCAMINGUE
08
MAURICIE–
BOIS-FRANCS
04
QUÉBEC
03
OUTAOUAIS
07
MONTRÉAL
06
ESTRIE
05
EST DU QUEBEC
Zone du Grand Portage
Limite des régions administratives
16 0 16 32 milles

CARTE 2

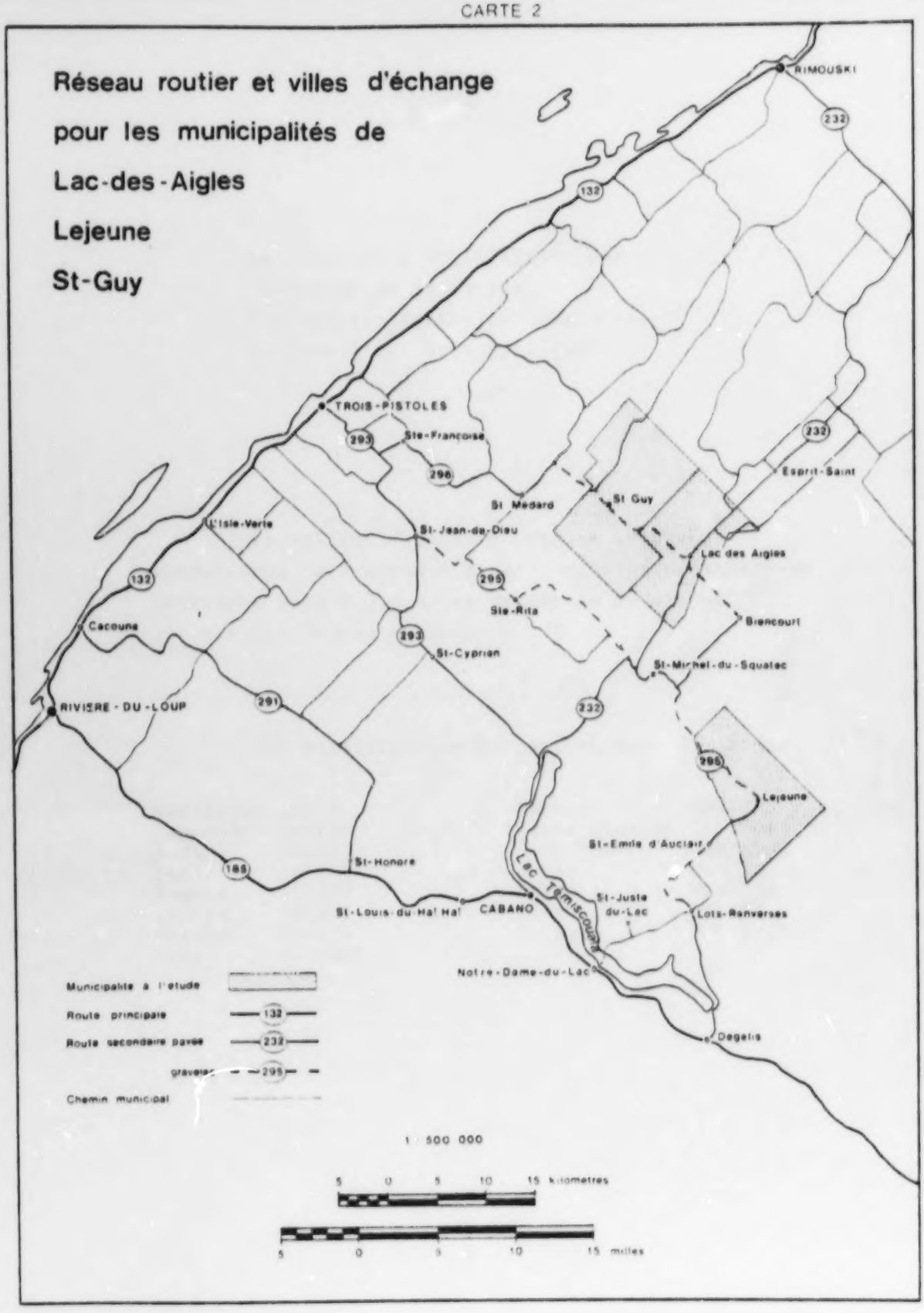
Réseau routier et villes d'échange
pour les municipalités de
Lac-des-Aigles
Lejeune
St-Guy
RIMOUSKI
232
132
TROIS-PISTOLES
293
Ste-Francoise
296
St Medard
St Guy
Esprit-Saint
L'Isle-Verte
St-Jean-de-Dieu
Lac des Aigles
132
295
Ste-Rita
Biencourt
Cacouna
293
St-Cyprien
St-Michel-du-Squatec
RIVIERE-DU-LOUP
291
232
296
Lejeune
St-Emile d'Auclair
St-Honore
185
Lac Temiscouata
St-Louis-du-Ha! Ha!
CABANO
St-Juste
du-Lac
Lots-Renversés
Notre-Dame-du-Lac
Degelis
Municipalité à l'étude
Route principale
132
Route secondaire pavée
232
gravelée
295
Chemin municipal
1 : 500 000
5 0 5 10 15 kilometres
5 0 5 10 15 milles

Cette étude a été réalisée par
le Groupe de Recherche
Interdisciplinaire en Developpe-
ment de l'Est du Québec (GRIDEQ)

Le collectif de recherche se compose de professeurs, d'étudiants et d'étudiantes, d'agents de recherche de l'U.Q.A.R. et de Gérald Fortin de l'I.N.R.S. - Urbanisation.

Les participantes et participants à l'étude:

Madeleine	AUBIN	Raynald	HORTH
Raymonde	BRIERE	Louis-Charles	LANGLOIS
Nelson	CHAREST	Jean-Yves	LEVESQUE
Serge	COTE	Renée	MADORE
Hugues	DIONNE	André	MERCIER
Louise	FOREST	Oleg	STANEK
Gérald	FORTIN	Georges	THEBERGE
Rita	GIGUERE		

Cartographie: Serge Guay
Lawrence Larouche
Lise Vanasse
sous la direction de Jacques Roy,
professeur en géographie à l'UQAR

Dactylographie: Francine Cimon
Claire Leblond
Nicole Bouchard
Céline Gagné

Page couverture: Idée originale de Georges Théberge

Conception graphique: Doris Tremblay

Cette étude est une commandite du Ministère de l'Education.

S O M M A I R E

Page

Introduction

1. Présentation générale.....1
2. "Pauvreté" - un concept?.....5
   - 2.1 La "pauvreté" dans une perspective historique.8
   - 2.2 La "pauvreté" et les sciences sociales contemporaines.....11
3. La "pauvreté" en milieu rural: notre approche....14
4. Les principales dimensions de la recherche.....15
   - 4.1 L'historique.....16
   - 4.2 Les municipalités.....16
   - 4.3 Les familles.....17
   - 4.4 L'école.....17
5. La méthodologie.....18

Chapitre I

Historique commun aux trois municipalités

Introduction

1. 1930- Les débuts de la colonisation.....25
   - 1.1 La crise économique atteint même les paroisses agricoles existantes.....25
   - 1.2 La colonisation par obligation.....25
   - 1.3 Les conditions de vie au début de la colonie.26
   - 1.4 La structuration des services.....32
   - 1.5 La structure économique: lien agriculture - forêt.....33
2. La guerre et l'après-guerre immédiat.....35
   - 2.1 Reprise économique.....35
   - 2.2 Mais un début d'exode.....35
   - 2.3 La structure économique.....35
3. La décennie 50-60.....38
   - 3.1 Changements dans le marché du bois.....38
   - 3.2 Changements technologiques.....38
   - 3.3 La structure économique: conflit agriculture - forêt.....39

3.4 La structuration des services.....40
3.5 L'exode.....43

4. De 1960 à nos jours.....44

4.1 Les effets des politiques gouvernementales...44
4.2 Intensification de l'exode de la population rurale vers les villes.....46
4.3 Réactions de la population.....47

5. Evolution démographique.....54

Conclusion.....58

1. Colonisation.....58
2. Système agro-forestier.....58
3. Dissolution du système agro-forestier.....59

Chapitre 2

La situation actuelle des trois localités

Introduction

1. Situation de la main-d'oeuvre dans l'Est du Québec.....63

1.1 L'agriculture, les mines et les pêches dans l'Est du Québec.....65
1.2 La forêt.....66

2. Lac-des-Aigles.....77

2.1 Sa situation géographique.....77
2.2 La structure d'emploi.....82
2.3 Les services.....92
2.4 Organisation socio-politique.....101

3. Lejeune.....110

3.1 Situation géographique.....110
3.2 La structure d'emploi.....115
3.3 Les services.....118
3.4 L'organisation socio-politique.....120

4. St-Guy.....127

4.1 La situation géographique.....127
4.2 La structure d'emploi.....129
4.3 Les services.....131
4.4 L'organisation socio-politique.....135

Conclusion.....140

Page

Chapitre 3

Les familles

Introduction

1. Familles dont le revenu provient d'un emploi régulier.....150

   1.1 La situation budgétaire.....150
   1.2 Composition des familles rencontrées.....152
   1.3 L'habitat.....154
   1.4 Le travail.....155
   1.5 Rapports avec la communauté.....155

2. Familles dont le revenu provient d'un emploi saisonnier.....157

   2.1 La situation budgétaire.....157
   2.2 Composition des familles.....159
   2.3 L'habitat.....164
   2.4 Le travail.....164
   2.5 Rapports avec la communauté.....167

3. Familles dont le revenu provient de paiements de transfert.....169

   3.1 La situation budgétaire.....169
   3.2 Composition des familles.....171
   3.3 Habitat.....176
   3.4 Le travail.....177
   3.5 Rapports avec la communauté.....180

4. Synthèse.....183

   4.1 Les différences les plus frappantes.....183
   4.2 Les points communs.....185

Chapitre 4

L'école

Introduction: Evolution du système scolaire.....193

1. Commissions scolaires régionales et locales.....201

2. L'école primaire de St-Guy.....203

   2.1 Description générale de l'école.....203
   2.2 Situation scolaire des enfants et situation de travail des parents.....205
   2.3 Perceptions des enseignantes.....206
   2.4 Perceptions des parents sur la fermeture de l'école.....210

Page

3. L'école primaire de Lac-des-Aigles.....212

3.1 Description générale des écoles, population étudiante et personnel des écoles.....212
3.2 Perceptions des enseignantes.....215

4. L'école primaire de Lejeune.....219

4.1 Description générale de l'école.....219
4.2 Population étudiante.....220
4.3 Le personnel enseignant.....222

5. Diverses perceptions des enseignantes, des parents et des enfants.....223

5.1 Perceptions des enseignantes.....223
5.2 Perceptions des enfants du primaire sur l'école.....228
5.3 Perceptions des parents.....229

6. La scolarité des parents.....234

7. L'école polyvalente de Squatec.....236

7.1 Description générale, clientèle et secteurs.236
7.2 Classement et filières du secondaire.....241
7.3 Echecs scolaires.....243
7.4 Absentéisme.....245
7.5 Abandons scolaires.....245
7.6 Perceptions du personnel des écoles primaires sur l'école secondaire.....247
7.7 Perceptions des parents sur l'école secondaire.....249
7.8 Situation d'emploi après les études secondaires.....250

Conclusion.....256

Les villages agro-forestiers.....256
Situation de dépendance.....258
La "fragilité" économique des villages.....260
Les familles.....263
L'école
Les écoles primaires.....267
L'école secondaire.....269

Carte no I.....2
Carte no 2.....4
Carte no 3.....78
Carte no 4.....111
Carte no 5.....128

INTRODUCTION

1. Présentation générale

La présente recherche porte sur le milieu rural; il s'agit d'une étude exploratoire et descriptive sur le mode de vie d'une population rurale. Nous insistons plus particulièrement sur les situations de "pauvreté" et de marginalité au sein du milieu rural. Notre insistance porte également sur le milieu scolaire.

Notre objectif principal est de tracer un portrait descriptif de la vie en milieu rural et de connaître un peu mieux la réalité scolaire de ce milieu en fonction des diverses situations de pauvreté. Notre démarche pourra éventuellement fournir diverses pistes en vue d'une étude plus systématique sur l'impact de la "pauvreté" en milieu rural sur l'école.

Le présent document se limite donc à l'observation et à la description du vécu quotidien des gens, de leur rapport à la municipalité, aux différents services, de l'organisation socio-économique et politique de la municipalité rurale, de même qu'à une description de l'organisation scolaire locale.

Notre approche est de type monographique. Nous présentons dans le présent document la synthèse de trois monographies portant sur trois municipalités de l'Est du Québec (région du Témiscouata). Des éléments comparatifs entre les trois municipalités y seront aussi ajoutés.

CARTE I

L'EST DU QUEBEC

Les trois municipalités sont Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy. Toutes les trois font partie de la Commission Scolaire régionale du Grand-Portage.[1] Ces trois municipalités sont situées dans une même micro-région où la population vit principalement de l'industrie forestière. Nous verrons par ailleurs que chacune de ces municipalités vit des situations socio-économiques quelque peu différentes. Le développement de Lac-des-Aigles est surtout fonction d'une scierie locale, alors que Lejeune veut se "dynamiser" à partir de divers projets collectifs (dans le cadre de l'expérience communautaire du J.A.L.). Par contre, la localité de St-Guy est plus défavorisée; la menace de fermeture pèse plus lourdement sur elle (fermeture de l'école primaire à l'automne 1980).

---

1 Selon l'étude du ministère de l'Education du Québec (Les Secteurs défavorisés du Québec, abril 1977), le Grand-Postage est l'une des zones les plus défavorisées au Québec.

CARTE 2

Réseau routier et villes
d'échange pour les municipalités
de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy

2. "Pauvreté" - un concept?

L'objet de cette monographie —— l'école et la pauvreté en milieu rural —— n'est pas sans poser quelques problèmes théoriques, dont l'importance est cruciale. Compte tenu de la nature de la commandite qui a été à l'origine de cette recherche ainsi que de l'échéancier très serré qui en encadrait l'exécution, nous ne pouvions que mettre l'accent sur une démarche descriptive et faire passer au second plan une interrogation plus approfondie des réalités sur lesquelles portait notre étude. Ainsi, il n'est peut être pas inutile de présenter ici, ne serait-ce que d'une manière fragmentaire, quelques préoccupations dont on peut difficilement faire abstraction lorsqu'on aborde un sujet comme le nôtre.

Si la "pauvreté" est un thème séculaire dans la production littéraire occidentale, son apparition comme concept organisateur des travaux voués à l'analyse de la réalité sociale et très récente. Il émerge dans le sillage de la "découverte" du sous-développement au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale[2] et, comme celui-ci, il doit sa naissance au discours étatique. La faveur dont les études sur la "pauvreté" jouissent alors découle de leur articulation à un ensemble de mesures politiques et économiques, mises en place par le "welfare state" pour corriger les effets néfastes des disparités de développement: c'est aussi la période des grands plans d'aménagement et, en politique extérieure, du déploiement des principaux programmes d'aide internationale. Le concept de "pauvreté" dérive alors son pouvoir explicatif (et aussi sa popularité) de son ambiguité foncière. D'une part, la richesse de ses connotations affectives, liées

---

2 A ce sujet, on peut sonculter le premier chapitre du libre d'Yves Lacoste, Géographie de sous-développement, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

aux contenus éthiques et religieux qui s'y sont déposés aux cours des siècles, en fait le terme-clé du discours visant à recueillir l'appui du public à certaines politiques d'Etat. D'autre part, son apparente "objectivité", son caractère empirique et palpable[3] semblent prédestiner ce concept à fonder une étude des plus scientifiques. Ainsi, le fait qu'avant d'être investis par les sciences sociales les concepts de type "pauvreté", "sous-développement", etc. surgirent d'abord dans le jargon des technocrates et politiciens ne semble pas à premier abord poser des problèmes insurmontables. Au contraire, cette filiation paraît rapprocher les sciences sociales de la "vraie réalité" et ainsi les libérer de la stérilité d'un discours trop philosophique.

Il ne s'agit pas sans doute du seul concept emprunté par les sciences sociales à la praxis étatique. Si cette forme d'héritage est inévitable, elle n'est pas exempte de dangers graves. En effet, leur assimilation non critique introduit au coeur même d'un savoir qui se veut "scientifique" des connotations qui manifestent la subjectivité d'une classe, d'un groupe ou d'une institution. Les sciences sociales sont souvent conduites par ce biais, d'une manière plus ou moins inconsciente, à légitimer par leur appareil analytique un intérêt particulier, ou à fournir à des idéologies diverses une caution scientifique. Ces dangers sont particulièrement présents dans le cas du concept de "pauvreté". Il s'agit, en effet, d'un terme qui n'est pas de nature purement descriptive, mais qui désigne la formulation d'un jugement de valeur. Par conséquent, il ne qualifie pas une situation sociale en soi, mais la représentation que s'en fait un sujet particulier. Non seulement faut-il prendre soin de distinguer derrière ce terme la subjectivité particu-

---

3 La pauvreté n'est-elle pas un fait d'expérience, ne peut-elle pas être pointée du doigt, ne constitue-t-elle une tâche immédiatement observable sur le corps des nations les plus riches du monde?

lière qui préside à son emploi, mais il faut aussi soumettre à la critique la construction même du terme pauvreté.

Lorsqu'un sujet social qualifie différentes réalités de plus ou moins "pauvres", il rend commensurables des situations qui peuvent être profondément différentes. Des modes d'existence exprimant des formes sociales et historiques diverses sont d'un seul coup réduits à une échelle unique, dans laquelle la "pauvreté" et la "richesse" deviennent les extrêmes d'une représentation quasi quantitative. En dépit de différences structurales profondes et d'une hétérogénéité souvent évidente, cette opération semble suggérer une même "nature" qui traverse indifféremment tout le corps social. Ainsi, de par sa généralité, ce jugement détache déjà la "pauvreté" des conditions réelles sur lesquelles il veut se fonder. Certe, si la finalité d'une telle construction, lorsqu'elle est reprise d'une manière pleinement consciente par les sciences sociales, n'était que d'aboutir à partir des indicateurs soigneusement sélectionnés à obtenir une mesure de leur distribution spatiale et sociale, le débat se limiterait uniquement à justifier ou récuser l'opportunité et l'efficacité d'une telle réduction de la qualité en quantité. Cependant, d'une manière générale, ce n'est pas souvent là où la démarche s'arrête. [4]

---

4 Le processus dont nous traçons ici quelques contours sommaires a une portée beaucoup plus générale; il s'agit d'un cas particulier d'une construction idéologique qui érige le rapport entre un sujet et un objet en fondement de ce dernier. Nous pouvons citer, à titre d'exemple particulièrement éloquent, la constitution de l'Esthétique traditionnelle. Là, un jugement de valeur, exprimant la réaction esthétique d'un sujet, se distribue d'une manière similaire sur une échelle homogène dont les extrêmes sont le "beau" et le "laid". La qualité du "beau" (ou "laid") s'autonomise alors de ce rapport, pour s'ériger en qualité objective pénétrant à des degrés divers les objets de l'expérience. Cette nouvelle "réalité", qui est présentée comme indépendante du sujet, fonde alors un savoir spécifique, voué à son étude.

D'une valeur dont on affecte certaines contradictions de la réalité sociale, la "pauvreté" est métamorphosée en "objet" de l'étude. Elle acquiert ainsi le statut d'une substance indépendante du sujet. Dès lors le terrain est prêt pour en saisir la "nature" en dehors des conditions sociales qu'auparavant elle ne faisait que qualifier. Ainsi, par une étrange inversion, l'opération qui se limite, dans un premier temps, à apprécier un rapport particulier du sujet à une situation se transforme en essence même de cette situation. On pourra alors construire la réalité, qualifiée de pauvre, comme autant d'excroissances de la "pauvreté - entité objective". Telle est en somme le retournement dont La Vida d'Oscar Lewis constitue un des exemples les plus caractéristiques.

2.1 La "pauvreté" dans une perspective historique

Lorsque l'on reconnaît la "pauvreté" comme expression d'un sujet qui qualifie une réalité sociale (la sienne ou celle des autres), on doit séparer deux dimensions de nature complètement différente, qui trop souvent se confondent et se superposent dans les travaux consacrés à ce problème. D'une part, il s'agit d'étudier les structures sociales dont les effets sont qualifiés dans l'opposition "pauvreté-richesse"; dans ce contexte, le terme "pauvreté" n'a pas de place. D'autre part, l'étude de la pauvreté doit être menée dans le domaine qui lui est propre, c'est-à-dire celui où l'objet est la représentation de la réalité par les différents acteurs sociaux - l'idéologie.

La "pauvreté" en tant que représentation, ainsi que les réalités auxquelles elle est appliquée, connaissent une évolution dont il serait sans doute utile de retracer le cheminement. Cependant, on doit se contenter ici de quelques indications succintes.

La pauvreté au Moyen Age est représentée selon deux dimensions distinctes: la première en fait l'apanage de la paysannerie et, plus tard du sous-prolétariat urbain. Elle est un état général, en quelque sorte naturel, indépassable dans les conditions sociales d'alors. Elle évolue selon les fluctuations des rapports de classes, et son "indicateur" essentiel est la rente foncière. Mais dans sa généralité même, elle se confond avec le statut social de certaines classes et ne se présente d'une manière distincte que lorsque les conditions de vie deviennent intolérables. La deuxième forme de la "pauvreté" traverse la communauté paysanne elle-même. Ce qui est déterminant alors, c'est l'accès à la terre ou au métier. Les pauvres - ceux qui ne disposent pas des moyens de production - sont cependant intégrés à la vie villageoise et pris en charge par la communauté. Le contexte dans lequel la pauvreté est vécue est exempt d'une assimilation à un péché latent dont le protestantisme affublera l'origine de tout état d'indigence. En fait, la transparence des conditions requises pour l'accès à la production et leur indépendance évidente des "capacités" individuelles ne permettent aucunement de rendre le pauvre responsable de sa propre situation. Bien au contraire, il est incorporé à la communauté qui le prend en charge et où il effectue certains travaux. De plus, il préfigure la "pauvreté spirituelle", la progression vers le dépouillement total - la sainteté.

La première brèche, dans cette vision, en même temps naturaliste et mystique de la pauvreté, est pratiquement coextensive avec l'avènement du capitalisme. Mais là, la nature même de la pauvreté change. Le chômage chronique des XVIIème et XVIIIème siècles crée une forme d'indigence nouvelle: le vagabond qui, sans travail, erre à travers un nouvel espace de l'Etat absolutiste, éjecté des structures sociales en voie de

désagrégation, vivant de la mendicité, du vol et du banditisme. Le chômage qui pendant cette période atteint une intensité inégalée depuis, constitue un problème social qui n'est régularisé qu'avec l'épanouissement des formes capitalistes de la production. Cette décomposition sociale engendre des formes nouvelles de la perception de la pauvreté. D'un côté, le calvinisme lui arrache son halo sacré, et la transforme en punition. De l'autre côté apparaissent des maisons de discipline, lieux de recyclage des déchets que formait cet amalgame de parias vagabonds.

Or, le "pauvre" qui tombe dans le système répressif de ce type de ghettos, n'est plus pauvre au sens de la société médiévale. Son état se confond avec une forme de criminalité, de marginalité intolérable qui, enfantée par la destruction de la féodalité, menace les fondements de la société toute entière. L'assimilation de la pauvreté à l'état de péché trouve dans cette vague son fondement et sa justification. Lorsque les vestiges du lien féodal sont dissous ou balayés par la montée du capitalisme, la vision calviniste de la pauvreté pourra facilement se greffer à l'idéologie de la libre entreprise. La pauvreté est alors preuve d'une incapacité à gravir l'échelle sociale, où rien ne s'oppose plus, tout au moins formellement, à une mobilité indéfinie selon les capacités de chacun.

La consolidation du capitalisme et la constitution du prolétariat refoulent cependant cette représentation en deça de la réflexion scientifique. D'une part, les socialistes du début de XIXè siècle s'efforcent de dégager le concept d'exploitation du travail, occulté sous l'apparence marchande des rapports sociaux; de l'autre côté, l'économie classique abandonne le lyrisme des dissertations sur la pauvreté au profit de l'étude de la catégorie salaire. Ces nouvelles assises du savoir évacuent la "pau-

vreté" de la littérature "scientifique", où elle ne sera plus admise, si ce n'est qu'à titre de qualificatif accessoire de certaines situations, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

2.2 La "pauvreté" et les sciences sociales contemporaines

Dès la fin des années cinquante, l'étude des inégalités dans les niveaux de développement social devient une préoccupation majeure de l'Etat (en particulier aux Etats-Unis). Elle épaule une nouvelle stratégie d'intervention étatique, visant à contrôler les méfaits les plus criants du "capitalisme sauvage" et à juguler les conséquences qui en découlent par une gestion plus "rationnelle" des mécanismes de répartition et de développement. Cette conjoncture assure alors la vogue de certains concepts (développement, croissance, pauvreté...): ils ont l'avantage remarquable de ne faire apparaître l'interrogation des structures sociales que par ricochet, sinon pas du tout, et uniquement sous la forme d'indicateurs abstraits. Cependant, loin d'être une simple mystification, ils se situent au niveau ou l'Etat, impuissant ou démuni de volonté politique lorsqu'il faut toucher à certains rapports sociaux, peut déployer une attitude interventioniste en agissant indirectement sur les structures sociales par le biais des "variables" statistiques. Cette impulsion engendre en particulier une pléthore de travaux sur la "pauvreté", allant d'une représentation de celle-ci comme essence, maladie contagieuse frappant de préférence certaines couches sociales (personnes âgées, populations rurales, femmes, etc.) avec toute une symptomatique plus ou moins élaborée (là se situent les différentes doctrines de "culture de pauvreté") jusqu'à des visions plus subtiles et technocratiques où la "pauvreté" est construite sous la forme d'un concept opératoire à partir des notions empiriques et mesurables.

C'est surtout cette dernière approche qui est liée à une forme de promiscuité des sciences sociales avec le pouvoir politique: il s'agit de fonder scientifiquement l'approche que l'Etat emploie pour gérer le phénomène "pauvreté". C'est dans cette direction que se situent en particulier les études sur la manière la plus pertinente de définir le seuil de pauvreté, ainsi que celles qui tentent de définir la "pauvreté" en synthétisant des indicateurs de différentes sortes. Il va de soi que les résultats et les démarches auxquels donnent naissance ces approches ne sont pas toujours sans intérêt; néanmoins souvent, leur aspect le plus remarquable est de traduire d'une manière cohérente une vision gestionnaire (et étatique) de la réalité sociale. En fait, l'Etat n'a souvent ni le pouvoir, ni la volonté politique pour intervenir dans la redéfinition des rapports sociaux qui engendrent la "pauvreté". Il situe son action sur le plan de la redistribution du revenu national (ou de l'homogénéisation des niveaux de consommation, si la "pauvreté" comprend des aspects plus sociaux). Il s'ensuit qu'il n'est pas dans ses intentions de provoquer une vague de recherches qui, en analysant les fondements des inégalités que l'Etat ne veut ou ne peut corriger, amèneraient en même temps à une critique de ses politiques.

La construction opératoire de la pauvreté se présente tout d'abord comme une démarche parfaitement arbitraire: il s'agit de réduire toutes les différences ou inégalités structurelles à leur dimension de <u>l'accès à la consommation</u>. Or, même là, les difficultés méthodologiques et théoriques demeurent: en effet, dans la mesure où l'on se trouve dans un milieu où toute consommation est marchande et tout revenu monétaire, le niveau de revenu peut être un indicateur significatif de l'accès (au moins potentiel) à la consommation. Or, dès que des composantes importantes du "panier consommé" se trouvent produites en dehors de

rapports marchands (comme c'est le cas à la campagne, quoique de moins en moins, et dans la production étatique ou communautaire), la réduction de l'ensemble de la consommation à une seule variable chiffrée devient arbitraire. Dans ce cas, les différences quantitatives dans la consommation renvoient directement à des différences qualitatives dans la structure sociale.

On pourrait, à la limite, supposer que la politique de redistribution du revenu national, suivie par l'Etat libéral, réussisse: tout le monde recevant le même revenu, la "pauvreté" disparaîtrait du vocabulaire scientifique. Or, puisque la redistribution du revenu n'affecte pas directement les structures sociales sous-jacentes (tout en ayant sans doute une influence importante sur celles-ci), les contradictions et problèmes du mode de production capitaliste, essentiellement inchangés, revêtiraient des formes fort différentes et perceraient à des niveaux nouveaux. En effet, porter l'assurance-chômage au niveau du salaire moyen n'abolit pas le chômage (mais l'accentue plutôt), assurer une rémunération moyenne en agriculture ne résout pas la spécificité de cette activité dans la société capitaliste, mais risque plutôt de freiner le développement de celle-ci, etc. Il s'ensuit que, fondamentalement, l'attachement de l'Etat à ne voir dans les inégalités sociales que les degrés différents d'un seul facteur - la pauvreté reliée au revenu - conduit à une vision du réel qui tend à escamoter et occulter la problématique structurelle, la seule pertinente pour en appréhender la dynamique. La politique d'égalisation des revenus se heurte donc rapidement à des limites infranchissables, produisant dans la structure économique, à partir d'un certain niveau, des phénomènes "pervers". D'où la préférence marquée de l'Etat pour le "seuil de pauvreté".

Ainsi, la réalité sociale qualifiée de "pauvre" parvient à s'estomper, pour ne laisser transparaître rien de ses conditions de production: ce qui subsiste c'est un "pauvre", un individu dont le revenu (et/ou l'accès à certains services et avantages) est insuffisant. La préoccupation d'enrayer les processus sociaux qui genèrent les "situations de pauvreté" est donc évacuée au profit des solutions visant à pallier les carences d'une consommation individuelle: paiements de transfert, mobilité accrue, décentralisations, augmentation de la fréquentation scolaire, etc. La réduction de la "pauvreté" à des variables chiffrées (de revenu, d'accessibilité aux services, etc.) et sa mesure en termes de "seuil de pauvreté" tendent donc à occulter la situation réelle dans laquelle se trouvent les "pauvres": sous-représentation, absence des circuits de pouvoir, conditions de santé précaires, insécurité financière, conditions de travail aliénantes, loisirs inexistants ou réduits, mort prématurée, etc.

3. La "pauvreté" en milieu rural: notre approche

La monographie qui suit est le résultat d'une démarche exploratoire. Le court laps de temps consacré à la cueillette des données de même que certaines difficultés de terrain ne nous ont pas permis de constituer un corpus aussi structuré qu'il aurait été souhaitable, Ces contraintes ont limité l'analyse qui n'a pas de ce fait, un caractère aussi approfondi que nous l'aurions voulu. Tout ceci fait que les résultats de notre étude sont présentés sous forme de monographie, conformément d'ailleurs aux termes du contrat de commandite.

Cependant, même à ce niveau, il nous est apparu rapidement que la description de la "pauvreté", et en particulier lorsqu'elle

touche le milieu rural, ne peut être réalisée en se limitant à un cadre purement individuel ou familial. En effet, chaque destin individuel est immédiatement imbriqué dans la structure du village et de la région et ne peut pas être rendu pleinement intelligible en dehors de ce cadre plus large. Il était donc évident, dès le départ, que pour rendre significatif le vécu de chacune des familles interrogées nous devions nous référer constamment aux conditions socio-économiques d'ensemble dans lesquelles s'inséraient les trois localités. En ce sens, l'histoire de la région prend une signification centrale pour une compréhension de la "pauvreté" actuelle du milieu et pour la mise en évidence des structures qui l'ont engendrée.

4. Les principales dimensions de la recherche

C'est ce qui nous a amené à faire, dans un premier temps, l'historique de la situation générale des trois localités étudiées, en particulier l'histoire de l'industrialisation forestière pour bien connaître les principaux facteurs qui ont engendré la situation globale de "pauvreté", et mieux percevoir le "vécu" actuel des localités et de ses habitants.

Par la suite, nous avons voulu décrire chacune des municipalités en y ajoutant certains éléments comparatifs. Puis, nous avons interrogé 17 familles choisies en raison des difficultés scolaires de leurs enfants: certaines de ces familles étaient qualifiées de "pauvres" par leur entourage.

Enfin, nous avons examiné l'école afin de connaître les caractéristiques de son fonctionnement en milieu rural "pauvre".

4.1 L'historique

A partir d'un découpage en périodes significatives (la colonisation, la guerre, l'après-guerre et les deux dernières décennies), nous verrons quelles sont les grandes forces, politiques, économiques et démographiques, qui ont modulé la vie des trois villages.

4.2 Les municipalités

L'étude des municipalités comporte deux volets: un premier sur la "micro-région" dans laquelle se situe cette municipalité et un deuxième sur ses structures internes.[4]

Au niveau du premier volet, nous situerons l'industrie forestière dans l'Est du Québec et l'insertion des petites municipalités dans l'ensemble économique québécois.

Au niveau du second volet, celui des structures internes des localités, nous retiendrons les dimensions d'ordre:

- géographique: l'espace rural diffère de beaucoup de l'espace urbain...
- démographique: évolution de la population, situation actuelle...
- socio-économique: structure d'emplois, conditions de travail, accessibilité des services...
- politique: structure du pouvoir politique, réseaux de pouvoir, luttes...

---

4 Voir annexe II.

4.3 Les familles

L'étude de familles particulières nous permet de mieux saisir leur quotidienneté sur le plan de l'organisation interne de la famille que celui de leurs relations avec l'extérieur.

Les principaux thèmes[5] retenus sont: l'histoire de la famille nucléaire et élargie; le mode de vie tant sur le plan des relations femmes-hommes et enfants-parents que sur celui des priorités économiques et des conditions de travail; les perceptions concernant l'éducation, le rôle de l'école, le marché du travail au Québec, le vécu en milieu rural, etc.

4.4 L'école

L'étude de l'école dans les municipalités et du système scolaire de cette région avait pour but de bien connaître les services offerts, qualitativement et quantitativement, d'obtenir les perceptions des enseignantes et des principaux agents concernant leur milieu. Aussi, c'est à partir de l'école que nous avons repéré des enfants éprouvant des difficultés scolaires et que nous avons sélectionné six familles par localité.

Il ne s'agissait pas, dans cette approche de l'école, de se centrer sur les pratiques d'une enseignante, mais plutôt de regarder globalement l'organisation de l'école, le rapport de l'école avec l'enfant et la famille et même d'essayer d'établir un lien entre la structure organisationnelle de l'école et celle du milieu.

---

5 Voir annexe III

Les principaux indicateurs[6] utilisés afin de repérer les enfants en difficulté au primaire et au secondaire, et ce pour les trois localités, sont la performance scolaire du jeune, la situation de l'abandon et de l'absentéisme, la perception des enseignantes et enseignants concernant les jeunes, la localité, les parents...

5. La méthodologie

Pour bien rendre compte de tous les aspects d'une municipalité, nos commanditaires ont jugé que la monographie était l'instrument le plus pertinent.

Cette étude étant exploratoire, nous avons opté pour l'utilisation d'entrevues, le questionnaire nous obligeant à une approche trop "fermée" et moins dynamique.

Deux assistants de recherche ont été assignés à chacune des localités et y ont vécu deux mois prenant contact avec la population non seulement lors des entrevues, mais aussi dans le vécu quotidien du village.

L'étude a été amorcée à l'école du village pour des raisons d'ordre pratique (nous étions au début juin) mais aussi pour des raisons stratégiques: cette approche par l'école devait nous permettre de repérer des enfants en difficulté pouvant éventuellement nous conduire à leurs familles; nous étions alors à même de sélectionner certaines familles "pauvres" dans les villages par le biais d'informateurs-clés: professeurs, autres parents, etc.

---

6 Voir annexe I

Par la suite, les efforts se sont concentrés sur la municipalité: son histoire, son organisation politique et économique, l'état des services. Les entrevues avec le personnel des écoles et "l'élite locale" nous ont permis de dresser une liste de familles répondant à nos critères d'étude.

Les critères déterminés pour choisir les familles étaient:

- avoir un ou des enfants à l'école primaire ou secondaire;
- avoir au moins un enfant éprouvant des difficultés d'apprentissage scolaire;
- être une famille que plusieurs informateurs classifiaient comme étant "pauvre".

Dans la sélection des familles au niveau de chaque municipalité, il fut cependant décidé de compléter le choix au moyen d'un critère supplémentaire, soit l'emploi du père (bûcheron, travailleur de scierie, autre occupation), afin d'avoir un point de comparaison avec des familles vivant de paiements de transfert. Six familles ont été interviewées dans chacune des trois municipalités.[7]

Chacune des entrevues, d'abord enregistrée sur magnétophone, fut ensuite mise sur fiches selon des thèmes élaborés pour chacune des dimensions: école, municipalité et famille.

Par la suite, ces fiches servirent pour établir un premier plan de rédaction.

Dans un premier temps, une monographie distincte fut produite pour chaque localité. Dans le but de systématiser davantage les données et d'y insérer des éléments comparatifs, nous

---

7 A cause d'imprévus techniques, cinq entrevues ont été réalisées à St-Guy.

avons été amenés, dans un second temps, à réaliser la présente monographie synthétique des trois localités.

Voici un bref calendrier de notre démarche:

Juin 1980	1. Formation de l'équipe de recherche
	2. Première cueillette de données statistiques sur certaines municipalités de la région en vue du choix de trois d'entre elles.
	3. Choix de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy. Visites sur le terrain.
	4. Elaboration des dimensions propres à chacun des thèmes: école, municipalité et famille.
	5. Elaboration du schéma d'entrevue sur l'école.
	6. Cueillette de données à l'école (observation, entrevues).
	7. Mise en forme des données sur fiches.
Juillet 1980	8. Elaboration des schémas d'entrevue sur les municipalités et les familles.
	9. Cueillette de données sur les municipalités.
	10. Entrevues dans les familles.
Août 1980	11. Première rédaction sur chacune des municipalités.
Sept. - oct. 1980	12. Cueillette de données supplémentaires sur l'histoire des municipalités et sur la situation économique de l'Est du Québec.
	13. Analyse des textes portant sur les trois municipalités.
Nov. - déc. 1980	14. Rédaction du rapport final.
Janvier 1981	15. Remise du rapport final.
Mai-juin 1981	16. Retouches au rapport final.

CHAPITRE I: HISTORIQUE COMMUN AUX TROIS MUNICIPALITES

INTRODUCTION

Lorsque la "Grande Crise" frappe le Québec des années 30, elle trouve une société en pleine mutation; l'industrie qui au début du siècle ne comptait que pour 4% du PNB a connu une expansion rapide, entraînant dans son sillage une urbanisation importante. La demande accrue des produits agricoles, combinée à une concurrence de plus en plus élargie des importations, conduit à une augmentation considérable de la productivité du travail en agriculture: les innovations techniques, sans bouleverser le cadre familial de cette activité, conduisent à une concentration des terres arables.[1] Ce phénomène accentue la tendance au surpeuplement relatif des campagnes d'autant plus que le début du siècle est caractérisé par une croissance démographique très importante. Les investissements, dont seulement un faible pourcentage est d'origine québécoise, ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois pour absorber toute la population rurale excédentaire. Plus de 10% des Québécois sont forcés de s'expatrier en quête d'un emploi.

Malgré le fait que le gouvernement libéral (qui parvient à monopoliser le pouvoir politique pendant les quatre premières décennies du siècle) est davantage préoccupé par la création des conditions favorables à l'implantation du capital que par la défense de la société rurale préconisée par l'Eglise et de nombreux nationalistes de l'époque, chaque période de dépression l'amène à intensifier la politique de colonisation "institutionalisée" depuis 1867.

---

1 BERNIER, B. "La pénétration du capitalisme dans l'agriculture" in Séguin, Normand. Agriculture et colonisation. Montréal, Boreal Express, 1980.

Les problèmes occasionnés par l'intensification du chômage pendant la crise, les difficultés sociales qui accompagnent le déracinement rapide d'une population rurale qui se concentre dans les villes et les coûts immédiats que représente l'entretien de cette armée de réserve industrielle[2] contribuent à la constitution d'une véritable périphérie dans laquelle se déverse une partie au moins de la population rendue excédentaire par les contradictions vécues par le mode de production capitaliste. Ainsi que l'a exprimé d'une manière forte éloquente Esdras Minville alors professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales:

> "Notre problème social étant ce qu'il est, caractérisé par la famille et la famille nombreuse, le régime du salariat... est socialement très mal adapté à notre cas. Plus nombreuse et puissante sera la partie de notre population vivant d'exploitation directe, et plus saines seront les assises même de notre vie nationale". [3]

Si le rôle actif de l'Eglise dans cette relocalisation est bien connu et ses intérêts clairs, il convient de signaler un autre bénéficiaire de ce processus. Il s'agit de grandes compagnies forestières (et aussi minières qui se développent rapidement à cette époque) pour lesquelles la colonisation constitue des gisements de main-d'oeuvre bon marché aux endroits riches en ressources qu'elles exploitent.

Lorsque les prix du bois s'effondrent pendant la crise des années 30 (il s'agit d'un secteur des plus touchés par la dépression), la principale activité productrice des régions colonisées est l'agriculture d'autosubsistance.

---

2 Les sommes versées aux chômeurs pendant les années de la grande crise seulement dépassent sept fois le montant investi par le gouvernement dans la colonisation depuis ses débuts.

3 Cité in Jean Hamelin, Histoire du Québec, Edisen, Québec, 1976, p. 422.

Les échanges marchands sont sommaires et la source principale du numéraire, outre la commercialisation limitée du bois, est le système de primes versées par l'Etat qui agit comme un véritable cordon ombilical. D'autre part, puisque les conditions de production dans le secteur agricole marchand sont fixées dans un cadre de plus en plus large[4], la faible productivité du travail sur les terres défrichées, due autant au faible niveau d'investissement qu'à la mauvaise qualité de celles-ci, rend ces nouveaux établissements très vulnérables à toute pénétration des formes marchandes de l'économie. Les conditions sont donc créées pour que se développe avec la reprise économique un mode d'intégration original de ce type de régions à la formation capitaliste: le système agro-forestier[5].

La naissance des villages de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy se situe dans ce contexte.

---

4 La spécialisation internationale du Québec change au début du siècle: les cultures céréalières sont remplacées par la production laitière et bovine.

5 Normand Séguin, Agriculture et colonisation, Montréal, Boreal Express, 1980.

1. 1930 - Les débuts de la colonisation

1.1 La crise économique atteint même les paroisses agricoles existantes.

Les jeunes ruraux qui émigraient vers les villes ne le font plus et surchargent donc les municipalités agricoles. L'industrie du bois est en crise... des usines font faillite, le marché du bois est en régression ce qui se traduit pour la région du Bas St-Laurent par un arrêt des activités des compagnies FRASER et PRICE. Celles-ci n'embauchent plus de bûcherons d'une part et la compagnie FRASER ferme son usine de Cabano d'autre part.

Les bûcherons se recrutaient dans les localités déjà existantes telles St-Cyprien, St-Clément, Squatec, St-Jean-de-Dieu, Notre-Dame-du-Lac... Ceux-ci privés de leur moyen de subsistance ont donc accepté de s'expatrier, de "rentrer" davantage dans les terres pour tenter de se "sauver la vie".

1.2 La colonisation par obligation

L'Etat en accord avec l'Eglise encourage le mouvement de colonisation.. Ces jeunes qui ne pouvaient aller en ville, on va leur faire ouvrir de nouvelles terres et de nouvelles paroisses. L'Eglise encourage ce mouvement en invoquant l'extension de la langue et la foi. L'Etat le soutient de ses deniers en fournissant des lots, en donnant des primes au défrichement, à la construction de maisons, à l'achat d'animaux, en fournissant les semences, etc...

Témoignage

"Mes parents ont été obligés de venir s'installer à St-Guy. Le travail était de plus en plus difficile, tandis qu'icitte, ils avaient la possibilité d'avoir une terre, pis de s'arracher la vie".

Témoignage
"Quand mes parents habitaient l'Isle Verte, mon père travaillait pour le docteur, c'était dans le temps de la crise, mon père ne gagnait pas assez cher".

Plusieurs tentèrent leur chance dans ces nouvelles colonies où l'avenir semblait un peu plus prometteur. La plupart d'entre eux étaient de petits agriculteurs avec quelques animaux sans plus.

Le gouvernement québécois de l'époque a donc exproprié des lots de la Seigneurie Thomas appartenant à la compagnie Fraser pour les offrir à ceux qu'on appellera désormais les colons: il s'agissait de territoires forestiers déjà exploités par la compagnie et auxquels cette dernière ne s'intéressait plus.

Les colons étaient tenus de défricher pour pouvoir prendre possession légalement de leurs lots. Cette culture de la terre leur permit d'avoir accès à un minimum de subsistance sous une triple forme: production alimentaire d'autoconsommation, possibilité de toucher les subsides liés au défrichage et vente, quand les conditions le permettaient, d'une partie des bois abattus.

1.3 Les conditions de vie au début de la colonie

A cette époque le réseau routier n'existait pas. Les hommes et les femmes avec leur famille devaient marcher de longues distances.

Les lots ne sont pas donnés immédiatement aux colons. Pour devenir propriétaires (avoir ses lettres patentes), il faut avoir défriché un certain nombre d'acres. Par ailleurs, tant qu'on n'est pas propriétaire on est soumis à des restrictions sur la quantité de bois coupé sur le lot qu'on peut vendre.

Lac-des-Aigles est fondée en 1931, Lejeune en 1933 et St-Guy en 1935.

Ce n'était en fait que les débuts de la colonie. Les colons commençaient à récolter le peu qu'ils avaient semé au printemps. Les superficies défrichées n'étaient pas encore très vastes. Chacun gardait quelques animaux, tout juste de quoi se nourrir.

La plupart des rangs étaient des rangs doubles et donc passablement habités, il y eut par exemple, jusqu'à 55 familles qui habitaient le rang 2 à Lejeune.

1.3.1 L'habitation

Ce sont les rangs qui furent habités d'abord. Les colons se logeaient là ou ils avaient fait l'acquisition de lots. Ainsi, chacun construisait sa demeure en se servant du bois qu'il coupait sur sa terre.

Dans plusieurs cas, ces familles s'installaient dans des camps de bois ronds qui étaient déjà construits; de quoi tout juste les abriter.

Les premières habitations en bois ronds vont faire place très vite à des maisons en bois de planche: une prime est d'ailleurs allouée à ceux qui construisent leurs maisons en planches.

Témoignages de résidents de Saint-Guy

"Bâtir une maison 22'X24' ça prenait une journée pièces sur pièces équarrées à la hache les planches seulement pour le tout et le bardeau. C'était habitable. On travaillait par corvée".

"On transportait l'eau sur notre dos à l'aide de 2 seaux attachés sur les deux bouts d'une branche; nous n'avions pas de toilettes, une lampe de naphta éclairait la maison".

1.3.2 Le travail pour survivre

Les colons recevaient un certain montant d'argent pour chaque acre de terre qu'ils défrichaient. Cependant, il leur arrivait d'attendre de longs mois avant de recevoir les montants d'argent prévus. Plusieurs colons se découragaient et repartaient d'où ils venaient.

Lac-des-Aigles

"De temps en temps, on était obligé de travailler en dehors parce que l'argent qu'on faisait sur le lot on en n'avait pas assez pour vivre. On aurait pas pu manger même si c'était pas cher dans l'temps".

On semait ici et là quelques patates à travers les souches. On chassait et pêchait pour ajouter au menu.

Lejeune

"Ben y'avait du chevreuil en masse".

Un autre nous affirme que sans cette ressource, il aurait été impossible de vivre là.

Lejeune

"Quand j'arrivai icitte, y'a rien qui poussait, c'était rien que du mourron".
...pi la terre était assez dure mon pauvre enfant en tout cas foulait qu'tu pioches ça avec une pioche au lieu de piocher ça avec une gratte. Pi Hein! pour avoir d'la terre faullait que t'en "halle" un coup".

On fabrique tout à la maison, vêtements, couvertures, et nourriture. Seules les denrées essentielles, telles le sucre, la farine et le sel, sont achetées chez le marchand général. A Lac-des-Aigles, par exemple, c'est en 1933 qu'on voit arriver le premier marchand général.

Le travail du colon consiste à défricher, c'est-à-dire à couper les arbres, enlever les souches et brûler ce qui reste afin d'enlever tout ce qui pourrait nuire à une terre où l'on veut faire de l'agriculture. Faire l'abattis consistait à brûler les arbres coupés. Les premières cultures étaient réalisées directement dans ces abattis.

Le phénomène des abattis nous amène d'ailleurs à signaler que beaucoup de colonies ont été ravagées par le feu durant cette période. Sur nos trois villages étudiés, deux ont été presque entièrement détruits après la première installation des gens sur leurs lots dans les cabanes en bois ronds.

Les feux ont ralenti l'installation et le développement de ces paroisses.

1.3.3 Les feux

Ainsi, à Lac-des-Aigles, le grand feu de mai 1934 dévasta presque la totalité du village. Seuls la chapelle en construction et le magasin général restèrent intacts. Après l'apaisement du feu, on compte 22 familles sans abri, 58 colons affectés, 2 ponts et 2 écoles détruits. Les gens repartirent donc à zéro et reconstruisirent avec un peu d'aide du gouvernement de l'époque.

Lac-des-Aigles

"Le feu a brûlé pendant toute une journée et une nuit. Tout a brûlé, on a travaillé pendant 15 jours pour réussir à éteindre le feu".

"Il n'y a pas eu de mort heureusement! Une chance que les gens étaient assez techniques. Ils se sont organisés pour passer à travers".

A Lejeune aussi, en 1935 un feu détruisit une partie de la paroisse laissant plusieurs familles sans abri.

"On avait des abattis tout le rang, icitte là, au nord... Le garde-feu dit "vous avez une belle chance de faire brûler, y vente pas à soir". Dimanche au matin, première chose, y arrive un jeune nous dire que le feu prenait dans les abattis du nord. Le gros vent pogne, pis là ça prend".

Avec l'aide d'octrois du gouvernement de l'époque les gens reconstruisirent leurs maisons et reprirent leurs activités.

1.3.4 La vie communautaire

Le fait de partager des conditions d'existence pénibles créa entre tous les habitants un fort sentiment communautaire. Ce sentiment se concrétisait, par exemple, dans les nombreuses corvées consacrées à la construction de maisons ou destinées à secourir les sinistrés lors des catastrophes. Ces hommes et ces femmes se considéraient très unis, solidaires, s'épaulant, se serrant les coudes.

Pour autant, il ne s'agissait pas d'une communauté parfaitement homogène. Dès le début des colonies, on constate la présence de notables (curé, marchand général) qui vont jouer un rôle prééminent dans la vie des communautés.

1.3.5 Le rôle des femmes

Dès que la reprise économique se fit sentir dans l'industrie du bois, les hommes se remirent à la coupe du bois pour les compagnies forestières durant la saison hivernale. Ce recours au travail salarié était essentiel pour la plupart des familles. Dans ces conditions, la femme fut appelée à prendre à sa charge les travaux de la ferme, le soin des animaux, tout en pourvoyant aux besoins de sa nombreuse famille.[6]

Tôt le matin, la femme du colon qui travaille au chantier, se rend aux bâtiments pour traire les quelques vaches qui lui fournissent du lait pour ses enfants. Après avoir soigné les bêtes, enlevé le fumier, elle revient à la hâte à la maison pour voir au départ des plus vieux de ses enfants pour l'école.

Toute la journée, elle s'occupe à de nombreux travaux pour subvenir aux besoins de sa famille: le filage, le tricot, le tissage, la fabrication des couvertures et des vêtements, la couture. Elle fait son pain, fabrique son beurre et des conserves de toutes sortes. Tard dans la nuit, elle est toujours au travail tout en veillant pour entretenir le feu qui réchauffe toute la maison.

La solitude de la femme sur un lot est grande et ses esponsabilités nombreuses; souvent elle est enceinte et l'isolement causé par la neige abondante lui demande beaucoup de courage pour réussir à passer le long hiver avec ses enfants.

Toujours partagés entre le chantier et la ferme, la femme, son mari et ses enfants vivent les années difficiles de la colonisation par l'exploitation du bois.

---

6 Voir "La colonisation pour le bois" no 3, témoignages des gens de la vallée de la Matapédia sur leur histoire, p. 10.

1.4 La structuration des services

La poste

Dès les débuts de la colonie, les habitants se dotent d'un service de courrier; celui-ci est assuré par voiture à cheval une fois par semaine jusqu'au bureau de poste. La distribution du courrier dans les rangs (poste rurale) ne s'instaurera qu'en 1950.

Services religieux et scolaires

Avec l'arrivée de quelques familles venait le curé; on construisait alors un presbytère, une chapelle et une école. Peu à peu le village prenait forme, on situait l'église à peu près à égale distance de tous les rangs, c'était le centre de la paroisse. Puis d'autres familles venant s'installer dans les rangs, il y avait formation d'une commission scolaire, division du territoire en arrondissements, tous pourvus d'une école: dans les rangs les plus populeux, il pouvait y avoir deux (2) écoles.

Autres services

Dès les débuts, il y avait un entrepôt de nourriture dans chacun des villages servant de magasin général. Petit à petit, celui-ci prenait forme, s'agrandissait. Il y avait aussi un forgeron dans les plus gros villages. Vers 1940 s'installèrent les premières institutions financières: les Caisses populaires.

On revendique aussi des chemins carrossables dès les débuts de la colonie entre celle-ci et les villages déjà existants et bien structurés.

Les soins médicaux

L'infirmière arrive à peu près en même temps que l'institutrice dans certaines colonies, les femmes accouchent à la maison et c'est l'infirmière qui se charge des visites à domicile. Les villages de l'arrière-pays n'ont pas eu de médecins résidents sauf à Lac-des-Aigles pendant 2 ans.

D'ailleurs, ce n'est qu'en 1951 qu'une infirmière est en service permanent à Lac-des-Aigles, auparavant elle s'occupait aussi de d'autres villages.

1.5 La structure économique: lien agriculture-forêt

Le clergé des années trente présentait l'ouverture de nouvelles paroisses comme une entreprise agricole.

A cette époque, dans la région du Témiscouata, l'agriculture commerciale est à peu près inexistante. Il s'agit principalement d'une agriculture de subsistance: on sème d'abord des pommes de terre entre les souches; un peu plus tard il y aura culture du foin et de l'avoine pour les animaux. La majorité se fait un potager et possède quelques poules, vaches et/ou porcs. De toute façon il n'y a pas de marché agricole dans cette région, il n'y a pas de système routier non plus...

Les familles réussissent donc à survivre grâce à leur dur travail sur la terre. Mais pour vivre, plusieurs colons devront travailler dans la forêt pour les grosses compagnies de bois.

En effet, vers 1939, c'est la reprise des activités de la compagnie Fraser à Cabano qui embauche dans ses chantiers

au Québec ou au Nouveau-Brunswick. D'autres s'expatrieront en Ontario, dans le Maine pour trouver du travail. Ceux qui demeuraient dans la localité tiraient leur subsistance, l'hiver, de la coupe de bois qu'ils pratiquaient sur leur lot.

On entrait dans une période de redressement économique où le bois se vendait bien.

2. La guerre et l'après-guerre immédiat

2.1 Reprise économique

La guerre de 1939-1945 a imprimé un essor considérable à l'économie du pays qui s'était trouvée fortement ralentie durant les années de Crise. Le marché du porc et des oeufs est très actif et celui du bois devient important.

Les "colonies" procurent à bon compte des travailleurs forestiers aux compagnies. On bûche à blanc (après 10 ans il n'y a pratiquement plus de bois sur les lots privés). Après quoi, l'abondance temporaire du bois fait que les usines de sciage grossissent et de nouvelles apparaissent. Les chemins s'ouvrent l'hiver, au moins jusqu'aux scieries.

2.2 Mais un début d'exode

Cependant , malgré cette reprise économique locale (la compagnie Fraser reprend ses activités) et probablement à cause de la reprise qui s'amorce dans les autres coins du pays, nous pouvons noter un début d'exode. Plusieurs sont attirés par les emplois mieux rémunérés et les meilleures conditions de travail qu'offrent les villes.

2.3 La structure économique

Nouvelle subvention pour ceux qui bâtissent leurs maisons en planches. Apparition des premières scieries qui servent surtout aux besoins locaux. Il n'est pas encore rentable de vendre du bois à pâte qui aurait dû être transporté par camions.

En 1945, on compte six (6) scieries à St Guy. Il y en a cinq (5) à Lac-des-Aigles et quatre (4) à Lejeune. Dans les villages on passe des "cabanes" en bois rond aux maisons de planches. On peut noter aussi l'existence de scieries "portatives" se déplaçant sur les différents lots afin de faire du bois de planches sur place.

L'industrie du bois telle que mise en place durant cette période et telle qu'elle existe encore de nos jours se divise en industrie de la pâte et du papier et en industrie du bois de sciage (planches, lattes, bardeaux, etc...)

L'industrie de la pâte et du papier, très rentable au Québec, connaîtra un développement très lent dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. A cette époque, le véritable essor de cette industrie se situe dans les régions telles que l'Outaouais, la Mauricie ou le Saguenay, surtout à cause du potentiel hydro-électrique de ces régions.

Ce qui restera dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, c'est l'industrie du bois de sciage, industrie de moindre importance et moins rentable.

La région du Bas St-Laurent fournit les matières premières mais la transformation est faite dans d'autres régions, durant ces années 40-50. En 1945, par exemple, Lejeune compte quatre scieries en activité et la plus grosse emploie jusqu'à vingt travailleurs (elle passera au feu en 1947 et ne sera pas reconstruite).

Durant cette période, la prospérité temporaire du temps de guerre a stimulé l'agriculture. Les terres semblaient avoir prospéré quelque peu. Près de 132 habitants exerçaient en 1952 le métier d'agriculteur à Lejeune. Ce n'était toutefois pas une agriculture très développée, car chacun ne possédait guère plus que quelques vaches à lait et autres animaux.

Il était possible à l'époque d'écouler le lait dans les beurreries situées à Auclair ou Notre-Dame-du-Lac.

L'élevage et l'agriculture ont donc connu une certaine progression à la fin des années 40 et dans les années 50.

Témoignage de St-Guy

"On avait dix-sept (17), dix-huit (18) bêtes à cornes, 2 chevaux, des poules, des cochons pis là encore on charriait l'eau pour les nourrir".

"Ca fait pas longtemps qu'on a l'électricité sur la grande route (en 1952)".

"En 48-50, il y avait beaucoup plus d'agriculteurs et les familles étaient plus nombreuses dans les rangs".

C'est dans les années quarante, au moment où la reprise se fait sentir avec le plus de vigueur, que la population atteint son maximum.

"C'est alors qu'il s'est fait beaucoup d'améliorations au point de vue bâtisses et de la mécanisation, car c'est vers l'année 40 que le ministère de la colonisation avait mis à la disposition des paroisses, des buldozers qui essouchaient sur les lots ainsi que d'autres travaux tels que chemins sur les lots".

C'est la guerre et on a besoin de matières premières et de produits agricoles; on fournit donc les moyens nécessaires (des routes) pour que ces produits sortent des villages.

3. La décennie 50-60

3.1 Changements dans le marché du bois

En termes de demande ce n'est plus le bois de sciage qui a la priorité, mais le bois à pâte pour les usines de papier.

Donc, dans l'industrie du sciage, les prix se stabilisent, mais l'augmentation simultanée des coûts de production ne permet pas d'augmenter la rentabilité de l'exploitation forestière. Un des facteurs responsables de la hausse des coûts fut constitué par l'obligation d'aller chercher la matière première plus loin à l'intérieur des terres. En effet, pendant la guerre, les lots privés avaient été buchés à blanc (c'était un moyen de se faire rapidement un peu d'argent). Entre 1951 et 1962, on assiste à la disparition de deux scieries par semaine en moyenne dans l'Est du Québec. On passe ainsi de 2,366 à 1,127 scieries. Les effectifs ouvriers subissent, eux aussi, une diminution.[7]

3.2 Changements technologiques

Cependant, devant la demande croissante pour le bois à pâte (pitoune), la coupe du bois est prolongée de l'automne à l'été vers les années 56-57. Ce changement s'accompagne d'une mécanisation plus grande (introduction de la scie mécanique). Vers les années 59-60, on abandonne le flottage et le transport du bois à pâte est effectué par camion.

---

7 Monographie industrielle "scieries", 1964, BAEQ, p.3

3.3 La structure économique: conflit agriculture-forêt

De ces changements découle un conflit entre l'agriculture et forêt. Jusque-là ces deux activités étaient complémentaires pour les gens vivant dans les paroisses agro-forestières, mais devant la prolongation de la coupe du bois pendant l'été, le bûcheron ne peut travailler sa terre. Financièrement, c'est d'ailleurs plus rentable de travailler en forêt que sur la terre.

Les rares politiques agricoles du gouvernement favorisent plutôt les grosses fermes au détriment des petites. Ainsi, dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, 72% des fermes de moins de 129 acres disparaissent entre 1951 et 1961.[8]

Les changements dans les politiques concernant le lait ont sans doute constitué le plus gros chambardement dans le mode d'agriculture pratiqué dans les trois villages. La plupart des gens n'étaient pas des agriculteurs au sens fort du terme. Le gros élevage et la grande agriculture leur étaient étrangers. La majorité décidèrent d'abandonner aussitôt. Ils ne pouvaient se payer l'équipement requis pour faire l'exploitation du lait.

> "C'tait trop cher pour leur p'tit roulement (s'équiper pour continuer à vendre du lait). Les salaires ont r'monté, ça fait...y ont pris l'bord d'la ville. Ceux-là qui étaient pauvres, eux autres là qui étaient obligés d'vivre su l'bien-être social là, ben l'gouvernement les forçait à s'en aller en ville!"

---

8 Esquisse du plan, l'Agriculture, BAEQ, ministère des Terres et Forêts.

Très peu continuèrent dans l'agriculture. Les autres, ceux qui restèrent (car plusieurs sont effectivement partis en ville), devaient se faire employer dans le Maine ou au Nouveau-Brunswick comme travailleurs forestiers.

> "On a écoeuré les cultivateurs de l'Est du Québec, icitte disant qu'y avait trop de cultivateurs dans l'Est du Québec".
>
> "Le cultivateur a vendu ses animaux, y'a vendu sa terre".
>
> "Ben vite on va manquer de lait dans l'Est du Québec".
>
> "On écoeure encore les cultivateurs".
>
> "Ce monde-là sont obligés de se serrer la ceinture avec des lois de dictature qu'on a icitte dans l'Est du Québec depuis l'entente avec le gouvernement pis l'U.P.A. en 1966".
>
> "Les nouveaux critères de quota de lait ont été fait pour St-Hyacinthe".

3.4 La structuration des services

Vers la fin des années quarante, les localités se dotent d'un conseil municipal. Ceux-ci organisent un système de protection contre le feu et s'occupent des demandes relatives à l'entretien des chemins.

Au début des années cinquante, les villages se dotent de plusieurs services. La population dans les villages est à son maximum,* à Lac-des-Aigles, il y a cinq "moulins à scie" en opération à ce moment-là et de même c'est l'époque où les écoles de rang sont pleines. Cette période coïncide donc avec l'arrivée du téléphone, l'électrification, la mise en place d'un système d'aqueduc et d'égoût.

---

* Référer aux courbes démographiques p.56.

Nous trouvons intéressant de reproduire ici une page complète de l'album souvenir de Lejeune sur le sujet car elle explique la façon dont s'est faite cette électrification. (Voir page suivante). Ce témoignage montre qu'une part importante des coûts de l'électrification rurale a été assumée par la population des villages elle-même. Contrairement à ce qui se passait en ville, les usagers de l'électricité dans les campagnes devaient assurer le financement du service de deux façons: en déboursant une mise de fonds initiale et en acquittant leur facture mensuelle.

L'arrivée de l'électricité dans les villages fut suivie de celle du téléphone. L'apparition de ces nouveaux services a entraîné des changements dans les habitudes de vie des habitants. Ils se sont équipés lentement. Avec le téléphone, ils pouvaient communiquer plus facilement entre eux. Au début, les gens se servaient surtout de l'électricité pour s'éclairer. Petit à petit, ils se sont achetés des appareils électriques.

Electricité et téléphone

Dès 1931, nous lisons dans "LA TERRE DE CHEZ-NOUS" que l'électricité devrait gagner les campagnes du Québec. Mais il en fallut du temps pour que ce projet se réalise partout.

L'électricité n'est pas arrivée d'un coup. Il a fallu prendre des parts. De Squateck à aller à St-Juste, toutes ces paroisses-là, on s'est formé une manière de coopérative pour avoir l'électricité. Pis les parts, y vendait ça, $100.00 la part. Puis, il fallait que tu aies tant de parts chaque paroisse pour faire monter l'électricité. Et pis là dans les années 50, on a eu l'électricité, ben pour entrer, tous les poteaux jusqu'au bout du rang, fallait que chaque propriétaire donne $100.00 pour avoir l'électricité.

"Le 15 avril 1950, un contrat fut signé. Peu de temps après, le village de Lejeune était le soir, sous dix lampes de rues de cent watts. C'était un immense progrès."

"L'éclairage des rues faisait suite à un travail fait au printemps 50. L'électricité était, par la coopérative de Squateck, rendu au village depuis Noël 1949, sous la poussée du curé précédent l'Abbé Lazarre Lebel. Le successeur, à son arrivée, le 17 février 1950 dut presqu'immédiatement mettre la main à la pâte pour que tous les rangs fussent électrifiés."

"Il y a eu assez d'objections. La pauvreté des gens, quelques bonhommes surpris d'un tel progrès. Tout cela tout de même se maîtrise. L'électricité avec tous ses avantages dans chaque maison de cultivateurs était sûrement un facteur pour garder les fils chez-eux et à la terre, et les empêcher d'envier le sort des gens du village qu'on aurait cru merveilleux à cause de ces avantages de l'électricité."

Le curé Alcide Côté, Archives

Et puis le téléphone, ça été quelques années plus tard. Pis, il fallait que chaque propriétaire prenne le téléphone au moins pour un an, puis après on avait droit au bout d'un an si tu voulais abandonner ce téléphone, tu l'abandonnais, si tu voulais pas, tu continuais.

- LA TERRE DE CHEZ NOUS.

1931

Depuis le congrès de 1930, "l'UCC, convaincue qu'il est inutile d'attendre des compagnies privées l'électrification des campagnes, a réclamé constamment l'étatisation de la production et de la distribution de l'énergie électrique." (18 juillet) L'UCC demande instamment une enquête sur la question de la ruralisation.

1933

Le projet d'électrification des campagnes n'avance pas beaucoup. "Serait-il possible que les grosses compagnies possèdent assez d'influence pour tout diriger dans notre province, même les consciences? Nous sommes au 20e siècle, il faut craindre tout avec le progrès" lit-on le 13 janvier 1932. Il y a beaucoup de questions à poser aux gouvernants à ce sujet.

"Nous serions intéressés de voir un de nos représentants se lever en Chambre et réclamer une commission d'enquête absolument indépendante: nous saurions alors si tous nos représentants sont les amis de ceux qui souffrent et s'il s'en trouve qui sont les esclaves des trusts" (27 janvier 1932). L'expérience vaudrait la peine d'être tentée, pense-t-on.

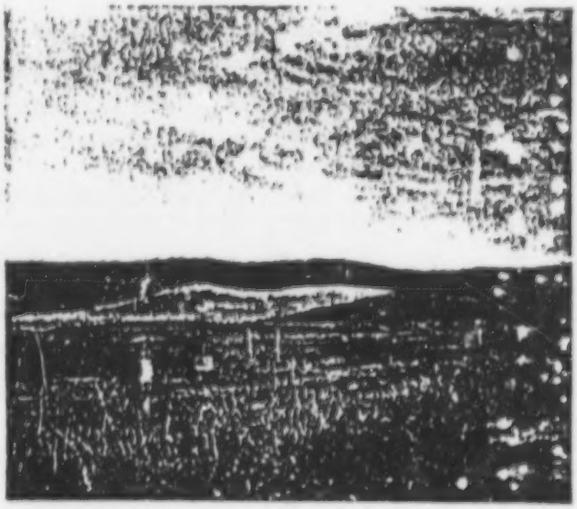

Le moulin à vent servait à pomper l'eau pour plusieurs familles.

Enfin, à partir de 1953-54, la télévision s'installe lentement dans les foyers. La venue de ce nouvel appareil transforme les relations entre les habitants des villages; on se voisine beaucoup moins.

> "Avec la télévision, les familles ont commencé à moins se voisiner. Les gens avaient peur de déranger les voisins en allant leur rendre visite. Ils n'auraient pu continuer à écouter leurs programmes".
>
> "Avec la télévision, les gens sont portés à moins sortir. Ils aiment mieux rester à la maison et regarder leurs émissions préférées".

3.5 L'exode

Plusieurs maisons situées dans les rangs sont déménagées au village; on peut être bûcheron professionnel en vivant aussi bien dans une petite ville ou un village que dans un rang.

C'est le début de l'émigration. Le tableau ci-dessous indique les changements qui ont pris place entre 1951 et 1961 dans l'Est du Québec en ce qui concerne la provenance des travailleurs forestiers.

Provenance des travailleurs	1961	1951
Rural agricole	3,120	3,947
Rural non-agricole**	6,246	4,953
Urbain	2,566	1,754

Source: Recensement du Canada, 1951 et 1961

** Rural non-agricole signifie toutes personnes demeurant dans les localités agricoles dans des logements non situés dans des fermes.

Les années de guerre ont été des années de relance économique pour tout le monde y compris pour l'arrière-pays, mais cette économie basée sur le bois de sciage reste très fragile et, l'agriculture n'étant somme toute pas très développée (le système législatif ne lui donne pas non plus la possibilité de se développer), les années d'après-guerre (50-60) voient la population acculée de nouveau à la misère.

A Lejeune, par exemple, le dépeuplement s'accentue avec la fermeture de la beurrerie d'Auclair, l'incendie de la plus grosse scierie en 1947, mais surtout la fermeture de l'usine de sciage de la compagnie Fraser à Cabano (qui employait environ 200 travailleurs) ainsi que l'arrêt de ses opérations forestières. Les bûcherons sont donc forcés d'aller gagner leur vie à l'extérieur de la région.

1044 personnes quittent le territoire de St-Juste, Auclair et Lejeune entre 1961 et 1971.[9]

4. De 1960 à nos jours

Les mêmes tendances s'accentuent au niveau des politiques agricoles et forestières du gouvernement. Celles-ci sont de plus en plus orientées vers les gros producteurs aussi bien sur les fermes que dans l'industrie du bois de sciage.

4.1 Les effets des politiques gouvernementales

Ainsi, en 1960, l'Etat instaure le régime d'assitance-chômage, mais le bûcheron-cultivateur ne peut recevoir des prestations que s'il se débarrasse de ses animaux, d'où une diminution du nombre de fermes d'autosubsistance.

---

9 Esquisse du plan: La Forêt, BAEQ, ministère des Terres et Forêts, 1965, p. 3.

En 1963, une politique d'octroi de garanties d'approvisionnement en bois, pour les scieries est mise sur pied, mais seules les scieries déjà bien implantées, modernisées et ayant un bon chiffre d'affaires peuvent se prévaloir de cette politique. Ceci aura pour effet d'entraîner la fermeture de plusieurs petites entreprises.[10]

Dans l'Est du Québec, le territoire agricole a diminué de 27% entre 1961 et 1971 et le nombre de fermes de recensement de 46%. Entre 1971 et 1975, une autre diminution de 30% du nombre de fermes a lieu dans la région. Par contre, la superficie moyenne par ferme a augmenté de 33% entre 1961 et 1971: la superficie moyenne est d'environ 200 acres à ce moment.[11] Ce fait est attribuable au remembrement foncier pratiqué par les agriculteurs les plus prospères, principalement situés sur le littoral.

Les fermes demandent une très grande mise de fonds: elles sont devenues des entreprises quasi commerciales. Pour les petits agriculteurs ayant une pratique agricole de type "autosubsistance" et étant obligés le plus souvent d'effectuer d'autres travaux pour vivre (ex: bûcherons), il était impossible de disposer des fonds nécessaires. Et ce faible niveau de ressources initiales a signifié dans la plupart des cas que tout accès au crédit agricole était bloqué.

Dans les années 1970, on met en place des politiques d'intensification du développement de la forêt privée et de gestion des terres publiques du MTF qui peuvent concourir à un redressement de l'activité forestière dans l'arrière-pays.

---

10 Le secteur forestier de l'Est du Québec, Bilan et perspectives, MTF, 1971.

11 Inventaire et analyse du secteur agricole, Schémas régionaux, Phase 1, Min. de l'Agriculture, Rimouski, 1976, pp 12-13.

Ces programmes forestiers, de par leur dynamisme, concurrencent sérieusement l'activité agricole (de production laitière surtout). [12]

4.2 Intensification de l'exode de la population rurale vers les villes

L'exode forcé des gens vers la ville est une des causes du dépérissement des paroisses. Le peu de préoccupations des gouvernements pour empêcher les départs a eu selon les informateurs un effet néfaste. De plus cette émigration de plusieurs familles crée un climat d'incertitude dans lequel doivent vivre ceux qui restent.

4.2.1 Sur la fermeture des usines de sciage

"Ah! oui, ça parti. Les industries y'en avait presque plus. Les moulins, c'était brûlé. Les premiers moulins y étaient dételés. Le bois s'en allait. Les permissionnaires, on pouvait pu avoir de permis. Ca lâché!

Là, les lots étaient coupés, il n'y avait plus de bois à couper; ça fait qu'ils s'en allaient". (tiré de l'album souvenir de Lejeune)

"Y avait pu de bois à scier, puis le bois des colons était fini et pis le gouvernement voulait pas leur donner d'permis pour aller couper du bois plus haut".

Lejeune

"Ca n'a pas de bon sens".

"Ca gagnait toute vers la ville... c'est là que les villes se sont emplies, se sont packtées".

"Le pire c'est quand "Fraser" (compagnie) a abandonné de bûcher".

"C'était pas mal énervant c'ta secousse-là".

---

12 CAREQ, Document de travail, 1975, p.4.

4.2.2 Sur la difficulté d'organiser une ferme commerciale

Lejeune

"C'était moins dur d'aller gagner sa vie en dehors dans le bois ou dans une shop que de gagner dans l'agriculture, que de "greiller" une petite terre".

"Un autre avait 23 vaches à lait lorsqu'il abandonna le métier d'agriculteur".

"Si y avait pas eu ôté les beurries, ils auraient encouragés le monde à travailler, pi à leur garder leu p'tit troupeau de vaches là... l'monde aurait vécu avec ça".

"Ca l'histoire qu'on était toutes des p'tits cultivateurs pi mette ça des gros: ça pas avancé l'gouvernement pi ça pas avancé le monde non plus".

St-Guy

"Ils auraient dû laisser les politiques d'autrefois, (avant 1972) avant le monde avait des vaches car il y avait un transport pour la crème mais à un moment donné, ils ont coupé le transport".

4.3 Réactions de la population

Devant la situation économique déplorable et l'exode de la population, (départ de 25,000 personnes entre 1961 et 1971) les élites régionales[13] font pression sur le gouvernement; celui-ci comme réponse crée le bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, le B.A.E.Q., en 1963.

---

13 Des villes surtout, la représentation des petits villages était presque nulle.

Les principaux objectifs du B.A.E.Q. visaient la modernisation des secteurs de base traditionnels (agriculture, pêche, forêt), la création d'activités dynamiques nouvelles (le tourisme en particulier) afin de conserver la population sur son territoire, la valorisation de la main-d'oeuvre, visant à créer une situation de mobilité géographique et professionnelle et enfin l'éclosion d'une conscience régionale.

Ce vaste mouvement d'animation suciale (de la Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine) se traduisit par une enquête-participation dont les résultats furent écartés au profit d'une approche pré..nisée par le groupe des aménagistes du B.A E.Q.[14]

Dans la foulée du B.A.E.Q., une entente concernant le développement de l'Est du Québec est signée en 1968 entre les gouvernements du Canada et du Québec. De plus, l'Office de Développement de l'Est du Québec, devenu aujourd'hui le bureau régional de l'Office de Développement et de Planification du Québec,est mis sur pied à la même époque. Les dirigeants de l'Office maintiennent la même ligne de pensée que le B.A.E.Q. au sujet de l'aménagement du territoire. Parmi les mesures préconisées par le B.A.E.Q., il y avait, entre autres, la fermeture des paroisses dites marginales.

Face à cette proposition de fermeture et devant la fermeture effective de dix "paroisses" en 69-70-71, naît un mouvement de résistance à la fermeture dont l'objectif principal est la création d'emplois par une utilisation optimale et intégrée des ressources du milieu. Ce sont les Opérations Dignité I (arrière-pays de Matane) II (arrière-pays de Rimouski) et III (sur le littoral Nord de la Gaspésie).

---

14 Fernand Harvey, "L'Est du Québec: une région à la recherche de son développement" in revue Possibles, 1978, p. 21. Enquête-participation: rencontres populaires dans toutes les paroisses où les gens pouvaient dire ce qu'ils pensaient et voulaient.

Cependant, des formes de résistance latentes subsistent car, même si l'époque des fermetures " par décret" est révolue, certains villages connaissent un déclin (baisse de la population, diminution des services) qui est susceptible de les conduire à une fermeture "de facto".

> "C'est comme s'il y avait une opposition permanente entre une prise de possession populaire du territoire et un pouvoir gestionnaire technocratique.15

> "Au début des années 70 on disait que le gouvernement serait bien mieux de créer de l'ouvrage ici dans les paroisses, au lieu d'employer l'argent pour vider il devrait l'employer pour améliorer la situation".16

Les gens veulent prouver que c'est rentable de rester dans les villages. C'est dans l'esprit de ce mouvement que naît la coopérative du J.A.L. (regroupant St-Juste, Auclair, Lejeune et les Lots Renversés), la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (S.A.I.R.E.Q.) et des luttes plus spécifiques telles celles de Cabano pour l'obtention d'une cartonnerie, celle de Trinité-des-Monts contre la fermeture de l'école secondaire du village, celle d'Esprit-Saint pour l'obtention d'un permis de coupe pour la nouvelle scierie locale et celle de Val-Brillant pour la construction d'une usine de pâte et papiers:

> "Dans la réalité de tous les jours, les cultivateurs de par ici, s'ils venaient à disparaître, on aura perdu quelque chose. Ce n'est pas seulement une douce nostalgie, on aura perdu l'occupation d'un territoire qui va être occupé autrement par quelqu'un d'autre. Il ne faut pas se faire d'illusion. Il y aura toujours quelqu'un pour en tirer profit..."17

---

15 Dionne Hugues et Dufort Pierre, "Les Opérations Dignité: deuxième génération" in revue Possibles, 1978, p. 113.

16 Idem p. 112

17 Idem p. 113

4.3.1 Les Opérations Dignité, le JAL

A la suite du B.A.E.Q. et de la fermeture de dix paroisses, les localités de St-Juste, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés réagissent devant l'éventualité de leur fermeture en formant le JAL, nom qu'elles donnent à la coopérative de développement intégré des ressources couvrant l'ensemble de leur territoire.

Ce regroupement venait après un regroupement plus large appelé Opération Dignité (O D 2) où les populations de plusieurs municipalités en arrière de Rimouski et de Rivière-du-Loup se réunirent afin de mettre sur pied des structures économiques destinées à contrer la menace de fermeture qui planait sur elles.

Cette prise en main de la population s'est mise en branle en 1973.

Les objectifs du JAL:

- Devenir le maître d'oeuvre du développement du territoire
- Faire le développement polyvalent et intégré de toutes les ressources tant humaines que biophysiques du milieu.

Les principales réalisations du JAL:

- L'Interprif : mini-centre de main-d'oeuvre
- le groupement forestier
- le projet "patates de semence"
- le projet "érablière"
- l'usine des huiles essentielles
- la radio communautaire JALJASE Inc. et le feuillet JAL

Des réalisations concrètes ont marqué les cinq premières années d'existence du JAL: création de 200 emplois, stabilisation de la population, et même croissance dans les deux dernières années. Les gens ont investi leur temps, leurs énergies et leur argent dans une série de petites entreprises qu'ils possèdent aujourd'hui. Une grande partie de la population est aujourd'hui propriétaire-actionnaire, propriétaire-participant, ou propriétaire-travailleur d'une au moins des entreprises mises sur pied. [19]

4.3.2 Perception des gens sur la période de fermeture des paroisses (après le BAEQ)

Règle générale, les personnes interrogées ne voient pas ce que le BAEQ a apporté de positif dans leur vie; ou bien il n'y a pas eu de changement ou encore le changement a été négatif pour eux.

> "Depuis que l'aménagement de l'Est du Québec a commencé en 1962, le monde est resté pauvre. L'amélioration, y en a pas eu. Pis y a eu l'entente Canada-Québec (1968), y a $250 millions de voté... et puis on a rien eu d'amélioration".

---

19 Le J.A.L. présentation et contexte historique par Maurice Gendron, tiré de l'Arrière-pays se prend en mains, région du Témiscouata, Vie ouvrière-Dossier 147, p. 416.

L'aide était pour partir

Le gouvernement avait mis sur pied une prime de déplacement pour ceux qui voulaient vendre leurs lots. On leur payait de dix à quinze dollars l'âcre et on devait faire disparaître les bâtisses, ce qui a encore favorisé l'abandon des terres, selon certains.

Témoignage

"Pour les trois terres, ils m'ont donné $5,000. Il y avait 112 âcres de terre faite dessus. Ils nous en payaient une partie, pis y nous en gardaient pour la valeur de démolir les terres et les bâtisses. Ah! oui, j'avais de bonnes terres, c'était pas parce que la terre était pas bonne, pis j'étais pas encore trop vieux dans ce temps-là. Mais les garçons voulaient pas prendre la relève". (Tiré de l'Album Souvenir de Lejeune).

Témoignage

"Y voulait qu'on s'en aille! Y voulait fermer ça!"

"Y r'mettait la paroisse telle qu'on était avant (-) Y r'mettait ça tel que c'était, en forêt, Pis y f'sait sauter les bâtisses".

"Ce qui a nui à St-Guy ça été le bien-être social de Trois-Pistoles... y leur promettait la lune... ça coûte plus cher de vivre à Trois-Pistoles, ici y pouvaient faire leur petit jardin toujours".

La plupart des gens interrogés formulant des critiques face aux politiques gouvernementales de l'époque sont amers. Ils ont l'impression d'avoir été dupés, le gouvernement de l'époque a investi selon eux des milliers de dollars afin de forcer leur migration vers les villes et n'a rien tenté pour revigorer leurs paroisses afin qu'ils puissent faire fructifier leurs ressources.

Témoignage

"On avait des belles terres au rang 7. Le bien-être les a sortis de là, y'a dit venez vivre à Trois-Pistoles... (en parlant d'une famille) qui cé qui a acheté ça? Cé des gros de Trois-Pistoles: un docteur pis un gérant de Caisse y ont fait venir Basques-Neigette: y ont fait faire la plantation... ça a coûté cher au gouvernement. ..Cé toé pis moé qui paye pour ça".

Témoignage

"Ils en ont fermé onze paroisses en tout cas en Gaspésie, c'est pas tellement loin d'ici. Ca n'a pas été tout d'un coup. Ils ne sont pas arrivés un bon matin en disant: "On ferme". Ca été pendant 4-5 ans qu'on a coupé au crédit agricole, on a coupé à propos de l'assurance-chômage, on a incité des gens à vendre leurs terres. On a fait toutes sortes de petites affaires qui fait que les gens partaient, les gens quittaient leurs terres. De sorte que la fermeture, elle, se faisait tranquillement". (tiré de l'Album Souvenir de Lejeune).

4.3.3 Perception du JAL à Lejeune

Les citoyens de Lejeune ayant résisté aux pressions des politiques gouvernementales se sont organisés avec ceux d'Auclair et de St-Juste et ils ont tout mis en oeuvre afin d'éviter la fermeture de leurs paroisses. Plusieurs des familles ayant émigrées sont revenues d'autres sur le point de partir sont restées et l'espoir est né.

Voici différents témoignages tirés de l'Album Souvenir de Lejeune sur cette période.

"L'hiver 1973, c'est le moment où l'on s'organise. Ca été l'opération janvier 1973 dans les trois paroisses. Ils appelaient ça des cours de relations humaines".

"De la participation, il s'en est fait, parce que réellement, je pense qu'il y avait quelque deux cents personnes dans les trois paroisses qui se sont réunies deux mois de temps".

"J'ai ben aimé ça, disons ça a appris à se connaître. Pis là avec ça, ce qui a démarré pendant ces deux mois-là, c'est que le monde était continuellement en communication".

"Là, une fois que JAL a organisé l'affaire icitte, je suis revenu. Je voyais la possibilité de survivre avec eux autres icitte. Si c'avait pas été du JAL, tout probable qu'aurait fallu s'en aller. J'aurais vendu le restant de mes terres. Y'a pas à dire que rien qu'avec le "secours direct", y aurait fallu gagner la ville, y'a pas de doute. C'est grâce au JAL si la paroisse a survécu".

"Ca été le développement du projet JAL qui a commencé à ravigoter les paroissiens. Pis, il y'en a qui ont dit que ça fermerait pas, si on s'en allait pas. Ca fait que là le projet JAL est arrivé. Ca commencé à r'augmenter, à se replacer. Pis là, le groupement forestier a commencé, ça a fait un peu d'aide. Dans l'automne, dans le temps du ramassage de patates, y'en avait une vingtaine qui travaillaient pour JAL. Et pis, le groupement forestier, ça embrayé encore quelques jeunes. Ca sauve la vie de plusieurs. Ca donne de la vie au coin".

Pour ces gens, il n'était pas possible qu'une paroisse ouverte au prix de tant de "sacrifices" soit tout simplement fermée comme ça, alors pour eux il s'agissait de tenir, de ne pas lâcher et d'avoir foi en l'avenir.

5. Evolution démographique

Les courbes démographiques* montrent que le nombre

---

* Tableau page 56.

d'habitants dans chaque localité n'a cessé de croître jusqu'en 1950-1955, puis de décroître jusqu'en 1974 pour Lejeune avec une légère augmentation depuis, jusqu'en 1978 pour Lac-des-Aigles avec une augmentation de 110 personnes en 1980 et de décroître constamment pour St-Guy depuis 1945.

Cette courbe démographique est étroitement liée à la situation économique. En effet, dans la partie précédente nous avons vu qu'il y avait une prospérité relative dans les années 40-50 parce que la conjoncture économique pendant la guerre était favorable aux ressources dont vivaient les paroisses de colonisation du Témiscouata et des environs, soit la forêt et l'agriculture.

La population est donc à son maximum. Puis dans les années 50-60, un déclin s'amorce et certaines paroisses se dépeuplent: en 1961, on dénombre 349,718 habitants dans l'Est du Québec pour 318,659 en 1976, soit une baisse de 31,000 environ; cette baisse est particulièrement dramatique pour les comtés de Témiscouata et de Matapédia.

A Lac-des-Aigles, par exemple, après les années cinquante, une seule scierie demeure en opération pendant quelque temps. C'est à ce moment que la population commence à diminuer. Pendant 3 ans, soit de 1964 à 1966, aucune scierie n'est en opération, ce qui amène encore plus de familles à quitter Lac-des-Aigles. Ceux qui restent continuent à cultiver ou à bûcher au Nouveau-Brunswick.

De 1960 à 1970, la population de Lac-des-Aigles diminue presque de moitié. Cette forte émigration peut être attribuée à la fermeture de la beurrerie et à l'incendie de la scierie.

COURBE DEMOGRAPHIQUE

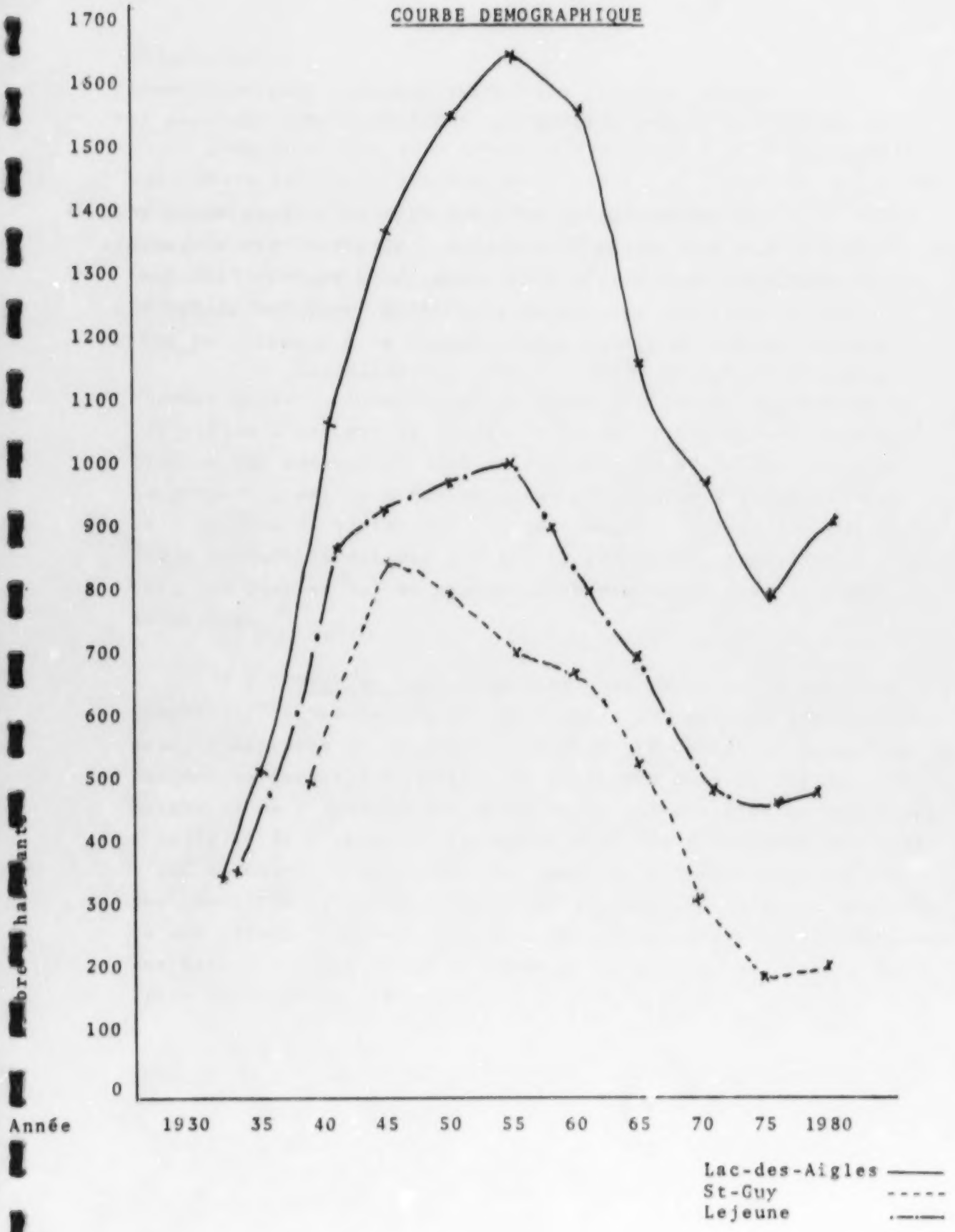

Depuis 1975, la population augmente progressivement. En mai 80, on compte près de 900 habitants, répartis dans 215 familles.

L'augmentation et la diminution de la population s'expliquent par des causes économiques. En effet, les mouvements de population sont reliés à la structure d'emploi. Lac-des-Aigles a connu son maximum de population, dans les années cinquante, années de grande production, avec 5 scieries en opération.

Conclusion

Ce qui caractérise la dynamique du développement des trois paroisses dont nous venons d'esquisser l'histoire, c'est sans doute son caractère exogène. Depuis la fondation des trois villages, leur évolution est étroitement dépendante d'un ensemble de facteurs externes qui se situent au niveau macrosocial. On peut tenter de distinguer trois périodes qui semblent structurer leur développement.

1. Colonisation: ici l'élément moteur, c'est la "Grande Crise". L'ouverture de nouvelles terres correspond à l'éjection d'une partie excédentaire de la population rurale établie sur les terres déjà en culture; la visée explicite de ce processus est la création d'une périphérie d'autosubsistance. Le rôle de l'Etat est ici déterminant: c'est lui qui fournit à travers le système des primes les moyens requis pour l'achat des denrées qui ne peuvent être produites dans ce cadre autarcique.

2. Système agro-forestier: la phase de la colonisation complétée, la source des primes tarit. Or, presque simultanément, l'approche de la guerre provoque une remise en marche de la production forestière déjà bien implantée dans la région. La faiblesse de l'agriculture issue de la colonisation ne permet pas à celle-ci de s'intégrer fortement dans des structures marchandes. C'est la coupe du bois pour les compagnies forestières et pour une industrie de sciage locale qui va remplacer l'input monétaire des primes. Puisque les prix des produits agricoles subissent une hausse pendant toute la durée de la guerre, un certain équilibre forêt-ferme s'établit.

3. Dissolution du système agro-forestier: l'introduction de technologies nouvelles dans la coupe du bois change la période des travaux forestiers. Désormais ceux-ci coincident avec les activités sur la ferme.[21] De nombreux petits producteurs sont donc forcés de choisir: soit qu'ils continuent la culture -mais, désormais privés de l'apport monétaire de leur salaire d'ouvriers forestiers, ils devront suppléer à ce manque à gagner par une intensification de leur travail, augmentation de sa productivité et extension de leurs terres - soit qu'ils deviennent travailleurs forestiers et dans ce cas leur activité agricole deviendra marginale, sinon nulle. Une série de mesures mises de l'avant par l'Etat encadrent cette restructuration (comme la loi sur l'assurance-chômage, l'assistance-sociale, etc..); d'autres mesures tant législatives qu'issues des politiques de gestion technocratique (comme le BAEQ) tendent à approfondir le processus (la législation concernant la production laitière, les politiques dans le domaine du crédit-agricole, etc..). La rupture de l'équilibre précaire existant dans le système agro-forestier et l'impossibilité de reproduire la force de travail complètement en dehors des circuits marchands rendent les villages de l'arrière-pays extrêmement vulnérables à toute fluctuation des prix du bois, aux stratégies des grandes compagnies forestières ainsi qu'aux initiatives gouvernementales en matière de politique agricole. Dans la mesure où les terres cultivées dans les trois paroisses étudiées approchent sans doute ce que l'économie classique appelait "terre marginale", la production ne peut être maintenue qu'au prix d'investissements importants: non seulement les activités forestières et agricoles se sont dissociées, mais leur divorce a conduit pratiquement à la quasi-disparition des secondes.

---

21 Cet élément, sans doute important, n'est ni le seul ni probablement le plus décisif des facteurs qui interviennent dans la dissolution du système agro-forestier.

La troisième période (débutant dans les années cinquante) est donc marquée par une dépendance croissante de la structure d'emploi par rapport à l'économie forestière. Une migration importante, qui tend à dépeupler les rangs au profit des villages et dépeupler les villages au profit des villes, se produit en même temps que des changements dans les habitudes de consommation. Ces deux facteurs contribuent à polariser fortement la microrégion: la concentration de nombreux services, en particulier des écoles et des établissements de santé, en est le secteur privilégié. Par ailleurs, la dépendance de l'économie forestière est à la base d'une migration saisonnière des travailleurs en quête d'emploi dans les chantiers souvent très éloignés: ainsi pour un bon nombre de ceux-ci les paroisses deviennent un "milieu de vie", tandis que leur subsistance dépend d'une manière croissante d'activités extérieures à la région.

Ce qui a marqué sans doute d'une manière profonde l'histoire des dix dernières années, c'est l'apparition des résistances de plus en plus importantes par lesquelles au moins une partie de la population locale s'est opposée aux formes de gestion technocratique de l'arrière-pays. Dans cette perspective, les tentatives d'organisation autogestionnaire et coopérative de la production du JAL apparaissent comme des phénomènes de première importance. Le village de Lac-des-Aigles, quoique dépendant quasi exclusivement d'une seule entreprise, a connu une évolution semblable dans le domaine communautaire. Cependant, la dépendance séculaire de l'extérieur est loin d'être rompue. Dans la majorité des cas, les expériences de développement coopératif et communautaire, qu'elles soient de type "social" ou "économique", sont tributaires des subventions externes, gouvernementales ou autres, arrachées souvent par des luttes politiques importantes des populations locales, et sont encore loin d'une situation où leur dynamique propre puisse constituer la garantie de leur réussite.

On est donc en présence d'un milieu dans lequel la "pauvreté" est tributaire d'une histoire et d'une logique dont la cohérence ne peut d'aucune manière être saisie localement. Les destins individuels y sont fortement imbriqués dans une série de mécanismes qui perpétuent les structures sociales génératrices de la "pauvreté". Même la différenciation assez importante qui s'est opérée surtout pendant la troisième période dans la structure des revenus et des niveaux de consommation est issue de cette même dynamique de dépendance.

CHAPITRE 2

INTRODUCTION - LA SITUATION ACTUELLE DES TROIS LOCALITES

La situation actuelle de Lejeune, St-Guy et Lac-des-Aigles est tributaire d'un "passé" où les conditions d'existence furent créées par une économie dominée et où les structures sociales furent génératrices d'une dépendance et d'une "pauvreté globale" des trois localités. C'est ce que nous apprend en partie son histoire (voir chapitre I).

Nous voulons maintenant saisir cette situation actuelle des trois localités à partir de la situation géographique, la situation de l'emploi, l'accès aux services et l'organisation sociopolitique de chacune des trois localités. En effet, une connaissance la plus adéquate possible du milieu rural nous oblige à une approche qui rend compte des caractéristiques spatiales de la localité (étendue du village, distance à parcourir ...). A cause du caractère "fragilité" économique de plusieurs de ces localités, voire à la "menace de fermeture", la connaissance de la situation de l'emploi dans chacune des municipalités nous apparaît aussi essentielle. L'état de dépendance de la localité à l'égard des services et les possibilités d'accès de la population aux services étatiques conditionnent le milieu rural et les décisions prises pour son développement. Enfin, il faut voir la localité rurale comme une "entité sociale" structurée à partir d'une organisation socio-politique révélatrice du vécu villageois et des contrôles sociaux.

Avant d'aborder ces divers aspects de chacune des localités, nous ferons un bref tour d'horizon de la main-d'oeuvre dans l'Est du Québec pour illustrer le caractère

de "fragilité économique" d'une région périphérique et mieux saisir les défis d'existence des trois localités étudiées. Une analyse structurelle approfondie des aspects économiques, politiques et idéologique serait ici nécessaire pour connaître le processus de développement, ou plutôt de sous-développement, d'une région comme l'Est du Québec et ses répercussions au sein des localités de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy; ce qui n'a pu être fait dans le cadre de la présente étude, étant donné son objectif plus restreint.

1. Situation de la main-d'oeuvre dans l'Est du Québec

L'Est du Québec, comme les autres régions périphériques du Québec, a dû axer son économie sur l'exploitation de ses ressources: agriculture, mines, forêt, pêche et tourisme. On parle de ces régions comme étant essentiellement des "régions-ressources". Le développement du secteur primaire y est alors très important.

> "En 1971, les secteurs de l'agriculture, de la forêt, des pêches et des mines représentaient 17.5% de la population active expérimentée de la région... Pour l'ensemble du Québec, (ce) pourcentage n'était que de 5.6% "[1]

De 1961 à 1971, c'est en particulier dans le secteur tertiaire que s'est créé le plus d'emploi, c'est-à-dire dans les services privés et publics et les administrations publiques.

---

1. O.P.D.Q., La problématique de l'Est du Québec (région 01) collection:"Les schémas régionaux, O.P.D.Q., 1978, p.20

Etant donné que ce document a été la référence principale de cet aspect de notre recherche, nous n'indiquerons que les sources différentes pour ne pas alourdir le texte.

Pour la même période, le secteur manufacturier a aussi contribué à la création d'emploi, c'est le cas de l'agro-alimentaire et du sciage du bois où se concentrent 50% des effectifs de l'activité manufacturière.

En 1975, les emplois manufacturiers dans l'Est du Québec se répartissaient ainsi:

	Nombre d'emplois	%
Aliments et boissons	2327	29.6%
Textiles, vêtements	296	3.8%
Bois	1795	22.8%
Meubles	226	2.8%
Pâtes et papier	1574	20.0%
Equipement de transport	488	6.2%
Autres	1156	14.7%
TOTAL	7862	100.0%

Au niveau des aliments et boissons, 43.6% des emplois étaient liés à la transformation du poisson. Venaient ensuite la transformation du lait (18.4%) et les boulangeries (16.9%).

Au niveau du bois, second en importance, les emplois dans les usines de sciage sont très fluctuants. Ainsi, la part des emplois en 1973 était de 29.3% et elle est passée à 22.8% en 1975.

Avant d'aborder plus en détails la situation de l'industrie du bois de sciage, voici brièvement quelques-unes des grandes caractéristiques des secteurs de l'agriculture, des mines et des pêches.

1.1 L'agriculture, les mines et les pêches dans l'Est du Québec

Au niveau de l'agriculture, en 1976, 68% des fermes ont une production laitière et 90% du revenu brut de ces fermes provient de la vente du lait. Les autres fermes (32%) sont principalement composées de fermes bovines, horticoles et de productions diversifiées: la majorité n'atteint pas le niveau "commercial".

La région 01 est auto-suffisante à 100% dans la production du lait qui génère 200 emplois liés à la transformation; elle l'est à 60% dans la production d'oeufs et à 40% dans la production de l'avoine et de l'orge. [2]

La spécialisation dans le lait rend l'agriculture régionale plus vulnérable, la plaçant dans une situation de mono-production, même s'il y a des avantages économiques et sociaux à cette spécialisation.

En ce qui concerne le secteur minier, ce sont les exploitations de cuivre et de tourbe qui créent le plus d'emplois (1,600 emplois en 1976 pour le cuivre et 300 emplois pour la tourbe). 85% de la valeur de la production minière régionale était dû, il y a cinq ans, au cuivre et 80% de la production de tourbe québécoise était concentré dans l'Est du Québec (particulièrement dans la région du Bas St-Laurent).

En 1971, le secteur minier accapare 2.5% de la population active de la région et génère 6.2% du produit intérieur brut. Les substances extraites dans l'Est du Québec n'y sont pas transformées en produits finis.

---

2. L'inventaire des ressources physiques régionales.

Les activités québécoises de pêche commerciale sont à 90% concentrées dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

En 1971, les pêches dans la zone 01 représentaient 7.3% de la valeur des prises de la Côte Atlantique mais 91.5% (422,936) de la valeur des captures du Québec.

En 1978, les statistiques dénombrent 6460 pêcheurs professionnels et au niveau de la transformation il existe 35 usines (24 en Gaspésie et 11 aux Iles-de-la-Madeleine).

1.2 La forêt.

Le secteur de la forêt a une grande importance non seulement pour toute la région de l'Est du Québec mais surtout pour la zone du Grand-Portage où se situent les trois localités étudiées. Nous allons regarder plus en détail l'aspect économique de cette ressource. Nous avons déjà vu le rôle majeur de cette ressource dans l'histoire des trois localités. En effet, "l'arrière-pays" de l'Est du Québec s'est développé en fonction de l'exploitation forestière.

Qu'en est-il de cette industrie en 1980?

En ce qui concerne le Québec, la ressource "forêt" est la plus importante dans le produit national brut (P.N.B.).

Le secteur le plus dynamique demeure l'industrie de la pâte et du papier employant environ 3% de la main-d'oeuvre du Québec.

Par contre, le secteur du bois de sciage est dans une période difficile depuis 1 an ou 2 compte tenu des taux hypothécaires élevés et de la baisse d'activités dans l'industrie de la construction. Les économistes du MTF prévoient une meilleure conjoncture en 1981 pour l'industrie forestière en général en se basant sur les projections d'une reprise de l'ensemble de l'économie américaine et canadienne.

Pour la zone 01 (Est du Québec) s'étendant des Iles-de-la-Madeleine à la Pocatière, l'industrie forestière de transformation vient au premier rang avec 40% de la valeur ajoutée par rapport à l'agriculture (alimentation) avec 20% de la valeur ajoutée.

1.2.1 L'industrie de la pâte, du papier et du carton

Selon les bureaux régionaux de Rimouski du MTF, la forêt de l'Est du Québec est la plus productive au Québec et les perspectives d'avenir sont bonnes au niveau de cette ressource. Il existe 8 usines de pâte, papier et carton dans la zone 01 qui employaient 1191 personnes en 1978.

Quelques-unes de ces usines sont de construction récente ou ont été rénovées au cours des dernières années. Elles bénéficient donc d'un équipement moderne. Elles se situent à Rivière-du-Loup, Cabano, Matane, New Richmond et Chandler.

Trois (3) de ces usines sont situées dans la zone du Grand-Portage (allant de St-Fabien à la Pocatière) et emploient 25.8% de la main-d'oeuvre de ce secteur de la zone 01, soit 455 personnes.

1.2.2 L'industrie du bois de sciage

En ce qui concerne l'industrie du bois de sciage, nous comptons 217 usines dans l'Est en 1980, dont 70 dans la zone du Grand-Portage où se situent les villages de Lejeune, Lac-des-Aigles et St-Guy.

Selon les économistes du bureau de Rimouski du MTF, l'industrie du bois de sciage dans la zone du Grand-Portage est implantée plus solidement que dans tout le reste de la région 01. Ce fait est dû à plusieurs facteurs dont, entre autres, la proximité des marchés, de meilleurs facilités d'approvisionnement [3] et une bonne gestion des entreprises. [4]

Présentement, le plus grave problème auquel se bute cette industrie, est la présence massive de la "tordeuse" du bourgeon de l'épinette. La présence de cet insecte néfaste est même à l'origine de l'augmentation des garanties d'approvisionnement à court terme concédées aux usines de bois de sciage (pour que le bois puisse être coupé avant qu'il ne soit complètement inutilisable).

La coupe du bois sert donc à la fois à alimenter l'industrie de la pâte, du papier et du carton et l'industrie du bois de sciage. Dans le Grand-Portage, la première consomme 40% du bois coupé alors que 60% est utilisé par l'industrie du bois de sciage.

---

3. C'est la seule zone à importer du bois. Cette importation est de l'ordre de 20% et se fait dans le Maine et au Nouveau-Brunswick; ceci permet le fonctionnement de plusieurs petites usines de sciage.
4. On pourrait ajouter à ces facteurs l'abondance de main-d'oeuvre qui peut être obtenue à bon marché et qui permet de bas coûts de production.

En 1978, l'industrie du bois de sciage employait 3260 personnes dans la zone du Grand-Portage.

Dans la zone 01 cette industrie emploie donc proportionnellement environ 4% de toute la main-d'oeuvre.

1.2.3 Les conditions de travail en 1980.

1.2.3.1 Le travail en forêt.

Qu'en est-il du salaire horaire moyen, du nombres d'heures travaillées par semaine, du taux de syndicalisation, des bénéfices marginaux compte tenu des dangers inhérents au travail dans l'industrie forestière?

Les travailleurs forestiers de l'Est du Québec se répartissent à la fois sur la Côte-Nord et la Rive Sud; en effet, la main-d'oeuvre employée dans les forêts de la Côte-Nord provient en bonne partie des localités de l'Est du Québec. Dans les trois villages de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy la moitié de la main-d'oeuvre forestière travaille à l'extérieur [5] (sur la Côte Nord pour les compagnies Q.N.S. et Rexfor) et l'autre moitié travaille dans les environs mais seulement trois ou quatre mois par année au lieu de 10 mois.

1.2.3.2 Le salaire à forfait pour l'abattage

Les travailleurs de l'abattage travaillent par équipe de trois hommes avec une débusqueuse et sont payés à forfait: leur rémunération est fonction de la quantité

---

5. Dans le Maine, seulement 600 permis de travail ont été émis pour des Québécois en 1979.

d'arbres coupés et pilés en bordure des chemins.

Selon les bûcherons interrogés [6], il faut couper environ 500 arbres par jour pour se faire un salaire décent, environ $350.00 brut par semaine.

De ce salaire, il faut tout de suite retrancher les frais de voyage pour tous ceux qui doivent voyager de la Rive Sud à la Côte Nord et les coûts d'achat et d'entretien de la scie mécanique et de la chaîne; si certains bûcherons utilisent trois (3) scies mécaniques dans leur 10 mois de travail, la majorité doit acheter deux scies par dix mois de travail. (Une scie est donc à peine finie de payer qu'il faut déjà en acheter une autre).

Toutes ces déductions étant faites, il reste environ $180.00 par semaine...

Le salaire à forfait provoque en plus le bûcheron à des cadences accélérées de travail afin de couper un nombre d'arbres suffisant pour se faire un salaire décent. De fréquents accidents de travail en découlent et causent chez le bûcheron une perte de capacité à chaque fois. Il est alors remplacé dans "l'équipe des trois" parce qu'il devient facteur de ralentissement de la cadence. Le salaire à forfait provoque à cette accélération du rythme de production et à une perte de capacité due aux efforts physiques que demande leur métier. En voici d'ailleurs un tableau tiré de l'expérience pratique des bûcherons [7]: de 18 à 30 ans, le

---

6. Travailleurs syndiqués de la CSN travaillant pour les compagnies Q.N.S. et Rexfor sur la Côte-Nord.

7. Tiré de "Bûcherons dans le Maine" par Zoel et Marie-Paule Gilbert dans "L'arrière-pays se prend en mains (région du Témiscouata)" in Vie ouvrière, no 147, août-septembre 1980, p. 394.

bûcheron est dans sa pleine force; de 30 à 35 ans, il subit une perte de 5% de ses capacités; de 35 à 40 ans, une perte de 25% et de 40 à 50 ans, une perte de 50% et plus.

Vers 30 ans, certains se "recyclent" en devenant conducteurs de machinerie lourde (ex: les débusqueuses-tronçonneuses ou "bulldozers") et sont alors habituellement payés à l'heure (environ $8.50). Pour les autres ce métier doit être abandonné vers 45 ans pour des raisons d'incapacité physique, de blessures fréquentes ou d'invalidité partielle.

1.2.3.3 "La vie du bûcheron"

Les temps de travail en forêt sont particuliers. Le départ du camp en camions ou en autobus s'effectue vers 6 h 30 le matin pour que le travail commence vers 7 h 00. Le retour au camp se fait vers 18 h 00 le soir.

Selon les camps, la semaine est de quatre ou six jours; de même les sorties se font à chaque semaine ou au quinze jours selon l'éloignement du camp et les règlements de chaque compagnie. Sur la Côte-Nord, le travail dure environ 10 mois par année et, sur la Rive Sud, il n'est que de trois ou quatre mois environ.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, on peut constater que de nombreux accidents surviennent à cause des cadences accélérées du "travail à la job". De plus, il y a de nombreuses "maladies industrielles" liées au travail en forêt: par exemple, le syndrome de Raynaud (ou maladie de la vibration) directement attribué à l'usage prolongé de la scie mécanique (près de 30% des travailleurs

forestiers du Québec en seraient atteints),les maux de dos, les gelures des mains et des pieds.

Au niveau du chômage, la majorité des travailleurs en forêt de la Rive Sud y ont recours au moins 6 à 7 mois par année, n'ayant pas d'autre emploi. Pour les bûcherons travaillant sur la Côte-Nord, les mois de chômage se réduisent à 2 à 4 mois par année.

Depuis juillet 1980, soit depuis 6 mois, les travailleurs forestiers de deux grosses compagnies de la Côte-Nord (Q.N.S. et Rexfor) sont en grève. Leurs revendications portent surtout sur la forme de rémunération: ils veulent passer du salaire à forfait au salaire horaire. Ils demandent aussi, entre autres, une forme de recyclage du travailleur plus âgé qui a moins de capacité pour l'abattage: la compagnie pourrait les affecter à des travaux moins durs physiquement.

> "Après 25-30 ans de service, ça pas de bons sens de renvoyer un gars, d'y dire tu vaux pus rien vas t'en chez-vous... c'est pas humain "[8]

Au niveau de la syndicalisation, les travailleurs forestiers de la Côte-Nord sont syndiqués pour la majorité. Sur la Rive Sud, très peu le sont.

> "Pour résumer la vie du bûcheron, disons que le bûcheron du territoire, par sa situation géographie particulière, sa faible scolarité, sa perte de capacité progressive, ses conditions de travail et la pauvreté de sa vie sociale demeure un des travailleurs sinon le travailleur le plus défavorisé. Sa seule alternative après que le travail l'a usé, c'est le bien-être social "[9]

---

8. Entrevue avec des bûcherons syndiqués de la CSN.
9. Vie ouvrière, op. cét. p. 396.

1.2.3.4 Le travail en scieries

Les régions de Cabano et de Rivière-du-Loup regroupent le plus grand nombre d'entreprises de sciage.[10] Ces régions se caractérisent par une concentration de petites et moyennes entreprises, c'est-à-dire que dans la région de Rivière-du-Loup 18 scieries sur 22 ont moins de 10 employés et à Cabano 10 scieries sur 26 ont aussi moins de 10 employés et 14 sur 26 ont entre 11 et 60 employés.

Cette activité de transformation est saisonnière, le temps moyen d'opération des entreprises étant de 9 mois par année. Certaines entreprises peuvent opérer 12 mois par année en incluant la coupe du bois, la réparation de l'équipement et la préparation des chemins de "hâlage". Ces deux dernières activités occupent les mois de janvier, février et mars avec un personnel réduit, période qui représente l'arrêt normal de ce secteur dans la région.

Au niveau de la syndicalisation, il existe peu d'entreprises de sciage où les travailleurs soient syndiqués dans l'Est du Québec. Celles qui le sont ont au moins une centaine d'employés comme à Ville Dégelis. Selon le représentant syndical du S.C.P.P., il est très difficile de syndiquer les petites entreprises à faibles effectifs en main-d'oeuvre et de type familial.

En ce qui concerne les conditions de travail en scierie, les travailleurs non syndiqués ont de faibles salaires: ils recoivent de 20¢ à 50¢ au-dessus du salaire minimum (environ $4.00 de l'heure en 1980.). Le nombre d'heures de travail varie entre 45 et 50 heures par semaine,

---

10. Selon un rapport du Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec (Louis Marie Rouleau, économiste), 1974.

sans compter le temps supplémentaire en période de grande production. Les salaires sont alors d'environ $200. (brut) par semaine.

Pour les travailleurs syndiqués, les salaires varient de $4.65 pour les journaliers à $9.00 pour les travailleurs qualifiés (tels que les affûteurs) pour 45 heures de travail par semaine, les salaires sont alors de $209. à $405. (brut) par semaine, selon le genre de travail accompli.

Deux autres aspects du travail en scierie sont importants si on veut connaître les conditions de travail dans ce secteur et leurs répercussions dans la "vie" de l'employé, à savoir les temps de chômage et les risques d'accidents.

A chaque année, la majorité des travailleurs dans les scieries connaissent en moyenne trois (3) mois de chômage et quelques fois plus de trois mois selon la rentabilité de l'entreprise et les fluctuations du marché du bois.

Aussi de nombreux accidents se produisent dans les usines de sciage. La plupart des entreprises sont peu mécanisées et le travail y est assez ardu; il y a donc un gros "roulement" chez les travailleurs qui accomplissent les tâches de manoeuvres.

La situation régionale de la main-d'oeuvre et les conditions de travail dans le secteur "forêt" nous fournissent donc des contextes de base pour nous permettre de décrire chacune des localités étudiées. Avant de décrire chacune de celles-ci, voici un bref tableau de la situation de la main-d'oeuvre au sein des trois municipalités. Même si les données statistiques ont été compilées en 1971, [11] elles

---

11. O.P.D.Q. L'espace rural de l'Est du Québec, Collection les schémas régionaux, (série: Dossier d'inventaire et d'analyse, région 01) juillet 1977.

nous permettent une première évaluation comparative des trois localités.

Municipalités / Secteurs	LAC-DES-AIGLES	LEJEUNE	ST-GUY
Secteur primaire	45	70	20
Secteur secondaire	40	15	15
Secteur tertiaire	75	20	30
Indéterminé	20	10	5
GRAND TOTAL	180	115	70

Voici donc la description des trois localités de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy. Pour chacune de ces localités, nous aborderons la situation géographique, la situation de l'emploi, l'accès aux services et l'organisation socio-politique.

Cependant, il faut noter que les données recueillies durant l'été 1980 dans chacune des localités ne sont pas nécessairement identiques. En effet, des efforts ont été faits pour recueillir le plus possible des données comparatives pour chacune des localités mais celles-ci ont néanmoins variées d'un village à l'autre selon les ressources disponibles et les caractéristiques propres à chacune.

Ainsi, à Lejeune il était plus facile de se procurer des renseignements historiques que dans les autres villages,

parce qu'à l'occasion du 25ème anniversaire de la construction de l'église actuelle un Album souvenir a été publié. A Lac-des-Aigles, par contre on a recueilli davantage de données en rapport avec la situation de l'emploi plus complexe que dans les deux autres localités.

Quant à St-Guy, l'absence de structure d'emploi et de services a limité la description de la situation actuelle.

2. Lac-des-Aigles

2.1 Sa situation géographique

La localité de Lac-des-Aigles est la plus populeuse des trois localités étudiées. Elle représente le noyau central du micro-territoire qui a été objet de notre investigation, du moins elle rivalise en ce sens avec la localité de Squatec qui est tout près (10 milles). Le village de Lac-des-Aigles se situe dans les "paroisses de l'intérieur" à environ 45 milles de Rimouski et à 65 milles de Rivière-du-Loup. Il est borné par les localités suivantes: à l'est par Esprit-Saint, à l'ouest par Squatec, au sud par Biencourt, et au nord par St-Guy. Le village de Lejeune (J.A.L.) est aussi au sud, à une quinzaine de milles (voir carte no. 3). Lac-des-Aigles est ainsi un centre de certains services pour les paroisses environnantes.

L'organisation de l'espace est relativement simple à Lac-des-Aigles. Comme pour une grande partie du monde rural québécois, le village s'est structuré sur la base du rang. Le rang primitif constitue maintenant la rue Principale qui traverse tout le village. Trois rues transversales s'y rattachent: la rue de l'Eglise, la rue Beaulieu et la rue Lepage. Le prolongement du village se fait à partir de 6 rangs secondaires: le Rang 1, le rang 1 Bédard, le rang 2 Bédard, le rang Nord du Lac, le rang Sud du Lac et la route de St-Guy. La localité, d'une superficie de 40 milles carrés, s'étale aux abords d'un lac de 7 milles de long (voir carte no 2).

Au centre du village, près de l'Eglise, au bord de la rivière est située la scierie qui a une très grande importance pour la "vie" de la localité, comme nous le verrons plus loin.

CARTE 3

Municipalité
de
Lac-des-Aigles

2.1.1 Sa population

2.1.1.1 La population augmente

La population de Lac-des-Aigles, comme nous l'avons vu dans un chapitre antérieur, diminuait depuis les années cinquante. Or depuis 5 ans, la tendance s'est inversée: la population a légèrement augmenté à cause principalement d'un arrêt de l'exode rural et d'une situation "relativement" positive au niveau de l'industrie du bois [12]. En mai 1980, la localité de Lac-des-Aigles comptait près de 900 habitants [13], répartis en 215 familles au total soit 150 dans le village et 65 dans les rangs. Sauf pour le Rang 3, tous les rangs sont habités, même si la population y a diminué. Si l'on compare cette situation à celle qui existait il y a deux ans (1978), on constate une augmentation de la population d'environ 10%. Il y avait 789 habitants en 1978. C'est surtout chez le groupe d'âge 0 à 30 ans que s'est fait sentir cette progression. Ceci est important dans l'évolution de la situation scolaire. Pour la localité, on constate une certaine stabilité en termes de naissances, de mariages et de mortalités depuis 5 ans.

LAC-DES-AIGLES	1975	1976	1977	1978	1979	1980
NAISSANCES	12	18	13	14	12	5 (5 à venir)
MARIAGES	5	10	7	8	6	6 (2 à venir)
DECES	14	7	5	9	8	7

Source: Recensements paroissiaux, Lac-des-Aigles.

12. Les données principales concernant la démographie proviennent de divers recensements paroissiaux de Lac-des-Aigles, ainsi que du curé et de la secrétaire municipale.

13. Selon le curé de la paroisse.

Actuellement, la moyenne d'âge se situe aux environs de 30 ans et on totalise 70 retraités. On peut penser que la structure d'âge actuelle ressemble aux données de 1978 dont voici les principaux éléments:

Population par groupe d'âge de Lac-des-Aigles en 1978:			
0 à 10 ans:	129	50 à 60 ans:	66
10 à 20 ans:	170	60 à 70 ans:	64
20 à 30 ans:	165	70 à 80 ans:	38
30 à 40 ans:	90	80 à 90 ans:	4
40 à 50 ans:	63	TOTAL:	789 habitants

2.1.1.2 Les nouveaux arrivants

Depuis deux ans, on constate la présence de "nouveaux arrivants" dans le village. Douze familles, soit environ de 40 à 50 personnes, s'y seraient établies. La plupart d'entre elles n'auraient jamais vécu à Lac-des-Aigles. La majorité des hommes viennent dans la localité pour travailler à la scierie, pour bûcher ou pour s'acheter une terre. Ces familles viennent de St-Narcisse, Les Hauteurs, Biencourt, Rimouski, Québec, Montréal.

> "Ils s'installent dans les rangs, dans les maisons inhabitées. Ca fait du monde de plus pour l'école et les magasins, en tous cas" (un résident de Lac-des-Aigles)

De plus, il semble qu'aucune famille n'aurait quitté la localité depuis 4 ans, ce qui dénote une stabilisation significative de la population "autochtone". Le fait de voir certaines maisons "en chantier" est aussi très important dans un territoire qui fut longtemps "en instance de fermeture". Par exemple, depuis 1 an, cinq maisons ont été construites dans le village.

2.1.1.3 La population étudiante

On retrouve deux écoles primaires à Lac-des-Aigles: l'école Bois-Joli qui dispense les cours de 1er cycle (maternelle, 1ère et 2ème années) et le Collège qui dispense les cours de 2ème cycle (3ème, 4ème, 5ème et 6ème années).

Pour l'année académique 79-80, 40 élèves étaient inscrits à l'école Bois-Joli et 63 au Collège pour un grand total de 103 élèves répartis dans 63 familles.

Au niveau secondaire, il n'y a pas d'école polyvalente à Lac-des-Aigles. Les jeunes doivent se rendre à Squatec. Quatre-vingt-dix-sept (97) élèves de Lac-des-Aigles y étaient inscrits en 1979-80 et provenaient de 59 familles.[14]

Pour ce qui est du niveau collégial et universitaire, il y aurait environ 50 étudiants et étudiantes qui fréquentent les institutions de Rivière-du-Loup, de Rimouski ou d'ailleurs en province.

La population étudiante totale se chiffrerait alors approximativement à 250 étudiants et étudiantes, ce qui représente 28% de la population de Lac-des-Aigles.

Les jeunes plus scolarisés ne reviennent pas habituellement dans la localité, une fois leurs études terminées. C'est là une situation vécue dans plusieurs localités de l'Est du Québec et dont la population est très consciente:

> "S'il y avait des jobs, les jeunes reviendraient par ici". (un résident).

---

14. Selon une étude des bulletins scolaires.

"La situation de travail n'est pas drôle pour les jeunes, ici. Ils sont obligés de s'expatrier s'ils veulent travailler et ils sont chanceux s'ils se placent dans leur domaine" (un résident)

2.2 La structure d'emploi

2.2.1 La forêt: la scierie

La principale activité économique de Lac-des-Aigles, c'est l'industrie du bois, avec son usine de sciage. Les gens vivent de la forêt, soit en travaillant au moulin de sciage, soit en bûchant dans les environs ou à l'extérieur.

La localité dépend, somme toute, d'un employeur, en l'occurrence le propriétaire de la scierie. Dans cette perspective, la scierie est pratiquement le seul moyen d'existence et de survie de la localité qui a donc une très grande "fragilité" économique et structurelle. Les gens l'expriment à leur façon:

"La forêt c'est ben important pour nous autres. Le bois, c'est notre richesse et tant que le moulin va marcher, on va manger, on va vivre" (un père de famille)

"Si jamais un jour la situation s'aggrave et qu'il n'est plus possible de vivre de la forêt, on sera obligés de s'en aller ailleurs" (un père de famille)

La scierie emploie environ 110 employés [15]. Ils se répartissent comme suit:

---

15. Selon les informations recueillies auprès du propriétaire de l'usine. Il faut noter ici que 19 employés travaillent à la scierie de St-Mathieu qui appartient au même propriétaire.

Travailleurs à à scierie de Lac-des-Aigles	Bûcherons (Chantiers)	Travailleurs à la scierie de St-Mathieu	Personnel de bureau
40	48	19	3

(journaliers, mécaniciens, scieurs, limeurs, camionneurs, opérateurs de machines.)

Il est à noter que la plupart des bûcherons proviennent des paroisses environnantes; peu sont de Lac-des-Aigles. Beaucoup de jeunes trouvent de l'emploi à la scierie: il y aurait environ 50% de jeunes qui y travailleraient. Plusieurs étudiants y travailleraient également pendant l'été.

L'entreprise est propriété privée de trois actionnaires, tous de la même famille. Le moulin fonctionne depuis 1969. Au tout début, seulement quatre employés y travaillaient, pour une production de 500,000 pieds de bois par année. Actuellement, on y transforme 15 millions de pieds de bois par année.

La moyenne salariale se situe autour de $250. par semaine et varie selon la catégorie du travailleur et selon le "bonus".[16] L'usine fonctionne cinq jours par semaine, de 7h le matin à 6h le soir. parfois, elle fonctionne aussi la nuit. L'entreprise coupe environ le tiers du bois dont elle a besoin. Le reste est acheté des cultivateurs ou d'autres compagnies forestières. L'entreprise transforme surtout de l'épinette, du sapin et un peu de cèdre. Présentement, le moulin possède depuis deux ans, une garantie d'approvisionnement renouvelable pour dix ans. L'usine fonctionne pendant toute l'année. Elle ne ferme que quinze jours, pendant la période des Fêtes.

---

16. Terme employé par les travailleurs de la scierie et qui signifie temps supplémentaire.

L'entreprise réussit à bien écouler ses produits, surtout aux Etats-Unis (production d'épinette et de sapin, bardeaux de cèdre). Elle n'est pas "affectée" par la concurrence, nous dira son propriétaire.

A ces 110 employés de l'entreprise locale qui vivent de la forêt, il faut ajouter 35 autres travailleurs *forestiers* qui s'exilent pour travailler dans des compagnies forestières du Nouveau-Brunswick (Irving), du Maine ou de la Côte-Nord. Ceci nous donne un total de 145 travailleurs dans le secteur forêt, soit environ 50% de la main-d'oeuvre active.

2.2.2 L'agriculture

On compte environ 25 agriculteurs qui vivent actuellement de leur production à Lac-des-Aigles. (6 fermes laitières, 14 fermes d'animaux de boucherie, de 3 à 5 petites fermes (à temps partiel)). Ici comme ailleurs, la transformation de l'agriculture a été affectée par la pénétration du capitalisme [17] qui a provoqué une diminution du nombre de fermes et une augmentation de leur capacité de production. La "ferme industrielle" s'est alors spécialisée:

> "Aujourd'hui, on n'est pas libre. On a des comptes à rendre à tout un chacun. On a des problèmes avec l'UPA. Eux autres, y veulent tout avoir, tout diriger. On se fait écoeurer avec les lois des quotas de lait. On est coupé si on en fait trop et si on n'en fait pas assez, on n'arrive pas. Ceux qui ne font que du boeuf ne sont pas mieux, ils ont aussi des comptes à rendre. Aujourd'hui pour arriver dans l'agriculture et bien vivre, il faut être gros et couvert de dettes" (un cultivateur)

---

17. Bernier, B. "La pénétration du capitalisme dans l'agriculture"' in Séguin, Normand, Agriculture et colonisation, Boreal Express, 1980.

Les "gros" cultivateurs possèdent de 3 à 4 terres et beaucoup d'équipement. Auparavant, on comptait beaucoup plus de fermes laitières: plusieurs ont dû abandonner (politique des quotas, équipements spécialisés...) et d'autres ont transformé leur production (surtout le boeuf). Quelques cultivateurs emploient des aide-fermiers.

2.2.3 Le secteur des services

La localité de Lac-des-Aigles, en tant que centre de la micro-région avec Squatec, est dotée d'une structure minimale de services: ceci procure des emplois à environ 105 personnes. Voici le tableau détaillé des emplois dans le secteur des services:

- Commerces (épiceries, magasins, restaurants, salon de coiffure...)	25
- Services financiers et publics (caisse, service postal...)	6
- Garages et hôtels	19
- Autobus scolaires	15
- Entrepreneurs électriciens et de construction	9
- Commissions scolaires	11
- Municipalité Fabrique	4
- CLSC	5
- Autres	1
TOTAL	105

2.2.4 Divers projets (PAT, Canada au travail)

Depuis plus de 10 ans, la population de Lac-des-Aigles a bénéficié de plusieurs projets (en moyenne un par année) Canada au travail et Jeunesse Canada au travail. Malgré leur caractère

temporaire et aléatoire, de tels projets ont l'avantage de fournir de l'emploi à certains travailleurs et travailleuses; on y emploie prioritairement les assistés sociaux et les chômeurs. Par ce biais, 16 emplois saisonniers y ont été créés. Les demandes ont été faites par: 1) la Société d'Entraide Humanitaire (8 employés), projet PAT pour l'aménagement d'un terrain de plein-air; 2) le Club de Ski-Doo (5 employés), aménagement de sentiers de moto-neige, de pistes de ski de fond; 3) le Centre de Loisirs (3 employés), aménagement d'un terrain de balle-molle. Comme on peut le voir, ce sont des projets surtout centrés sur les loisirs et le plein-air.

2.2.5 Les emplois à Lac-des-Aigles.

Si on ajoute à cela diverses autres activités, telles gardes forestiers, techniciens évaluateurs, nous arriverons à un total d'environ 297 emplois pendant la saison estivale. Voici le tableau résumé des emplois à Lac-des-Aigles.

Forêt:	145	Municipalité:	4
Agriculture:	25	Projets (PAT):	16
Services:	90	Autres:	6
Commission scolaire:	11		
		TOTAL	297

Un peu plus de 10% des emplois sont occupés par des femmes (environ 25). Ainsi donc, Lac-des-Aigles dépend principalement de l'industrie du bois et de la scierie. Les fluctuations à ce niveau et les orientations de développement du propriétaire de l'usine conditionnent la "vie du village".

2.2.6 Les paiements de transfert

A Lac-des-Aigles, les emplois sont saisonniers,

étant principalement reliés à l'industrie du bois. L'hiver, le chômage est donc très élevé. Les bûcherons, les opérateurs de machinerie lourde, les travailleurs de la construction et les aide-fermiers chôment de 4 à 6 mois.

Il est souvent difficile d'établir le taux de chômage réel de ces municipalités. Selon Statistique Canada en 1976, le taux de chômage s'élevait à 16.7% pour les hommes et à 17.6% pour les femmes, pour une moyenne de 17.1% pour toute l'année.

Dans le milieu de Lac-des-Aigles, on évalue le taux de chômage à plus de 40% durant l'hiver [18].

Le pourcentage de bénéficiaires d'aide sociale serait très élevé dans la localité, soit 34.8% selon les données du fichier de l'aide sociale pour avril 1978. Parmi les 164 bénéficiaires d'aide sociale, on retrouve plusieurs jeunes. Ces derniers (16 à 20 ans) qui demeurent actuellement dans la localité, n'ont habituellement pas complété leurs études. Ils cherchent du travail soit à la scierie, soit comme bûcheron. Le phénomène "d'attente de travail" chez les jeunes de ces municipalités est certes un fait essentiel pour comprendre la situation d'emploi dans le milieu rural et sa répercussion sur le milieu scolaire.

Quant à ceux qui bénéficient du régime des rentes du Québec, on en dénombre 70 [19]. Telle est donc la structure globale de l'emploi à Lac-des-Aigles. Il s'agit somme toute

---

18. Selon un dossier de Gilles Raymond dans l'Hebdomadaire Le Nouvel-Est de Rimouski, (14 octobre 1980), ce dernier estime un taux de chômage courant de près de 30% pour Lac-des-Aigles avec une projection à 43.1% pour janvier à avril 1981 (p. 10).
19. Selon la dernière liste électorale.

d'une situation conditionnée par l'industrie du bois.

L'existence de localités comme Lac-des-Aigles est souvent conditionnée par des dépendances au niveau économique et au niveau des services.

La migration d'une part importante de la population résultant de la baisse des emplois et de la diminution des services peut conduire à la mise en péril de telles localités. Les villages forestiers sont toujours susceptibles de subir les contrecoups des ralentissements du marché du bois. Lorsque la situation va jusqu'à provoquer des fermetures d'usine, c'est l'ensemble de la vie économique de ces villages qui est atteint. Il est donc important d'examiner les deux nerfs vitaux de l'économie de Lac-des-Aigles, à savoir la scierie et la structure des services.

2.2.7 La scierie

En ce qui concerne la scierie, le propriétaire prévoit augmenter encore sa production d'ici trois ou quatre ans. La production est écoulée vers les marchés suivants:

Marché \ Production	Epinette et sapin	Bardeaux de cèdre	Latte
Etats-Unis	90%	100%	50%
Québec	10%	---	---
Ontario et Québec	---	---	50%

Ayant peu de concurrents en région et un marché réceptif aux Etats-Unis, le propriétaire peut donc planifier sa production.

Il est important, pour bien comprendre la vie d'un village comme Lac-des-Aigles, de saisir certains réseaux de pouvoir économique et social. En l'occurrence, il est important d'examiner ici la situation du propriétaire de l'usine.

Le président de la scierie détient aussi des actions dans la Compagnie de construction Lac-des-Aigles. Il est propriétaire de Transport Lac-des-Aigles: il possède cinq camions qui transportent du gravier, du bran de scie, du bois à pâte, etc. Il est aussi vice-président de la compagnie SOVEBEC qui regroupe des propriétaires de scieries de bardeaux et de lattes. De plus, il s'occupe de l'entretien des chemins, depuis l'hiver 1968: il possède la machinerie et emploie deux personnes à temps plein et deux, à temps partiel. Enfin, spécifions immédiatement qu'il occupe aussi la fonction de maire de Lac-des-Aigles depuis douze ans.

Comme on le voit, ce personnage exerce beaucoup d'influence dans le milieu au point de vue économique, grâce au contrôle qu'il exerce sur plusieurs entreprises et à la participation qu'il détient dans quelques autres.

> "C'est lui qui contrôle toute. Du monde sont partis parce qu'ils ne voulaient pas se faire acheter par lui. Il a acheté la paroisse mais y en a qui ont décidé de ne pas se faire acheter" (un résident)

Nous pouvons voir l'influence d'un seul individu sur la "vie" de Lac-des-Aigles. Il est évident que dans ce

contexte, l'élaboration de divers projets nouveaux (innovation sociale) est fonction d'un pouvoir dominant et que les contrôles sociaux peuvent être établis assez simplement. Il est indispensable de connaître ce phénomène des contrôles sociaux en milieu rural et ses répercussions sur la vie même de l'école. D'autant plus que souvent les organisations et entreprises sont peu nombreuses en milieu rural. Voici pour illustrer la situation, un résumé de divers réseaux d'influence à Lac-des-Aigles.

CARTE 3

Municipalité
de
Lac-des-Aigles

2.1.1 Sa population

2.1.1.1 La population augmente

La population de Lac-des-Aigles, comme nous l'avons vu dans un chapitre antérieur, diminuait depuis les années cinquante. Or depuis 5 ans, la tendance s'est inversée: la population a légèrement augmenté à cause principalement d'un arrêt de l'exode rural et d'une situation "relativement" positive au niveau de l'industrie du bois [12]. En mai 1980, la localité de Lac-des-Aigles comptait près de 900 habitants [13], répartis en 215 familles au total soit 150 dans le village et 65 dans les rangs. Sauf pour le Rang 3, tous les rangs sont habités, même si la population y a diminué. Si l'on compare cette situation à celle qui existait il y a deux ans (1978), on constate une augmentation de la population d'environ 10%. Il y avait 789 habitants en 1978. C'est surtout chez le groupe d'âge 0 à 30 ans que s'est fait sentir cette progression. Ceci est important dans l'évolution de la situation scolaire. Pour la localité, on constate une certaine stabilité en termes de naissances, de mariages et de mortalités depuis 5 ans.

LAC-DES-AIGLES	1975	1976	1977	1978	1979	1980
NAISSANCES	12	18	13	14	12	5 (5 à venir)
MARIAGES	5	10	7	8	6	6 (2 à venir)
DECES	14	7	5	9	8	7

Source: Recensements paroissiaux, Lac-des-Aigles.

12. Les données principales concernant la démographie proviennent de divers recensements paroissiaux de Lac-des-Aigles, ainsi que du curé et de la secrétaire municipale.

13. Selon le curé de la paroisse.

Actuellement, la moyenne d'âge se situe aux environs de 30 ans et on totalise 70 retraités. On peut penser que la structure d'âge actuelle ressemble aux données de 1978 dont voici les principaux éléments:

Population par groupe d'âge de Lac-des-Aigles en 1978:			
0 à 10 ans:	129	50 à 60 ans:	66
10 à 20 ans:	170	60 à 70 ans:	64
20 à 30 ans:	165	70 à 80 ans:	38
30 à 40 ans:	90	80 à 90 ans:	4
40 à 50 ans:	63	TOTAL:	789 habitants

2.1.1.2 Les nouveaux arrivants

Depuis deux ans, on constate la présence de "nouveaux arrivants" dans le village. Douze familles, soit environ de 40 à 50 personnes, s'y seraient établies. La plupart d'entre elles n'auraient jamais vécu à Lac-des-Aigles. La majorité des hommes viennent dans la localité pour travailler à la scierie, pour bûcher ou pour s'acheter une terre. Ces familles viennent de St-Narcisse, Les Hauteurs, Biencourt, Rimouski, Québec, Montréal.

> "Ils s'installent dans les rangs, dans les maisons inhabitées. Ca fait du monde de plus pour l'école et les magasins, en tous cas" (un résident de Lac-des-Aigles)

De plus, il semble qu'aucune famille n'aurait quitté la localité depuis 4 ans, ce qui dénote une stabilisation significative de la population "autochtone". Le fait de voir certaines maisons "en chantier" est aussi très important dans un territoire qui fut longtemps "en instance de fermeture". Par exemple, depuis 1 an, cinq maisons ont été construites dans le village.

2.1.1.3 La population étudiante

On retrouve deux écoles primaires à Lac-des-Aigles: l'école Bois-Joli qui dispense les cours de 1er cycle (maternelle, 1ère et 2ème années) et le Collège qui dispense les cours de 2ème cycle (3ème, 4ème, 5ème et 6ème années).

Pour l'année académique 79-80, 40 élèves étaient inscrits à l'école Bois-Joli et 63 au Collège pour un grand total de 103 élèves répartis dans 63 familles.

Au niveau secondaire, il n'y a pas d'école polyvalente à Lac-des-Aigles. Les jeunes doivent se rendre à Squatec. Quatre-vingt-dix-sept (97) élèves de Lac-des-Aigles y étaient inscrits en 1979-80 et provenaient de 59 familles.[14]

Pour ce qui est du niveau collégial et universitaire, il y aurait environ 50 étudiants et étudiantes qui fréquentent les institutions de Rivière-du-Loup, de Rimouski ou d'ailleurs en province.

La population étudiante totale se chiffrerait alors approximativement à 250 étudiants et étudiantes, ce qui représente 28% de la population de Lac-des-Aigles.

Les jeunes plus scolarisés ne reviennent pas habituellement dans la localité, une fois leurs études terminées. C'est là une situation vécue dans plusieurs localités de l'Est du Québec et dont la population est très consciente:

> "S'il y avait des jobs, les jeunes reviendraient par ici". (un résident).

---

14. Selon une étude des bulletins scolaires.

"La situation de travail n'est pas drôle pour les jeunes, ici. Ils sont obligés de s'expatrier s'ils veulent travailler et ils sont chanceux s'ils se placent dans leur domaine" (un résident)

2.2 La structure d'emploi

2.2.1 La forêt: la scierie

La principale activité économique de Lac-des-Aigles, c'est l'industrie du bois, avec son usine de sciage. Les gens vivent de la forêt, soit en travaillant au moulin de sciage, soit en bûchant dans les environs ou à l'extérieur.

La localité dépend, somme toute, d'un employeur, en l'occurrence le propriétaire de la scierie. Dans cette perspective, la scierie est pratiquement le seul moyen d'existence et de survie de la localité qui a donc une très grande "fragilité" économique et structurelle. Les gens l'expriment à leur façon:

"La forêt c'est ben important pour nous autres. Le bois, c'est notre richesse et tant que le moulin va marcher, on va manger, on va vivre" (un père de famille)

"Si jamais un jour la situation s'aggrave et qu'il n'est plus possible de vivre de la forêt, on sera obligés de s'en aller ailleurs" (un père de famille)

La scierie emploie environ 110 employés [15]. Ils se répartissent comme suit:

---

15. Selon les informations recueillies auprès du propriétaire de l'usine. Il faut noter ici que 19 employés travaillent à la scierie de St-Mathieu qui appartient au même propriétaire.

Travailleurs à à scierie de Lac-des-Aigles	Bûcherons (Chantiers)	Travailleurs à la scierie de St-Mathieu	Personnel de bureau
40	48	19	3

(journaliers, mécaniciens, scieurs, limeurs, camionneurs, opérateurs de machines.)

Il est à noter que la plupart des bûcherons proviennent des paroisses environnantes; peu sont de Lac-des-Aigles. Beaucoup de jeunes trouvent de l'emploi à la scierie: il y aurait environ 50% de jeunes qui y travailleraient. Plusieurs étudiants y travailleraient également pendant l'été.

L'entreprise est propriété privée de trois actionnaires, tous de la même famille. Le moulin fonctionne depuis 1969. Au tout début, seulement quatre employés y travaillaient, pour une production de 500,000 pieds de bois par année. Actuellement, on y transforme 15 millions de pieds de bois par année.

La moyenne salariale se situe autour de $250. par semaine et varie selon la catégorie du travailleur et selon le "bonus".[16] L'usine fonctionne cinq jours par semaine, de 7h le matin à 6h le soir. parfois, elle fonctionne aussi la nuit. L'entreprise coupe environ le tiers du bois dont elle a besoin. Le reste est acheté des cultivateurs ou d'autres compagnies forestières. L'entreprise transforme surtout de l'épinette, du sapin et un peu de cèdre. Présentement, le moulin possède depuis deux ans, une garantie d'approvisionnement renouvelable pour dix ans. L'usine fonctionne pendant toute l'année. Elle ne ferme que quinze jours, pendant la période des Fêtes.

---

16. Terme employé par les travailleurs de la scierie et qui signifie temps supplémentaire.

L'entreprise réussit à bien écouler ses produits, surtout aux Etats-Unis (production d'épinette et de sapin, bardeaux de cèdre). Elle n'est pas "affectée" par la concurrence, nous dira son propriétaire.

A ces 110 employés de l'entreprise locale qui vivent de la forêt, il faut ajouter 35 autres travailleurs forestiers qui s'exilent pour travailler dans des compagnies forestières du Nouveau-Brunswick (Irving), du Maine ou de la Côte-Nord. Ceci nous donne un total de 145 travailleurs dans le secteur forêt, soit environ 50% de la main-d'oeuvre active.

2.2.2 L'agriculture

On compte environ 25 agriculteurs qui vivent actuellement de leur production à Lac-des-Aigles. (6 fermes laitières, 14 fermes d'animaux de boucherie, de 3 à 5 petites fermes (à temps partiel)). Ici comme ailleurs, la transformation de l'agriculture a été affectée par la pénétration du capitalisme [17] qui a provoqué une diminution du nombre de fermes et une augmentation de leur capacité de production. La "ferme industrielle" s'est alors spécialisée:

> "Aujourd'hui, on n'est pas libre. On a des comptes à rendre à tout un chacun. On a des problèmes avec l'UPA. Eux autres, y veulent tout avoir, tout diriger. On se fait écoeurer avec les lois des quotas de lait. On est coupé si on en fait trop et si on n'en fait pas assez, on n'arrive pas. Ceux qui ne font que du boeuf ne sont pas mieux, ils ont aussi des comptes à rendre. Aujourd'hui pour arriver dans l'agriculture et bien vivre, il faut être gros et couvert de dettes" (un cultivateur)

---

17. Bernier, B. "La pénétration du capitalisme dans l'agriculture"' in Séguin, Normand, Agriculture et colonisation, Boreal Express, 1980.

Les "gros" cultivateurs possèdent de 3 à 4 terres et beaucoup d'équipement. Auparavant, on comptait beaucoup plus de fermes laitières: plusieurs ont dû abandonner (politique des quotas, équipements spécialisés...) et d'autres ont transformé leur production (surtout le boeuf). Quelques cultivateurs emploient des aide-fermiers.

2.2.3 Le secteur des services

La localité de Lac-des-Aigles, en tant que centre de la micro-région avec Squatec, est dotée d'une structure minimale de services: ceci procure des emplois à environ 105 personnes. Voici le tableau détaillé des emplois dans le secteur des services:

- Commerces (épiceries, magasins, restaurants, salon de coiffure...)	25
- Services financiers et publics (caisse, service postal...)	6
- Garages et hôtels	19
- Autobus scolaires	15
- Entrepreneurs électriciens et de construction	9
- Commissions scolaires	11
- Municipalité Fabrique	4
- CLSC	5
- Autres	1
TOTAL	105

2.2.4 Divers projets (PAT, Canada au travail)

Depuis plus de 10 ans, la population de Lac-des-Aigles a bénéficié de plusieurs projets (en moyenne un par année) Canada au travail et Jeunesse Canada au travail. Malgré leur caractère

temporaire et aléatoire, de tels projets ont l'avantage de fournir de l'emploi à certains travailleurs et travailleuses; on y emploie prioritairement les assistés sociaux et les chômeurs. Par ce biais, 16 emplois saisonniers y ont été créés. Les demandes ont été faites par: 1) la Société d'Entraide Humanitaire (8 employés), projet PAT pour l'aménagement d'un terrain de plein-air; 2) le Club de Ski-Doo (5 employés), aménagement de sentiers de moto-neige, de pistes de ski de fond; 3) le Centre de Loisirs (3 employés), aménagement d'un terrain de balle-molle. Comme on peut le voir, ce sont des projets surtout centrés sur les loisirs et le plein-air.

2.2.5 Les emplois à Lac-des-Aigles.

Si on ajoute à cela diverses autres activités, telles gardes forestiers, techniciens évaluateurs, nous arriverons à un total d'environ 297 emplois pendant la saison estivale. Voici le tableau résumé des emplois à Lac-des-Aigles.

Forêt:	145	Municipalité:	4
Agriculture:	25	Projets (PAT):	16
Services:	90	Autres:	6
Commission scolaire:	11		
		TOTAL	297

Un peu plus de 10% des emplois sont occupés par des femmes (environ 25). Ainsi donc, Lac-des-Aigles dépend principalement de l'industrie du bois et de la scierie. Les fluctuations à ce niveau et les orientations de développement du propriétaire de l'usine conditionnent la "vie du village".

2.2.6 Les paiements de transfert

A Lac-des-Aigles, les emplois sont saisonniers,

étant principalement reliés à l'industrie du bois. L'hiver, le chômage est donc très élevé. Les bûcherons, les opérateurs de machinerie lourde, les travailleurs de la construction et les aide-fermiers chôment de 4 à 6 mois.

Il est souvent difficile d'établir le taux de chômage réel de ces municipalités. Selon Statistique Canada en 1976, le taux de chômage s'élevait à 16.7% pour les hommes et à 17.6% pour les femmes, pour une moyenne de 17.1% pour toute l'année.

Dans le milieu de Lac-des-Aigles, on évalue le taux de chômage à plus de 40% durant l'hiver [18].

Le pourcentage de bénéficiaires d'aide sociale serait très élevé dans la localité, soit 34.8% selon les données du fichier de l'aide sociale pour avril 1978. Parmi les 164 bénéficiaires d'aide sociale, on retrouve plusieurs jeunes. Ces derniers (16 à 20 ans) qui demeurent actuellement dans la localité, n'ont habituellement pas complété leurs études. Ils cherchent du travail soit à la scierie, soit comme bûcheron. Le phénomène "d'attente de travail" chez les jeunes de ces municipalités est certes un fait essentiel pour comprendre la situation d'emploi dans le milieu rural et sa répercussion sur le milieu scolaire.

Quant à ceux qui bénéficient du régime des rentes du Québec, on en dénombre 70 [19]. Telle est donc la structure globale de l'emploi à Lac-des-Aigles. Il s'agit somme toute

---

18. Selon un dossier de Gilles Raymond dans l'Hebdomadaire Le Nouvel-Est de Rimouski, (14 octobre 1980), ce dernier estime un taux de chômage courant de près de 30% pour Lac-des-Aigles avec une projection à 43.1% pour janvier à avril 1981 (p. 10).
19. Selon la dernière liste électorale.

d'une situation conditionnée par l'industrie du bois.

L'existence de localités comme Lac-des-Aigles est souvent conditionnée par des dépendances au niveau économique et au niveau des services.

La migration d'une part importante de la population résultant de la baisse des emplois et de la diminution des services peut conduire à la mise en péril de telles localités. Les villages forestiers sont toujours susceptibles de subir les contrecoups des ralentissements du marché du bois. Lorsque la situation va jusqu'à provoquer des fermetures d'usine, c'est l'ensemble de la vie économique de ces villages qui est atteint. Il est donc important d'examiner les deux nerfs vitaux de l'économie de Lac-des-Aigles, à savoir la scierie et la structure des services.

2.2.7 La scierie

En ce qui concerne la scierie, le propriétaire prévoit augmenter encore sa production d'ici trois ou quatre ans. La production est écoulée vers les marchés suivants:

Marché \ Production	Epinette et sapin	Bardeaux de cèdre	Latte
Etats-Unis	90%	100%	50%
Québec	10%	---	---
Ontario et Québec	---	---	50%

Ayant peu de concurrents en région et un marché réceptif aux Etats-Unis, le propriétaire peut donc planifier sa production.

Il est important, pour bien comprendre la vie d'un village comme Lac-des-Aigles, de saisir certains réseaux de pouvoir économique et social. En l'occurrence, il est important d'examiner ici la situation du propriétaire de l'usine.

Le président de la scierie détient aussi des actions dans la Compagnie de construction Lac-des-Aigles. Il est propriétaire de Transport Lac-des-Aigles: il possède cinq camions qui transportent du gravier, du bran de scie, du bois à pâte, etc. Il est aussi vice-président de la compagnie SOVEBEC qui regroupe des propriétaires de scieries de bardeaux et de lattes. De plus, il s'occupe de l'entretien des chemins, depuis l'hiver 1968: il possède la machinerie et emploie deux personnes à temps plein et deux, à temps partiel. Enfin, spécifions immédiatement qu'il occupe aussi la fonction de maire de Lac-des-Aigles depuis douze ans.

Comme on le voit, ce personnage exerce beaucoup d'influence dans le milieu au point de vue économique, grâce au contrôle qu'il exerce sur plusieurs entreprises et à la participation qu'il détient dans quelques autres.

> "C'est lui qui contrôle toute. Du monde sont partis parce qu'ils ne voulaient pas se faire acheter par lui. Il a acheté la paroisse mais y en a qui ont décidé de ne pas se faire acheter" (un résident)

Nous pouvons voir l'influence d'un seul individu sur la "vie" de Lac-des-Aigles. Il est évident que dans ce

contexte, l'élaboration de divers projets nouveaux (innovation sociale) est fonction d'un pouvoir dominant et que les contrôles sociaux peuvent être établis assez simplement. Il est indispensable de connaître ce phénomène des contrôles sociaux en milieu rural et ses répercussions sur la vie même de l'école. D'autant plus que souvent les organisations et entreprises sont peu nombreuses en milieu rural. Voici pour illustrer la situation, un résumé de divers réseaux d'influence à Lac-des-Aigles.

TABLEAU-RESUME/CONTROLE FINANCIER

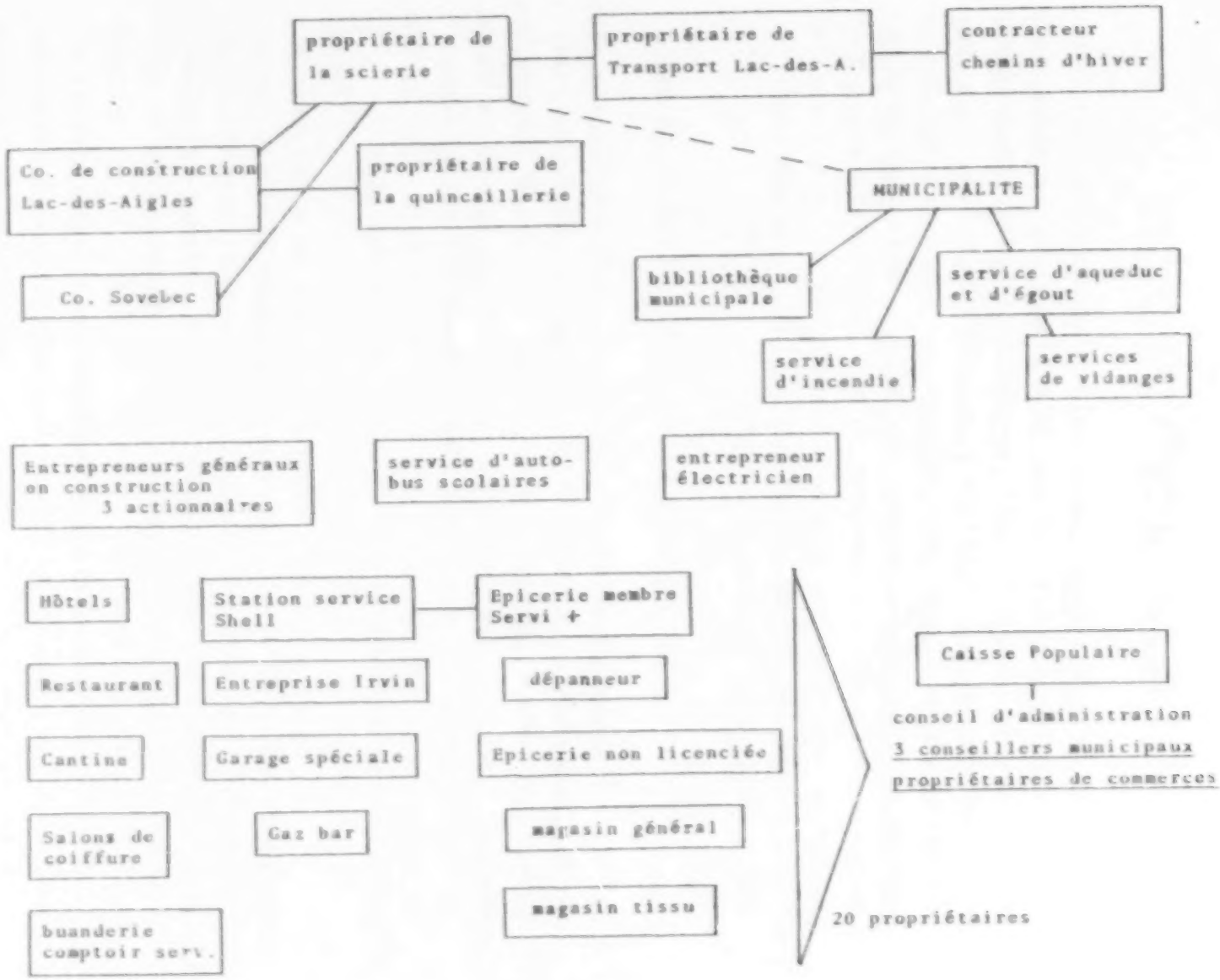

2.3 Les services

L'existence et le maintien des services sont des éléments essentiels dans la vie du milieu rural, surtout dans un contexte de "fermeture des paroisses". Cette préoccupation est très vive dans la population de l'Est du Québec. Ce qui n'empêche pas que la population doit parfois parcourir de grandes distances pour obtenir ailleurs certains services essentiels. L'accès aux services et les longues distances à parcourir sont donc des éléments essentiels de la vie rurale. Dans ce contexte, l'implantation d'un CLSC a eu une très grande importance à Lac-des-Aigles.

2.3.1 Historique du CLSC et les services de santé

Etant donné qu'en 1977 la population de Lac-des-Aigles se voit refuser certains services par le CLSC de Trois-Pistoles parce qu'il n'y a pas assez d'espace dans ce petit dispensaire, des gens se regroupent (le curé, le maire, le maître de poste, la secrétaire municipale, des commerçants, des professeurs) et décident de trouver un autre site pour le CLSC afin de conserver et de développer les services qu'ils ont déjà.

Après plusieurs démarches auprès du ministère des Affaires sociales et avec l'aide de la Centrale d'hypothèque, ils décident de former une compagnie sans but lucratif. Le maître de poste est nommé comme président. Parmi les directeurs, on retrouve des propriétaires de commerces.

On forme une autre compagnie sans but lucratif, mais avec les mêmes directeurs: Les Habitations économiques, afin de réaliser aussi un projet de construction de logements.

"Comme ça, on s'administre nous-mêmes et la Centrale d'hypothèque nous aide à 100% "

La Société se fixe, comme phase première du projet, de construire l'immeuble qui servira à la relocalisation du CLSC. Comme il faut de l'argent pour la construction de ce bâtiment, le Conseil municipal adopte, lors d'une assemblée spéciale, une résolution demandant aux gens d'acheter des parts de $100. Un comité provisoire se charge de recueillir l'argent.

"Tout le monde a participé. Seulement 4 ou 5 familles n'ont pas fourni par manque d'argent. On peut dire que 99% de la population a fourni. Beaucoup de personnes âgées ont souscrit de gros montants parce que ce sont elles qui ont le plus besoin des services que peut offrir le CLSC"

Les parts permettent aux actionnaires d'être membres de la compagnie. D'autres gens ont prêté de l'argent sans intérêt. Entre autre, une communauté religieuse a prêté $5,000.

"Aujourd'hui, dans la compagnie, il y a des membres, des souscripteurs, des prêteurs d'argent"

Au total, la souscription populaire rapporte $51,000. pour la construction du CLSC qui est achevé en novembre 79.

La seconde phase consiste à réaliser la construction de dix (10) logements pour personnes âgées autonomes. Cette construction permettra de garder les personnes âgées à Lac-des-Aigles tout en libérant des maisons où pourront s'installer des jeunes couples ou de nouvelles familles. De cette façon, on prévoit enrayer la pénurie de logement qui prévaut actuellement à Lac-des-Aigles.

"Avec les logements pour les vieillards, il va y avoir plus de loyers libres. Actuellement, il n'y en a pas, c'est une pénurie. Pour ces logements, il y a déjà plusieurs demandes. Il y a même du monde de l'extérieur qui ont fait leur demande. Ils vont être bien, ça va être tranquille, ils vont être chez eux. Ils vont être au centre de tout"

Actuellement, l'espace prévu pour le CLSC n'est pas entièrement occupé et depuis 2 ans, $5,000. de profit a été réalisé grâce à la location de locaux.

"Avec cet argent, on va faire un module pour donner des services aux vieillards et payer le personnel qui va y travailler (cuisinière, ménagère)"

La phase III du projet prévoit la réalisation d'un module pour les personnes âgées avec cuisine et salle communautaire ainsi qu'un service de buanderie. De plus, dans une quatrième phase, on vise à construire un autre bâtiment pour les personnes à faibles revenus.

"Présentement, il y a des démarches qui se font pour déménager l'école Bois-Joli. Ce ne tient pas debout, un entrepôt comme école au milieu du village. A la place, on veut faire une bâtisse pour les personnes à faibles revenus"

Le CLSC de Trois-Pistoles loue actuellement des locaux à raison de $14,000. par année.

On compte à Lac-des-Aigles, 5 employés à temps complet, soit:

- Une infirmière en prévention qui rencontre les élèves, les femmes enceintes, etc;
- Une infirmière en soins à domicile (personnes âgées, personnes malades);

- Une auxiliaire qui donne les soins essentiels d'entretien ménager surtout aux personnes âgées;
- Une travailleuse sociale qui s'occupe des personnes âgées, de la protection de la jeunesse, des "enfants ayant des problèmes scolaires causés par le milieu familial";
- Une préposée à l'accueil.

De plus, trois médecins (2 de Squatec et 1 de Cabano), viennent à Lac-des-Aigles cinq demi-journées par semaine, l'après-midi. La pharmacie ouvre ses portes à ces heures.

On prévoit qu'il y aura à l'automne 80 un médecin résident à Lac-des-Aigles. Il axera davantage son travail sur la prévention. On demande également une troisième infirmière pour assurer un service de 24 heures. De plus, une salle de 400 pieds est prévue pour un ou une dentiste et un ou une hygiéniste dentaire.

Des bureaux sont également prévus pour une agence d'assurances et pour l'aide juridique. Quand tout le CLSC sera occupé, on y comptera 14 emplois. Le CLSC, point de service du Centre de Santé Boisbouscache, dessert le territoire couvert par les 7 localités suivantes: Lac-des-Aigles, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts, Squatec, St-Médard, Biencourt, St-Guy.

On peut soupçonner l'importance de la mise sur pied du CLSC pour la population de Lac-des-Aigles; ceci donne un caractère de permanence au village et permet d'éviter des déplacements souvent très longs. C'est dans ce contexte que la population s'est regroupée afin d'obtenir certains services de santé, auxquels elle tient beaucoup.

"Moi je trouve qu'on est bien organisé pis qu'on a du bien bon monde pour ça. Ils répondent à nos besoins, on a deux bons docteurs de première classe. On ne peut trouver mieux que ça" (père de famille)

Mais sur d'autres aspects, il faut noter que la population est assez partagée; elle revendiquera le plus possible d'accessibilité aux services. Ainsi, la population de Lac-des-Aigles doit se rendre aux hôpitaux suivants: Rimouski, Notre-Dame-du-Lac, Rivière-du-Loup, Québec. Quand les gens ont besoin d'une ambulance, ils doivent appeler à Squatec. Ce service est jugé lent et inefficace par la population de Lac-des-Aigles.

"C'est un gros problème. On n'a pas de service. Il n'y a pas de personne permanente pour répondre à nos besoins" (mère de famille)

"A Squatec, la population est plus nombreuse et ils veulent tout avoir les services chez eux. On est obligé de se battre continuellement" (un élu municipal)

2.3.2 Les services gouvernementaux

Peu de services gouvernementaux sont offerts à Lac-des-Aigles; il n'y a pas de bureaux d'aide sociale, de chômage ou de rentes. Pour l'aide sociale, les gens doivent se rendre à Cabano (40 milles) alors que pour le chômage ils doivent aller à Rivière-du-Loup (65 milles). Ceci suppose des déplacements énormes pour ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale et de chômage. D'ailleurs, il est important de connaître la perception des usagers à l'égard de ces services gouvernementaux pour comprendre le "climat" du village en rapport avec de tels organismes. Voici quelques commentaires de diverses personnes de Lac-des-Aigles qui semblent assez bien traduire la perception générale du milieu: les commentaires sont d'ailleurs assez souvent contradictoires.

"Le monde est assez smatt, ils nous parlent bien mais ils ne nous en donnent pas plus. Ils nous disent que l'on a pas le droit d'avoir plus que cela et ils nous disent de s'arranger avec ça. Ils font leur job un point c'est tout, ils suivent les règlements" (une mère de famille)

"En général, on n'a pas de problème avec les services. Les gens font leur travail mais il faut téléphoner assez souvent pour savoir ce qui se passe. Il faut se débrouiller pour trouver des emplois. Cette année, ce n'était pas un cadeau" (une mère de famille)

"Le bureau de chômage, ce n'est pas ben ronné. Le personnel n'est pas bon. Par exemple, ma fille a demandé du chômage depuis janvier dernier et elle n'a rien reçu, ils sont tout le temps mélangés. J'y ai été deux fois et j'ai été pas trop bien reçu. On a pas trop de services, au lieu de nous aider, ils nous nuisent. C'est comme les polices de route, il y en a qui font bien leur job et d'autres qui la font trop bien. Ils essaient de prendre le monde en défaut au lieu d'aider" (un père de famille)

2.3.3 La religion

Nous considérons ici la religion comme un aspect assez important de la vie de la localité. La religion apparaît d'ailleurs comme un indicateur important de la vitalité et surtout de la permanence du village. Lorsque la cure est fermée, l'existence du village est habituellement menacée.

La population de Lac-des-Aigles est desservie par un curé résident. Celui-ci est en fonction dans la localité depuis trois ans. Il dessert également la population de St-Guy. D'après les commentaires reçus, la majorité des gens sont satisfaits des services religieux.

"On a un bon prêtre. Il est avec nous autres et on n'a pas de problème avec. Si on ne l'avait pas, la paroisse n'avancerait plus, elle ne ferait qu'exister. Il a fait beaucoup depuis qu'il est ici et il a l'intention d'en faire encore" (une mère de famille)

"Le curé parle de politique pendant la messe. Dans le temps du référendum, j'étais insulté mais à part ça il est bien smatt" (un père de famille)

"On a un bon curé, il remplit l'Eglise, il fait de beaux sermons, il permet aux gens de danser, il joue aux cartes, aux quilles" (une mère de famille)

Mais comme partout ailleurs au Québec, on peut dénoter une certaine transformation au niveau des croyances et des pratiques religieuses. L'expression des "paroissiens" est assez diversifiée à ce sujet.

"Ca a changé mais c'est le même bon Dieu. Nous, ça nous a pas dérangé. On n'a pas arrêté d'aller à l'Eglise pour ça"

"Ca fait tort. Ca nous a dérangé et ça dérangé les jeunes. Avant le changement les jeunes venaient à la messe comme les autres; le changement, ça ôte la foi un peu. Avant, tout était péché. Ca n'empêche pas que ça pas fait tort à personne. Aujourd'hui, le monde est moins croyant"

Dans la localité, comme association religieuse, on retrouve aussi un groupe <u>charismatique</u>. Ce groupe existe depuis trois ans. Il regroupe 25 membres, tant des rangs que du village (des retraités, des agriculteurs, des bûcherons, des commerçants...).

2.3.4 <u>Les loisirs</u>

La réalité villageoise de Lac-des-Aigles se traduit

aussi par une organisation de loisirs. C'est ici encore un élément important qui manifeste assez bien la vie interne d'une municipalité rurale.

Au niveau des loisirs, on retrouve un Centre de loisirs avec un terrain de jeu et une patinoire. L'hiver, de nombreuses activités s'y déroulent. Les sports d'équipe tels le hockey et le ballon balai sont à l'honneur. Le Centre fonctionne beaucoup plus l'hiver, selon la secrétaire du comité.

> "Ca ne fonctionne pas tellement l'été, mais l'hiver, il y a une bonne participation"

Le comité de loisirs compte 9 membres et il se réunit une fois par mois. Avec le projet qui vient de se terminer et qui consistait à aménager un terrain de balle molle, le Centre prévoit fonctionner toute l'année.

> "Avec le projet qui vient de se terminer, on est mieux équipé, mais ça reste toujours des sports d'équipe. Il faudrait aussi penser à autre chose parce que pour les jeunes enfants, par exemple, il n'y a pas grand-chose, une fête de temps en temps et c'est tout. Le terrain de jeu fonctionne seulement quand il y a des moniteurs pour s'en occuper"

Pour constituer des fonds, le comité de loisirs organise des soupers communautaires et des tournois de cartes au sous-sol de la salle municipale.

> "On n'a pas grand-chose à offrir aux gens parce qu'on n'a pas d'argent, mais lorsqu'on leur donne quelque chose, ils participent"

A cause de problèmes financiers, le comité doit préparer quelques soirées pour renflouer son budget.

Dernièrement, le comité recevait un don de $250. de la municipalité.

"Avec cet argent, on s'est organisé pour payer nos affaires"

A Lac-des-Aigles, on organise un carnaval à chaque année. Plusieurs activités se déroulent, tant pour les jeunes que pour les moins jeunes (sports d'hiver, tournois de cartes, soupers communautaires, soirées). De plus, les fêtes telles la St-Jean-Baptiste, la Fête des Mères, la Fête des Pères, sont soulignées.

On retrouve de plus à Lac-des-Aigles quelques organisations et clubs de loisirs.

Ecole de musique: "Les Aiglons chantent". Un comité est formé depuis fin septembre 1979 sous forme de compagnie à but non lucratif. Des cours de piano, de violon et d'orgue, d'une durée d'une heure par semaine, sont dispensés au sous-sol du CLSC par des professeurs de Rimouski. En septembre 80, des cours de guitare, de piano, d'orgue et d'accordéon sont prévus. La clientèle se compose de jeunes de 9 ans et plus de Lac-des-Aigles. Pour les prochains cours, la présidente du comité, qui est propriétaire d'un magasin de tissu, nous affirme que la clientèle se composera également de jeunes de l'extérieur, sauf de Squatec, qui possède sa propre école de musique.

Club de ski-doo: "Les Aiglons". Selon le secrétaire du club, celui-ci existe depuis 9 ans. C'est un club indépendant, mais il sera agréé prochainement. Le club compte de 65 à 70 membres. Ceux-ci fournissent $10. par année pour leur carte de membre.

Groupe de majorettes. Selon la responsable, ce groupe existe depuis 5 ans. Il se compose de 45 membres, des jeunes filles de Lac-des-Aigles âgées de 4 à 17 ans. Un comité, formé de trois femmes du village de Lac-des-Aigles, s'occupe de l'administration de ce groupe.

Ainsi, Lac-des-Aigles a une existence qui dépend pour beaucoup de la situation de l'industrie du bois et sa population est en bonne partie captive de la scierie. Quant aux services, même si la situation religieuse et de loisirs traduit bien la vie ambiante des municipalités rurales, il faut noter les déplacements constants de la population pour obtenir divers services gouvernementaux.

2.4 Organisation socio-politique

Nous voulons surtout nous attarder ici sur l'organisation municipale (mairie) et sur l'existence de certains groupes à vocation sociale.

Le Conseil municipal se compose de huit personnes: le maire, six conseillers municipaux et une secrétaire.

Le maire est en fonction depuis 12 ans. Comme on l'a vu, il est aussi propriétaire de la scierie de Lac-des-Aigles. Les conseillers ont tous été réélus par acclamation en 1980. Parmi eux, un est en fonction depuis 1970, un autre depuis 1972, trois depuis 1978 et un seul depuis 1979. Selon la secrétaire, depuis 7 ans, seulement 2 élections se sont produites. Sur les six conseillers, trois sont cultivateurs et demeurent dans les rangs. Parmi les trois autres, on compte un retraité, un mécanicien et un travailleur du moulin. Ce dernier travaille aussi pour la municipalité comme préposé à l'entretien de l'aqueduc. Tous trois demeurent au village. La charge de pro-maire est assurée par celui qui est retraité. Le Conseil

municipal se réunit le premier lundi de chaque mois. Selon un conseiller, on affiche un avis au bureau de poste. On y indique l'ordre du jour de chaque réunion. A l'occasion, des assemblées spéciales sont convoquées. Ce fut le cas, lors de la construction du réseau d'aqueduc et d'égoût, il y a deux ans, le Conseil s'est alors réuni presque à toutes les semaines.

Evidemment, la participation de la population au Conseil municipal est, comme dans la plupart des municipalités, assez faible. Si certaines personnes se disent satisfaites du travail effectué par le maire, d'autres s'y opposent.

> "Tout est décidé d'avance, on ne peut pas parler, dire ce qu'on pense. Tout est fait sans qu'on nous tienne au courant. On le sait toujours trop tard"

> "Ceux qui ne sont pas au courant, c'est parce qu'ils ne viennent jamais aux assemblées et ils ne lisent pas les affiches. Même le curé donne des informations à l'Eglise. Je pense que la population a tous les moyens pour être bien informée"(un conseiller)

> "C'est le maire qui dit quoi faire, qui s'occupe de tout" (un père de famille)

> "J'ai pour mon dire que ce qu'ils font là c'est bien fait. Je calcule que c'est pas mal ben de même, c'est assez dur de ronner ça" (un père de famille)

> "C'est tout le temps le maire qui décide. Quand tu arrives là, c'est décidé d'avance. Les conseillers sont tous du même bord que le maire, il n'y a personne pour contrarier le maire" (une mère de famille)

> "On a un bon homme ici. On a une pas pire équipe. Que ce soit l'équipe que tu voudras, c'est le maire qui décide" (un père de famille)

Une certaine opposition semble se manifester contre l'administration municipale, mais il est difficile d'en mesurer l'envergure, du moins pour le moment, d'autant plus que cette opposition est très récente (peu après le référendum de mai 80). Il s'agit d'un comité de 9 membres.

> "Nous on ne veut pas nuire à personne. On veut quelque chose d'autre dans la paroisse, c'est tout. On ne les demandera pas à coup de bêtises. Là, on s'est rassemblé et on va prouver qu'on a besoin d'un nouveau projet pour faire vivre tout le monde et ça on va le faire sans se déchirer, sans faire de tort à d'autres dans le village" (un membre du comité)

Cette opposition "polie" manifeste quand même la situation d'une localité qui est très dépendante de la scierie du milieu et de son maire. Pour sa part, le maire y va lui-même de ses suggestions.

> "Ca prendrait une autre activité dans le village. Je pense, par exemple, à une usine qui fabriquerait des jouets en bois. Ca créerait environ 15 emplois directs et les femmes pourraient y travailler. Cette usine pourrait être sous forme de coopérative ou de compagnie. Je serais prêt à investir là-dedans pour commencer" (élu municipal)

> "Avec le lac qu'on a, il y aurait certainement quelque chose à faire, l'aménagement d'un camping par exemple" (élu municipal)

> "Ici, pour que le village prenne de l'expansion, il faudrait développer le tourisme (hébergement, camping, excursion, équitation, etc.)" (secrétaire municipale)

Présentement, le Conseil municipal projette la construction d'un garage municipal. Il a présenté une demande à ce sujet en vue de bénéficier du programme d'aide aux équipements municipaux. La demande a été acceptée et les travaux

viennent de débuter (mi-août). De plus, le Conseil municipal pense à prolonger le réseau d'aqueduc et d'égoût, à l'ouest du village. Il a aussi fait l'achat d'un terrain en vue d'un nouveau dépotoir. Enfin, il veut faire l'acquisition d'un camion citerne et finir le sous-sol de la salle municipale.

2.4.1 Les réseaux

Il est important pour connaître de l'intérieur une municipalité comme Lac-des-Aigles, de pénétrer un peu plus les réseaux de pouvoir et les affiliations au sein de la municipalité.

Il est à noter que le maire est vice-président de la Société d'entraide humanitaire et que tous les conseillers font partir d'au moins un organisme. Notamment, trois conseillers, dont le pro-maire, font partie du Conseil d'administration de la Caisse Populaire, un conseiller fait partie du comité de loisirs et des Chevaliers de Colomb et un autre est responsable du groupe charismatique.

Si l'on regarde l'organigramme (page 110) des organismes en place à Lac-des-Aigles, il en ressort que ce sont à peu près les mêmes personnes qui assument des responsabilités et qui s'impliquent dans le milieu. On retrouve donc une certaine élite locale qui se compose du maire, des conseillers municipaux, des propriétaires de commerces, des professeurs.

On parle des professeurs au niveau de l'élite locale car effectivement la population les perçoit comme tel.

Témoignage d'une enseignante

"Les gens nous perçoivent comme des travailleurs qui font beaucoup d'argent. C'est vrai que le niveau de vie est inférieur; en général, ils ne font pas les salaires d'un professeur... Pour les relations avec les parents, ça n'aide pas. Même que des gens ne se gênent pas pour te dire que les professeurs ça ne travaillent pas, que ça fait la belle vie".

Selon le directeur, la population leur donne un "statut" spécial attribué à leur rôle de diffuseur de connaissances: on les invite à présider des assemblées, à faire des allocutions lors de différents événements (lors de l'ouverture du CLSC, comme exemple). Si la majorité du personnel enseignant (6/7) habite Lac-des-Aigles, très peu s'implique dans la vie du village. Deux enseignantes n'habitant pas au village déclarent ne pas vraiment connaître la vie de celui-ci et ne pas cotoyer les gens. Par contre, les autres trouvent qu'elles connaissent trop les gens "ON SE VOIT TROP VIVRE", elles ont toutes participé à un moment donné aux organismes culturels de la localité (Cercle de Fermières, comité de Majorettes) mais maintenant une seule est impliquée dans un organisme culturel. Quant au directeur, il ne s'implique directement dans aucun organisme mais intervient, s'implique sur demande comme personne-ressource; il est cependant membre d'un groupe embryonnaire d'opposition à l'actuel conseil municipal.

L'organisation socio-politique de la localité peut se résumer à la mairie puisque le maire, en plus de détenir le pouvoir politique, détient la propriété économique en étant propriétaire de la scierie et d'autres entreprises dans le village.

ORGANISMES

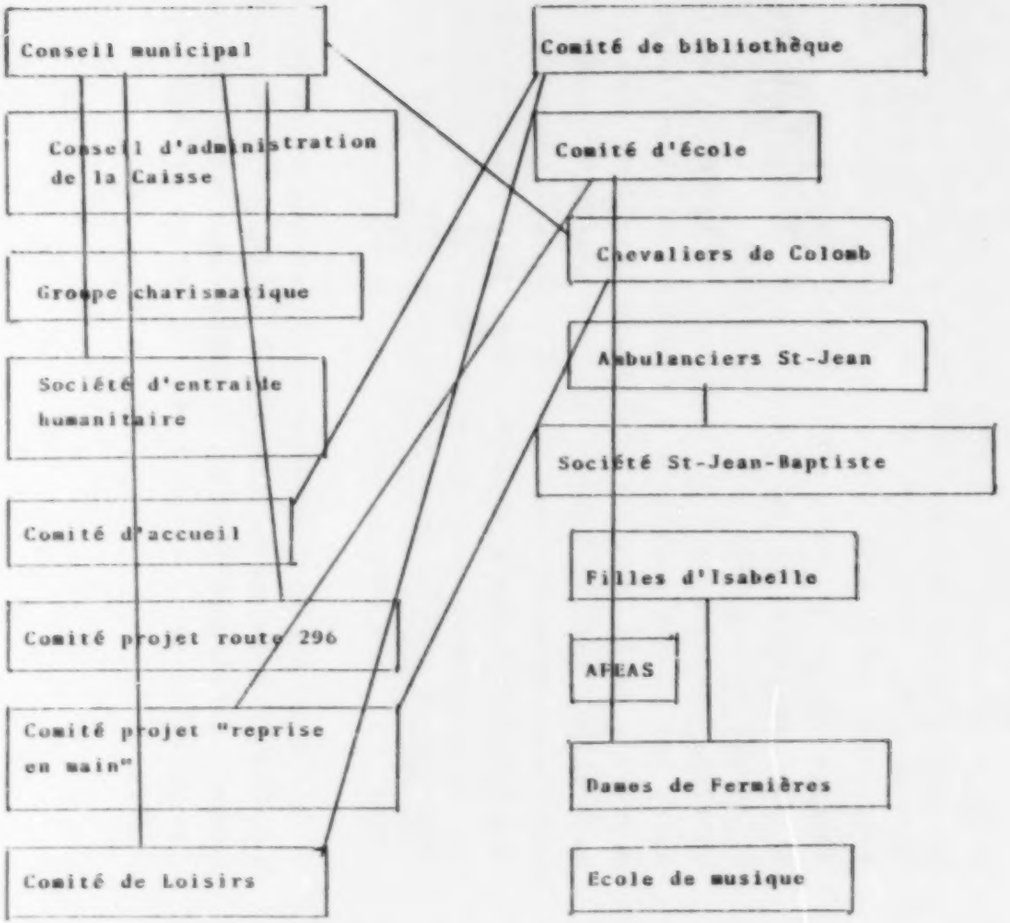

*Les flèches indiquent qu'on retrouve les mêmes responsables pour 2 ou 3 organismes différents.

Par exemple, la secrétaire du comité de Loisirs est responsable du comité de bibliothèque et responsable du comité d'accueil.

Nous croyons que plusieurs municipalités en milieu rural ont une structure de pouvoir semblable, même si parfois les alliances sont moins évidentes. Pour bien connaître un milieu rural, il est important de connaître ces réseaux où souvent peu d'individus détiennent le pouvoir effectif.

2.4.2 La syndicalisation

Nous pourrions voir la syndicalisation comme un moyen pour ceux qui ne participent pas au réseau de pouvoir de faire valoir leur intérêt. Or, il apparaît que la syndicalisation est peu développée dans le milieu, même s'il se manifeste une certaine conscience des conditions de travail, surtout au niveau de la scierie.

Il existe peu de syndicats à Lac-des-Aigles. Au moulin, les travailleurs ne sont pas syndiqués. Le propriétaire du moulin dit n'être pas contre les syndicats, mais ajoute que, selon lui, dans l'industrie du bois, un syndicat n'a pas sa place.

> "De toute façon, on n'en a pas besoin de syndicat. Je connais tous mes employés et eux aussi, ils me connaissent. S'ils ont quelque chose à me demander, ils viennent me voir et on s'organise ensemble. C'est bien plus simple de cette façon. Les relations avec mes employés sont bonnes, on s'entend bien. Je respecte les normes de sécurité et mes hommes sont bien payés. Pourquoi alors un syndicat?" (le propriétaire du moulin)

Selon les commentaires reçus de tous nos informateurs, les conditions de travail au moulin ne sont pas aussi bonnes que le laisse entendre le propriétaire.

"Le propriétaire du moulin exploite le monde. Les pères de famille ne gagnent pas $185. par semaine et ils font des heures impossibles"

"Si les employés du moulin ne sont pas syndiqués, c'est parce qu'ils ont peur de faire de la peine à leur patron. Il y a des employés qui se mettraient à genoux devant lui"

"Yé fourre dans marde tant qui peut. Y s'organise pour que les gars travaillent le moins longtemps possible"

"S'il viendrait des inspecteurs, le moulin fermerait tout de suite. Il n'est pas sécuritaire du tout"

"Il y a des gars qui ont tenté d'organiser un syndicat et ils se sont faits clairer"

"Au moulin, on ronne à la job, pis moé, je fais des bons salaires. On a à peu près toute $3-$4 de l'heure, mais on est au bonus. S'il n'y aurait pas de bonus, ça serait ben ordinaire. Avec mon salaire plus le bonus, je me fais en moyenne $275. à $300. net par semaine. C'est pas pire. J'ai fait d'autres moulins et les salaires, c'était pas mieux. En plus, il y avait des usines pis c'était pas mieux qu'icitte. Nous autres, on n'est pas badrés de ça"

Aborder la question de la syndicalisation fut assez complexe dans le cadre de la présente étude: les témoignages ci-haut mentionnés sont déjà révélateurs de la situation. Ceci traduit en partie la situation globale d'un village "menacé" autant de l'extérieur que l'intérieur.

2.4.3 Les clubs sociaux

Divers clubs sociaux existent aussi à Lac-des-Aigles

et nous font voir un autre aspect de la vie municipale et de ses réseaux.

La"vie" du village est souvent animée par divers clubs et comités qui existent depuis souvent longtemps. Tel est le cas, par exemple, du Cercle des Fermières, de l'AFEAS, des Filles d'Isabelle, des Chevaliers de Colomb, du Club de l'Âge d'Or, de la Société St-Jean Baptiste, des ambulanciers St-Jean. Tous ces organismes qui ont souvent une vitalité différente contribuent pour une part importante à structurer la vie municipale; il serait éventuellement important de recueillir beaucoup plus d'informations au sujet de ces divers comités, d'en identifier les participants de même que leurs rapports avec d'autres instances.

Nous avons donc décrit le profil général de la localité de Lac-des-Aigles dans ses dimensions géographiques et démographiques, dans sa structure d'emploi et l'état des services et dans son organisation socio-politique. Nous constatons l'existence d'une localité dont la population tendrait à augmenter et où le taux de l'emploi est surtout fonction d'une seule usine. L'organisation socio-politique est aussi dominée par un réseau relativement réduit de personnes.

Nous aborderons maintenant la localité de Lejeune à partir des mêmes dimensions.

3. Lejeune

3.1 Situation géographique

La localité de Lejeune est située dans le comté de Témiscouata. Les principales voies pour y avoir accès sont à l'ouest le Rang du Lac (aboutissement des routes venant d'Auclair, de St-Juste-du-Lac et de Notre-Dame-du-Lac); cette route conduit à Rivière-du-Loup. A l'opposé, on a le Rang est qui conduit à Squateck et Lac-des-Aigles (environ 30 kilomètres) et plus loin à Rimouski (voir centre de la région).

C'est cependant en se référant au regroupement de quatre villages, St-Juste, Auclair, Lots Renversés et Lejeune que l'on pourra mieux comprendre la situation économique et sociale de Lejeune. Ce regroupement, le J.A.L., se fit dans les années 1970 en vue de résister à la fermeture dont étaient menacées certaines des localités concernées.

La localité de Lejeune occupe un territoire très accidenté. Il ne faut donc pas s'étonner d'y constater une faible proportion de terres cultivées (1093 acres) et une forte proportion de terres boisées (24,288 acres en 1971)[20].

On retrouve aussi sur le territoire plusieurs lacs (entre autres les lacs Témiscouata et Squateck) et rivières (voir carte de Lejeune).

3.1.1 Les "rangs" de Lejeune

Lejeune, comme la plupart des villages de colonisation, a été construit sur la base des rangs. En se référant au plan du village, on peut situer ces divers rangs. Le rang Est

---

20. O.P.D.Q. (1971)

CARTE DE LEJEUNE

No 4

constitue la voie centrale de la localité. Quatre voies lui sont perpendiculaires. Les rangs 1 et 2 sont les plus anciens, durant les années '30, on y a dénombré jusqu'à 55 habitations; actuellement, il n'en reste que 3. Le rang du lac qui lui aussi a déjà compté plusieurs habitations aujourd'hui disparues se poursuit dans les rangs 3 et 4 qui aboutissent à l'érablière de Lejeune, une des réalisation du J.A.L. Le rang 5 et le rang 7 sont aussi moins habités qu'ils ne l'ont été dans le passé.

Comme on l'a dit, la surface cultivée est faible et surtout utilisée pour l'avoine, la pomme de terre et le foin. On ne dénombre que trois fermes d'une certaine envergure. De plus, certaines terres autrefois en culture ont été récemment reboisées.

3.1.2 Le village

Le village proprement dit se trouve au croisement du rang Est et des rangs du Lac et 3 et 4. On y trouve une cinquantaine d'habitations resserrées entre elles et divers bâtiments affectés aux services de la localité: église, école, ancien couvent, magasin général, garage, atelier de menuiserie, caveau à patates.

Lejeune ne compte plus qu'une école; elle est située tout près de l'église. Elle dispense les cours du niveau primaire. (Il n'y a plus de cours de niveau secondaire et l'école du rang a totalement disparu). Près de 70 élèves la fréquentent. Le reste des étudiants doivent se rendre à l'extérieur de la localité s'ils veulent poursuivre leurs études.

3.1.3 La démographie

La localité de Lejeune compte actuellement quatre cent soixante-seize (476) habitants. On y dénombre quatre-vingt-sept (87) familles (une moyenne de 4.5 personnes par famille). Voici un tableau-synthèse de l'organisation démographique (sur la base de la cellule familiale):

Nombre de familles	Familles de x personnes	Nombre total de personnes
1	11	11
2	8	16
5	7	35
12	6	72
24	5	120
24	4	96
19	3	57
87		407

Le reste de la population est constitué de couples âgés sans enfant, de célibataires, de couples sans enfant et de veufs ou veuves.

On constate que la population est relativement jeune, près de 52.4% de la population étant âgée de moins de 25 ans (voir le tableau de la page suivante).

PYRAMIDE DES GROUPES D'AGE

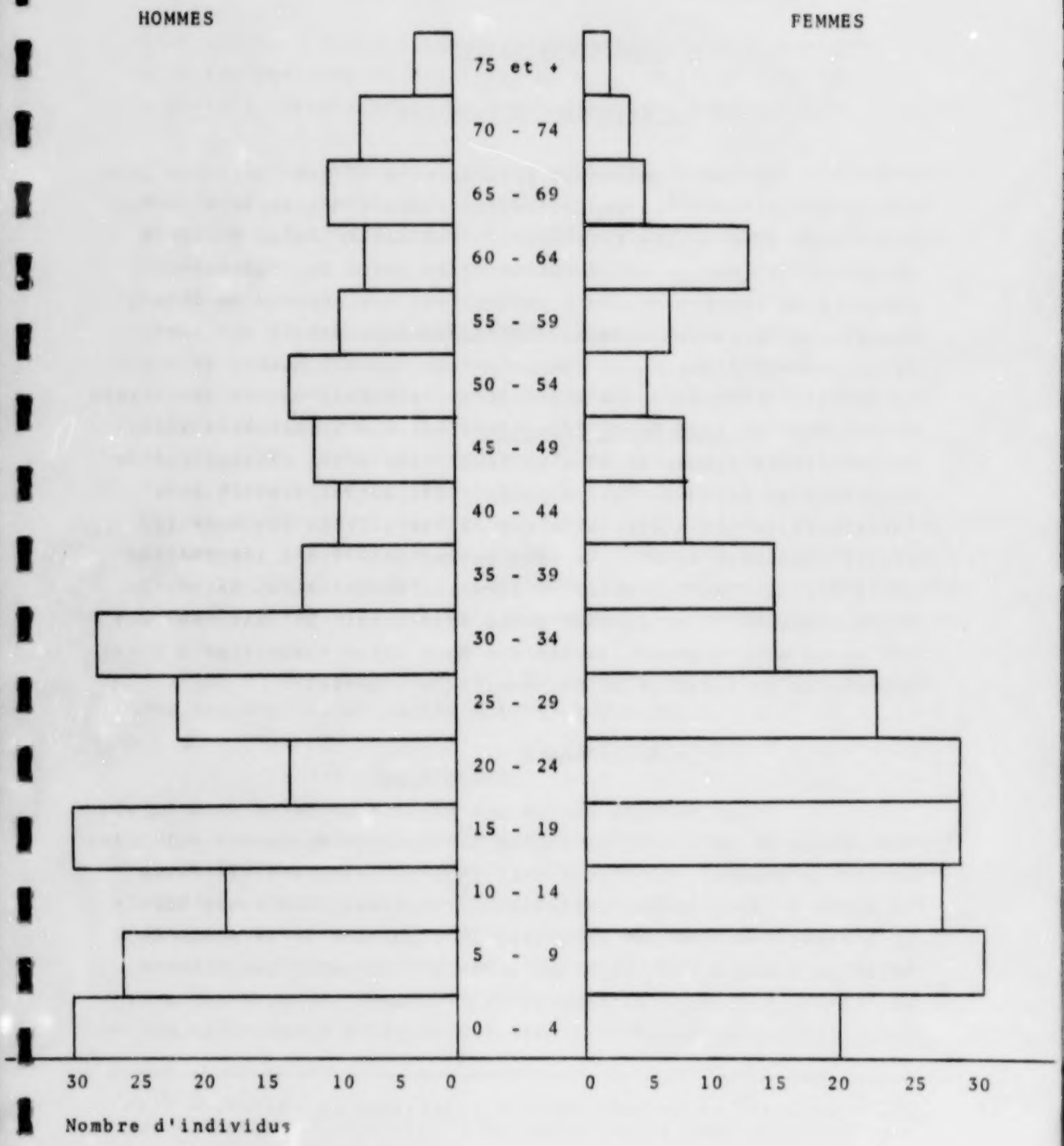

3.2 La structure d'emploi

3.2.1 La ressource forestière

Encore aujourd'hui près de 60 à 65 pour cent des gens vivent de la forêt[21]. Cependant, la plupart des emplois forestiers sont à caractère saisonnier. Les activités en forêt se réalisent surtout de mai à décembre; le reste de l'année, la majorité de ces travailleurs connaissent une période de chômage. Quelques petits entrepreneurs forestiers répondent à une partie de la demande d'emploi en embauchant un certain nombre de travailleurs. Cependant, la majorité de la main-d'oeuvre forestière se retrouve au groupement forestier, une des principales réalisations socio-économiques du milieu. Plus d'une soixantaine de bûcherons de Lejeune y travaillent. Les autres travailleurs forestiers, c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas dans la région immédiate du J.A.L., vont gagner leur vie à l'extérieur de la région. On les retrouve dans les chantiers du Maine, du Nouveau-Brunswick et surtout de la Côte-Nord. De fait, environ 50% de la main-d'oeuvre forestière doit aller travailler à l'extérieur de la localité et du territoire immédiat.

3.2.2 L'agriculture

L'agriculture occupe une place secondaire dans la vie économique de Lejeune. Le faible pourcentage de terres cultivées en est la preuve. Il existe dans la localité une seule ferme laitière et deux fermes d'élevage. Toutefois, une bonne partie de l'espace cultivé est consacrée à la culture de la pomme de terre de semence (de 100 à 200 acres). Autrefois administrée par le J.A.L., cette entreprise est récemment devenue une entreprise privée qui appartient majoritairement à trois actionnaires.

---

21. Les principales informations concernant la structure d'emploi proviennent du Bureau de l'INTERPRIF. INTERPRIF est une extension du Centre de Main-d'oeuvre du Canada et est située aux Lots Renversés.

L'an dernier, trois à quatre permanents y étaient employés; durant les périodes de récoltes, de vingt à vingt-cinq employés y étaient engagés pour une durée d'environ quatre à cinq semaines.

Le reste de l'espace cultivé est partagé par plusieurs petits agriculteurs qui ne possèdent que quelques animaux leur permettant une certaine "autosuffisance" au niveau des produits de la ferme.

3.2.3 Quelques entreprises

L'entreprise qui est aussi importante à Lejeune est l'érablière du J.A.L. Elle est située au bout du rang 3-4 de la localité. Cette entreprise collective fournit de l'emploi à une douzaine de personnes dont neuf résident à Lejeune. Durant le temps des sucres, elle peut accueillir près de 11,000 personnes. Au cours d'une année, le nombre de visiteurs varie entre 10,000 et 15,000. Jusqu'ici, le dynamisme de l'entreprise a permis l'emploi d'une main-d'oeuvre relativement importante.

On retrouve aussi, à Lejeune, un atelier de menuiserie qui emploie de quatre à cinq personnes.

3.2.4 Les services

A Lejeune, comme dans la plupart des localités rurales, il existe un certain nombre de "services de base" qui fournissent certains emplois plus permanents à une petite partie de la population. A Lejeune, il y a un garage, un magasin général, une station-service, une cantine, une coiffeuse, certains travaux au niveau municipal et scolaire (entretien, réparations...). Une quinzaine d'emplois sont ainsi créés.

3.2.5 Les paiements de transfert

La situation économique de la région et de la localité est, entre autres, caractérisée par le manque chronique d'emplois. Le taux de chômage varie entre 20% et 60%. Il s'agit évidemment d'un chômage saisonnier provoqué par le rythme périodique de travail en forêt. La majorité des travailleurs de Lejeune exercent ce métier.

Plusieurs familles résidant à Lejeune doivent avoir recours aux prestations d'aide sociale[22]. Le manque de travail, des personnes handicapées, des travailleurs "épuisés", des personnes seules, voilà autant de situations qui exigent une aide collective et gouvernementale susceptible de permettre une existence décente.

L'inquiétude de perdre de telles prestations devient très présente chez ces personnes et marque le "vécu" du village.

La localité de Lejeune connaît par contre un dynamisme et une volonté de "prise en main" qu'on ne peut passer sous silence. Plusieurs entreprises collectives ont été mises sur pied en vue de créer des emplois et faire obstacle à un exode menaçant pour l'avenir de la localité.

L'existence et la persistance des services sont souvent, pour les "paroisses de l'intérieur" de l'Est du Québec, un signe de "vitalité". Voyons ce qui en est pour la localité de Lejeune.

---

22. Sur les quatre-vingt-sept familles de Lejeune, il y avait trente-deux dossiers actifs d'aide sociale en 1978, soit 36.7% des familles.

3.3 Les services

3.3.1 Les services commerciaux et financiers

Le faible degré d'utilisation des points de services commerciaux à l'intérieur du village vient confirmer une sorte de mécontentement de la part des individus rencontrés. En effet, la plupart des familles rencontrées ont affirmé utiliser le moins souvent possible les services commerciaux à Lejeune. Ils achètent à Squatec et Ville Dégelis. Ainsi, ils profitent des ventes et spéciaux offerts durant certaines périodes. C'est au niveau de l'épicerie que les gens pratiquent le plus cette forme de magasinage.

Pourtant, quelques-uns n'ont pas la possibilité d'aller acheter à l'extérieur ce dont ils ont besoin pour leur famille. Le coût de l'essence signifie pour eux une utilisation très restreinte de leur automobile. Les familles à faible revenu sont alors contraintes de payer plus cher et souvent de s'endetter par le fait même.

Au niveau financier, il existe une seule institution financière à Lejeune, à savoir la Caisse Populaire. C'est donc avec cette dernière que les gens ont l'habitude de traiter.

3.3.2 Les services médicaux

Sur le plan médical, les habitants de la localité doivent se rendre à l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac ou encore, à la clinique médicale de Squatec pour obtenir les soins dont ils ont besoin. Il en est de même pour les produits pharmaceutiques. C'est sans doute un des points les plus litigieux au niveau des services. Il n'y a pas de médecin sur place, ni de pharmacie. En milieu rural, l'accès aux services médicaux est d'une grande importance en termes de temps (longueur des parcours) et d'argent (l'utilisation de l'automobile).

On nous a beaucoup parlé lors de nos rencontres dans les familles de l'implantation d'un futur C.L.S.C. dans la région immédiate de Lejeune. Les gens ignorent toujours quelles en seront les modalités de fonctionnement.

3.3.3 Les services de logement

Le logement semble également poser de sérieux problèmes dans la municipalité. C'est un point sur lequel on se penche beaucoup actuellement à Lejeune. Cette situation est due entre autres à la stabilisation de l'émigration depuis l'Opération Dignité II en 1973 et au manque de constructions pour accommoder les nouveaux ménages.

3.3.4 Les services socio-culturels

Au niveau socio-culturel, la localité de Lejeune possède une certaine organisation. On y dénombre au moins une dizaine d'organismes et d'associations. Voici la liste des principaux:

- l'Association sportive de Lejeune;
- le Cercle des fermières;
- la Chorale;
- le Club de l'âge d'or;
- le Comité de bibliothèque;
- le Comité de parents;
- la Société St-Jean-Baptiste;
- le Comité des fêtes champêtres;
- les Marguilliers;
- le Groupe de culture maraîchère et de culture en serre.

Tous ces organismes requièrent les services de bénévoles. On retrouve les mêmes organismes dans beaucoup de localités rurales. Il serait important de bien connaître leur fonction sociale dans chacune des localités.

En ce qui concerne les loisirs, ceux-ci semblent déterminés beaucoup plus à partir des initiatives individuelles que par diverses structures organisatrices. Les infrastructures sportives sont nécessairement légères (patinoire, terrain de jeux...) et relativement peu dispendieuses. Le coût des équipements individuels de loisirs est beaucoup plus différencié; évidemment, la moto-neige jouit encore d'une certaine popularité mais moindre qu'auparavant.

3.4 L'organisation socio-politique

Le conseil municipal de Lejeune est composé de huit membres dont le maire, six conseillers et un secrétaire. Le conseil se réunit une fois par mois. La municipalité offre les services suivants: service d'incendie, ouverture et entretien des chemins, une coopérative d'aqueduc, une organisation sportive de "plein air" (par exemple, la municipalité a aménagé la plage municipale de Lejeune), des services socio-culturels, sans oublier la bibliothèque municipale. Mais la participation est beaucoup plus centrée sur les organismes qui se sont développés dans le cadre de l'expérience communautaire du J.A.L. La plupart de ces organismes ont des racines dans les quatre villages du J.A.L. Il est important de les présenter brièvement pour connaître la dynamique socio-politique de Lejeune.

3.4.1 Les organismes du J.A.L.

3.4.1.1 La coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata

Fondée en 1974, elle a pour but le développement polyvalent et intégré des différentes ressources du milieu. Elle est le pivot autour duquel a été menée une grande partie des activités du milieu. Elle offre de plus des services tels: encadrement, animation, négociations, recherches, consultation administrative, secrétariat... Trois personnes de Lejeune siègent sur le Conseil d'administration de la coopérative. Son siège social est à Auclair.

3.4.1.2 La Corporation Touristique du J.A.L.

La corporation s'occupe du développement touristique ainsi que de l'aménagement de sites de camping, etc... Elle s'occupe également de la publicité et de l'accueil des visiteurs. Cette corporation touristique a été structurée en août 1978. Trois personnes de Lejeune font partie du Conseil d'administration.

3.4.1.3 Le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata

Légalement constitué en 1973, il a pour objectif de regrouper les propriétaires de boisés privés pour une exploitation rationnelle de la forêt. Il regroupe les villages suivants: Auclair, Lejeune, St-Juste (pour le J.A.L.), Notre-Dame-du-Lac, Ville Dégelis (Ste-Rose) et Squatec. Trois personnes de Lejeune font partie de son Conseil d'administration.

3.4.1.4 J.A.L.-JASE INC.

Le Jal-Jase est constitué d'une radio communautaire et d'un bulletin mensuel d'informations. Cet organisme s'occupe de donner essentiellement de l'information sociale. Il a son siège social à Auclair et a été structuré au cours de l'année 1978. Egalement, trois personnes de Lejeune font partie de son Conseil d'administration.

3.4.1.5 L'érablière du J.A.L.

Elle a son siège social à Lejeune. L'érablière est en marche depuis 1976. Le projet a été parrainé par la coopérative et financé par un programme PACLE (programme d'aide à la création locale d'emplois).

3.4.1.6 Les essences du J.A.L. Inc.

C'est une usine de fabrication d'huiles à partir des aiguilles de sapins, d'épinettes, de pins et de cèdres. Ces huiles entrent dans la fabrication de parfums et dans la fabrication de base de produits pharmaceutiques. On ne retrouve personne de Lejeune sur son Conseil d'administration. Son siège social est à Auclair.

En plus de ces entreprises collectives, on a mis sur pied un Comité de logement, un Comité de voirie et un Comité provisoire pour l'implantation d'un C.L.S.C.

Il serait assez difficile de connaître le "vécu" de la localité de Lejeune en faisant abstraction des initiatives du J.A.L. et des pratiques de développement qu'on tente d'initier sur le territoire. Il est certain qu'il y existe une forme de participation relativement inédite pour ce qui est des possi-

bilités et des intérêts d'engagement. Les réseaux de pouvoir sont surtout structurés en fonction de ces organismes. On peut penser par contre, qu'il existe des oppositions et des indifférences par rapport aux projets du J.A.L. à Lejeune et qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une participation massive: une recherche plus approfondie en ce sens serait nécessaire (par exemple, le rapport existant entre les organismes du J.A.L. et les municipalités).

3.4.2 Les réseaux

On peut se demander si dans un contexte d'organisation collective tel que l'on connaît à Lejeune, la participation est limitée à certains individus, (nouvelle "élite") ou si elle est de fait plus étendue que dans la moyenne des petites villes ou villages.

Après examen de la situation de participation de la localité, nous retrouvons de fait un pouvoir plus "diffus" que dans les autres localités. Evidemment, ce qui ne veut pas dire que nous sommes dans une situation de "démocratie directe". On note par ailleurs une plus forte participation de citoyens dans une série de comités et d'organismes: 54 personnes se partagent la responsabilité de 20 comités, quelques-uns particuliers à Lejeune, d'autres communs avec les autres localités du J.A.L. Certains vont participer à un seul ou à plusieurs organismes de gestion des affaires municipales: comité Voirie, comité Logement, Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (tous des organismes communs aux villages du J.A.L.); d'autres vont se "spécialiser" dans des organismes à caractère culturel comme la chorale, le comité de bibliothèque, le "J.A.L. Jase". On ne retrouve pas d'individus ou de

groupes (de clans) qui se sont accaparés de tous les organismes qu'ils soient à caractère politique, culturel ou économique.

Sans avoir de responsabilités premières, un grand nombre de personnes participent en tant que membres. Ainsi, au niveau de l'organisation des Fêtes champêtres, on y retrouve douze (12) responsables, mais il y a 88 participants-organisateurs bénévoles. Il en est aussi de même pour d'autres organismes, tels le Cercle de Fermières, la Société St-Jean-Baptiste, le Club de l'Age d'Or, l'Association sportive, etc...

On peut noter aussi qu'au niveau du conseil municipal, les trois derniers maires furent des travailleurs forestiers et agricoles de même que l'actuel conseil municipal.[1] Etant donné les "énergies de participation" déjà engagées dans le milieu J.A.L., le conseil ne peut en faire abstraction dans la gestion municipale. Dès que résolutions et règlements viennent à l'encontre des idées des citoyens, l'opposition se manifeste facilement et les citoyens font valoir leur point de vue.

Il apparaît, par ailleurs, que le milieu scolaire est peu impliqué dans ces structures de participation. Même si la majorité des enseignantes sont originaires de Lejeune, elles ne participent à aucun comité, aucun organisme de Lejeune ou du J.A.L. Le lien école-milieu ne semble pas devoir s'établir par leur entremise...

---

(1) Six des sept membres du conseil municipal de 1980 sont des travailleurs agricoles et forestiers, le septième étant un "permanent", le secrétaire au niveau municipal.

3.4.3 Les conditions de travail

Un des aspects importants de la vie en milieu rural est la situation globale de travail et de non-travail (chômage). L'existence de ces localités est toujours fragile en ce qu'elle est dépendante d'un marché ou d'une entreprise locale souvent unique. Dans ce contexte, la syndicalisation est peu developpée: il en est ainsi pour Lejeune. Seuls, certains travailleurs forestiers travaillant à l'extérieur de la région et le personnel enseignant sont syndiqués. Les entreprises du J.A.L. sont de nature collective et autogestionnaire.

Par contre, la plupart des travailleurs rencontrés trouvent aliénante la situation de non-travail et se considèrent comme sous-payés. La plupart des salariés de Lejeune ne gagnent que ce qu'il faut pour se procurer les biens essentiels en nourriture, logement, vêtement et transport.

Dans les familles rencontrées, le métier de bûcheron est bien perçu: c'est un métier qui a ses inconvénients, qui est dur mais qu'ils connaissent et qu'ils aiment.

La situation des femmes sur le plan de l'emploi est très différente. La plupart d'entre elles ne travaillent pas à l'extérieur de la maison. Elles s'occupent surtout des travaux "ménagers".

Les femmes ont peu de possibilités d'occuper un emploi dans leur localité ou région immédiate. En s'en tenant à la structure d'emploi actuelle de la localité, il leur est pratiquement impossible d'occuper en permanence un emploi quelconque, sinon dans quelques réalisations du J.A.L.

La localité de Lejeune est certes particulière en raison de ces liens et ses implications dans l'expérience du J.A.L. Les perspectives de développement collectif et communautaire et l'élaboration de diverses expériences socio-économiques ont engendré au sein de la localité une organisation socio-économique différente. Lejeune est confronté, comme Lac-des-Aigles, à une situation chronique de chômage et à l'exploitation d'une ressource de base: la forêt. Par contre, les réseaux de pouvoir et les participations semblent beaucoup plus diversifiés qu'à Lac-des-Aigles.

Voyons maintenant le profil de la localité de St-Guy à partir des mêmes aspects généraux envisagés jusqu'ici.

4. St-Guy

4.1 La situation géographique

La localité de St-Guy se situe dans le comté de Rimouski. Elle est à une vingtaine de kilomètres au sud de Trois-Pistoles et à quelques kilomètres au nord de Lac-des-Aigles.

La route 296 est le principal chemin pour se rendre soit à Lac-des-Aigles au sud de St-Guy, soit à St-Médard au nord. Elle traverse le village et les gens l'appellent la "Grande Route". C'est la seule route de toute la localité qui est pavée mais seulement sur une distance de deux kilomètres environ.

La localité possède 304 lots et comprend 8 rangs simples ou doubles. La surface boisée occupe la très grande majorité du territoire de la municipalité. [23] (voir la carte de St-Guy).

Comparativement aux autres villages environnants, soit Lac-des-Aigles et St-Médard, St-Guy est surélevé et nous offre à quelques endroits une vue superbe de ce coin de pays montagneux. C'est un endroit propice pour la chasse et surtout la pêche considérant que la portion est-sud-est du Candon Bédard constitue une partie de la Réserve Duchesnier comprenant le village Scott.

De plus, une trentaine de lacs sont situés dans les limites de la localité. Plusieurs d'entre eux sont accessibles par des sentiers battus par les travailleurs forestiers.

---

23. Il y a 575 acres de terrain déboisé par rapport à 34,618 acres de superficie municipale locale.

CARTE DE ST-GUY

No 5

Il est possible de louer des chalets autour de quelques lacs à St-Guy, ex: Lac Touladis, Bellavance... Ces lacs étant situés sur des terres privées, les propriétaires de ces lots se sont construits des chalets et les louent aux gens de la région et même aux touristes.

Actuellement les 304 lots de St-Guy se répartissent entre quatre (4) types de propriétaires: 53 lots appartiennent à des propriétaires résidents, 73 lots appartiennent à des propriétaires non-résidents, 137 lots appartiennent au Ministère des Terres et Forêts, 41 lots appartiennent au Ministère de l'Agriculture du Québec.

La population totale de St-Guy s'élève à deux cent douze (212) habitants [24]. On y comptabilise 52 "ménages". Sept ou huit (7 ou 8) ménages se composent d'une personne, veuve, veuf ou célibataire.

La population semble assez âgée. Les jeunes ne s'établissent pas dans le village. Le vieillissement de la population nous fait soupçonner les faiblesses de développement de la localité de St-Guy. On constate par contre une stabilisation de la population depuis 5 ans environ.

4.2 La structure d'emploi

4.2.1 La forêt

La ressource de base de St-Guy est aussi la forêt (comme à Lac-des-Aigles et Lejeune). La localité n'a par ailleurs pas de contrôle sur cette ressource. La situation économique de la localité de St-Guy n'est pas enviable actuellement. Elle ne l'a jamais été d'ailleurs. Depuis la fin

---

24. D'après le registre de la paroisse de Lac-des-Aigles, au 15 novembre 1979.

des années '60, St-Guy fait face à une menace constante, celle de la fermeture de la localité.

Pour expliquer davantage cette affirmation, nous verrons comment cette fermeture éventuelle se concrétise par le manque d'emplois et la diminution des services. Arrêtons-nous d'abord au manque d'emplois.

Présentement, la localité offre très peu d'emplois. La plupart des travailleurs de St-Guy sont bûcherons et doivent s'exiler pour travailler, soit au Nouveau-Brunswick, au Maine ou sur la Côte-Nord. Plusieurs des localités de cette région connaissent une structure d'emplois comparable, bien qu'à St-Guy, il semble que ce soit la majorité des bûcherons qui doivent aller travailler à l'extérieur. Certains bûcherons trouvent de l'emploi à St-Guy. Ces emplois sont offerts par des scieries des localités environnantes comme Lac-des-Aigles et Squatec. Ces usines ont des concessions pour couper du bois dans la localité de St-Guy.

Certains projets (PAT et autres) fournissent de l'emploi à quelques bûcherons. Ces projets assurent seulement un maximum de vingt (20) semaines de travail. Le travail est habituellement offert aux "assistés sociaux". Ces projets procurent de l'emploi à 4 ou 5 travailleurs de la localité. A peu près le même nombre travaille soit pour la scierie de Lac-des-Aigles, soit pour celle de Squatec.

Certains autres emplois (deux emplois permanents et deux emplois saisonniers) consistent en travaux d'aménagement sur le territoire de la réserve Duchesnier.

Ainsi la structure d'emploi à St-Guy est relativement simple. La majorité des travailleurs sont bûcherons et travaillent à l'extérieur. Un petit nombre a obtenu un emploi en forêt à proximité de la localité.

La majorité des personnes exerçant un emploi à St-Guy ou ailleurs n'ont aucune sécurité d'emploi, sauf quelques exceptions.

L'aide sociale semble toucher environ 50% de la population. [25]

4.2.2 L'agriculture

A St-Guy, plusieurs terres sont à l'abandon. L'agriculture n'est devenue qu'un moyen de subsistance. Elle n'engendre plus d'emploi.

La superficie cultivée de St-Guy est passée de 923 acres en 1961 à 288 acres en 1971. C'est donc une diminution marquée de l'espace occupé par l'agriculture depuis 1961. Selon les données de Statistique Canada, il n'existait aucune ferme vendant plus de $5,000. en 1971 à St-Guy et il n'y avait que 11 fermes de recensement. Le nombre de personnes vivant dans les fermes est passé de 264 en 1961 à 66 en 1971.

Voyons donc maintenant la diminution des services.

4.3 Les services

Les services de la localité de St-Guy ferment leurs

---

25. Ce chiffre varie évidemment selon les informateurs. Selon certains, il y aurait très peu de gens qui bénéficieraient des prestations de bien-être social.

portes les uns après les autres. Epiceries et magasins sont devenus inexistants. Le magasin général est fermé au moins depuis deux ans. Il en est de même pour le service d'essence et le garage pour la réparation d'automobiles. Il n'existe aucun centre de loisirs ou terrains de jeux organisés pour les jeunes. On vient de décider de la fermeture de l'école primaire.

Evidemment, cette absence progressive de services a des conséquences néfastes pour la localité.

> "C'est un village défavorisé parce qu'y a rien. Si on avait de quoi pour attirer du monde, des restaurants, des affaires de même! On attirerait du monde comme les autres villages: Lac-des-Aigles, St-Médard..." (un père de famille)

4.3.1 Les services de santé

Les services de santé sont aussi inexistants. La population peut se rendre au CLSC de Lac-des-Aigles. Pour certains besoins médicaux, il faut aller jusqu'à Trois-Pistoles, Notre-Dame du Lac et même jusqu'à Rivière-du-Loup.

Il y a quelques années, une infirmière a déjà été affectée au village de St-Guy. Les gens en étaient très satisfaits. Elle est maintenant affectée au CLSC de Lac-des-Aigles.

> "Au plus fort de la population, il y avait une garde-malade qui faisait des accouchements, maintenant c'est à Trois-Pistoles. On avait une bonne garde-malade, mais y nous l'ont otée" (une mère de famille)

4.3.2 Les services gouvernementaux

Toutes les familles rencontrées dans notre enquête

ont eu recours soit à l'aide sociale soit à l'assurance-chômage Ils affirment beaucoup leurs opinions à l'égard de tels services et à l'égard des fonctionnaires de l'Etat.

> "Ca prend deux mois pour avoir du chômage icitte. Quand ça retarde trop, on va sur place" (une mère de famille)
>
> "Des fois t'en frappe des "smatts" à travers, y nous reçoivent poliment mais tu retournes chez-vous pis ça marche pas plus. La dernière fois on a fait appel au service de l'aide juridique pour débloquer le chômage" (un père de famille)
>
> "Bûcher comme on bûche là, on peut pas faire ça à l'année.
> A l'assurance-chômage, y a des fonctionnaires qui ont jamais bûché de leur vie..., y veulent nous envoyer bûcher l'hiver "(un père de famille)

Les gens de la localité de St-Guy sont évidemment sensibles à tout changement de politique concernant l'assurance-chômage.

L'hiver dernier, les paroisses de St-Guy, St-Médard, St-Mathieu et St-Simon ont été changées de région administrative. Auparavant elles étaient dans la région de Rimouski et maintenant elles sont dans la région de Rivière-du-Loup. Cela a entrainé une hausse du nombre de semaines assurables requises (de 10 semaines à 17 semaines) pour retirer des prestations d'assurance-chômage. Certaines personnes se sont rendues participer à une manifestation qui a eu lieu à Rivière-du-Loup dans le but de s'opposer à son application. Les plus touchés par cette mesure auraient été certains individus qui travaillent comme guides de 10 à 12 semaines pendant l'année.
A la suite de leurs démarches, ils ont obtenu que le nombre de semaines requises soit ramené à 11 semaines.

C'est par rapport à l'assurance-chômage que l'on juge et que l'on discute des services gouvernementaux.

4.3.3 Les services commerciaux

Il n'existe plus de services commerciaux à St-Guy. En général, les gens aimeraient évidemment avoir dans le village un magasin ou un poste à essence.

> "On a plus de services, plus de magasins, plus rien, si t'as besoin d'un paquet de tabac, faut que tu fasses 7 à 8 milles.
> L'hiver, faut que tu te procures d'avance, en cas de tempête" (un père de famille)

Avec l'absence de tels services, c'est la vie active du village qui s'en ressent. La population doit constamment se déplacer afin de se procurer les biens essentiels de consommation (nourriture, vêtements...). Les familles s'approvisionnent à St-Jean-de-Dieu, Trois-Pistoles, Squatec et Lac-des-Aigles. Il en est de même pour les autres achats. Les familles en milieu rural sont toujours en déplacement en automobile.

4.3.4 Les services religieux

Il n'y a plus de curé qui réside à St-Guy. C'est le curé de Lac-des-Aigles qui s'y rend une fois par semaine pour y célébrer la messe et rencontrer certaines familles. Il se pourrait que l'église soit fermée pour la saison d'hiver à cause des coûts excessifs de chauffage. Les offices religieux seront alors célébrés dans le sous-sol de l'école. Il se pourrait aussi que la population doive d'ici quelques années assister aux offices religieux à Lac-des-Aigles. Il est probable alors que la population s'oppose à la fermeture de l'église de St-Guy. En effet, il faut voir que la présence de l'église et de l'école est une garantie de non-fermeture du village.

4.3.5 Le logement

A cause du phénomène de stabilisation de la population, St-Guy fait face actuellement à un problème de logement. Récemment, la localité a fait l'acquisition du presbytère, qui était inhabité depuis quelques années, pour le transformer en maison de logements. Ceux-ci sont maintenant habités par deux familles. Certaines maisons sont aussi fraîchement rénovées dans le village et d'autres sont en réparation.

Par contre, plusieurs maisons construites sur des "terres" sont habitées seulement durant quelques semaines par année. Elles appartiennent à d'anciens résidents ou à des acheteurs de l'extérieur.

4.4 L'organisation socio-politique

4.4.1 La vie municipale

Le conseil municipal de St-Guy est composé du maire, de 5 conseillers et une conseillère. Ici comme ailleurs, on se plaint du manque de participation des citoyens aux réunions du conseil municipal. Ce manque de participation pourrait s'expliquer par l'incertitude dans laquelle se trouve actuellement la localité de St-Guy. Mais la population semble faire confiance à son maire.

> "On a un bon maire. On peut pas chiâler ben, ben. Y reste plus de monde. Il faut fonctionner selon nos moyens" (une mère de famille)

Actuellement, le conseil municipal travaille surtout au niveau du développement touristique de la localité.

"C'est une lutte constante pour avoir un service essentiel... Y'a ben des affaires à faire à St-Guy mais ben souvent les critères gouvernementaux n'arrivent pas avec nous autres" (un élu minicipal)

La population n'en est pas à sa première lutte. Déjà en 1964, elle luttait pour obtenir que la route 296 soit pavée de St-Médard à Lac-des-Aigles.

Depuis quelques années, les gens ont aussi lutté contre la fermeture de l'école primaire. Présentement, le conseil municipal revendique des subventions afin de s'équiper et de s'approprier de tout l'outillage nécessaire à l'entretien des routes.

4.4.2 Les réseaux

A St-Guy, il faut tenir compte du faible taux de population pour tenter une certaine description des réseaux de participation et de pouvoir. Au sein des divers organismes de la localité, on retrouve habituellement les mêmes responsables, que ce soit au niveau des divers comités mis en place soit pour contrer la fermeture de l'école, soit pour développer l'infrastructure touristique ou encore au niveau des comités de loisirs. Le pouvoir municipal s'exerce ici comme probablement dans la plupart des petites municipalités.

Les enseignantes de l'école primaire sont de l'extérieur et vivent à l'extérieur du village. Elles sont habituellement perçues par la population comme des "étrangères". Elles ne sont impliquées dans aucun organisme; l'intégration

à la vie du village est difficile. L'une des enseignantes déclare:

> "Les gens ne sont pas démonstratifs... Ils n'ont pas tendance à dire ce qu'ils pensent... Au point de vue des relations humaines, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de murs à défoncer et même après un an et demi de travail, ici, je ne suis pas satisfaite".

Ici encore, la situation des enseignantes peut être le reflet d'une situation où la relation école-milieu souffre beaucoup d'handicaps et de défauts.

4.4.3 Les conditions de travail

Les conditions de travail en forêt sont souvent très pénibles.

Parmi les familles rencontrées, quatre travailleurs sur cinq gagnent leur vie par le travail en forêt. La plupart ont dû quitter leurs familles pour se trouver de l'emploi à l'extérieur de la région.

> "Astheur un gars, s'il veut travailler faut qu'il parte en dehors, icitte y'a plus rien" (un bûcheron)

> "J'veux vivre à St-Guy pis je passe mon temps au Nouveau-Brunswick" (un bûcheron)

Pour la majorité des bûcherons interrogés, ils considèrent que les salaires sont assez bons quant ils se rendent au Nouveau-Brunswick, au Maine ou ailleurs, mais le principal inconvénient consiste à devoir payer beaucoup plus de dépenses supplémentaires.

Le travail à l'extérieur est aussi difficile socialement et physiquement:

> "Aller bûcher au Nouveau-Brunswick, 300 à 400 milles par semaine, en plus t'é pris pour faire encore 15 à 18 milles pour te rendre à l'ouvrage. T'é jamais à la maisnn" (un bûcheron)

Les bûcherons rencontrés sont conscients de cette exploitation:

> "Les compagnies font des gros millions de profit, pis toé on te fait payer de gros impôts, pis les dépenses te mangent" (un bûcheron)

> "Les bûcherons sont exploités par les compagnies" (un bûcheron)

Ils sont par contre souvent impuissants face à cette exploitation. Ils n'ont aucun pouvoir pour revendiquer de meilleures conditions de travail, aucune association de travailleurs et travailleuses ou syndicat. Ce sont des "nomades du travail"; ils sont constamment à la recherche d'emplois. Ils sont dépendants des offres que leur font les compagnies. Ils sont aussi soumis à des périodes instables et sporadiques de travail qui renforcissent cette exploitation.

On fait travailler une petite poignée de bûcherons sur des projets qui ne durent que vingt semaines, le temps suffisant pour retirer des prestations d'assurance-chômage.

Les bûcherons s'accordent tous pour dire que ces projets sont inutiles, d'autant plus que les salaires bruts sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils gagnent en allant travailler à l'extérieur. Ce qui ne fait que diminuer le taux hebdomadaire des prestations d'assurance-chômage.
De plus, ces projets se réalisent durant l'hiver qui est une saison plus ou moins propice pour bûcher.

> "Cé pas un cadeau travailler l'hiver, c'est l'été qui devrait faire travailler le monde. L'hiver on travaille jusqu'à la ceinture dans la neige et l'été on est sur le chômage. Un gars qui est sur le chômage à $105. par semaine, un gars arrive pas, s'il a un peu de termes à payer, yé pas capable d'arriver à l'autre bout" (un bûcheron)

Plusieurs bûcherons considèrent que leur métier n'est pas tellement enviable considérant les heures de travail et les conditions dans lesquelles ils l'exercent. Ils seraient peut-être mieux de rester chez-eux et de vivre de l'aide sociale.

> "En réalité pour moé tout compte fait, les gars sur le bien être social sont mieux que nous autres. Ils n'ont pas de dépenses. Nous autres il faut tout payer" (un bûcheron)

La situation de travail chez les jeunes est aussi très pénible. Deux des cinq femmes interrogées ont manifesté le désir de travailler à l'extérieur et d'être indépendantes.

> "Moi, j'aimerais travailler, avoir mon argent, mes timbres de chômage. Je pourrais faire du ménage, laver les murs, les planchers, etc... Je serais plus indépendante" (Une mère de famille)

Nous croyons avoir présenté un bilan assez sombre mais réaliste de la situation de travail de St-Guy. C'est une localité en instance de fermeture qui veut lutter pour sa survie. La population n'a pas le contrôle de ses ressources, elle est dépendante de plus en plus en terme de services.

Conclusion

On ne peut manquer de constater le caractère de "fragilité" économique au sein des trois localités étudiées.

De plus, les trois villages doivent être considérés comme des entités qui ont certainement des différenciations internes (plus riche, plus pauvre: organisation socio-économique différente d'une localité à l'autre...), mais aussi il s'y constitue une unité et une solidarité importante devant les menaces continuelles de fermeture.

Si nous comparons les trois localités en termes économiques et politiques, nous voyons que Lac-des-Aigles est un mini-centre de services médicaux, commerciaux et sociaux et que pour le moment l'usine de sciage donne un certain dynamisme économique au village quoique très fragile. Au niveau politique, le pouvoir appartient à quelques individus et une opposition commence à peine à se former.

A Lejeune, les projets collectifs ont mobilisé un plus grand nombre de participants: le pouvoir politique semble plus diffus. Sur le plan économique, la situation est précaire ici aussi parce que toujours liée à la conjoncture économique extérieure à la région: les industries d'huile essentielle et de production de sirop d'érable sont liées aux marchés canadiens et américains de même que la production de pommes de terre de semence. Mais ce qu'il faut retenir au niveau des projets collectifs à Lejeune, c'est l'apprentissage par une population d'une forme de démocratie, de gestion collective demandant au départ une vaste diffusion de l'information.

Ce processus est lié à tout un changement de mentalité et exige le passage d'une mentalité individualiste à une mentalité plus collective. Il existe à Lejeune une volonté collective de développer un territoire et de faire valoir le droit de vivre dans ce coin de pays.

A St-Guy, par contre, la situation économique est tout à fait détériorée: pas de travail sur place, absence quasi totale de servicess commerciaux et sociaux et fermeture de l'école primaire en septembre 1980. Le pouvoir politique interne de la localité se situe au niveau d'une poignée d'individus qui se débattent pour obtenir quelques subventions leur permettant de garder des services essentiels tels les travaux de voirie. Dans cette localité, l'élite propose d'axer la reprise économique sur le tourisme (réserve Duchesnier), mais pour le moment l'avenir semble plutôt sombre.

Nous pouvons mieux visualiser les différences existant entre les trois localités avec les tableaux suivants sur la démographie, les services offerts et les emplois.

Tableau I: La population

	Lac-des-Aigles	Lejeune	St-Guy
Population totale 1980	789	476	212
Familles	165	87	45
Nombre moyen de personnes par famille	4.2	4.5	4.7
Population active 1976[1]	270	110	55
Taux de chômage 1976[2]	17.1%	18%	28.6%
1980[3]	40%	60%	-
Taux d'assistés sociaux 1978[4]	34.8%	36.7%	50%

1) d'après Statistique Canada
2) les taux varient beaucoup selon les saisons: très élevé en hiver, faible en été...
3) taux datant de l'hiver 1980 selon l'évaluation de nos informateurs locaux
4) nombre de dossiers actifs en 1978 selon le Ministère des Affaires sociales du Québec.

En ce qui concerne le tableau portant sur les données démographiques, nous voyons qu'effectivement Lac-des-Aigles est la localité la plus populeuse avec le taux de chômage le moins élevé. Au niveau de la population active, si nous comparons les données de 1976 et celles recueillies en 1980 au cours de la présente étude (voir tableau sur les emplois) nous voyons qu'il y a eu perte d'emplois à St-Guy mais augmentation à Lejeune et à Lac-des-Aigles.

Tableau 2: Les secteurs d'emploi

	Lac-des-Aigles	Lejeune	St-Guy
Agriculture	25	6	1
Forêt	145	74	26
Services	90	25	8
Municipalité	4	2	2
Commission scolaire	9	7	1
Projets gouvernementaux (Québec ou Canada)	16	20	5
Autres	6	3	—
Total	295	137	43
Emplois disponibles dans la localité	282	50	10 (environ)

C'est évidemment dans le secteur forêt que les gens ont le plus d'emplois; peu de personnes vivent maintenant de l'agriculture. Le secteur des services emploie un plus grand nombre de personnes à Lac-des-Aigles puisque c'est la localité où se concentre le plus grand nombre de services privés et publics dans notre comparaison des trois villages (voir le tableau). Les services municipaux n'étant pas très élaborés, ils fournissent peu d'emplois. Il en est de même pour les services scolaires, ainsi à St-Guy, il y avait encore un concierge en août 1980 mais l'école a fermé ses portes en septembre...

Une source d'emplois non négligeable se retrouve dans les différents projets gouvernementaux du Québec et du Canada ceux-ci fournissent 41 emplois pour les trois municipalités.

Comme nous pouvons aussi le constater, pour Lejeune et St-Guy, il n'y a pas beaucoup d'emplois de disponible dans la localité par rapport à la population active.

Tableau 3: Les services offerts

	Lac-des-Aigles	Lejeune	St-Guy
Services publics			
- bureau de poste	1	oui	oui
- service d'incendie	oui	1 camion	oui
- dispensaire (CLSC)	oui		
- école primaire	2	1	
- école secondaire			
- polyvalente			
- banque			
- caisse populaire	1	1	1
- curé résident	oui	oui	
- foyer pour vieillards	1		
- hôpital			
- bureau de chômage			
- bureau d'aide sociale			
Services privés			
. Commerce de gros			
. Commerce de détail			
- magasin d'alimentation	3		
- magasin général	1	1	
- poste d'essence	4	2	
- magasin de chaussures			
- détaillant de véhicules automobiles			
- vêtement ou mercerie	2		
- quincaillerie	1		
- meubles et appareils ménagers	1		
- pharmacie	1 (temps partiel)		
. Pompes funèbres	1		
. Hôtels et Motels	2		
. Restaurants	1	1	
Cantine	1	1	

Le tableau portant sur les services offerts nous démontre clairement le fait que Lac-des-Aigles est un mini-centre de services par rapport aux deux autres localités. A St-Guy, c'est vraiment catastrophe sur le plan des services: il n'y a même plus d'école, ni de curé résident...

CHAPITRE 3: LES FAMILLES

Introduction

Dans chacune des municipalités, nous avons rencontré six (6) familles, soit dix-huit (18) en tout. Une entrevue a dû être rejetée pour des raisons techniques de sorte que nous parlerons désormais des "dix-sept (17) familles" de la recherche.

Les familles de chaque localité furent toutes choisies à partir du même critère de base, c'est-à-dire le fait d'avoir soit des enfants qui éprouvaient des difficultés d'apprentissage ou de langage à l'école (primaire ou secondaire), soit des enfants qui avaient abandonné l'école.

De plus, à ce critère de base s'est ajouté le souci d'avoir, dans chacune des municipalités, au moins un cas de famille à faible salaire, un cas de famille vivant de l'aide sociale et un cas de famille "stigmatisée". Cette dernière appellation réfère à des familles mises à l'écart dans le village et sur lesquelles circulaient toutes sortes de préjugés: alcoolisme, moeurs non conventionnelles, manque de débrouillardise, etc. De ces familles, on disait volontiers dans les villages:

> "N'allez pas les voir eux autres, ils n'ont rien à dire".

La première étape a donc consisté à se rendre dans les milieux scolaires du primaire et du secondaire pour recueillir des données concernant les enfants en difficulté. Ces données provenaient de périodes d'observation en classe, de consultation des dossiers scolaires et d'entrevues avec les professeurs et les directeurs d'école.

Des enfants ayant des difficultés scolaires (abandons, absentéisme), nous sommes passés à leurs familles. Des informateurs de l'école et de la localité (curé, maire, secrétaire municipal, etc.) nous ont décrit certaines de ces familles comme ayant des difficultés financières ou sociales, c'est-à-dire des difficultés de se conformer aux "règles" du milieu, de se mêler aux autres membres de la localité.

Nous avons formé une liste de ces familles et nous en avons choisi six (6) par localité.

Lors des entrevues réalisées avec ces familles, nous avons recueilli des données sur leurs sources de revenu, leur vécu familial , leur rapport à l'organisation socio-politique de la municipalité, leurs habitudes de consommation, les réseaux de parenté, etc...[1].

Il s'agissait donc de caractériser le mode de vie de familles dites "défavorisées" dans un milieu rural. Existe-t-il une différence entre les gens habitant au village et ceux des rangs? Peut-on déceler des différences d'organisation familiale directement attribuables à la façon de gagner sa vie?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons regroupé les entrevues selon la source de revenus des familles:

- revenus liés à des paiements de transfert (pension de vieillesse, aide sociale);
- revenus liés à un emploi saisonnier et à des prestations d'assurance-chômage;
- revenus liés à un emploi régulier.

---

1. Voir schéma d'entrevue en annexe.

En plus de la source de revenus, nous avons tenu compte de deux autres variables, soit la composition de la famille et le mode de vie (habitat, degré d'autosuffisance).

Toutes les familles des trois municipalités présentent des traits communs en rapport avec:

- l'histoire de l'emploi du père;
- l'origine de la famille;
- l'habitat;
- une forme d'autosuffisance en nourriture;
- le partage des tâches très fortement lié au sexe.

Ainsi, dans toutes les familles rencontrées, le père a exercé le métier de bûcheron à un moment ou l'autre de sa vie; la majorité a dû "s'exiler" au Nouveau-Brunswick, au Maine ou sur la Côte-Nord pour vivre de ce métier. Et, actuellement, dans toutes les familles où la source principale de revenus se compose de prestations d'aide sociale, le père a plus de 45 ans, est un ancien bûcheron ayant une capacité physique tellement diminuée qu'il ne peut plus exercer son métier.

Un autre point en commun chez les familles rencontrées: toutes, sauf une exception, sont propriétaires de leur maison. Plusieurs n'ont pas d'hypothèque à payer car la maison est un héritage soit du côté paternel, soit du côté maternel.

Toutes les familles (sauf une où la mère travaille à l'extérieur de la maison) pratiquent une forme d'autosuffisance sur le plan nourriture à un degré plus ou moins fort. Cela va du simple potager à l'élevage de plusieurs types d'animaux (volaille, porc, vache) servant d'abord à la consommation familiale mais pouvant constituer un revenu d'appoint par la vente du surplus (surtout pour les oeufs).

Comme la fondation des villages ne remonte qu'aux années trente, nous avons pu retracer l'origine des familles rencontrées: toutes proviennent des "paroisses" avoisinantes ou à tout le moins de la région immédiate, de Squatec à l'Isle-Verte en passant par Trois-Pistoles et St-Jean-de-Dieu.

Les grandes différences entre les familles se situent surtout au niveau de leur source de revenus comme nous le disions plus haut et de la dispersion de la famille nucléaire.

Le tableau suivant présente la répartition des familles selon les différentes sources de revenus et selon les localités.

17 familles	Lac-des-Aigles	Lejeune	St-Guy
Revenu lié aux paiements de transfert	3	2	2
Revenu lié à un emploi saisonnier	2	1	3
Revenu lié à un emploi régulier	1	3	0

Au cours des entrevues, nous avons donc rencontré sept (7) familles dont le revenu est lié exclusivement aux paiements de transfert, six (6) autres dont le revenu provient de l'emploi saisonnier du père et quatre (4) dont le revenu est lié à l'emploi régulier du père et pour un cas de la mère aussi.

1. Familles dont le revenu provient d'un emploi régulier

1.1 La situation budgétaire

Ces quatre (4) familles semblent avoir un budget assez équilibré, c'est-à-dire avec peu ou pas de dettes; ils réussissent à joindre les deux bouts. Cependant, les salaires sont peu élevés (près du salaire minimum) soit $4.00 de l'heure environ pour une moyenne de 50 heures de travail par semaine. Les dépenses sont donc proportionnelles à ce petit budget.

Le salaire brut annuel se situe entre $10,000 et $13,000 auquel il faut ajouter un revenu d'appoint apporté par la mère dans quelques cas de même que des paiements de transfert (allocations familiales). Les dépenses liées au logement concernent principalement l'entretien et les réparations; les dépenses en vêtements, nourriture et loisirs varient en fonction du nombre de personnes composant la famille; et les dépenses liées à l'usage de l'automobile sont assez élevées car à la campagne, les gens doivent continuellement se déplacer pour le travail ou pour avoir accès aux services.

Les différents genres d'emplois exercés à l'année dans les familles rencontrées se trouvent dans le secteur forestier, et dans les services publics et privés (commerce).

Le salaire

Un des travailleurs du secteur forêt fait beaucoup de travail au noir sous forme d'heures supplémentaires; ce travail peut être exécuté le soir et les fins de semaine.

BUDGET-TYPE D'UNE FAMILLE DE SIX (6) PERSONNES
DONT LES REVENUS PROVIENNENT D'UN EMPLOI REGULIER

(PERE - MERE - ENFANTS DE 17-15-10-9 ans

Revenus		Dépenses		
Emploi	$12,000	Logement:		
Allocations familiales	$2,064	- loyer	Nil	
Revenu d'appoint*	$2,500	- taxes	$200	
		- assurances	$200	
		- chauffage	$800	
		- entretien	$600	
		Nourriture	$8,000	($160)
		Vêtements	$3,000	(env.)
		Automobile	$2,000	(env.)
		Loisirs (cigarettes, bière...)	$2,500	
		Autres	$300	
Total	$17,564		$17,600	

Autosuffisance (surtout l'apport de la mère en nourriture): jardin: légumes - conserves - pommes de terre - confitures.

*Revenu d'appoint: il provient de la vente d'artisanat ou encore de la cueillette de fruits ou de pommes de terre.

Tout ceci procure un revenu hebdomadaire qui fluctue grandement, surtout qu'il reçoit un "bonus" (commun à tous les travailleurs) proportionnel au nombre de pieds de bois coupés dans l'usine en vue de la norme de base de 150,000 pieds de bois par semaine. Au salaire fixe de $200.00 brut par semaine

(50 heures à $4.00 l'heure) peuvent s'ajouter le bonus (quand il y en a) et les heures travaillées au noir.

Quand aux autres travailleurs, ceux des services publics, notamment, leur salaire est fonction des conventions collectives en vigueur dans ce secteur, mais comme ils travaillent dans la maintenance, leur salaire est peu élevé. La personne travaillant dans le secteur des services privés (commerce) comme commis est aussi une travailleuse à bas revenu.

1.2 Composition des familles rencontrées

Les familles se composent toutes d'un père et d'une mère et d'au moins trois (3) enfants.

Famille 1

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	49 ans	travailleur dans les services publics	7è année
Mère	42 ans	travailleuse dans les services privés (commerce)	7è année
Enfants			
F	18 ans	étudiante	sec. V
M	16 ans	étudiant éprouve des difficultés	sec. III
F	15 ans	étudiante	sec. IV

Famille 2

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	40 ans	travailleur dans le secteur forestier	9è année
Mère	36 ans	ménagère	10è année
Grand-mère maternelle	?	à la maison (aide aux travaux domestiques)	?
Enfants			
F	17 ans	elle débute son Cégep en "langues" cette année	sec. V
M	15 ans	il a abandonné le secondaire II en décembre 1979. Par la suite, il a travaillé dans une scierie. Aujourd'hui, il est sans travail.	sec. I
F	10 ans	elle commence sa cinquième année en septembre	4è année
M	9 ans	il commence sa troisième année en septembre	2è année

Famille 3

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	35 ans	travailleur dans le secteur forestier	?
Mère	32 ans	ménagère et artisane	?
Enfants			
M	11 ans	à l'école	5è année
M	7 ans	difficultés de langage et de lecture	1ère "
F	5 ans	va à la maternelle en septembre 1980	
Frère du père	44 ans	célibataire, reçoit de l'aide sociale	2è année
ami	52 ans	célibataire, reçoit de l'aide sociale	3è année

Famille 4

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	55 ans	travailleur dans les services publics	4è année
Mère	40 ans	ménagère, travailleuse occasionnelle dans l'agriculture	6è année
G	18 ans	ira au CEGEP de Rivière-du-Loup en septembre 1980	
F	17 ans	abandon en secondaire III, aide-familiale	sec. II
G	16 ans	abandon en secondaire II, bûcheron	sec. I
G	15 ans	(6 possibilités d'échec sur 7)	sec. I
F	13 ans	abandon en secondaire I, aide sa mère	6è année
F	12 ans		6è année
G	11 ans		5è année
G	10 ans		4è année
F	8 ans		2è année

1.3 L'habitat

Une seule famille habite dans un rang, dans la maison où a été élevé le père. Quant aux trois autres familles, elles habitent des maisons au village, dont deux sont construites depuis moins de 10 ans.

Toutes sont propriétaires de leur maison qui, règle générale, est spacieuse (7 pièces à 10 pièces) et en bon état. L'appareillage ménager est complet même s'il n'est pas nécessairement à l'état neuf. Sur les terrains, on retrouve aussi une remise ou un hangar et un garage. La grandeur des terrains sur lesquels sont bâties les maisons varie mais toutes les familles ont la possibilité de se faire un grand potager.

1.4 Le travail

Actuellement, tous ces pères de famille de même qu'une des mères ont un emploi régulier et même permanent pour les deux travailleurs du secteur public. Le nombre d'heures de travail varie de 40 à 50 heures par semaine. Tous les hommes rencontrés sauf un ont été bûcherons dans leur jeunesse (vers l'âge de 12 ou 15 ans); quelques-uns ont pratiqué ce métier jusqu'à l'épuisement physique (vers 35 ans) puis se sont trouvés d'autres emplois moins durs physiquement ou encore n'ont rien pu trouver d'autre et reçoivent des prestations d'aide sociale (c'est le cas de deux membres de la famille 3).

En rapport avec l'histoire de travail, on peut aussi noter que trois des personnes rencontrées ont une expérience de travail en usine à Montréal.

Les mères de famille rencontrées sont presque toutes au travail à la maison à plein temps. Cependant, l'une d'entre elles a, à l'extérieur, un emploi régulier et à plein temps, une autre se fait un revenu grâce au tissage et une autre a un emploi occasionnel pour la cueillette des légumes en saison. Elles ont presque toutes connu le marché du travail lorsqu'elles étaient plus jeunes (entre 15 et 20 ans) soit dans les services privés (commerce, hôtellerie ou aide familiale), soit en usine.

1.5 Rapports avec la communauté

Une seule famille est impliquée directement dans des organisations locales au niveau des parents, en effet, le père est commissaire d'école à la Commission scolaire des Deux-Montagnes et pompier volontaire. Quant à la mère elle est membre

de la chorale du village et elle participe à l'organisation des fêtes champêtres de juillet.

Les autres familles ne sont impliquées dans aucune organisation de leur localité comme responsables, mais certains membres des familles participent aux loisirs organisés (bingos, tournois de cartes, ballon-balai) ou encore assistent aux séances du conseil municipal; ils assistent à l'assemblée du Conseil "lorsqu'il y a quelque chose qui concerne tout le monde" et alors ils peuvent s'organiser un groupe d'opposition.

Aucune de ces familles n'est marginalisée et les parents ont une bonne connaissance de ce qui se passe dans leur localité; ils y ont aussi beaucoup d'amis et d'amies mais les fréquentent moins que par le passé.

Leur perception face aux autres familles peut se définir comme suit:

> "Moi, je fais mon chemin, je suis ami avec tout le monde; où ça me dit d'aller j'y vas et je suis bien reçu. Je me trouve égal aux autres. Quand j'ai quelque chose à dire, je ne l'envoie pas dire".

Les enfants, quant à eux, participent aux différentes activités de loisirs organisées par eux ou pour eux, quoiqu'elles soient peu nombreuses dans ces localités. Nous n'avons malheureusement pas de détails sur leur implication dans les activités para-scolaires de l'école secondaire de Squatec, étant donné que nous n'avons pu interroger d'adolescents et d'adolescentes de façon systématique.

2. Familles dont le revenu provient d'un emploi saisonnier

2.1 La situation budgétaire

Ces familles ont un budget à tendance déficitaire plus ou moins forte selon que la période de chômage est plus ou moins longue. Sur les six (6) familles rencontrées, un emploi saisonnier est lié à l'industrie de la construction et les cinq (5) autres sont liés à l'industrie forestière.

Les périodes de chômage varient entre quatre (4) et six (6) mois par année; les salaires se situent entre $5,000 et $6,000 par année (période de travail variant entre six (6) mois et huit (8) mois par année) tandis que l'assurance-chômage assure un revenu de $3,000 à $4,000 par année, en moyenne.

Selon que le travail forestier s'effectue dans le Bas Saint-Laurent ou à l'extérieur (au Maine, Nouveau-Brunswick ou sur la Côte-Nord), les salaires par semaine sont de l'ordre de $185 à $250 et peuvent atteindre $350 par semaine.

Mais, pour les résidents du Témiscouata obligés de s'expatrier pour gagner leur vie, il ne faut pas oublier d'enlever sur la somme du salaire brut par semaine (soit $250 à $350) toutes les dépenses inhérentes aux déplacements, frais de séjour, pension en plus de l'équipement (chaîne, scie mécanique ...); ce qui fait en réalité un salaire net de $150 à $175 par semaine.

Les six (6) familles ont un budget similaire à tendance déficitaire avec des revenus de l'ordre de $13,500 à $15,000 environ et des dépenses se situant entre $15,000-$20,000 selon le nombre de personnes composant la famille.

BUDGET-TYPE D'UNE FAMILLE DE SIX (6) PERSONNES
DONT LES REVENUS PROVIENNENT D'UN EMPLOI SAISONNIER

(PERE - MERE - ENFANTS DE 17-15-10-9 ANS)

Revenus		Dépenses	
Emploi	$7,100	Reliées à l'emploi	$1,800
Assurance-chômage	$4,104	- Logement, taxes	$200
		- Assurances	$200
		- Chauffage	$500
Allocations familiales	$2,064	- Entretien	$1,500
		Nourriture	$6,000 (env)
Revenu d'appoint	$800	Vêtements	$3,000
		Automobile	$2,000
		Loisirs (cigarettes, bière,...)	$2,500
		Autres	$500
Total	$14,068		$18,200

Les familles pratiquent l'autosuffisance à un degré assez avancé, car quatre (4) d'entre elles possèdent des animaux et trois (3) font du bois de chauffage.

Cependant, ces familles sont endettées pour la plupart. Les dettes contractées le sont le plus souvent pendant la période de chômage soit pour l'achat de biens essentiels (nourriture, automobile, meubles, vêtements) ou pour de l'équipement lié à l'emploi ("skidder", débusqueuse).

"Faut que tu te ramasses de l'argent pendant que tu travailles pour attendre ton chômage". (un bûcheron)

Ceux qui n'ont pas la possibilité d'épargner durant la période où ils reçoivent un salaire se voient forcés d'emprunter avant de recevoir le premier paiement de l'assurance-chômage et souvent ils ont de la difficulté à reprendre "le dessus".

"C'est pas les projets qui manquent, c'est l'argent. On a fait des maudites folies, on s'est acheté du steak..." (un bûcheron)

2.2 Composition des familles

Des six (6) familles rencontrées, une seule peut être qualifiée de jeune, c'est-à-dire avec des adultes de moins de quarante (40) ans, et pourtant cette famille semble vivre les mêmes problèmes que les familles où l'âge des parents se situe près de la cinquantaine.

Famille 5

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Mère	35 ans	ménagère	12è année
L'ami	50 ans	bûcheron	9è année
F	13 ans	à l'école	sec. I
F	10 ans	à l'école	4è année
G	7 ans	a des difficultés scolaires	1ère "

Famille 6

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	38 ans	Opérateur de machinerie lourde	7è année et cours de mécanique
Mère	32 ans	Ne travaille pas à l'extérieur	7è année
Enfants			
F	13 ans	Etudiante	sera en secondaire II général en septembre 1980
M	11 ans	Etudiant	sera en 5è année en septembre 1980
F	8 ans	Etudiante	sera en 3è année en septembre 1980
F	6 ans	Etudiante	sera en 1ère année en septembre 1980

Famille 7

A l'intérieur de ce ménage cohabitent des éléments de trois générations différentes: la maison paternelle accueille à la fois la famille d'un des fils et une partie de la famille du père.[2]

2. Nous avions choisi la famille du fils après avoir repéré ses enfants dans le milieu scolaire. Nous ignorions que les deux familles habitaient ensemble. Ceci nous a posé un problème au sens où malheureusement le fils a profité de la présence de son père pour nous refuser en quelque sorte une entrevue avec lui. Il ne nous a donc pas été possible de discuter avec lui ni avec le reste de sa famille. Les données qui suivent ont donc trait surtout à la famille élargie.

Famille 7

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
PARENTS			
M	77 ans	Retraité	4è année
F	64 ans	Ménagère	7è année
ENFANTS			
*M	41 ans	Bûcheron	?
*F	38 ans	Ménagère	?
M		Bûcheron	?
F		Ménagère	?
F		Ménagère	?
M		Travailleur dans une scierie	?
F		Ménagère	?
F		Ménagère	?
F	24 ans	Technicienne en administration	DEC en administration
*F	23 ans	Caissière	Sec. V
F	22 ans	Etudiante en droit	1ère année Université
PETITS ENFANTS			
F	19 ans	Commis-comptable	DEC
*M	18 ans	Bûcheron	Sec. III
*F	17 ans	Sans emploi	Sec. III
*M	16 ans		Sec. II pratique
*F	13 ans		6è année
*M	11 ans		3è année

* enfants vivant sous le toit familial

Famille 8

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	60	menuisier	2è année
Mère	Cinquantaine	à la maison	5è année
Enfants			
F	37	mariée, 3 enfants; pilote d'avion (son mari est également pilote)	8è année
F	34	collaboratrice de son mari propriétaire d'une ferme ovine (200 (200 moutons)	8è année
F	33	secrétaire pour la compagnie de son mari	12è année commerciale
M	32	opérateur machinerie lourde; travaille au Nouveau-Brunswick	9è année
M	28	bûcheron au Nouveau-Brunswick	8è année
F	27	mariée, 1 enfant; ne travaille pas à l'extérieur; son mari est débosseleur	7è année
F	26	ne travaille pas à l'extérieur; son mari est menuisier	8è année
M	24	travailleur à la scierie	8è année
M	22	marié, travailleur à la scierie	8è année
* M	20	travailleur à la scierie; s'occupe du classement du bardeau	7è année
F	19	serveuse restaurant; mariée le 8 août dernier; son mari est bûcheron	11è année commerciale
* F	17	travaille à la cantine du village	Abandonné durant son sec. II général
* F	15	étudiante	sera en secondaire IV général en septembre 1980

* vivent avec les parents

Famille 9

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	33 ans	Bûcheron	6è année
Mère	25	Ménagère	8è année
Enfants			
M	7 ans	Bons résultats scolaires, mais difficultés de langage (il bégaie)	1ère "
M	4 ans	Ne va pas encore à l'école	

Famille 10

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	53 ans	Bûcheron	10è année
Mère	51 ans	Ménagère	7è année
Enfants			
M	28 ans	Journalier	10è année
M	27 ans	Bûcheron	9è année
F	25 ans	Ménagère	8è année
M	23 ans	Bûcheron	9è année
* M	18 ans	Bûcheron	sec. II
* M	12 ans	Etudiant a des difficultés scolaires	sec. I
* F	11 ans	Etudiante a des difficultés scolaires	6è année
* F	10 ans	Etudiante présente des difficultés	4è année

* vivent sous le toit familial

2.3 L'habitat

Quatre de ces six familles habitent dans les rangs et deux habitent les villages de St-Guy et de Lac-des-Aigles.

Une seule de ces familles n'est plus propriétaire, sa maison ayant été détruite dans un incendie. Cette famille habite un logement spacieux (8½ pièces) nouvellement aménagé dans le presbytère d'un des villages.

Les autres familles occupent des maisons en bon état pour la plupart; plusieurs ont été rénovées ces deux dernières années grâce aux différents programmes de subventions gouvernementales. Surtout pour les maisons situées dans les rangs, les terrains sont très grands et on y compte toujours deux ou trois bâtiments tels un garage, une étable, un hanger ou une grange; la plupart de ces familles, en effet, élèvent quelques animaux (volailles, vaches) pour leur propre usage.

Tous ont les appareils ménagers et le mobilier d'usage courant (entre autres, cuisinière électrique, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse).

Une seule de ces familles habite une maison très délabrée qui, estimations faites, n'est pas rénovable. Les parents essaient d'emprunter l'argent nécessaire à l'achat d'une nouvelle maison.

2.4 Le travail

Chez les pères de famille rencontrés, nous retrouvons majoritairement (5/6) des travailleurs forestiers, mais

ceux qui ne le sont pas (le vieillard et le travailleur de la construction) l'ont déjà été dans leur jeunesse.

Tous ces travailleurs subissent donc une période de chômage à chaque année, qu'ils travaillent à l'extérieur de la région ou dans la région.

Ainsi, durant les cinquante-deux dernières semaines, un de ces pères de famille a bûché et bûche toujours à deux endroits différents pour deux employeurs différents. Lorsqu'il va au Nouveau-Brunswick, il peut gagner jusqu'à $350. par semaine. Par contre, être bûcheron à l'extérieur de sa localité entraîne des dépenses assez considérables: ceci occasionne des déplacements, l'achat d'outils, l'entretien d'une voiture en bon état. Finalement, le gain net à la fin de la semaine reste assez réduit.

> "Les compagnies font des gros millions de profits, pis toé, on te fait payer de gros impôts, pis les dépenses te mangent. Après tout avoir acheté, il reste $150. à $175. par semaine, pis y faut bûcher pas mal pour ça. Le salaire raisonnable pour une famille moyenne serait de $265. par semaine".

Lorsqu'il bûche sur la réserve Duchesnier, cet homme touche un salaire moyen de $200. par semaine. De décembre 1979 à juin 1980, il a retiré des prestations d'assurance-chômage au montant de $307. par quinzaine. Assurément, les dépenses sont réduites durant cette période, mais il en est de même du revenu. La longue période d'attente qui s'écoule avant que les prestations commencent à être versées (cette période peut facilement atteindre deux mois) conduit presque fatalement à l'endettement.

"Quand t'as du travail, ça va, mais quand tu tombes sur le chômage, pis ça prend du temps en retirer, ben là tu t'endettes, c'est à recommencer tout le temps".

Ce cas représente la situation des autres travailleurs saisonniers; quelques-uns travaillent pour des entreprises locales et d'autres doivent s'expatrier pour gagner leur vie mais tous subissent les conséquences négatives du travail saisonnier.

Afin de pallier le manque à gagner, les femmes, toutes au travail à la maison, contribuent à produire les aliments dont la famille a besoin. Le fait de cultiver un potager, la mise en conserve de différents fruits et légumes et l'élevage d'animaux, (poules, vaches et porcs) prennent donc une place très importante et sont des moyens pour économiser sur l'achat de la nourriture.

Une de ces familles, entre autres, vise à l'autosuffisance alimentaire. Elle possède trois (3) vaches pour le lait et les veaux. Chaque année, on procède à l'abattage d'un ou deux veaux et parfois à leur vente. Ainsi, l'an derniers, ils ont vendu un boeuf ($404.00) et un veau ($270.00). Ils ont aussi 70 poules qui leur fournissent oeufs et poulets. Ils vendent également des oeufs à leurs voisins. De plus, l'an dernier et les années précédentes, ils avaient un ou deux porcs. Cette année, étant donné les bas prix du porc, ils ont préféré en acheter un qui soit prêt à être abattu. Ils font un grand jardin qui leur fournit des légumes pour une bonne partie de l'année.

Deux autres familles seulement possèdent des volailles et petits animaux (lapins) mais toutes font un grand potager et la cueillette des fruits sauvages (fraises, framboises, bleuets).

En l'absence du père, la mère s'occupe donc de l'organisation familiale, de l'entretien ménager, du potager, de la cueillette des fruits, de la mise en conserves et fait parfois le pain. Dans les familles dont le père travaille en région, le rôle de la mère est à peu de choses près semblable à celui décrit ci-haut, mais il arrive parfois que le soin des animaux soit partagé. Les enfants aident quelquefois au soin du potager et des animaux. Quelques hommes possédant leur propre lot à bois réalisent un revenu d'appoint en y bûchant du bois destiné à être écoulé sur le marché.

Trois de ces mères de famille ont exprimé le désir de travailler à l'extérieur afin d'obtenir une certaine indépendance sur le plan économique.

> "Moi, j'aimerais travailler, avoir mon argent, mes timbres de chômage...
> Je pourrais faire du ménage, laver des murs, des planchers...
> Je serais plus indépendante".

L'une d'entre elles reçoit des prestations d'aide-sociale. Elle a déjà été cuisinière dans un restaurant et elle aimerait se trouver un emploi de secrétaire. Les prestations sont liées à sa situation matrimoniale, elle est séparée et aucun contrat légal ne la lie à l'ami qui partage le logement qu'elle habite avec ses enfants.

2.5 Rapports avec la communauté

Sur ces six (6) familles, aucune n'est vraiment marginalisée; cependant, plusieurs font face à des préjugés tenaces de la part de personnes en charge des services scolaires ou para-médicaux. Au niveau des entrevues, nous n'avons

pu déceler les raisons ou le fondement de ces préjugés, sinon que ce sont des familles en butte à de graves difficultés financières ou dont la mère s'occupe seule de toute l'organisation familiale étant donné l'absence quasi permanente du père (dû à un travail à l'extérieur de la région) ou encore parce que la famille n'observe pas toutes les règles en vigueur dans le milieu (vivre non-maritalement entre divorcés, comme exemple). Il n'y a qu'une seule famille dont les membres ne font partie d'aucune organisation locale.

En effet, tous les pères de famille, sauf un, participent, lorsqu'ils vivent dans la localité, à au moins un organisme local, que ce soit les Chevaliers de Colomb, les comités de loisirs ou l'Age d'or. Les mères ont beaucoup plus d'activités: il y en a une, entre autres, qui suit tous les débats du conseil municipal; deux d'entre elles font partie du comité d'école de leur village respectif; enfin, elles participent toutes aux comités de loisirs (organisations de fêtes spéciales). Quelques-unes sont aussi membres du Cercle des fermières et suivent des cours dispensés par la Commission scolaire du Grand-Portage dans le cadre de l'éducation permanente.

A propos des enfants, nous ne possédons des renseignements que pour une seule famille dont les filles sont membres des "Majorettes". Nous ne savons pas si les autres enfants sont actifs dans des comités quelconques à l'école.

3. Familles dont le revenu provient de paiements de transfert

3.1 La situation budgétaire

Sept (7) des familles rencontrées vivent de paiements de transfert; elles ont, on peut s'en douter, un budget déficitaire.

Tous les pères de familles sont âgés de plus de quarante-cinq (45) ans et sont d'anciens bûcherons. Trois (3) d'entre eux ont été blessés au travail et ne peuvent absolument plus exercer leur métier. La capacité physique amoindrie des autres leur enlève toute chance d'être embauché comme travailleur forestier. Un d'entre eux reçoit sa pension de vieillesse.

Les prestations d'aide sociale varient en fonction du nombre de personnes à charge mais toutes les familles suppléent au manque à gagner en pratiquant une forme plus ou moins poussée d'autosuffisance sur le plan nourriture et, pour quelques-uns possédant des lots à bois, sur le plan du chauffage.

Chez les familles rencontrées, les prestations d'aide sociale vont de $960. par année à $6,700., et le revenu total de $5,000 à $9,700 pour des dépenses de l'ordre de $7,500 à $12,000 et ce, selon le nombre et l'âge des personnes composant la famille.

BUDGET-TYPE D'UNE FAMILLE DE SIX (6) PERSONNES
VIVANT DE PAIEMENTS DE TRANSFERT

(PERE - MERE - ENFANTS DE 20-17-15-12 ANS)

Revenus		Dépenses	
Paiements de transfert:		Logement	
		- taxes	$200
- allocations familiales	$1,325	- chauffage	$600
		- entretien	$500
- aide sociale	$6,700	Nourriture	$3,500
		Vêtements	$1,000
		Automobile	$2,000
		Loisirs (cigarettes, bière,...)	$1,200
		Autres	$500
Total	$8,025		$9,500

Pour pallier le "manque à gagner", toutes les familles sans exception se font un potager, font des conserves de légumes et quatre d'entre elles possèdent aussi quelques animaux.

3.2 Composition des familles

Famille 11

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
PARENTS			
Père	54 ans	Invalide	4è année
Mère	53 ans	Ménagère	?
ENFANTS			
*F	20 ans	Travaille dans un restaurant-motel	12è secrétaire-comptable
M	19 ans	Travaille à l'entretien à la réserve Duchesnier	Abandon en secondaire III pratique
M	17 ans	Travaille sur la terre	Abandon 2è étape, secondaire III, équipement motorisé

* ne vit plus avec sa famille

Famille 12

Le père s'est marié deux fois; du premier ménage, il a eu 8 enfants et du deuxième ménage, ils ont eu un enfant (le plus jeune).

Famille 12

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
PARENTS			
M	45 ans	Chômeur	4è année
F	?	Ménagère	6è année
ENFANTS			
*F	23 ans	Ménagère	
F	22 ans		
M	18 ans	Bûcheron	
*F	17 ans		
F	16 ans	Etudiante	Secondaire II pratique
F	16 ans	Etudiante	Secondaire II pratique
F	15 ans	Présente possibilités d'échec en mathématiques, géographie et anglais	Secondaire I général
M	14 ans	Taux d'absences très élevé (4 possibilités d'échec en formation civique, manipulation, culture générale et français (très fort en mathématiques)	Secondaire I pratique
M	10 ans	Eprouve beaucoup de difficultés mais fait des efforts et a progressé	3è année

* ne vit plus avec les parents

Famille 13

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	45 ans	Invalide	3è année
Mère	25 ans	Ménagère	9è année
F	7 ans	Problèmes scolaires - psychologiques dus à son obésité	1ère "
F	5 ans	Ira à la maternelle en septembre 1980	

Famille 14

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	47 ans	Invalide	3è année
Mère	35 ans	Ménagère	4è année
Grand-père paternel		Malade, souvent hospitalisé	
M	15 ans	Secondaire I - 4 possibilités d'échec	
F	14 ans	Secondaire II pratique	
M	13 ans	6è année - il veut abandonner	
F	11 ans	4è année - en reprise	
M	10 ans	4è année	

Famille 15

Cette famille se compose d'un veuf de 63 ans et de trois de ses enfants. La mère est décédée en 1975 de même qu'une de ses filles dans un accident de voiture. Ils ont eu quinze (15) enfants dont treize (13) sont toujours vivants.

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
Père	63 ans	A la maison	?
*M	13 ans	Débute son secondaire I en septembre 1980	6è année
*M	16 ans	Fait son secondaire pratique, a dû abandonner (maladie), reprend en septembre 1980	secondaire I
*M	17 ans	Ne fait rien. Attend ses 18 ans pour entrer dans une manufacture de coton	
M		Journalier dans la localité	
M		Bûcheron dans la région	
M		Bûcheron à l'extérieur de la région	
M		Travailleur en usine à l'extérieur de la région	
F		Mariée à un travailleur en usine ménagère à l'extérieur de la région	
F		Travailleuse dans un magasin à rayons à l'extérieur de la région	
F		Ménagère, mariée à un journalier à l'extérieur de la région	
M		Ouvrier à l'extérieur de la région	
M		Travaille en usine à l'extérieur de la région	
M		Travaille en usine à l'extérieur de la région	

* vivent sous le toit familial

Famille 16

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
PARENTS			
M	70 ans	A la retraite	5è année analphabète
F	60 ans	Ménagère	N'a jamais fréquenté l'école, trop loin (5 milles)
ENFANTS			
F	41 ans	Ménagère, 5 enfants, vit en région	9è année
M	35 ans	Opérateur machinerie lourde, marié, 3 enfants, sa femme est infirmière vit à l'extérieur de la région	11è année
F	32 ans	Ménagère, mariée, 7 enfants, son mari entretient comps de bûcherons vit en région	7è année
M	30 ans	Marié, 2 enfants, bûcheron vit dans la région	5è année
*M	28 ans	Journalier dans la localité	8è année
M	27 ans	Journalier	8è année
*M	25 ans	Journalier	11è année
*M	20 ans	Journalier	8è année, classe occupationnelle
*F	19 ans	Ne travaille pas	9è année
*F	15 ans	Etudiante	sera au secondaire général en septembre 1980

Ils ont eu cependant quatorze enfants, 10 sont vivants

* vit à la maison familiale

Famille 17

	AGE	OCCUPATION	SCOLARITE
PARENTS			
Père	45 ans	A la maison	6è année
Mère	27 ans	Ménagère	?
ENFANTS			
F	5 ans	Ira à la maternelle en septembre 1980 éprouve de grosses difficultés de langage	
F	9 mois		

3.3 Habitat

Toutes ces familles habitent dans les rangs que ce soit à Lac-des-Aigles, Lejeune ou St-Guy; est-ce une simple coïncidence? On ne peut de toute façon généraliser à partir de 17 cas mais il n'en demeure pas moins frappant que les 7 familles dont les revenus proviennent de paiements de transfert vivent dans les rangs.

Toutes sont propriétaires de leur maison et n'ont pas de loyer à payer; cependant, certaines de ces maisons sont tellement délabrées qu'elles ne sont pas rénovables. L'une d'entre elles est taxée de "taudis" par tous les gens des environs, même des villages voisins; une autre a sa porte avant condamnée, à cause du manque d'escaliers pour s'y rendre... Cependant, les parents sont très conscients de l'état lamentable de leur habitation, mais faire des répara-

tions entraînerait des coûts élevés et ils seraient obligés d'emprunter, de s'endetter, ce qu'ils refusent de faire.

> "J'aime autant rester avec la cabane que j'ai là pis qu'elle soit à moé. Je fais toutes les réparations que je peux".

D'autres n'ont même pas les moyens d'assurer leur maison, encore moins d'emprunter...

La majorité des familles rencontrées possèdent peu de biens mobiliers, surtout en ce qui concerne les appareils électriques; une d'entre elles est sans eau courante dans la maison depuis plusieurs mois. Plusieurs n'ont ni bain, ni douche et pas d'eau chaude. Très souvent, les appareils électriques et le mobilier à l'état neuf leur ont été donnés en "cadeaux" par leurs enfants qui travaillent.

Fait à noter six (6) des sept familles se chauffent uniquement au bois et une autre partiellement. Elles coupent sur les lots leur appartenant le bois de chauffage nécessaire. Certaines de ces familles utilisent 15 cordes de bois de chauffage, d'autres de 18 à 20 cordes par année. Les terrains sur lesquels sont construires les maisons sont grands; en fait, les gens possèdent "une terre" et ils se font un grand potager. La plupart possèdent, en plus de leur maison, un ou deux autres bâtiments (grange, garage, hangar ou étable). Ainsi un des terrains a 100 acres de superficie dont 50 acres en boisés et les 50 autres en terres cultivables, qu'un des jeunes de la maison met en valeur en cultivant du fourrage.

3.4 Le travail

Ces sept pères de famille ont 45 ans ou plus et vivent de prestations d'aide sociale, de chômage ou d'une

pension de vieillesse. Ils ont tout été travailleurs forestiers et quatre sont maintenant invalides. Deux d'entre eux n'ont plus d'emploi suite à des handicaps physiques: l'un boite et l'autre a une démarche raide, le dos voûté (un arbre est tombé sur lui et l'a heurté au dos). Deux autres souffrent de maladies pulmonaires les empêchant d'accomplir un dur travail physique tel que les métiers de bûcheron ou de menuisier. Un autre a 70 ans et est donc retraité même s'il travaille encore comme journalier de temps en temps. Deux autres sont sans emploi depuis qu'ils ont décidé de ne plus s'exiler l'année durant pour travailler: les emplois dans le secteur forestier sont moins nombreux dans la région que sur la Côte-Nord... et quand on a plus de 45 ans c'est un métier très dur que celui d'être bûcheron.

Comment font-ils pour subvenir à leurs besoins avec des paiements de transfert? Ici aussi, la mère joue un rôle prépondérant afin de pallier le manque de revenus. Cinq des sept familles possèdent des animaux (volailles, vaches ou porcs) pour leur propre consommation et toutes font un grand potager leur permettant de s'autosuffire en pommes de terre et pour quelques autres légumes. Deux familles s'autosuffisent en viande, légumes, produits laitiers et oeufs.

> "Si j'avais pas d'ma viande pis d'mes patates, j'me gêne pas d'le dire j'mangerais maigre en m...".
>
> "Tu gardes des animaux un peu, sinon t'é pas capable d'arriver".
>
> "T'as beau essayer de cultiver, pis garder des animaux pour faire de l'argent, cé pas vrai. Le boeuf O.K., pis là le porc y'é à terre. Les cochons, on les garde pour notre consommation personnelle, t'é pas capable de vendre ça".

Elles peuvent quelquefois vendre les oeufs ou les légumes de surplus. Mais si certaines de ces familles réussissent à presque s'autosuffire sur le plan alimentaire, les autres doivent s'endetter pour payer leur nourriture. En effet, une seule famille déclare ne jamais acheter à crédit et ne pas être endettée; toutes les autres achètent soit leur nourriture, soit leurs vêtements à crédit chez des marchands locaux, qu'ils paient une fois par mois, ou aux quinze jours.

> "J'achète presque toujours ma nourriture à crédit et je paie aux quinze jours si je suis capable. Si je ne suis pas capable, je paie à la fin du mois".

Quatre des sept familles nous ont affirmé qu'on leur donnait beaucoup de vêtements.

> "Nous autres, ce que l'on trouve de pire c'est de s'organiser pour le linge. Il faut que tu t'occupes pour que ça arrive. J'en achète pas mal, les ti-gars sont durs. C'est pas dans le linge propre qu'on achète, c'est dans les jeans, les "snicks", les bas pis les petits corps. J'en achète pas beaucoup pour moi à moins d'une bonne luck".

> "C'est quasiment neuf. Ca vaut pas la peine d'en acheter. Si on achetait du linge, on arriverait pas. Ca prend toute pour manger et pour le nécessaire avec le p'tit peu qu'on a".

Donc, sur le plan nourriture, la mère s'occupe du potager, des conserves, de la cueillette des fruits sauvages avec les enfants; plusieurs font leur pain (20 pains par semaine dans une famille). Le père et les enfants plus âgés complètent les besoins en nourriture grâce à la chasse et à la pêche, et partagent le soin de certains animaux.

Une des première phrases prononcées lors de l'entrevue dans une famille résume bien leur situation.

"Nous autres on vit pas, on existe".

Dans une ou deux familles, les enfants qui ont un salaire fournissent une contribution monétaire afin d'aider à la survie familiale. Dans une autre famille, la mère travaille à l'automne lors du ramassage des pommes de terre avec les enfants plus âgés. Ce travail occasionnel (de 4 à 6 semaines) leur permet d'arrondir leur budget.

3.5 Rapports avec la communauté

Quatre de ces familles sont marginalisées dans leurs municipalités respectives et quelques autres sont plus ou moins bien considérées par une certaine "élite" locale. Les raisons invoquées ou avancées sur cet état de fait sont liées aux préjugés classiques dont sont victimes les assistés sociaux en général: on dit d'eux qu'ils sont paresseux, pas débrouillards, alcooliques... Cependant, lors des entrevues et tout au long de notre étude sur ces villages, nous avons rencontré des gens débrouillards qui prennent tous les moyens possibles pour s'organiser économiquement et ce, malgré les tracasseries bureaucratiques; nous avons rencontré des hommes qui ont travaillé dur en forêt une bonne partie de leur vie et qui après 45 ans se retrouvent avec une capacité physique amoindrie les rendant incapables d'exercer leur métier plus longtemps.

Ces quatre familles nous ont clairement énoncé qu'elles se sentent différentes des autres familles du village, qu'elles sont mal perçues; elles n'ont pas de relations dans la localité. Elles entretiennent des relations amicales ou de parenté dans des localités voisines.

Pourtant l'une de ces familles habite la même localité depuis 42 ans: ils ont changé de maison à plusieurs reprises; ils habitent la maison actuelle depuis 4 ans, mais le même rang depuis 10 ans.

> "Les voisins d'à côté, c'est pas du monde comme nous autres. Ils ne vivent pas comme les autres. Je sais pas quelle sorte de monde c'est ça. Ils ne nous parlent pas. Ils ne s'occupent pas de nous autres".

Une autre famille est très marginalisée dans la localité et on véhicule à son sujet des opinions stéréotypées: manque d'organisation de la vie quotidienne, laisser-aller général, inceste, alcoolisme, dépendance par rapport au service social. Les deux visites des chercheurs au domicile de la famille n'ont pas permis d'établir que ces préjugés correspondaient au vécu de cette famille.

Une famille avait même été déconseillée par tous les informateurs et informatrices du village; ils en faisaient même une question de sécurité physique.

> "Il tire sur le monde".

De fait, l'entrevue s'est déroulée sans magnétophone, a duré presque deux jours, à la suite de la curiosité du père et du dépannage* de celui-ci par les deux intervieweurs.

Toutes ces familles ne sont impliquées dans aucune organisation; elles ne participent pas non plus aux fêtes organisées au village, ni à quoi que ce soit.

---

* Son auto étant en panne, les deux assistants de recherche l'ont dépanné et sont ainsi entrés en contact avec lui.

Les trois autres familles, par contre, ne se sentent pas marginalisées même si certains informateurs et informatrices véhiculent une série de préjugés à leur égard.

Une de ces familles n'est pas bien perçue par une bonne partie des gens du village; par contre, lors des entrevues, les parents n'ont fait aucun commentaire négatif sur leurs relations avec les autres villageois. Ils s'intéressent aux affaires municipales; cependant, ils n'ont pas vraiment beaucoup de relations avec les autres familles de la localité. Quelquefois, ils participent à des soirées organisées au village, mais rien de plus. Ils n'ont aucun parent vivant dans leur localité et ils ne sortent qu'une ou deux fois par année dans le but d'effectuer des visites à la parenté.

Une autre famille est très controversée; en effet, selon certains informateurs du village, ce sont des indésirables, des paresseux... Par contre, le père est conseiller municipal depuis 16 ans et membre du comité socio-culturel; il fait aussi de l'action catholique. Il rencontre beaucoup de monde, est à l'aise avec eux et a beaucoup de choses à dire. Le père et la mère sont tous deux membres de l'Age d'Or; la mère va aux bingos le plus souvent possible. On ne peut pas dire que cette famille est marginalisée, mais elle n'est pas nécessairement bien vue de tous, peut-être à cause du statut d'assisté social du père...

Une autre famille n'est pas du tout marginalisée et semble bien vue par le reste de la population. Le mère est membre de l'AFEAS et participe généralement aux réunions de parents à l'école. La famille a souscrit sa part de $100. à la Société d'entraide de Lac-des-Aigles. Les membres de la famille ont beaucoup d'amis dans la localité qu'ils fréquentent régulièrement.

4. Synthèse

Le regroupement des familles rencontrées en trois (3) types en fonction de la source de revenus (emploi régulier, emploi saisonnier, paiements de transfert) ne permet pas d'expliquer toutes les différences constatées entre les familles. Il jette cependant un éclairage très pertinent sur deux domaines qui, combinés, peuvent être vus comme fondant des modes de vie relativement distincts au sein des populations des villages de l'intérieur: ces deux domaines sont le degré d'autosuffisance et le rapport avec la communauté.

Par ailleurs, il y a lieu d'examiner aussi dans cette synthèse trois thèmes à propos desquels aucune différence notable n'apparaît entre les types de familles, soit l'organisation familiale, les temps libres et la volonté de vivre à la campagne.

4.1 Les différences les plus frappantes

4.1.1 Le degré d'autosuffisance

Les données montrent à l'évidence que plus les revenus sont faibles et instables, plus il y a une accentuation du degré d'autosuffisance sur le plan de la nourriture et sur le plan du chauffage. Le tableau qui suit montre comment, en passant d'un type de familles à un autre, le nombre et l'importance des éléments d'autosuffisance augmentent.

Type de familles	Eléments d'autosuffisance
A revenu provenant d'un emploi régulier	Potager Conserves Confitures
A revenu provenant d'un emploi saisonnier	Potager Conserves Confitures Elevage d'animaux Coupe du bois de chauffage, soit pour partie, soit pour totalité du chauffage
A revenu provenant de paiements de transfert	Potager Conserves Confitures Elevage d'animaux Chasse et pêche Coupe du bois, généralement pour la totalité du chauffage et, dans plusieurs cas, pour la cuisson des aliments

Les différentes formes d'autosuffisance en nourriture sont plus la responsabilité de la femme que de l'homme: c'est donc une surcharge de travail pour elle. La mère prend habituellement en charge l'entretien du potager, la mise en conserves des légumes et la confection des confitures. Le soin des animaux est parfois l'affaire de l'homme, mais très souvent c'est la femme qui voit à cette tâche. Le travail des enfants est aussi mis à contribution soit au moment de la cueillette, soit lorsqu'il s'agit de nourrir les animaux. La coupe de bois de chauffage, quant à elle, est une responsabilité typiquement masculine.

4.1.2 Le rapport avec la communauté

Règle générale, on peut faire un lien entre la provenance des revenus et l'implication des gens dans leur localité.

Les familles dont les revenus proviennent d'un emploi régulier ne sont pas marginalisées dans la municipalité même si les membres des familles ne sont pas tous impliqués dans des organisations locales. Les familles dont les revenus proviennent d'un emploi saisonnier ne sont pas marginalisées non plus, à condition qu'elles correspondent aux critères de vie minimaux établis dans le village.

Par contre, pour les familles dont les revenus proviennent uniquement de paiements de transfert, il en va autrement: le reste de la localité les juge constamment et, même si certains membres des familles s'impliquent dans les organisations locales, ils sont plus ou moins bien perçus, règle générale.

Le temps n'a pas permis de pousser davantage l'étude sur ces deux points afin de déterminer si vraiment c'est la source des revenus qui entraîne toutes ces différences.

4.2 Les points communs

Toutes les familles, quel que soit le type auquel elles se rattachent, présentent des similitudes en ce qui concerne l'organisation familiale, les temps libres et la volonté de vivre à la campagne.

4.2.1 L'organisation familiale

Dans toutes les familles rencontrées, peu importe leur provenance (Lac-des-Aigles, Lejeune ou St-Guy) ou leur source de revenu, l'organisation familiale repose sur le partage des tâches traditionnel: la femme s'occupe des travaux domestiques, de l'intérieur, et l'homme a comme fonction les tâches liées à l'extérieur de la maison.

De façon générale, les personnes rencontrées se lèvent très tôt et se couchent relativement tôt aussi, vers 21 heures pour les travailleurs.

Dès 5h30 ou 6h00 le matin, déjà on se prépare pour se rendre au travail qui débute vers 7h00 ou 8h00; les travailleurs et les travailleuses reviennent à la maison vers 17h00.

L'été, les journées de travail ne s'arrêtent pas là: les gens profitent des journées plus longues pour faire différents travaux extérieurs, comme couper le foin, réparer la maison ou les bâtiments, entretenir le potager, mettre certains animaux à l'abri, cueillir des fruits, etc...

L'homme s'occupe surtout des tâches reliées à l'entretien de la maison (peinture, réparations), aux réparations des bâtiments, à la coupe du bois de chauffage, parfois du soin des animaux. La culture des pommes de terre lui revient également.

Le mari et les jeunes participeront aux tâches domestiques uniquement lorsque la femme a un emploi régulier à l'extérieur de la maison. Nous n'avons malheureusement qu'un cas de ce genre sur 17 familles. Il nous est donc difficile de dire que c'est une règle générale pour toutes les familles où la femme travaille régulièrement à l'extérieur en milieu rural.

La femme voit essentiellement aux tâches domestiques et au soin des enfants. C'est elle qui s'occupe de l'épicerie, de l'achat de vêtements... C'est elle surtout qui entretient le potager durant l'été, qui fait les confitures et les conserves. Enfin, c'est surtout à la femme que revient la tenue du budget. Même si, dans la plupart des cas, il n'est pas tenu de façon formelle et écrite, c'est la femme qui sait ce qui peut être acheté ou non, qui sait où la famille en est rendue financièrement parlant.

Les saisons n'ont aucune influence sur cette répartition traditionnelle des tâches. Ainsi, même si beaucoup d'hommes se retrouvent sans emploi durant l'hiver, c'est toujours la femme qui s'occupera des tâches domestiques... et ce sont les filles qui parfois l'aideront, rarement sinon jamais les garçons...!

Les enfants n'ont pas à remplir de tâches qui leur soient propres, mais, par contre, ils contribuent à l'entretien du potager, à la cueillette des fruits ou encore à nourrir les animaux.

On peut peut-être s'étonner du fait que les enfants n'ont pas de tâche spécifique à remplir. En effet, ne dit-on pas souvent que les jeunes du milieu rural sont amenés très tôt à participer activement au sein de la famille; c'est vrai surtout, à notre avis, dans un milieu rural où l'agriculture prédomine et ce n'est pas le cas de nos trois municipalités puisqu'il n'y a plus que quelques fermes. Aussi les jeunes semblent assez libres d'occuper leurs temps libres selon leurs goûts.

4.2.2 Les temps libres

Les parents sont unanimes à dire qu'ils ne sortent pas beaucoup, qu'ils ne fréquentent pas beaucoup les hôtels, qu'ils préfèrent rester à la maison pour regarder la télévision et jouer aux cartes. Les rencontres avec les amis et la parenté sont assez fréquentes et souvent improvisées.

Tous ont des frères, des soeurs et des amis qui demeurent à l'extérieur de la région. Ils se voient deux ou trois fois par année. Habituellement, ce sont ceux qui habitent à l'extérieur qui viennent les voir; c'est rarement eux qui se déplacent. La principale raison invoquée est le manque d'argent: ils n'ont pas les moyens de se payer des vacances à l'extérieur de leur localité.

> "Ah! On n'haïrait pas ça partir avec les enfants une semaine... pis dire on leu paie un repas au restaurant. Mais dire on f'rait ça un p'tit peu là, on peut pas" (une mère de famille).

Les principaux moments où on reçoit de la visite sont le temps des Fêtes, Pâques et les vacances d'été. Parfois, l'automne amène chez eux des mordus de la chasse.

Certaines activités et les fêtes sont organisées dans les villages auxquelles participe toute la famille.

A Lejeune, c'est entre autres, la Fête Champêtre de juillet, à St-Guy c'est le Carnaval d'hiver.

Plusieurs femmes et jeunes adultes vont aux bingos organisés tant dans leur municipalité qu'à l'extérieur.

Les promenades à bicyclette, les promenades dans le bois et la pêche viennent compléter les activités pour les plus jeunes durant l'été. Quant aux jeunes adultes, ils vont à l'hôtel et au cinéma et cela suppose des déplacements pour certains puisqu'il n'y a pas d'hôtel ni de cinéma dans les villages de St-Guy et de Lejeune.

Durant l'hiver, le hockey et le ballon-balai occupent beaucoup les jeunes.

Quant à la chasse, cette activité est tout à la fois un loisir et un moyen de subsistance. Certaines familles réussissent ainsi à économiser un peu sur l'achat de leur nourriture.

La télévision occupe une place importante tant pour les enfants que pour les parents. Toutes les familles possèdent un téléviseur et tous les membres écoutent les émissions assez régulièrement. Les émissions les plus écoutées sont les téléromans, les "quizz" de même que les émissions d'information (bulletins de nouvelles).

La lecture n'occupe pas une grande place dans les loisirs. Rares sont ceux qui achètent des journaux et des revues. On peut expliquer, en partie, cette situation par le fait qu'il n'y a aucun endroit où l'on peut se procurer des journaux et des revues à Lejeune et à St-Guy. Il faut se rendre à Squatec, Ste-Rose ou ailleurs pour les acheter.

A Lejeune, les gens se tiennent au courant des informations locales grâce au "bulletin J.A.L." mensuel, distribué gratuitement dans toutes les familles, et par l'écoute de leur poste de radio local (JAL JASE) diffusant quelques heures par jour. Les autres municipalités sont desservies, entre autres, par l'hebdomadaire de la région du Témiscouata "Le Touladi", distribué gratuitement à toutes les maisons.

Evidemment, chaque famille présente certaines particularités en ce qui concerne la façon dont ses membres prennent leurs loisirs, mais pour toutes les limitations économiques constituent la principale contrainte.

"C'est pas les projets qui manquent, c'est l'argent".

Les saisons jouent un rôle déterminant dans l'organisation des loisirs en milieu rural: l'été, les temps libres sont limités par rapport à l'hiver car les journées de travail sont plus longues à cause de la cueillette des fruits, de l'entretien du potager et des réparations à faire sur les bâtiments.

> "On a pas beaucoup de temps de loisirs, on a du travail. On fait nos journées de travail de 5h00 le matin à 9h00 le soir, ça fait qu'on sort pas beaucoup" (un père de famille).

4.2.3 La volonté de vivre à la campagne

Tous les hommes et femmes des familles que nous avons rencontrées nous ont avoué leur volonté consciente de vivre dans leur localité malgré toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées et qu'ils vivent encore aujourd'hui.

Quand nous parlons de volonté consciente, cela implique que ces habitants ont bien pesé les avantages et inconvénients de vivre dans un milieu rural. Leur choix s'explique de plusieurs façons. L'habitude de vivre dans un endroit, la connaissance du milieu, et les liens de parenté ou d'amitié qui ont été créés et nourris depuis plusieurs années sont tous des facteurs mentionnés qui font que ces personnes n'ont pas intérêt à déménager. La possibilité de disposer de beaucoup d'espace à la campagne et la conviction que leur situation socio-économique se détériorerait s'ils migraient vers la ville sont d'autres éléments mentionnés par plusieurs informateurs.

Les moyens d'autosuffisance tels que le potager, l'élevage d'animaux et la détention d'un lot boisé ainsi que la possibilité d'être propriétaire de sa maison sont des atouts très importants sur le plan économique qui jouent contre la ville et pour la poursuite de la résidence en milieu rural.

> "En ville, ça se voisine moins ou pas du tout. Ici il y a pas de taudis. Ici ça coûte moins cher et les jeunes peuvent jouer au hockey, au ballon-balai, etc.".

> "A la campagne, il y a plus d'avantages que d'inconvénients. L'été ça rapporte beaucoup. J'ai un grand jardin, je cueille des fruits. On est libre, on est chez-nous. Les inconvénients c'est les services, y en a moins ici. J'ai de la parenté en ville, ils ne sont pas plus riches que nous autres".

> "Même si mes enfants seraient tous à l'extérieur ça ne me ferait pas m'en aller plus".

> "On vit dans une région un peu plus défavorisée. On nous appelle les gens de l'arrière-pays. C'est toujours possible de vivre ici mais il faut toujours calculer d'avance et savoir où l'on s'en va".

Toute les familles rencontrées ont des parents habitant dans les villes, que ce soit dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, ailleurs au Québec, dans d'autres provinces ou aux Etats-Unis. Certains ont même habité ou travaillé dans les grandes villes et, que ce soit par les liens qu'ils entretiennent avec leurs parents ou d'après leur expérience personnelle, ils connaissent le mode de vie urbain et le rejettent au profit d'un mode de vie rural.

Ils ont donc tous choisi, au cours des dernières années, de demeurer à la campagne plutôt que d'aller en ville.

"En ville, ça coûte cher pareil comme nous autres, icitte, même plus cher en ville qu'icitte".

"Nous autres en ville on n'arriverait pas... Icitte on est bin, on peut s'faire un jardin".

"Nous ne sommes pas prêts à déménager, se retrouver sans travail en ville, dans des H.L.M. un pauvre petit balcon, pas d'espace. On est mieux icitte même si la vie n'est pas facile".

"C'est une petite place tranquille pis j'adore ça".

"J'aime mieux vivre ici que de m'en aller dans une place étrangère".

"Je ne suis pas fait pour la ville".

"Si c'est possible, on va toujours demeurer à Lac-des-Aigles, on est chez-nous, on connaît tout le monde".

"Ca fait plus de 40 ans que je suis ici, j'ai pas envie de m'en aller. Ici on se sent chez-nous, on rencontre des gens, des amis".

CHAPITRE 3: L'ECOLE

Introduction: Evolution du système scolaire en milieu rural

Les écoles de rangs

Dès que plusieurs familles s'installaient pour ouvrir des paroisses, elles étaient très tôt desservies par un curé sur le plan religieux et par une institutrice sur le plan scolaire.

C'est en 1938 que sont formées les commissions scolaires locales à St-Guy et Lac-des-Aigles. Il y a beaucoup d'enfants et dans certains rangs il peut même y avoir deux écoles.

Si nous nous replaçons dans le contexte plus global du Québec, l'école de rang donnait de la lière à la 6ième année, et l'école du village de la 7ième à la 9ième année.

Ce n'est qu'en 1943 que l'on promulgue l'obligation d'aller à l'école jusqu'à 14 ans. Avant, les jeunes allaient à l'école quelques années, deux ou trois ans et puis, surtout dans les milieux plus pauvres, ils quittaient pour aider aux travaux sur la ferme ou encore pour travailler dans les scieries ou en forêt.

Nous voyons d'ailleurs dans les trois localités étudiées que la population étudiante atteint son maximum dans les années cinquante. Ce fait est lié bien sûr à la démographie du village mais aussi à l'obligation de maintenir les enfants à l'école jusqu'à 14 ans.

En 1947, à St-Guy, il y a 7 écoles. La population étudiante atteint son sommet en 1952-53 avec 180 élèves de la 1ière année à la 9ième année.

De 1953 à 1955 la population étudiante de Lac-des-Aigles ne cesse de croître. On passe de 53 enfants en 1933 à 497 en 1955. En 1944 on atteint le maximum de 9 écoles sur le territoire de la commission scolaire de Lac-des-Aigles avec 228 enfants.

L'influence des législations

D'autres grandes législations vont influencer l'évolution des écoles partout au Québec; voyons ce qu'il en est dans les trois localités étudiées.

Ainsi, à la suite de la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels de 1951, dont le président était M. Tremblay, on procède à la réorganisation du système scolaire au Québec, pour les années suivant le primaire, sous forme dn secondaire: c'est le "Nouveau Programme". Celui-ci est mis en application en 56-57.

Dans les années cinquante, on construit des couvents ou des collèges dans les villages(1 couvent à St-Guy, 1 collège à Lac-des-Aigles et 1 couvent à Lejeune) afin d'accommoder un plus grand nombre de garçons et de filles qui continuaient après le primaire.

En 1960, une loi instaure les Corporations d'écoles secondaires permettant la régionalisation, mais laissant le tout à l'initiative des commissions scolaires locales. Le "Nouveau Programme" est subdivisé en sections générale et scientifique (sciences-lettres; sciences-mathématiques).

C'est le début du transport scolaire organisé.

En 1960-1961, commence le transport des élèves des rangs vers le village: à Saint-Guy, on ferme 5 écoles de rang entre 1962 et 1966 étant donné le petit nombre d'enfants dans chacune d'elle. Le dépeuplement des rangs avait commencé en 1945...

Les procès-verbaux des assemblées des commissaires invoquent la nécessité de faire des économies pour faire accepter à la population la disparition des écoles de rang.

C'est l'époque du RAPPORT PARENT. Cette commission d'enquête sur le système scolaire aura plusieurs suites: en 1964, le Bill 60 qu'instaura le Ministère de l'Education du Québec, puis l'Opération 55, c'est-à-dire l'organisation de 55 Commissions scolaires régionales au Québec. C'est la centralisation!

D'autres mesures seront prises, comme l'organisation de l'élémentaire en 6 ans et du secondaire en 5 ans. En 1965, on lance le programme des maternelles.

Saint-Guy

Vers 1966, en même temps que l'on centralise les classes au village, les cours de 10ième et 11ième années cessent d'y être dispensés. Les filles et les garçons désirant poursuivre leurs études doivent se rendre à Lac-des-Aigles.

C'est alors que l'on implante les polyvalentes et, dans ce coin de pays, il existe une polémique à ce sujet entre les municipalités de Squatec et de Lac-des-Aigles.

En mars 1967, la Commission scolaire de St-Guy "se prononce fortement en faveur de Lac-des-Aigles comme point d'attraction principale pour l'école polyvalente surtout par mesure d'économie pour le transport des élèves".[1] Au cours de la même année, la commission scolaire de St-Guy menaçe, en compagnie des commissions scolaires d'Esprit-Saint et de Lac-des-Aigles, de quitter la régionale du Grand-Portage et d'adhérer à celle du Bas St-Laurent parce que le comité qui discutait de l'implantation de la polyvalente à Squatec ne semblait pas tenir compte de son point de vue. C'est finalement à Squatec qu'est construite la polyvalente...

En 1970, on procède à la création de la Commission scolaire du Témiscouata englobant les municipalités scolaires de Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Squatec, St-Guy, St-Louis du Ha-Ha, St-Honoré, St-Elzéar, Cabano et St-Eusèbe.

St-Guy est représenté à ce niveau par un commissaire qui s'occupe aussi des localités de Biencourt, Esprit-Saint et Lac-des-Aigles.

Les principaux points abordés lors des rencontres à la commission scolaire de St-Guy, tout au long de son existence, sont les suivants:

1- Hauts taux d'absentéisme;
2- Hauts taux d'abandons prématurés;
3- La promotion et la classement des élèves;
4- L'entretien des écoles;
5- Le mauvais état des chemins;
6- La difficulté de trouver des enseignantes diplômées;
7- Les démissions fréquentes.

---

1 Tiré des procès-verbaux des commissaires de la Commission scolaire de St-Guy.

La population étudiante a augmenté assez régulièrement à partir de 1947-48 et vers 1952-53 a atteint un maximum de 180 élèves. De 1965-1966, le nombre d'élèves chute rapidement pour se stabiliser vers 1976-77 à une vingtaine de jeunes, tous au primaire.

La question de la survie de l'école de Saint-Guy s'est posée pendant plusieurs années. Si le nombre d'élèves tombait en bas de vingt, l'école était menacée de fermeture. Cette situation inquiétait beaucoup les parents. Finalement, en septembre 1980, la Commission scolaire du Grand-Portage décréta, quelques jours avant la rentrée, que l'école de Saint-Guy ne servirait plus et redirigea les jeunes de cette localité vers l'école de Lac-des-Aigles.

Lac-des-Aigles

Dans ce village aussi, la baisse de la population et les législations scolaires ont influencé l'évolution des écoles.

En 1955, on atteint le maximum de 19 classes sur le territoire de la commission scolaire de Lac-des-Aigles avec 497 enfants. En 1959, on assiste au début de la fermeture des écoles. En 1961, début du transport scolaire. En 1969, début de la maternelle.

De 1959 à 1967, c'est la fermeture graduelle des écoles de rang afin de centraliser l'enseignement au village. En 1961, on assiste au début du transport scolaire des jeunes habitant les rangs vers l'école du village.

En 1963, il y a 451 élèves répartis dans 14 classes au village. Les filles et les garçons de St-Guy et Biencourt peuvent faire leur cours secondaire à Lac-des-Aigles.

En 1967, une lutte s'engage avec Squatec pour l'obtention de la polyvalente.

> "Malgré le petit nombre d'élèves dans les cours 8-9-10-11, les parents de Lac-des-Aigles, Esprit-Saint et de St-Guy désirent garder leurs enfants au lieu de centraliser à Squatec". (Requête de la part des parents de Lac-des-Aigles protestant contre la polyvalente de Squatec).

Comme nous l'avons vu précédemment, ce fut Squatec qui obtint la polyvalente.

1970 Le 12 mars, le couvent est incendié. On demande la reconstruction d'une école primaire pour remplacer le couvent.

1971 Un local est aménagé au sous-sol de l'église pour la maternelle.

1972 Abandon des locaux temporaires et licenciement de personnel.

En 1979-80, il y avait 103 filles et garçons répartis dans 2 écoles (par division de premier et deuxième cycle) primaires et 5 institutrices.

Lejeune

Les écoles de rangs furent utilisées jusqu'en 1960. A partir de ce moment, les enfants des rangs devaient se rendre au village pour faire leurs classes.

Il semble bien que la fermeture des écoles de rang constitua un coup dur pour les familles qui habitaient encore les rangs.

> "Des familles sont parties quand ils ont commencé à "haler" les enfants au village pour l'école. Y'en avait qui n'aimaient pas ça. Ils voulaient garder les enfants dans les rangs. Quelques familles ont commencé à partir par rapport à ça".

La population de Lejeune ayant déjà commencé à diminuer depuis 1953, on ne peut pas relier le départ des gens de Lejeune à la fermeture des écoles de rang. Cependant, il est probable que ce fait a accéléré le processus de diminution de la population de Lejeune.

Jusqu'en 1950, le village n'avait qu'une école d'une classe. Les besoins à ce niveau se faisait de plus en plus pressants à la suite de l'augmentation de la population (et donc du nombre d'enfants), le curé de Lejeune, alors président de la Commission scolaire, et le secrétaire de la municipalité rencontrèrent le surintendant de l'Instruction Publique afin d'obtenir la construction d'un couvent. Ils obtinrent les fonds nécessaires et dès 1950 la construction du couvent commença. Elle se termina en 1951 et l'enseignement fut assuré par deux institutrices jusqu'à l'arrivée des religieuses en 1952.

Trois religieuses assurèrent jusqu'à 1962 environ l'enseignement tant de niveau primaire que secondaire à Lejeune. Il y avait trois classes soit la 1ière et 2ième année; la 3ième, 4ième et 5ième année; 6ième, 7ième, 8ième, 9ième et 10ième année.

Une seconde école fut finalement construite aux alentours de 1964. Celle-ci devait dispenser le secondaire alors que le couvent continuait à dispenser le primaire. Cependant "le collège", tel que les gens l'appellent encore, ne servit que peu de temps. Tout le niveau secondaire fut en effet dispensé à Squatec peu de temps après la construction du collège.

Le couvent donnant déjà le primaire, le collège ne fut pratiquement pas utilisé. Cependant la population continuait à baisser, et en 1973 la Commission scolaire des Montagnes vendit le couvent à la municipalité de Lejeune. "Le collège" devint donc à partir de ce moment la seule école de la localité de Lejeune.

1. Commissions scolaires régionales et locales

Actuellement, les écoles primaires et secondaires sur lesquelles ont porté notre étude, sont situées dans le territoire de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage. Cette commission scolaire régionale englobe les comtés de Témiscouata, de Rivière-du-Loup et une partie du comté de Kamouraska. Elle s'étend, d'est en ouest, de St-Simon à St-Pascal et, du nord au sud, de Rivière-du-Loup à Rivière Bleue et Ville-Dégelis.

Six commissions scolaires locales sont situées sur le territoire de la commission scolaire régionale. Il s'agit des commissions scolaires Des Basques, des Frontières, Des Montagnes (dans laquelle est située l'école primaire de Lejeune), Jean-Chapais, Rivière-du-Loup et Témiscouata (où on retrouve les écoles de Lac-des-Aigles et de St-Guy). Au total 18,365 élèves fréquentaient les écoles primaires de ce territoire en 1978-79.

Au niveau secondaire, en 1980-81, la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage dessert 13 écoles qui accueillent en tout 7,664 élèves. Sept de ces treize écoles sont des polyvalentes qui offrent l'enseignement professionnel. L'école secondaire de Squatec, que fréquentent les jeunes de St-Guy, Lac-des-Aigles et Lejeune est l'une de ces polyvalentes.

Notons que depuis 1978, trois écoles secondaires ont été fermées sur ce territoire. Selon le directeur du service à l'enseignement de la Commission Scolaire Régionale, le nombre de jeunes au secondaire a atteint un sommet vers 1968 et ce nombre décroit constamment d'environ 500 jeunes par année depuis 1972.

On peut situer ces commissions scolaires selon l'indice global du degré de "défavorisation". La Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage occupe le cinquième rang de l'ensemble des commissions scolaires intégrées du Québec en ce qui concerne les zones défavorisées.[2] De plus, le tableau I fait ressortir que les écoles étudiées sont rattachées à des commissions scolaires locales "très défavorisées".

Tableau I: Indice global de "défavorisation" des commissions scolaires locales de la régionale du Grand Portage.[3]

C.S.	VALEUR DE L'INDICE GLOBAL	SIEGE SOCIAL	RANG
De Témiscouata[4]	1.74033	Cabano	No. 7
Des Montagnes[5]	1.67377	Dégelis	No. 10
Des Basques	1.64678	Trois-Pistoles	No. 11
Jean Chapais	1.58203	St-Pascal	No. 16
Des Frontières	1.57262	Sully	No. 17
De Rivière-du-Loup	1.22598	Riv.-du-Loup	No. 36

2. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Direction des politiques et plans "Les secteurs défavorisés du Québec" avril 1977.
3. Indice global du degré de "défavorisation": groupe légèrement défavorisé: entre 1.16903 et 1.34137; groupe moyennement dé avorisé: de 1.35031 à 1.51636; les plus défavorisés; de 1.52199 et plus.
4. Les écoles primaires de Lac-des-Aigles et St-Guy font partie de cette commission scolaire.
5. L'école de Lejeune fait partie de cette commission scolaire.

2. L'école primaire de St-Guy

2.1 Description générale de l'école

C'est en 1955 que l'école primaire actuelle de St-Guy fut construite. En discutant avec le personnel de l'école et en observant la bâtisse, nous avons pu constater que 25 ans après sa construction, l'école était négligée: vitres brisées, toit endommagé, peinture écaillée, chauffage défectueux. Il semble que c'est une femme de la paroisse qui ait dû réparer les vieux rideaux dans les classes parce que la Commission scolaire refusait de les remplacer. Cet état désastreux du bâtiment nous a amené à nous interroger et à mettre en doute l'intérêt de la Commission Scolaire du Témiscouata et du M.E.Q. à prendre tous les moyens nécessaires pour maintenir l'école ouverte dans un milieu marginalisé tel que St-Guy.

L'école comporte au premier plancher deux locaux de classe, un local pour l'éducation physique et la musique, un bureau pour le directeur et l'infirmière, une procure et une cuisinette. On retrouve au sous-sol une grande salle où sont situés les vestiaires et les toilettes adjacentes, un local utilisé par le conseil municipal et un autre utilisé par le comité des loisirs; une autre pièce du sous-sol est utilisée par l'Age d'Or et à l'occasion, elle sert de salon funéraire. La bibliothèque municipale, un logement ainsi que deux (2) chambres, dont une seule est louée, occupent de plus une partie du sous-sol. Les citoyens et les citoyennes utilisent fréquemment les locaux de l'école pour des soirées sociales, des bingos ou autres activités. Nous tenons à signaler que dans un milieu tel que celui-ci, l'école devient le centre des

activités de la municipalité.

Au niveau de l'entretien, la Commission scolaire, conjointement avec la municipalité, emploie une personne pour la conciergerie. La municipalité a dû défrayer la moitié des coûts d'entretien et de chauffage pour maintenir l'école ouverte jusqu'en septembre 1980.

Le directeur de l'école dessert aussi l'école primaire de Lac-des-Aigles et celle d'Esprit-Saint. Il se rend à l'école de St-Guy une demi-journée ou une journée par semaine. Le personnel se compose de deux (2) enseignantes à temps plein, l'une au premier cycle et l'autre au deuxième cycle. Une spécialiste en musique et en éducation physique se rend à l'école une journée par semaine. Toutes ces personnes demeurent à l'extérieur de la paroisse dont deux à Lac-des-Aigles, une à Squatec et l'autre à Biencourt.

La population scolaire regroupe vingt (20) enfants. On peut voir au tableau 2 leur répartition de la première à la sixième année.

Tableau 2: Répartition des élèves selon les degrés à l'école de St-Guy:

Degré	Nombre d'enfants		
1er	4	classe	
2e	1	classe de 1er cycle:	9
3e	4		
4e	5		
5e	1	classe de 2e cycle:	11
6e	5		
Total	20 enfants, dont 9 au 1er cycle et 11 au second cycle.		

Les enfants fréquentant l'école résident particulièrement dans les rangs, (quatorze (14) enfants sur dix-neuf (19) [6].

2.2 Situation scolaire des enfants et situation de travail des parents.

Nous avons mis en relation les résultats scolaires des enfants et les conditions matérielles de leur famille. Ces résultats ont été calculés à partir des évaluations systématiques des enseignantes en lecture, en écriture et en mathématiques. Nous avons regroupé les treize (13) familles que représentent les vingt (20) enfants de l'école, en fonction de leur source de revenus.

Les enfants de l'école proviennent soit d'une famille où le travail est régulier à l'année, soit d'une famille où le travail est saisonnier, ou encore d'une famille dépendant de l'assistance publique. Nous n'avons cependant pas pu recueillir d'information sur la situation de travail pour une famille. Le tableau 3 représente ces données.

Tableau 3: Echec ou réussite scolaire des enfants et situation de travail des parents.

Situation de travail \ résultats	échec (moins de 60%)	réussite (plus de 60%)	TOTAL
Emploi régulier à l'année		3	3
Emploi saisonnier	2	7	9
Assistance publique	5	2	7
TOTAL	7	12	19

6. Nous n'avons aucune information sur le lieu de résidence de l'une des familles.

On constatera que les enfants dont le père occupe un emploi régulier sont tous en situation de réussite scolaire. Par ailleurs, cinq (5) des sept (7) enfants qui échouent proviennent de familles vivant de l'assistance sociale. Ce sont des données partielles mais elles nous amènent à nous interroger sur ce que fait l'école aux enfants qui ont les conditions de vie les plus pénibles pour qu'en plus ils y vivent des échecs constants.

2.3 Perceptions des enseignantes

Des rencontres formelles et informelles ont permis de dégager différents types de perceptions des enseignantes: entre autre des perceptions par rapport aux enfants, et par rapport aux parents.

2.3.1 Perceptions par rapport aux enfants

Certains commentaires des enseignantes tendent à décrire les enfants en les comparant à une norme extérieure et à les incriminer:

> "Ils ont un langage pauvre. Leur esprit est formé difficilement comparativement aux milieux plus favorisés; eux autres y sont plus aptes, y ont plus de facilité."
>
> "C'est des êtres différents des autres, dans les autres écoles, on y retrouve que des cas, ici à St-Guy, c'est la majorité."
>
> "... les enfants de St-Guy pensent que ce sont les autres enfants qui ne sont pas normaux."

A l'opposé, d'autres commentaires dénotent qu'une enseignante prend connscience que l'école ne tend pas à respecter la réalité des enfants:

> "Ils sont presque appelés à rejeter ce qu'ils sont pour pouvoir prendre ce qu'on leur offre."

"On ne se préoccupe pas assez de respecter ce qu'ils sont."

Une enseignante analyse le fait que plusieurs enfants veulent faire des policiers plus tard en faisant ressortir leur situation d'enfants rejetés:

"La plupart veulent faire des policiers ... c'est l'image du policier, son importance dans la société, puissance et tout ce que ça véhicule parce qu'ils se sentent rejetés."

De même, une autre enseignante interprète l'agressivité de plusieurs enfants de l'école comme une conséquence de leurs conditions d'exploités:

"Ils développent beaucoup d'agressivité pour cacher leur peur de passer pour cave parce qu'ils sont d'un trou, St-Guy."

"Le fait que les enfants viennent de St-Guy qui est un milieu défavorisé ... ils se sentent défavorisés."

Cependant, de façon générale, les enseignantes décrivent les enfants en faisant référence aux "carences" de leur milieu:

"Le milieu familial déteint trop sur eux, ils ne peuvent s'en sortir."

"Les enfants font n'importe quoi pour attirer l'attention, c'est un peu un manque de ... c'est un résultat du milieu."

"Les enfants sont quand même extraordinaires quelquefois, parce que si on regarde les conditions qu'ils vivent ..."

"C'est normal qu'ils soient agressifs."

"Ce sont les influences du milieu qui déteignent sur les comportements et rendement scolaire."

Les enseignantes d'autre part disent que des élèves du deuxième cycle commencent déjà à parler d'abandonner et que ceux et celles qui se font instruire proviennent de familles de parents plus instruits; l'école aurait alors un rôle de

sélection-élimination et non de promotion indivieuelle et collective de tous les enfants du milieu.

Concernant la perception des enseignantes par rapport aux enfants, il y a des jugements qui dénotent l'utilisation d'une grille de lecture de type individuel: leurs jugements négatifs sur les enfants s'expliquent par des "carences" du milieu. Très peu de commentaires ont fait ressortir des interrogations sur les causes structurelles pouvant influencer les situations problématiques individuelles des enfants.

2.3.2 Perceptions par rapport aux parents

Lorsque les enseignantes parlent des parents des enfants de l'école et des autres parents du milieu, elles tendent à dire que les parents ne prennent pas leurs responsabilités par rapport à leurs enfants.

> "Ils exigent beaucoup de la part des professeurs et ils se dégagent de leurs responsabilités."

> "Les parents disent que les professeurs sont compétents pour s'occuper de leurs enfants, qu'ils fassent leur job, disent-ils."

> "Le seul trouble, c'est que les parents laissent l'éducation aux enfants. S'ils veulent aller veiller, ils y vont. Si les parents prenaient ça en main, il n'y aurait pas grand problème, seulement une minorité de parents le font."

Tout comme certains commentaires par rapport aux enfants, ces derniers commentaires incriminent les parents et ne font pas référence aux conditions de vie des gens. Toutefois une enseignante a expliqué le comportement des parents de la façon suivante:

"Les parents sont pas habitués à s'impliquer parce qu'ils sont dépassés par les changements."

Une enseignante reprenant les conceptions dominantes sur la pauvreté, l'explique comme un problème individuel dû à un manque d'organisation:

"Les familles créent leur pauvreté car ils auraient l'argent pour subvenir à leurs besoins, mais ils l'utilisent à autre chose."

Selon les enseignantes, des parents font facilement le procès de l'école et des professeurs et ils défont à la maison ce qui est fait à l'école.

"Je ne peux pas dire qu'on est considéré."

"Les parents ont tendance à chercher des bibites, ils ne trouvent rien de positif."

"Bien souvent, le milieu vient contrecarrer ce que toi tu fais, ce que tu veux donner aux enfants."

Même si les parents vivent des situations difficiles sur le plan socio-économique et que ceci influence le comportement de leurs enfants, il semble qu'ils n'aiment pas que les enseignantes parlent des difficultés de leurs enfants; aux dires d'une enseignante, ils le prennent mal et préfèrent qu'on parle des côtés positifs de leurs enfants. L'école pourrait prendre appui sur cette attitude des parents pour transformer certains aspects de ses pratiques pédagogiques et, entre autres, ses pratiques de mesure et d'évaluation; ceci tendrait à mettre en valeur et au premier plan les réussites des enfants.

Les enseignantes semblent reconnaître les luttes des parents pour améliorer leurs conditions et leur attitude positive face à l'aide qu'ils pourraient avoir de personnes de l'extérieur:

"Ils invitent beaucoup les gens de l'extérieur au milieu, ils veulent attirer leur sympathie. Ils accueillent bien le monde et sont très reconnaissants envers les gens qui ont l'air à sympathiser avec eux-autres."

"Ils sont toujours en train de lutter, ils font face à des situations fortes."

Le comité d'école ne joue pas son rôle selon les enseignantes et ce, particulièrement par rapport aux pressions faites pour maintenir l'école ouverte:

"Ils s'occupent de petits détails, ils ne cherchent pas à voir les fondements."

"Les démarches qui ont été faites jusqu'à maintenant c'est plutôt de grossir le village et non d'améliorer l'école. Les enfants ne sont jamais mentionnés. Ce sont eux qui sont au centre de tout ça."

Concernant la fermeture de l'école, une enseignante considère que ce sera un "bien" pour les enfants:

"J'entrevois la fermeture de l'école comme un bien pour les enfants. Y vont voir agir les autres enfants, y vont se rendre compte que ça n'est pas les autres enfants qui ne sont pas normaux mais bien eux."

Une autre enseignante ne semble pas avoir la même lecture de la réalité que cette dernière:

"Pour que les enfants de St-Guy aiment à aller à Lac-des-Aigles, ça va dépendre de l'attitude que les professeurs vont adopter envers eux autres."

2.4 Perceptions des parents sur la fermeture de l'école

Les parents ont principalement parlé de la fermeture de l'école. De toute évidence, ils ne veulent pas que leur école ferme; cette situation leur apparaît inacceptable:

"On est contre la fermeture de l'école."

"Les petits jeunes de 7-8 ans qui vont aller à l'école en dehors, ça n'a pas de sens."

Pour d'autres parents, la fermeture de l'école est pensée depuis longtemps par les dirigeants et dirigeantes et elle entraînera la fermeture de la localité; voici les propos d'un parent qui a des enfants à l'école:

"Non, ça fait longtemps qu'ils voulaient fermer l'école. Ils se prennent par tous les moyens, c'est pareil pour la paroisse. C'est Québec qui fait tout ça."

Certains parents affirment que la fermeture de l'école nuira à la municipalité de St-Guy car si elle ferme, elle n'ouvrira plus jamais et cela n'incitera pas de jeunes familles à venir s'y établir. Selon eux, plusieurs familles qui résident présentement dans la localité vont déménager à la suite de la fermeture de l'école.

Lorsque les parents de St-Guy s'exprimaient ainsi, l'école était encore ouverte. Maintenant, et depuis septembre 1980, elle a été fermée par la Commission scolaire. Ainsi, les démarches entreprises par les parents auront été vaines. Peut-être auront-elles permis cependant à la population de continuer à s'organiser en vue de résister à une éventuelle fermeture de la localité.

3. L'école primaire de Lac-des-Aigles

3.1 Description générale des écoles

L'enseignement primaire est dispensé dans deux (2) écoles à Lac-des-Aigles: l'école Bois-Joli et le Collège.

L'école Bois-Joli est située au centre du village, face à l'église. C'est un bâtiment préfabriqué qui ne possède aucune fenêtre sur sa façade. A l'arrière de l'école, on trouve une petite cour de récréation, à l'avant, un stationnement. Les locaux sont ainsi répartis: trois (3) classes (maternelle, première et deuxième année), gymnase (de la dimension d'une classe) et petit local de rangement du matériel scolaire et d'entretien.

Le Collège est aussi situé sur la rue principale. On peut voir la cour de récréation à l'arrière et un grand stationnement asphalté et quelques arbres à l'avant. Il y a au premier étage quatre classes dont une est aménagée pour la musique et le bricolage. Sur ce même étage se trouvent le bureau du directeur ainsi que le bureau de la secrétaire qui sert aussi d'entrepôt pour la papeterie et de salon pour les professeurs. Au sous-sol, on retrouve le vestiaire (crochets), les salles de toilette, la salle des fournaises qui sert aussi d'atelier pour le concierge, un entrepôt pour le matériel d'arts plastiques et enfin, un petit gymnase.

On donne au Collège les cours de la troisième à la sixième année inclusivement. Trois professeurs se partagent ces quatre niveaux puisque la cinquième et la sixième année sont fusionnées.

3.1.1 Population étudiante

Pour l'année académique 1979-80 on comptait à Lac-des-Aigles 103 élèves répartis dans les deux écoles primaires. Le tableau 4 illustre la population étudiante pour chacune des écoles. Ces données ont été compilées à partir de la liste des étudiants et des étudiantes.

Tableau 4: Population étudiante des écoles de Lac-des-Aigles.

Ecole Bois-Joli

Le niveau	Nombre d'étudiants	Répartition par sexe	Moyenne d'âge.
Maternelle	8	F 4 M 4	5 ans
Première année	18	F 8 M 10	6.05 ans
Deuxième année	14	F 5	7.14 ans

Sous total: 40 élèves.

Collège

Le niveau	Nombre d'étudiants	Répartition par sexe	Moyenne d'âge
Troisième année	17	F 5 M 12	8.06 ans
Quatrième année	22	F 8 M 14	9.13 ans
Cinquième année	12	F 4 M 8	10.75 ans
Sixième année	12	F 6 M 6	11.5 ans

Sous-total: 63 élèves

Grand total: 103 élèves

En ce qui concerne le profil socio-économique des parents, nous avons peu de détails. D'après les entrevues réalisées avec les professeurs du primaire, les pères de famille sont bûcherons, journaliers (moulin), camionneurs, opérateurs de machinerie lourde, mécaniciens, agriculteurs. Une enseignante résidente, évalue à environ trente pour cent (30%) le taux d'assistés sociaux à Lac-des-Aigles.[7] Selon les professeurs, un peu plus d'enfants viennent du village que des rangs.

---

7 D'après les données officielles, il y avait 34.8% d'assistés sociaux en 1978.

3.1.2 Personnel des écoles

Deux enseignantes à temps complet (première et deuxième année) et deux enseignantes à temps partiel (maternelle et éducation physique) travaillent à l'école Bois-Joli. Il y a trois enseignantes régulières au collège. L'éducation physique y est assurée par le même professeur qu'à l'école Bois-Joli. Les deux écoles se partagent le même directeur, la même secrétaire et le même concierge. Notons que quatre enseignantes habitent Lac-des-Aigles, trois au village et une dans un rang.

3.2 Perceptions des enseignantes

En donnant aux enfants une attention spéciale, en favorisant l'entraide, en faisant répéter une année, en introduisant davantage d'exemples concrets, les enseignantes tentent d'aider les enfants. Elles souhaiteraient aussi qu'il n'y ait qu'une seule école à Lac-des-Aigles.

Pour pallier à l'absence de spécialiste, les professeurs essaient, quand c'est possible, de donner plus d'attention aux élèves en difficulté. Quand ce n'est pas possible, elles placent ces élèves avec des élèves plus "forts" ou plus "fortes" pour qu'ils s'entraident.

Pour éviter que les enfants qui présentent de grosses difficultés ne changent de niveau sans pour autant avoir résolu ces difficultés, les professeurs les font répéter une année pour qu'ils ou elles puissent se rattraper.

Les enseignantes ont des programmes de base et elles essaient de les adapter par des exemples concrets qui parlent de ce que les enfants connaissent.

"L'école n'est pas adaptée au milieu mais j'essaie pour ma part de l'adapter le plus possible. J'oriente mon enseignement de façon à mieux répondre aux besoins des enfants. Je leur fait prendre conscience d'abord de ce qu'il y a autour d'eux, de choses concrètes, de choses qu'ils connaissent et qu'ils peuvent voir à tous les jours avant de leur parler d'usines, de supermarchés, de buildings."

Les enseignantes déplorent le fait que les deux cycles soient séparés.

"Ce serait mieux si tous les enfants étaient ensemble. Etant donné qu'il y a deux écoles, les budgets alloués par le ministère sont séparés."

"C'est pourquoi les professeurs, de concert avec quelques parents, pensent à un projet d'une nouvelle école. Le comité de parents et la municipalité sont impliqués dans ce projet."

"Des démarches ont déjà été entreprises mais tout dépend du ministère."

3.2.1 Les groupes marginalisés

D'après les professeurs, il n'y a plus de pauvres à Lac-des-Aigles. Les familles créent leur pauvreté parce qu'elles auraient l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins. Quelques familles sont pauvres parce qu'elles utilisent leur argent à des fins autres que la satisfaction de leurs besoins essentiels.

"S'ils sont pauvres c'est parce qu'ils veulent bien l'être."

"S'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts, c'est parce qu'ils manquent d'organisation car ils font autant d'argent que les travailleurs et en plus, ils sont libres."

"Il y a passablement d'assistés sociaux (30%). Ces gens font autant d'argent à ne rien faire. Ils ne sont pas intéressés à travailler pourtant ce n'est pas parce qu'ils ne peuvent pas. Beaucoup font de petites "jobbines" tout en recevant l'aide sociale. Ceci prouve qu'ils sont capables de travail mais ils ne veulent pas trouver un emploi stable pour ne pas perdre leurs prestations. Ils préfèrent dire qu'ils ne sont pas capables."

Ici encore, on retrouve comme à St-Guy la conception dominante de la pauvreté qui veut qu'elle dépende de problèmes individuels au niveau de l'administration et de la débrouillardise.

3.2.2 L'absentéisme

Les enseignantes de Lac-des-Aigles ont des perceptions différentes face à l'absentéisme.

"Dans la grande majorité des cas, les enfants qui s'absentent ont de bonnes raisons."

"Par contre, quelques individus bien identifiés s'absentent fréquemment. L'absence de ces enfants est reliée à la famille. Il y a des familles qui n'ont pas de discipline de ce côté. Pour ces familles, l'école n'est pas vraiment importante, l'enfant ne vient pas si ça ne lui dit pas, c'est l'enfant qui décide."

"Ceux qui s'absentent, ce sont ceux qui ont le plus de difficulté. Cependant, ce n'est pas parce qu'ils viennent d'un milieu défavorisé. Ce sont ceux qui sont derniers de familles ou des enfants dont les parents ne sont pas disciplinés là-dessus ou qui les gardent à la maison par besoin."

3.2.3 L'implication des parents

Le directeur des deux écoles primaires de Lac-des-Aigles nous a révélé que la participation des parents aux réunions était très faible. En fait, seulement 5% des parents seraient intéressés.

> "Il faudrait faire tirer un prix de $100. pour attirer les parents aux réunions."

Très peu de parents dont les enfants ont de la difficulté assistent aux réunions.

> "Ceux qui participent sont ceux dont les enfants n'ont pas de difficultés. Les autres, on ne les voit pratiquement pas. Ils laissent l'école s'occuper de tout. Ils disent ne rien comprendre et ne s'intéressent pas à ce qui se passe."

> "Les parents qui ont des enfants en difficultés ne dévalorisent pas tous l'école. Certains, une minorité, s'impliquent et veulent que leurs enfants arrivent bien à l'école. Seulement 1 parent sur 5 veut vraiment savoir où se situe la difficulté de son enfant pour l'aider."

4. L'école primaire de Lejeune

4.1 Description générale de l'école.

Comme plusieurs écoles primaires de petites localités, l'école de Lejeune est située au centre du village, à proximité de l'église. L'extérieur nous a semblé plutôt morne et peu attirant pour des enfants: pas de plantes, pas d'arbres, beaucoup d'asphalte et de terre battue. Un espace restreint est aménagé en terrain de jeu avec balançoires, glissoire et assemblage de bois et de pneus. L'environnement de l'école semble peu se prêter aux ébats des enfants et la nature, présente ailleurs, est ici complètement absente.

L'école comporte huit (8) locaux: quatre (4) classes (maternelle au sous-sol, 1er année, 5^{e}et 6^{e}année regroupées au premier étage), gymnase, bibliothèque, salle de repos des professeurs et salle de réunion. A cause de l'augmentation de la population depuis 1977-78, un local a du être loué dans l'ancien couvent transformé depuis 1976 en logements. On y dispense la 2^{e} et 3^{e} année.

Pour l'année scolaire 1980-81, ce sont deux locaux qu'il faudra louer. On prévoit d'ailleurs une augmentation du nombre d'enfants jusqu'en 1985-86.[8] La Commission scolaire ne croit pas qu'il soit nécessaire de construire une nouvelle école dans ce village qui était récemment voué à la fermeture. On doit donc trouver des solutions temporaires qui ne sont pas toujours satisfaisantes.

---

8 Selon les prévisions démographiques effectuées par la direction de l'école, on devra accueillir 110 enfants en 1984-85 alors que 77 enfants sont actuellement inscrits.

En plus de la directrice, cinq enseignantes travaillent à l'école de Lejeune. Elles sont en majorité originaires de la localité et âgées en moyenne de 35 ans.

Il n'y a aucune "classe spéciale" à l'école de Lejeune. Selon une enseignante, il n'y en a jamais eu et les enfants présentant des difficultés d'apprentissage ont toujours été intégrés aux classes régulières. En 1980-81, un orthopédagogue viendra à l'école: il touchera plus particulièrement les enfants présentant des difficultés marquées dans l'apprentissage de la lecture. Les professeurs peuvent également faire appel au psychologue de la Commission Scolaire des Montagnes. Un hygiéniste dentaire et une infirmière viennent régulièrement à l'école.

Ajoutons que le programme Passe-partout qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents est offert tant à Lejeune qu'à Auclair.

4.2 Population étudiante

L'école de Lejeune accueillait au cours de l'année scolaire 1979-80, soixante-dix-sept (77) enfants soit 38 garçons et 39 filles. Le tableau 5 donne la répartition des élèves selon les niveaux d'enseignement.

Tableau 5: Nombre d'enfants par classe à Lejeune en 1979-80.

Niveaux	Nombre d'enfants	
maternelle	12	
1ère	19	
2e	10	18[9]
3e	8	
4e	14	
5e	6	14[9]
6e	8	

9 Ces niveaux sont jumelés dans une seule classe.

A partir de la liste des élèves fréquentant l'école en 1979-80, nous avons pu dresser le tableau 6 qui nous indique l'occupation des pères de même que le lieu de résidence des familles. Vingt-quatre familles ayant des enfants qui fréquentent l'école primaire habitent dans un rang alors que vingt-cinq habitent au village. On ne sera pas étonné de constater que la majorité des pères exercent un métier relié à l'exploitation forestière.

Tableau 6: Provenance (rang et village) des familles ayant des enfants à l'école primaire de Lejeune en 1979-80 et occupation des pères.

Occupations pères de famille	Rangs	Village	Total
Bûcherons	12	10	22
Opérateurs-machines	1	3	4
Cultivateurs	2		2
Chauffeur-autobus	1	1	2
Concierge-école		1	1
Menuisier		1	1
Commis de magasin		1	1
Sylviculteur	1		1
Ouvrier spécialisé		1	1
Mécanicien	1		1
Reçoit des prestations d'aide sociale		7	7
TOTAL	18	25	43

4.2.1 Réussite et échec scolaire

En consultant les dossiers, nous avons relevé que 8 enfants reprenaient une année en 1979-80. De plus, au cours des entrevues, on nous a signalé 4 enfants qui présentaient des difficultés au niveau du langage et de la lecture. Le tableau 7 indique l'occupation du père et la provenance de ces enfants.

Tableau 7: Occupation du père et provenance (rang et village_ de quelques enfants de Lejeune présentant des "difficultés scolaires".

	Rang	Village
Bûcheron	5	2
Aide sociale	3	1
Cultivateur	1	

Soulignons qu'il s'agit d'un "coup de sonde" et non d'un relevé exhaustif des enfants qui échouent à l'école. On peut cependant constater qu'une majorité provient des rangs et de familles dont le père est bûcheron ou assisté social.

4.3 Le personnel enseignant

Il ne nous a pas été possible de faire des entrevues formelles avec les membres du personnel enseignant. Nous avons participé à une rencontre informelle avec la directrice, une enseignante de maternelle et l'animatrice de Passe-Partout. Selon nos interlocutrices, l'école primaire, au contraire de l'école secondaire, serait adaptée au milieu en ce sens qu'on

y intègre des éléments du milieu; par exemple, on parlera du milieu de bûcheron ou on expliquera le processus de production des pommes de terre.

5. Diverses perceptions des enseignantes, des parents et des enfants

Les entrevues réalisées au cours de l'été 1980, dans les trois localités, sont de sources diverses: au mois de juin, ce fut auprès du personnel des écoles et des enfants, puis en juillet et août auprès des parents et de divers intervenants municipaux.

Nous vous livrons ici les diverses perceptions ayant trait au système d'éducation québécois, qui ressortent de ces entrevues.

5.1 Perception des enseignantes:

- sur le système scolaire, les normes et les manuels

En discutant avec le personnel des écoles des différentes localités, nous avons découvert plusieurs aspects de la vie de l'école qui les contraignent:

"Les programmes, y sont là, on nous les impose".

"Les programmes imposés par le MEQ sont faits en fonction de l'accumulation de connaissances et non pas en fonction du développement de l'autonomie de l'étudiant".

"Les programmes sont conçus pour des milieux urbains et pour les classes plus favorisées".

"Le programme n'est pas adapté pour les aider".

En plus d'avoir à enseigner à partir de programmes imposés et non adaptés, les enseignantes ont fait ressortir que les normes du système scolaire conduisent à marginaliser les enfants et à perturber leur cheminement scolaire:

> "La plus grosse contrainte c'est de dire: cet enfant, y passe ou y passe pas".

On nous a aussi souligné que les manuels scolaires ne sont absolument pas adaptés au milieu.

> "Les volumes sont pensés pour des gens qui ont un vocabulaire et une culture que l'on ne retrouve pas à Lac-des-Aigles. Ces livres sont fait en fonction du milieu urbain et pour des zones favorisées".

> "Le livre de lecture qu'on nous donne n'est pas bien fait. Les mots employés sont trop compliqués pour les jeunes. Ils sont capables de les prononcer, mais incapables de les lire".

> "Si les livres de lecture étaient plus faciles, plus accessibles, ce serait mieux. Il y aurait moins d'enfants en difficulté".

Selon une enseignante, une étude de l'Université du Québec révèle que les enfants sont très faibles en lecture dans la région. Ce phénomène serait relié, selon elle en partie du moins, à la faiblesse des bibliothèques que l'on retrouve dans les écoles.

> "Ces livres manquent de couleur, les textes ne sont pas écrits en caractère gras et il y a trop de texte. Les livres qui sont dans les bibliothèques ne sont jamais consultés par les enfants parce qu'ils sont trop gros. Les bibliothèques constituent donc une lacune à laquelle il faudra remédier très rapidement. Pour résoudre ce grave problème, les écoles défavorisées ne reçoivent que $500. par année pour l'achat de livres".

Insatisfaites des manuels scolaires et des contenus abstraits éloignés de la réalité de la majorité des enfants du milieu, les enseignantes entrevoient à long terme certaines possibilités de transformer leur enseignement:

> "On pourrait intégrer toutes les matières à leurs projets, à la portée des enfants".
>
> "... partir du milieu, de l'environnement, ce serait plus correct, plus actif".
>
> "Il faudrait un enseignement individualisé".

Ces commentaires dénotent une réflexion critique des enseignantes de Lac-des-Aigles et de St-Guy. Par contre à Lejeune on ne retrouve pas les mêmes causes aux difficultés d'apprentissage des enfants.

D'après les personnes que nous avons rencontrées, les principales difficultés d'apprentissage des enfants se situeraient au niveau du langage et de la lecture. C'est d'abord dans la famille et ensuite, dans la localité, qu'elles croient discerner les causes de cette situation. Aucune ne mentionne que l'école primaire pourrait avoir une part de responsabilité...

Les difficultés d'apprentissage sont, d'après elles, liées aux valeurs véhiculées dans les familles. Ainsi dans les familles où, selon elles, l'éducation n'est pas tellement valorisée, où il y a absence de livres, de revues, où les parents communiquent peu verbalement avec leurs enfants, elles remarquent que les enfants présentent des difficultés d'apprentissage. Le fait que souvent plusieurs enfants d'une même famille présentent des problèmes à l'école les confirme dans l'idée que les principales causes d'échec scolaire doivent

être recherchées dans le milieu familial. Le milieu joue également un rôle mais il est, d'après elles, de moindre importance. Ce qu'elles nous disent essentiellement, c'est que le milieu est "culturellement pauvre".

Il serait intéressant de poursuivre cette étude afin de voir plus clairement quelles sont les valeurs des familles qui sont si différentes des valeurs de l'école et comment les pratiques scolaires pourraient être modifiées pour que les enfants ne vivent pas ces différences comme des difficultés ou des échecs individuels. Nous nous interrogeons aussi sur les attitudes liées au jugement qui est porté sur le milieu. Le qualifier de "culturellement pauvre", n'est-ce pas dévaloriser l'expérience des parents et des enfants? Comment peut-on tenir compte par la suite d'une expérience qui, au départ, est considérée comme négative?

- Sur le milieu rural

Les professeurs se sentent marginalisés et défavorisés.

> "L'enseignement est fait en fonction du futur et non pas seulement en fonction de l'environnement. La matière de fond est commune avec le milieu urbain".

> "Notre école est marginalisée. Le ministère ne s'occupe pas des opinions de la base. Il propose des choses sans nous consulter, sans savoir ce qui se passe dans le milieu rural. De ce fait notre petite école doit revêtir les grandes culottes de ville".

<u>Ecole non fonctionnelle et en mauvais état</u>

Les professeurs du collège de Lac-des-Aigles affirment que leur école n'est pas du tout fonctionnelle.

> "Il y a insuffisance de locaux et ceux qui sont existants sont inadéquats parce qu'ils sont trop petits. Il n'y a pas de salle de professeurs. C'est le bureau de la secrétaire qui sert de salon des professeurs. Le gymnase est trop petit. Le printemps il y a de l'eau dans le gymnase. L'été, c'est un vrai four et il n'existe pas de système d'aération dans l'école. Les enfants n'ont pas d'endroit pour jouer les jours de mauvais temps".

Pour ce qui est de l'école Bois-Joli de Lac-des-Aigles, ces mêmes professeurs disent qu'elle n'est pas fonctionnelle non plus.

> "Même si les classes sont grandes, il y a quand même des problèmes d'aération et d'eau le printemps. Le toit coule et le palfond est déjà tombé. Les fluorescents se sont détachés. Le gymnase est trop petit et mal construit, il y a des poteaux partout ce qui rend les jeux dangereux".

Elles déplorent aussi le manque d'équipement pour l'éducation physique.

Services et équipements inadéquats

Au point de vue des services, les professeurs affirment qu'ils sont aussi défavorisés:

> "Nous n'avons rien, pas d'équipement, de matériel adéquat, de personnel en nombre suffisant. Il nous faut assumer différentes tâches: orthopédagogues, pédagogue, etc. Il n'y a pas de spécialiste rattaché à l'école. Il y en a (orthopédagogue) à la commission scolaire, mais il ne vient pas nous rendre visite. Il était supposé venir cette année et on ne l'a pas vu".

Le directeur de l'école déplore lui aussi le manque de service qui le restreint dans son rôle de planificateur.

"Ma tâche devrait être de planifier et de mettre sur pied des programmes, des activités. Dans la réalité de Lac-des-Aigles, je suis beaucoup plus un orthopédagogue et un travailleur social. Je viens combler le manque de ressources humaines".

5.2 Perceptions des enfants du primaire sur l'école

Les rencontres avec les enfants des deux cycles ont fait ressortir des perceptions opposées par rapport à l'école. D'un côté, il y a quelques enfants qui aiment l'école et les cours qu'ils reçoivent:

"J'adore l'école".

"J'aime ça un peu... J'aimerais faire plus d'arts plastiques".

"J'aime l'école parce que ça me désennuie. J'aime le travail quand la maîtresse nous laisse tranquille".

"A la maison, c'est plate puis à l'école, on fait toutes sortes de choses".

Par contre, plusieurs enfants n'aiment pas se trouver à l'école pour diverses raisons:

"Je n'aime pas l'école, c'est plate".

"Je n'aime pas l'école parce que la maîtresse fait rien que chicaner, parce qu'il faut travailler, faire de l'anglais et le français, j'aime pas ça".

"Des fois, on est deux semaines sans récréation... à cause des examens, tout ça".

"Quand t'es rendu aux vacances, t'es fatigué en torrieu".

"Je n'aime pas l'école, parce que c'est agaçant.

"C'est le travail qui m'agace, je n'aime pas le français".

Certains de ces mêmes enfants qui n'aiment pas l'école ne sont pas satisfaits de leurs professeurs:

> "Des fois, j'dis rien, pis a'm'crie par la tête. Si je fais rien que parler à Paul, pis après à arrive, pis là, d'dis quoi? A s'en vient, pis à m'pogne les cheveux d'même".

> "La maîtresse nous fait travailler comme des boeufs".

Les enfants disent qu'ils aimeraient vivre à l'école des activités qui ressemblent à celles qui se passent dans la localité: concours de sciage, etc.

Il serait intéressant de connaître plus à fond les intérêts des enfants. Nous pensons que si les enfants étaient amenés à acquérir les outils intellectuels de base (français, mathématiques) à partir de problèmes quotidiens qu'ils vivent et de situations qui leur ressemblent, ils deviendraient plus intéressés par le vécu scolaire.

Malheureusement, compte tenu de la brève période qui nous a été allouée (juin) dans les écoles, nous n'avons pu recueillir plus d'informations de la part des enfants. De plus, lors des entrevues dans les familles, il s'est avéré très difficile de rencontrer les jeunes en l'absence de leurs parents. Les tentatives d'entrevues des jeunes faites en présence des parents ont avorté; ceux-ci répondant à leur place... ou les jeunes n'étant pas très à l'aise de se livrer en présence de leurs parents.

5.3 Perception des parents

Sur la scolarisation

Tous les parents que nous avons rencontrés nous ont affirmé que pour eux l'éducation est importante. Ils

souhaiteraient que leurs enfants étudient le plus longtemps possible parce que l'instruction permet de se trouver plus facilement un emploi. Quand leurs enfants veulent abandonner l'école, ils n'insistent pas cependant.

> "En autant qu'ils vont vouloir y aller, j'vas les envoyer certain. Parce que de l'instruction, ça en prend... Y en ont ben besoin aujourd'hui. Si t'as pas d'instruction, tu vas pas où tu veux... La plus vieille a 17 ans. Ca fait 3 ans qu'a va pus à l'école. Elle aimait pas ça. Les autres y vont mais y aiment moins ça. Quand y commencent le secondaire... leur voyage à aller à Squatec... ça vient tannant ces voyages-là... ça les dérange quasiment d'aller à l'école. On a beau leur dire ... envoyer ça à l'école quand ça veut pas aller là..."

> "Mes enfants je ne les pousserai pas à aller à l'école. S'ils veulent y aller ok, je vais les laisser faire".

> "Je trouve important que les enfants s'instruisent pour pouvoir travailler, pous ne pas être sur le bien-être".

Nous avons eu l'impression que d'une part, les parents valorisaient beaucoup l'éducation mais que d'autre part, quand ils sentaient que leurs enfants ne retiraient plus rien de celle-ci, ils ne s'opposaient pas à ce qu'ils abandonnent leurs études. L'expression "Ils n'aimaient pas l'école" recouvre sans doute de dures réalités. D'autres voient l'impossibilité d'utiliser l'instruction reçue en travaillant dans le métier qui a été appris. C'est en ce sens que l'éducation devient moins importante pour eux.

> "L'éducation, c'est important surtout aujourd'hui. Espérons qu'ils vont pouvoir se placer pour travailler avec l'instruction qu'ils vont avoir et pratiquer le métier qu'ils ont appris. Beaucoup de monde qu'on connaît ne travaille pas dans leur

domaine du tout. Dans le village, ici, il n'y a pas de débouchés pour ceux qui poursuivent de longues études".

"C'est plus ou moins important. C'est important quand ils travaillent pour le métier qu'ils ont étudié. Il y en a trop qui sortent des études qui ne se trouvent pas d'ouvrage et qui tombent sur le chômage. C'est mal amanché".

"Plus tu es instruit, plus tu as de chance de te trouver de l'ouvrage, peut-être pas en campagne mais en ville et même si tu ne te trouves pas d'ouvrage dans le domaine que tu as étudié, tu as quand même plus de facilité à te trouver de l'ouvrage. Les gens instruits savent écrire, lire et bien parler, ça leur permet de mieux se défendre. Pour les gens qui n'ont pas d'instruction c'est plus dur. L'instruction ça a sa place".

"Ben sûr que c'est important l'éducation. Nous autres on y a pas été à l'école, on aurait ben aimé y aller. Garanti que si j'avais eu la chance, j'y aurais été. Des fois, il y a de l'école le soir, si j'avais pas tant d'ouvrage j'irais garanti".

"L'éducation ça ne peut pas nuire s'ils veulent se trouver du travail mais même s'ils ne sont pas instruits s'ils veulent travailler, ils vont avoir de l'ouvrage pareil. Son père n'a pas beaucoup d'instruction mais il a toujours travaillé pareil, le garçon a pour son dire qu'il est capable de faire comme son père".

"Ici les enfants ils voulaient travailler. Ils ne voyaient pas l'utilité de continuer l'école puisqu'ils voulaient travailler dans le bois. Ils sont intéressés à rester à Lac-des-Aigles mais il faut qu'ils s'adaptent aux salaires et aux conditions de travail. Moi je ne pouvais rien leur dire là-dessus il y avait pas mal juste du bois icitte aux alentours".

Sur les méthodes d'apprentissage

Quelques parents considèrent que les méthodes d'aujourd'hui sont moins bonnes que les anciennes et que les

enfants apprennent moins vite. L'un d'entre nous a révélé ne rien comprendre à ces méthodes.

> "Ces maudites patentes-là, je ne comprends rien. Ils ont plus de misère avec ça. Ils n'apprendront jamais à compter par coeur avec ça. Les maudites lettres carrées, ils apprennent à écrire sans connaître les lettres. Les anciennes méthodes sont bien meilleures".

> "Les enfants anciennement qui étaient en 5è étaient plus savants que les enfants d'asteur. Aujourd'hui il y a trop de jeux, pis tout ça. Ils apprennent pas vite".

Les autres parents s'entendent tous pour dire que les enfants apprennent beaucoup de choses à l'école. Ils ne comprennent et n'aiment pas toutes ces méthodes mais selon eux, ça donne de bons résultats.

> "Quand j'ai vu ça, je trouvais ça fou un p'tit peu, mais ça ben l'air que c'est parfait, les enfants apprennent plus vite. Ils sont poussés à apprendre, ils ont de l'ambition, c'est plus intéressant pour eux le fait de s'amuser avec des petits blocs. Les méthodes sont toutes bonnes rendu que les enfants apprennent".

> "Je n'ai pas un mot à dire de ce qu'ils apprennent à l'école. Ils apprennent toutes les matières qu'il faut".

> "Les nouvelles méthodes, je les trouve folles pas mal. Je comprends rien là-dedans. Pour apprendre ils apprennent mais d'une autre façon. Les résultats sont pas mal les mêmes".

<u>Sur les difficultés scolaires des enfants</u>

Certains parents éprouvent un malaise face à leurs enfants qui ont des difficultés à l'école soit qu'ils n'en parlent pas, soit qu'ils disent qu'ils n'ont pas de difficulté,

soit qu'ils ne parlent que de ceux qui vont bien à l'école. Lorsqu'ils parlent d'abandon scolaire, ils analysent la situation en termes individuels: caractère des enfants, amour de l'école.

> "Il y en a qui apprennent plus vite que d'autres mais ça ce n'est pas ma faute, ce n'est pas non plus la faute du professeur, c'est l'enfant qui n'est pas doué".

> "Y a toutes sortes de caractère d'enfant. Les miens y aimaient pas ça l'école, sauf la dernière. Elle aime aller à l'école. Elle en est folle. Elle veut aller à Rivière-du-Loup après le secondaire. Elle veut travailler dans les machines (Informatique). Elle a du toupet dans le front. Elle aime ça et elle apprend ben".

D'autres parents sont conscients que certains de leurs enfants vivent des difficultés à l'école. Ces difficultés ne sont pas dues, selon eux, au fait que leurs enfants soient moins intelligents mais ils ont l'impression que leurs enfants n'ont pas toute l'attention qu'ils devraient recevoir et qu'ils sont parfois l'objet de discrimination de la part des professeurs et des autres enfants.

> "A l'école, si ton enfant, y est pas comme les autres, ils mettent de côté, pis ça prend pas de temps".

> "Ils leur donnaient toujours le jeu qu'eux autres y aimaient pas faire. Eux autres y s'apercevaient de ça".

Les difficultés sont aussi dues, selon les parents au fait que l'école actuelle est différente de celle qu'ils ont connue.

> "Moi, j'aimais ben ça. J'trouve qu'on apprenait autrement ben plus que ce que nos enfants apprennent asteur..."

6. La scolarité des parents

Il nous a été difficile d'aborder la question scolaire avec certaines familles que nous avons rencontrées: peu semblaient suffisamment à l'aise pour parler de l'école et de l'éducation. Nous croyons que cette réticence peut s'expliquer par plusieurs raisons. En premier lieu, les parents ne comprennent plus le fonctionnement du système scolaire. Celui qu'ils ont connu était simple: l'école de rang et l'école secondaire au village (pour ceux qui y allaient).

Le nouveau système est plus complexe et leur apparaît incompréhensible. Deuxièmement, les parents se sentent loin de l'école et de ce qui s'y passe: ils n'ont pas d'emprise sur son fonctionnement. Enfin, les parents interrogés ont un niveau de scolarité peu élevé (cf tableau 8): on peut penser que l'"école" représente une expérience négative pour eux, soit qu'ils y aient vécu des échecs, soit qu'ils aient été forcés de l'abandonner, expérience dont ils préfèrent ne pas parler.

Scolarité des parents interrogés

Familles	Hommes	Femmes
1	7e	6e
2	9e	10e
3	?	?
4	4e	6e
5	2e	5e
6	7e	7e
	cours de mécanique	
7	4e	7e
8	9e	12e
		cours de coiffeuse
9	6e	8e

10	4e	?
11	4e	?
12	4e	6e
13	3e	9e
14	?	—
15	5e - analphabète	aucune scolarisation
16	3e	4e
17	6e	?

Comme nous le voyons dans ce tableau la majorité des parents ont fait des études de niveau primaire, quelques-uns (7) de niveau secondaire, ce sont les plus jeunes, i.e. moins de 35 ans, règle générale.

Des commentaires recueillis en entrevue nous font comprendre pourquoi ils n'ont pas poursuivi plus longtemps leurs études. Très jeunes, ils devaient aider leurs parents.

> "Moi, j'ai été à l'école. J'ai abandonné. J'avais 12 ans quand j'ai abandonné l'école. Y fallait rester chez nous pour faire du bois d'chauffage pis du bois de pulpe. Les premiers hivers, je restais à la maison: le père était dans le bois".

Certains regrettent qu'il en ait été ainsi mais ils n'avaient pas le choix.

> "Si on avait pu apprendre un peu plus, c'aurait été mieux. Une personne qui a de l'instruction ça aide plus qu'une personne qui n'en a pas".

7. L'école polyvalente de Squatec

7.1 Description générale, clientèle et secteurs

L'école polyvalente de Squatec comporte 35 locaux d'enseignement dont quatre sont réservés exclusivement au secondaire pratique. On y trouve aussi, en plus du gymnase, les locaux suivants: bureau (pour les professeurs, la direction et l'administration), salles de réunion, vestiaire, cafétéria, bibliothèque, auditorium. Trente-six professeurs, dont trois sont affectés uniquement au secondaire pratique, travaillent à la polyvalente. Un conseiller d'orientation, en collaboration avec un documentaliste de la Commission scolaire, assure l'information scolaire auprès des jeunes. Une infirmière est présente à l'école une journée par semaine et un psychologue, desservant également les écoles secondaires de Ville-Dégelis et Cabano, est rattaché à la polyvalente.

Le tableau 9 rapporte les prévisions de clientèle des écoles secondaires de la Commission scolaire du Grand-Portage pour l'année 1980-81. Les jeunes au nombre de 487 fréquentant l'école de Squatec proviennent des localités suivantes: Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Lejeune, St-Guy, et Squatec.

L'école de Squatec offre le secondaire général. On trouve au tableau 10 les options professionnelles offertes dans les sept polyvalentes de la Commission scolaire. C'est l'école de Squatec qui offre le moins d'options. Au professionnel long, on n'offre l'option "commerce" que lorsqu'il y a suffisamment d'étudiants et d'étudiantes. Cette option ne sera pas offerte en 1980-81. Au professionnel

Tableau 9: Prévisions de clientèle pour 1980-81, services de l'enseignement
Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage.

ECOLES	E.E	SEC.I	SEC.II	SEC.III	SEC.IV	SEC.V	SEC.VI	TOTAL
Métiers		20	33	97	248	328	91	817
St-Alexandre*		19	24					43
N.D.des 7 D.		--	--	--	--	--	--	--
Pohénégamook		101	93	77	63	63	--	396
St-Pierre		143	168	311	370	334	95	1,421
Isle-Verte		39	37	26	--	--	--	102
Squatec		112	105	117	102	51	--	487
Riv.Bleue		61	61	43	19	--	--	184
St-Pascal		165	197	217	226	140	7	952
Trois Pistoles		135	142	271	275	199	18	1,040
Cabano		147	182	157	245	131	13	875
Ville Dégelis		131	154	161	181	132	--	759
St-Frs-Xavier		149	152	--	--	--	--	301
St-Hubert		37	39	33	--	--	--	109
St-Jean de Dieu		87	91	--	--	--	--	178
TOTAL		1,346	1,478	1,510	1,729	1,377	224	7,664

*Fermée en août 1980: les élèves iront à Rivière-du-Loup ou à St-Pascal en septembre 1980.

Tableau 10: Options offertes au professionel long et court, C.S.R. Grand-Portage, année 1980-1981

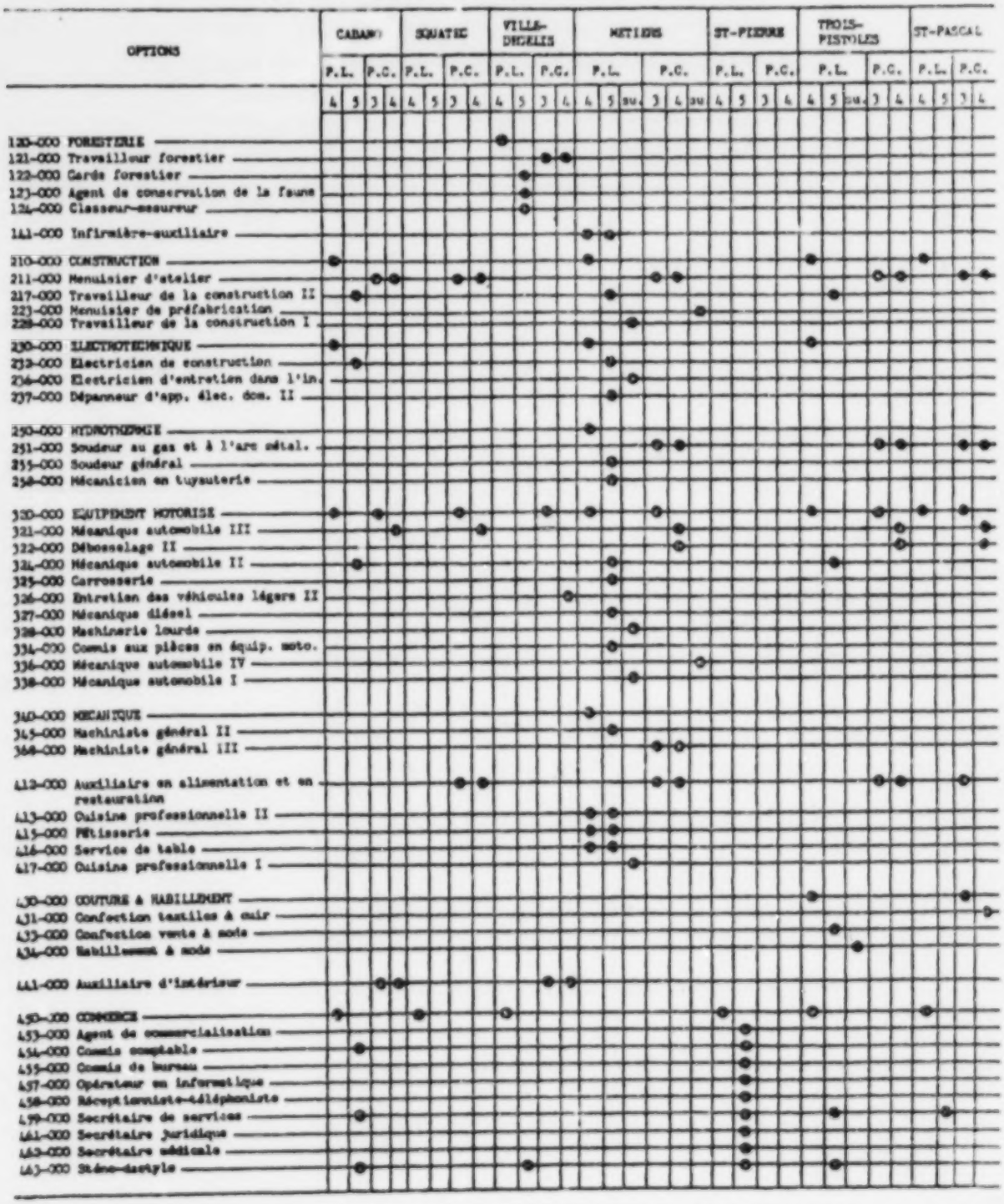

P.L.: PROFESSIONNEL LONG P.C.: PROFESSIONNEL COURT SU.: SUPPLEMENTAIRE

court, on offrait les trois options suivantes: équipement motorisé (mécanique), menuiserie d'atelier, cuisine (auxiliaire en alimentation). Les voies pratiques offertes à Squatec sont les suivantes: "cuisine", "couture" et "habileté en menuiserie".

Le tableau 11 nous indique la répartition des jeunes dans les diverses filières du secondaire selon leur localité d'origine. Dans l'ensemble de la polyvalente 80% des jeunes sont au secondaire général. Si l'on considère les localités que nous avons étudiées, on note que St-Guy et Lejeune ont les plus faibles proportions de jeunes au général (respectivement 57,7% et 66,7%) alors que Lac-des-Aigles a la plus forte représentation (89,4%). De plus, la majorité des jeunes qui sont au secondaire pratique (11 sur 19) proviennent de Lejeune et de St-Guy.

Tableau 11: Population étudiante de l'école secondaire de Squatec (1979-80) par secteurs et localités

	GENERAL	PROF. COURT	SEC. PRATIQUE	TOTAL
BIENCOURT	88 82.2% 21.4%	13 12.1% 17.8%	3 2.8% 15.8%	107 100% 20.8%
ESPRIT-SAINT	44 67.7% 10.7%	21 32.3% 28.8%		65 100% 12.6%
LAC-DES-AIGLES	84 89.4% 20.4%	8 8.5% 11.0%	1 1.1% 5.3%	94 100% 18.3%
LEJEUNE	26 66.7% 6.3%	6 15.4% 8.2%	6 15.4% 31.1%	39 100% 7.6%
ST-GUY	15 57.7% 3.6%	6 23.1% 8.2%	5 19.2% 26.3%	26 100% 5.1%
SQUATEC	154 84.2% 37.5%	19 10.4% 26%	4 2.2% 21%	183 100% 35.6%
TOTAL	411 80%	73 14.2%	19 3.7%	514 100%

7.2 Classement et filières du secondaire

Depuis deux ans, les jeunes sont répartis dans les diverses filières du secondaire par un comité de classement formé pour le secondaire, du principal-adjoint et du conseiller d'orientation de la polyvalente, et pour le primaire, du principal, du conseiller d'orientation et du professeur de l'élève. Selon le principal-adjoint de la polyvalente de Squatec, pour effectuer la sélection, le comité de classement se base sur les éléments suivants: notes, résultats aux tests (QI), recommandations du professeur, stanines obtenus aux tests du MEQ. L'étudiant ou l'étudiante est ainsi orienté dans l'une des filières suivantes: pré-secondaire, secondaire pratique, professionnel court ou long, général.

7.2.1 Pré-secondaire

Il est à noter que selon la clientèle, un pré-secondaire peut être offert. Ce cours s'adresse aux élèves ayant du retard, mais qui peuvent faire leur cours général avec un an de rattrapage. En 1979-80 et en 1980-81, le cours n'est pas offert: les étudiants et étudiantes demeurent au primaire (ils répètent une année) ou encore, s'ils sont assez "matures", on les envoie en Secondaire I et les professeurs leur accordent une attention spéciale.

7.2.2 Secondaire pratique

Selon le principal-adjoint, les jeunes que l'on retrouve en secondaire pratique "sont débiles légers ou moyens, handicapés physiques ou ne veulent tout simplement rien savoir de l'école, ils n'ont aucune motivation. On y retrouve souvent les membres d'une même famille dont le père n'a pas d'emploi."

Leur provenance est variable selon les années: il n'y aurait pas de localité, ni de rang ou de village caractérisé par un afflux plus grand de leurs jeunes au secondaire pratique. Autrefois cependant, St-Guy aurait fourni une plus grande proportion de jeunes que les autres localités au secondaire pratique. C'était d'ailleurs le cas en 1979-80.

Au niveau du secondaire pratique, la polyvalente de Squatec présente une particularité; même si les étudiants et étudiantes sont faibles en français, mathématiques et anglais, ils peuvent s'intégrer au professionnel court par un système de fiches de rattrapage. Ils n'obtiennent pas le diplôme, mais on mentionne dans leur dossier qu'ils ont suivi ces cours.

7.2.3 Professionnel court.

Le jeune s'en va au professionnel court après son secondaire I. La première année en est une d'exploitation au niveau des trois ateliers (menuiserie, mécanique, cuisine) et puis suivent deux années d'approfondissement. Il peut y avoir une année de plus (Sec. V), à Cabano ou à Rivière-du-Loup, consacrée uniquement aux ateliers. Ces différents cours mènent à des métiers peu spécialisés (service à l'auto, service de table). Selon le principal-adjoint, la majorité des "drop-out" se retrouvent au professionnel court.

7.2.4 Professionnel long

La polyvalente n'offre pas le professionnel long. Les jeunes qui aimeraient poursuivre dans cette voie, doivent se rendre à Cabano, la polyvalente la plus proche du secteur.

Si l'option choisie n'est pas offerte à Cabano, on oriente les jeunes vers la polyvalente la plus rapprochée. Etant donné l'inexistence de transports en commun quotidiens reliant les localités de Lejeune, St-Guy et Lac-des-Aigles à Cabano ou Rivière-du-Loup, les élèves doivent alors prendre pension à la semaine. Un montant annuel d'environ $1,200. est alloué par la Commission scolaire pour les frais de transport et de pension.

Selon le directeur des services à l'enseignement de la Commission Scolaire du Grand-Portage, "plusieurs jeunes sont sûrement limités dans leur choix à cause de l'absence de professionnel long dans certaines polyvalentes."

7.2.5 Général

Ce n'est que depuis 1979-80, que le secondaire V se donne à la polyvalente de Squatec. Il n'y a pas de rythmes ou de voies. "Nous avons déjà expérimenté le classement A,B, C, D, mais on l'a abandonné à cause de la compétition que ça créait." [6]

7.3 Echecs scolaires

Les possibilités d'échecs scolaires ont été relevées à partir du bulletin administratif des étudiants et étudiantes. Les trois premières étapes de l'année scolaire 1979-80 ont été considérées.

---

11 Entrevue avec le principal-adjoint.

Tableau 12: Possibilités d'échecs selon les localités

Localités \ Possibilités d'échecs	Aucune possibilité	1 à 5 possibilités
Lejeune	43,3%	56,7%
Lac des Aigles	42,5%	57,5%
St-Guy	30,8%	69,2%

Ce tableau fait ressortir que la majorité des jeunes des trois localités pourraient échouer plusieurs matières et même leur année si la tendance observée se confirme à la dernière étape.

Selon le directeur-adjoint, il faut 50% pour réussir un cours. Si les élèves ont un échec en anglais, en français ou en maths au niveau des sec. I et II, ils répètent automatiquement tous les cours. En sec. III - IV - V, ils reprennent seulement les cours qu'ils échouent à moins qu'ils échouent ces trois cours en même temps.

En sec. VI, les élèves reprennent les cours échoués et doivent compléter leur horaire avec d'autres cours ou une période de travail personnel pour que ceci donne un minimum de 6 cours. S'ils ne veulent se plier à ces exigences, la polyvalente ne les accepte pas et leur dit d'aller ailleurs.

La compilation des possibilités d'échecs a permis de constater que les hauts taux de possibilités d'échecs sont généralement liés à l'absentéisme chronique.

7.4 Absentéisme

Les taux d'absentéisme par cours proviennent de données recueillies dans les bulletins. Les trois premières étapes de l'année scolaire 1979-80 ont été considérées.

Tableau 13: Les absences selon les localités

Absences / Localités	30 absences ou plus
Lejeune	41%
Lac-des-Aigles	28.9%
St-Guy	26.9%

Les données de ce tableau mettent en relief le fait que plusieurs jeunes sont très souvent absents de l'école. Il avait été observé dans les bulletins que ceux qui s'absentaient avaient aussi beaucoup de possibilités d'échec. Les jeunes qui prévoient avoir des échecs ne sont sûrement pas trop motivés par les cours et auraient plutôt tendance à préparer graduellement leur abandon.

7.5 Abandons scolaires

Les données concernant l'abandon ont été aussi recueillies à partir des bulletins et de différentes entrevues auprès des familles. Les abandons au cours des trois premières étapes de l'année scolaire 1979-80 ont été considérés.

Tableau 14: Les abandons dans les trois localités

Localités	Taux d'abandon
Lejeune	5.1%
Lac-des-Aigles	14.4%
St-Guy	7.6%

Après seulement trois étapes nous pouvons constater que les taux d'abandons sont élevés. En considérant les hauts taux de possibilités d'échecs et d'absentéisme, les taux d'abandons risquent d'être encore plus élevés à la fin de l'année.

L'ensemble des données sur l'échec, l'abandon et l'absentéisme révèle un malaise certain entre les jeunes et l'école, entre les milieux et l'école. En ce qui concerne les facteurs ou les causes des échecs, des absences ou des abandons nous ne pouvons qu'énoncer des hypothèses: L'exploitation économique, le non-pouvoir politique et la dévalorisation culturelle de certains groupes sociaux de ces différentes localités seraient à explorer ainsi que la distance entre l'univers de ces groupes et l'univers présenté par l'école. (Ainsi au primaire on a souligné l'inadaptation de l'enseignement au milieu et au secondaire les options offertes ne correspondent nullement à la structure d'emploi du milieu).

Ajoutons ces quelques commentaires recueillis auprès des enseignantes du primaire et des parents au sujet de la polyvalente.

7.6 Perceptions du personnel des écoles primaires sur l'école secondaire

D'après les enseignantes, la polyvalente serait en partie responsable de l'abandon scolaire au sens que les options offertes ne permettent pas aux jeunes d'acquérir des compétences pertinentes et utiles à leur milieu social. En ce sens, la polyvalente n'est aucunement adaptée au milieu et les jeunes ne croient pas à l'utilité de ce qu'ils y apprennent puisque c'est complètement déconnecté de leur vécu quotidien.

> "Les options offertes à la polyvalente de Squatec ne collent pas du tout à la réalité de Lac-des-Aigles parce qu'il n'y a pas de débouchés dans le milieu".

Les étudiants et étudiantes qui poursuivent leurs études après le secondaire ne peuvent revenir dans leurs localités parce qu'il n'y a pas de travail pour eux ou elles.

> "Ou t'arrêtes tes études ou tu travailles dans le bois ou au moulin, ou tu continues au Cegep et tu ne reviens pas travailler dans le village".

Selon le directeur d'une des écoles, le fait que l'école secondaire ne réponde pas aux besoins du milieu favorise les abandons scolaires et réduit pour les jeunes leurs possibilités de se trouver un emploi.

> "Cette année il y a 12 enfants qui terminent leurs études primaires à Lac-des-Aigles. De ce nombre, 10 finissent en 6e année et 2 en 5e mais ils sont d'âge pour aller au secondaire. De ces 12 enfants, 9 seront au régulier avec de bonnes chances de réussite et les 3 autres feront un secondaire pratique parce qu'il n'y a pas de possibilité de scolarisation mais l'enfant pourra tout de même

> obtenir un apprentissage concret et rapide. Les enfants en difficulté sont classés d'avance. Après le primaire c'est la classe occupationnelle qui les attend. Pourtant ces enfants pourraient réussir, même en tirant de l'arrière un peu. Les classes occupationnelles, ça écoeure les enfants. C'est pourquoi certains laissent l'école pour travailler soit au moulin, soit dans le bois. En général, ceux qui ont de la difficulté, font un an à la polyvalente et ils vont travailler à la scierie ou ailleurs. Tôt ou tard, ils prennent le bord de la ville. D'autres continuent le métier de leur père, ils ne travaillent pas, ils restent chez-eux. Le jeune en difficulté ou encore celui qui ne veut pas faire de longues études se dirige vers l'option chômage, l'option bien-être ou l'option bois".

Les enfants de St-Guy, pour leur part, ne sont pas à l'aise d'aller à l'école polyvalente parce qu'ils semblent très conscients de leurs conditions matérielles d'exploités:

> "Les enfants ont peur d'aller dans les écoles polyvalentes... ils ont peur de faire rire d'eux... parce qu'ils sont sales, moins bien habillés; à St-Guy, c'est moins grave, mais ailleurs... ils ont une espèce d'orgueuil".

De plus, toujours selon les enseignantes, lorsque les enfants de St-Guy se retrouvent à la polyvalente, ils sont très vite identifiés et mis à l'écart:

> "Du fait que les enfants viennent de St-Guy au secondaire à Squatec, ils sont mal vus et sont tout de suite relégués".

Ainsi, les enseignantes semblent voir très clairement que les programmes offerts et les attitudes par rapport aux enfants à la polyvalente tendent à renforcer la structure des rapports sociaux entre les enfants de St-Guy et les enfants de d'autres localités plus favorisées.

7.7 Perceptions des parents sur l'école secondaire

En général, les parents sont insatisfaits de la polyvalente. Si les jeunes ont des difficultés, s'ils abandonnent l'école c'est beaucoup à cause de la distance qu'ils doivent parcourir pour aller à Squatec.

> "C'est à peu près le transport qui est le gros problème".

C'est également parce qu'ils changent de professeurs trop souvent.

> "C'est pas comme dans notre temps, nous autres on avait le même professeur, eux autres y changent de professeur ça fait que ça leur dit pas grand chose. Y en a qui sont plus sévères, y en a d'autres qui l'sont moins".

Finalement, la polyvalente est perçue comme un endroit de perdition, de débauche. Cette attitude est ressortie dans quelques familles.

> "Moé, j'leur ai dit groupez-vous pas ensemble pis tenez-vous pas avec des p'tits groupes dans les coins".

On a beaucoup à reprocher à la polyvalente de Squatec et règle générale, on préférerait que le secondaire se donne dans les localités comme autrefois.

> "Ca s'rait mieux pour la raison qui resteraient dans la place toujours. Y'aurait pas d'voyage comme qui font là... Y partent d'icitte à 8 heures pis y r'viennent icitte à 5 heures du soir..."

"Elle aime mieux les petites écoles parce que c'est plus facile pour les enfants parce qu'il y a moins de matières et que c'est presque toujours le même professeur. Dans les polyvalentes il y a trop de monde et trop de matières."

"A Squatec, il y a des enfants rejetés. Y leur font faire des choses pas toujours correctes. Y a plus de compétition que dans notre temps, y les prennent pour des numéros."

"Y a 18 milles entre l'école de Squatec et la maison. Avec les chemins de terre qu'on a y se font "bardasser" des fois en autobus."

7.8 Situation d'emploi après les études secondaires.

En ce qui concerne les débouchés offerts aux jeunes finissants et finissantes du secteur professionnel du territoire de la C.S.R. du Grand-Portage, nous pouvons nous reporter aux compilations faites par le Ministère du Travail et de la Main D'Oeuvre du Québec auprès des finissants et des finissantes des années 1974-75 et 76-77[12] pour nous apercevoir qu'en majorité, les jeunes s'étant trouvé un emploi ne le trouve pas dans le domaine étudié.

Le tableau 15 nous permet de visualiser la situation qui prévalait en 76-77.

Pour 65% des finissants et des finissantes de la régionale du Grand-Portage, le domaine du travail n'est pas le même que celui dans lequel ils ont étudié. Ceci est encore plus flagrant pour les finissants et les finissantes du Professionnel court avec 80.3% comparativement à 60.8% pour ceux du Professionnel long.

---

12 Les données de 78-79 ne semblaient pas encore disponibles.

Tableau 15: La situation de l'emploi des finissantes et des finissants de 1976-77

	FINISSANTS REJOINTS	EMPLOI T. COMPLET	T. PARTIEL	CHOMAGE	AUX ETUDES	HORS MARCHE	MEME	AUTRE
P.C.	142	51.2%	3.9%	31%	10.9%	3.1%	19.7%	80.3%
P.L.	578	49.6%	7.2%	19.8%	21.2%	2.3%	39.2%	60.8%
OPTIONS OFFERTES A SQUATEC								
• AUXILIAIRE DE CUISINE	26	44.4%	3.7%	37%	7.4%	7.4%	30.8%	69.2%
SERVICE A L'AUTO	46	52.8%	2.8%	30.6%	13.9%	-	-	100%
MENUISIER D'ATELIER	32	54.8%	6.5%	25.8%	6.5%	6.5%	21%	79%
TOTAL DES FINISSANTS	733	50.4%	6.5%	21.9%	18.9%	2.4%	35.1%	64.9%

Sur les trois options offertes à la polyvalente de Squatec, la situation n'est guère plus reluisante avec des taux de chômage variant de 25 à 37% et un emploi dans un autre domaine que celui étudié variant de 69% à 100%.

Peut-on s'étonner devant ce constat que les jeunes ne soient pas intéressés à poursuivre leurs études?

Quand on parle de fort taux d'absentéisme et d'abandons scolaires dans ces régions (la polyvalente de Squatec aurait le plus fort taux d'absentéisme de tout le territoire, soit près de 6%)[13], on nous renvoie invariablement à des raisons telles: "les jeunes ne sont pas motivés", "ils veulent gagner de l'argent le plus vite possible", "les parents ont besoin d'eux", mais jamais on ne parle des structures d'emploi de la région ou des options non pertinentes offertes dans les écoles.

A Squatec, pour l'année 1979-80, il y a eu 43 abandons (8%) et de ce nombre, on exclut tous ceux qui, voyant leur année menacée par des échecs, ne font pas le 3e trimestre et se réinscrivent l'année suivante.

Au niveau de la C.S.R., le taux d'abandon se situe autour de 10% ce qui est semblable au taux provincial au dire d'un porte-parole de la C.S.

---

13 Données de la Commission Scolaire du Grand-Portage.

Conclusion

Les écoles primaires de St-Guy, Lac-des-Aigles et Lejeune sont situées dans des secteurs définis comme très défavorisés par le ministère de l'Education. Les chapitres précédents sur les municipalités et les familles confirment le diagnostic du ministère, c'est-à-dire que ces municipalités vivent dans un état de dépendance par rapport à l'économie globale et subissent les effets de la crise économique, entre autres par des hauts taux de chômage et d'assistance publique.

La dépendance économique, le presque non-pouvoir politique se reflètent au niveau de l'école sous plusieurs aspects:

- les bâtiments, le matériel didactique et les services;
- les normes, les programmes et les livres;
- les options au secondaire et la structure de l'emploi;
- les échecs, l'absentéisme et l'abandon;
- les perceptions des parents.

En ce qui concerne les services, le matériel didactique et les bâtiments à Lac-des-Aigles, tous s'entendent pour déplorer leur mauvaise qualité. Les écoles sont presque des taudis, il y a des problèmes d'aération, le toit coule, le plafond est déjà tombé, il y a des poteaux partout dans le gymnase, etc. Le personnel de l'école dénonce aussi l'insuffisance du matériel didactique et des équipements ainsi que des ressources humaines telles que: spécialistes au primaire, travailleuse sociale, orthopédagogue, etc.

L'ensemble des enseignants et des enseignantes ont souligné que les normes et les programmes imposés par le ministère de l'Education conduisent à la sélection et à la marginalisation des enfants et que les programmes semblent être conçus pour les milieux urbains et les enfants plus "favorisés". En plus d'avoir à enseigner à partir de programmes imposés et non adaptés, les enseignantes sont aussi insatisfaites des manuels scolaires et de leurs contenus abstraits et éloignés de la majorité des enfants.

Au niveau secondaire, la polyvalente de Squatec n'offre pas le professionnel long et le secondaire V se donne seulement depuis 1979. Les possibilités d'étudier dans son environnement immédiat sont donc extrêmement limitées pour les jeunes des trois municipalités étudiées. De plus, par rapport aux débouchés sur le marché du travail, la très grande majorité des jeunes se sont trouvé un emploi en dehors du domaine étudié. Peut-on s'étonner alors que les jeunes ne soient pas intéressés à poursuivre leurs études lorsque les options offertes ne correspondent pas à la structure de l'emploi?

Il a été aussi relevé des taux très élevés d'échecs, d'absentéisme et d'abandons qui ne sont sûrement pas indépendants des normes, des programmes et des livres non-adaptés, des conditions matérielles d'existence précaires de certains groupes sociaux et de l'éventail restreint des options.

Les perceptions des parents face à l'école démontrent un certain réalisme de leur part face à la sélection scolaire que subissent leurs enfants et surtout face à l'incapacité de l'école actuelle à répondre à leurs besoins.

Finalement, les enfants et le personnel des écoles subissent à tous points de vue l'état de dépendance économique vécu dans les municipalités. Le délabrement des locaux, le manque de services, l'imposition de l'extérieur de programmes et de manuels, les options restreintes et non liées à la structure d'emploi ont pour conséquence le déclassement scolaire et la paupérisation de la majorité des enfants.

CONCLUSION

Les trois localités étudiées ont été fondées au début des années trente, au plus fort de la crise économique qui a frappé à ce moment l'ensemble de l'économie mondiale.

Les villages agro-forestiers

La crise fit en sorte que, même dans les villages agricoles les mieux établis, et a fortiori dans les villages de fondation plus récente (villages dit "agro-forestiers"), un certain nombre d'agriculteurs ne purent se maintenir. Ce sont eux que l'on retrouve parmi les premiers colons des nouvelles "paroisses de l'intérieur" ouvertes durant les années trente.

Les premières années se déroulèrent dans des conditions très pénibles: nécessité de défricher, isolement, manque de services. La source la plus stable de revenus monétaires fut constituée par les primes et les octrois du gouvernement qui n'étaient pas de toute façon suffisants pour véritablement faire vivre une famille rurale. Ceci a signifié de très bas niveaux de vie et un très fort degré d'autosubsistance. Dès que les conditions du marché permirent une reprise des activités forestières, le recours au travail salarié saisonnier en forêt s'instaura comme règle. Ces nouvelles paroisses de l'intérieur, à l'image des lieux d'émigration d'où provenait la majorité de leurs habitants, devinrent rapidement des localités agro-forestières et constituèrent ainsi un réservoir de main-d'oeuvre à bon marché pour l'industrie forestière. La crise n'avait servi qu'à repousser la "frontière" agro-forestière un peu plus à l'intérieur des terres.

A côté d'une agriculture peu développée, tournée vers l'auto-suffisance et vers la commercialisation d'un certain surplus non consommé (par exemple: la crème), le travail en forêt ou dans l'industrie de la transformation du bois (essentiellement le sciage) a toujours tenu une place importante. Les deux genres d'occupation sont la plupart du temps exercés par les mêmes individus qui vont de l'une à l'autre selon les saisons: l'agriculture en été et l'exploitation de la forêt en hiver.

Chacune des deux occupations ne suffisait pas, à elle seule, à assurer la subsistance d'une famille: les salaires versés dans le secteur forestier sont trop bas, il faut y combiner le travail de la terre pour vivre.

Les "villages agro-forestiers de l'intérieur" étaient caractérisés par une grande dépendance. Si, par exemple, les années de la guerre et de l'immédiat après-guerre furent marquées par une forte demande à la fois du bois et des produits agricoles, aussitôt ces années fortes terminées, l'agriculture se mit à péricliter et l'industrie du bois fut localement mise en péril à cause de la surexploitation à laquelle on avait soumis la forêt durant les années de prospérité. Cela se traduisit par l'abandon des fermes, par la migration saisonnière pour aller travailler en forêt dans des régions éloignées (Côte-Nord, Nouveau-Brunswick) ainsi que par l'émigration définitive d'une certaine partie de la population.

Si la société mise en place par la vague de colonisation de la crise avait ses dynamismes propres, elle n'en était pas moins largement dominée de l'extérieur.

Situation de dépendance

Il s'agit d'examiner un peu plus à fond ce qui se passait dans l'agriculture, dans le travail en forêt, et en ce qui concerne l'émigration pour s'en convaincre.

L'agriculture fut fortement ébranlée au moment de la disparition des petites beurreries de village. L'impossibilité de commercialiser le surplus eut pour effet, selon le cas, soit de ramener la culture de la terre à une vocation unique d'auto-subsistance, soit de faire disparaître complètement l'activité agricole. Pourquoi cette évolution? La rationalisation du secteur agricole, soutenue par des politiques appropriées de l'Etat, fut décidée de l'extérieur et, une fois enclenchée, elle eut pour effet de faire disparaître pratiquement toute forme d'agriculture commerciale de la région. En effet, l'absence de service de collecte de lait et l'importance des investissements à consentir pour moderniser les équipements de ferme ont éjecté de l'agriculture la plupart des agriculteurs qui subsistaient encore. Les fermes qui produisent aujourd'hui pour le marché sont en nombre tellement restreint qu'elles font pratiquement figure d'exception.

Une fois l'agriculture réduite à une place marginale, ces villages trouvèrent dans les activités exclusivement forestières leur nouvelle vocation. La disparition de nombreuses usines de sciage témoigne d'un certain pillage de la forêt.

L'emploi lié à la forêt est toujours resté important. Cependant, il est bon de préciser que les travailleurs n'ont pas toujours trouvé à s'embaucher dans la région. Ils ont dû, dans de très nombreux cas, sortir de leur région pour exercer

leur métier de forestier. Ces villages ont véritablement joué le rôle de réservoir de main-d'oeuvre forestière pour les entreprises de la région et de l'extérieur. Il s'agit d'une main-d'oeuvre à bas revenu annuel (tenant compte des longues périodes de chômage) et devant travailler dans des conditions pénibles.

Même si les conditions d'exercice du métier se sont transformées avec la mécanisation du travail en forêt, ces deux caractéristiques se sont maintenues: en effet, même si la saison de travail, à la suite de la mécanisation, s'est allongée et même si les tâches se sont motorisées, le travail en forêt est encore marqué par la nécessité de fournir un effort physique soutenu, par les longues heures de travail et par le chômage saisonnier. Bien sûr, la saison d'inactivité s'est déplacée dans l'année, mais elle reste longue et cela a une incidence directe sur le revenu qu'il est possible de retirer de cette occupation. La "demande de bras" en forêt, qui règle en définitive la vie de ces villages, n'est que très faiblement déterminée par les conditions locales et accuse, de ce fait, une forte dépendance par rapport à ce qui se passe à l'extérieur de la région.

Il convient aussi de s'arrêter sur un troisième niveau de dépendance, médiatisé, celui-là, par le dépeuplement de la région. De même que ce qui a permis l'ouverture de ces villages est l'arrêt, dû à la crise, de la croissance de l'économie des villes industrielles du pays, ce qui a rendu possible l'exode de la population nouvellement installée est la reprise de la croissance des mêmes régions industrielles. S'il y a eu émigration de cette population rurale, c'est bien sûr parce que l'agriculture était plongée dans le marasme, mais aussi

et peut-être surtout parce que des bras nouveaux étaient requis à l'extérieur de la région pour contribuer à l'expansion d'après-guerre. Les villages de colonisation jouèrent ainsi le rôle de réservoir de main-d'oeuvre pour les besoins extérieurs à la région.

Ce manque de dynamisme propre à la région ne fut pas pour autant accepté inconditionnellement par les habitants de la région. Des initiatives furent lancées pour donner à la région une certaine viabilité économique. L'expérience du JAL témoigne de ce mouvement. Il est tentant d'accorder au JAL la responsabilité d'avoir stoppé l'émigration à Lejeune. Cependant, les autres villages inclus dans cette recherche n'ont pas été touchés par le JAL et pourtant ils présentent le même arrêt dans l'exode de leur population. Il y a donc d'autres causes qui sont à l'oeuvre: encore une fois, ce qui se passe à l'extérieur de la région pèse d'un poids très lourd dans l'évolution des villages. L'état généralement mauvais de la conjoncture ces dernières années et le ralentissement des activités économiques (et donc de la demande en main-d'oeuvre) dans les grands centres du pays ont mis temporairement un frein au dépeuplement des villages. Tout ceci ne fait que souligner l'extrême dépendance de ces villages par rapport aux grands courants de la vie économique et sociale du pays.

La "fragilité" économique des villages

Encore de nos jours, on ne peut que constater la "fragilité" économique au sein des localités étudiées due à leur dépendance du monde extérieur.

L'économie de Lac-des-Aigles, malgré sa situation de mini-centre de services commerciaux et sociaux, repose très largement sur l'usine de sciage de la localité. Or, la scierie écoule sa production en bonne partie aux Etats-Unis. Ceci entraîne une forte dépendance par rapport à l'extérieur et soumet le sort de la localité aux aléas de l'industrie de la construction au sud du quarante-cinquième parallèle. De plus, tout accident de parcours (ex.: l'incendie des installations de sciage) risque d'entraîner l'ensemble du village dans le marasme.

A Lejeune, les projets collectifs de reprise économique ont mobilisé presque tout le village depuis près de 10 ans. Plusieurs projets (pommes de terre de semence, érablière ...) y sont nés dans le cadre du J.A.L. L'espoir collectif d'une situation socio-économique qui puisse permettre à la localité de se "maintenir", voire de se développer, est profondément présent chez la population. Ici encore, les contraintes extérieures d'un marché captif ou les normes gouvernementales inadéquates obligent à des luttes constantes. La "décollectivisation" du projet de pommes de terre témoigne des difficultés rencontrées et constitue le signe d'un certain échec dans la voie choisie.

A St-Guy, les citoyens de la municipalité tentent de prévenir la fermeture du village en axant une reprise économique sur le tourisme. Mais la population se retrouve toujours à la merci des politiques gouvernementales de zonage ou de subventions.

Par contre, ce qui est différent par rapport aux années soixante, c'est que les gens expriment consciemment

leur volonté de vivre à la campagne: ils veulent vivre chez eux, dans leur coin de pays, exploiter leurs ressources, pour eux.

La crise économique qui s'est amorcée dans les années soixante-dix et qui perdure dans la décennie quatre-vingts ne peut que renforcer cette volonté. La prospérité sans précédent des années cinquante et soixante a été suivie par des temps plus difficiles, marqués par de hauts taux de chômage, une certaine stagnation économique, une inflation importante. Le ralentissement de la croissance économique dans les centres industriels a certainement rendu l'émigration vers l'extérieur de la région moins attirante pour les travailleurs et moins nécessaire pour les entreprises utilisatrices de main-d'oeuvre.

La vocation essentiellement forestière des villages étudiés fait toutefois que le type d'occupations qui y prédomine n'est pas de nature sédentaire. L'émigration vers l'extérieur s'est ralentie, mais pour autant le choix de "vivre au pays", qui signifie dans bien des cas l'adoption du métier de forestier, implique que l'on est prêt à sortir temporairement de la région en quête de travail saisonnier en tant que bûcheron ou conducteur de débusqueuse.

Qu'il s'agisse d'emploi à l'extérieur de la région ou d'emploi dans la région immédiate, ce qui caractérise ces villages, c'est 1) la prédominance du travail intermittent conduisant à des revenus relativement faibles et 2) la place importante des paiements de transfert dans les revenus de l'ensemble de la population.

Les bas revenus salariaux combinés aux niveaux traditionnellement faibles des prestations d'aide sociale font que plusieurs ménages peuvent être qualifiés de "pauvres". Ces ménages ne disposent que de revenus monétaires peu importants et ne peuvent avoir accès qu'à des niveaux de consommation peu élevés.

Cette "pauvreté" des ménages accompagne une "pauvreté" plus générale du milieu: là où ne circulent que de maigres revenus, les services tendent à n'être pas abondants.

Les localités rurales de l'intérieur sont caractérisées non seulement par la "pauvreté", mais aussi par le fait que les individus vivant en milieu rural sont en continuels déplacements, surtout en ce qui concerne les habitants des rangs. Déplacements pour les services commerciaux, sociaux et médicaux, déplacements pour le travail et pour le loisir. A St-Guy, par exemple, l'absence totale de services commerciaux oblige les citoyens à se déplacer dans une autre localité pour l'achat de denrées aussi élémentaires qu'un litre de lait ou un pain. Les grandes distances et la pénurie presque complète de transport en commun font de l'automobile... un bien essentiel à la survie.

Les familles

Ce qui différencie le plus les familles étudiées, c'est la source de leurs revenus (emploi régulier, emploi saisonnier, paiements de transfert); ainsi, les données recueillies auprès de nos familles montrent que plus les revenus sont faibles et instables, plus il y a une accentuation du degré

d'autosuffisance sur le plan nourriture et sur le plan chauffage. Il faut noter que les différentes formes d'autosuffisance en nourriture sont plus la responsabilité de la femme que de l'homme: c'est donc une surcharge de travail pour elle.

De même, nous pouvons établir un lien entre la provenance des revenus et l'implication des gens dans leur localité. Les familles dont les revenus proviennent d'un emploi régulier ou saisonnier ne sont pas marginalisées à condition qu'elles correspondent aux critères de vie minimaux établis dans le village. Mais il en va autrement pour les familles dont les revenus proviennent uniquement de paiements de transfert; le reste de la localité les juge constamment et, même si certains membres des familles s'impliquent dans des organisations locales, ils sont plus ou moins bien perçus, règle générale.

C'est en examinant le vécu des familles que l'on peut le mieux cerner les contours de la situation de "pauvreté" qui a été identifiée comme caractérisant les villages étudiés. Tout se présente de prime abord comme une faiblesse généralisée des revenus qui entraîne un accès limité à la consommation. Plusieurs précisons doivent être apportées à ce premier diagnostic. Le niveau des revenus monétaires et celui de la consommation qu'ils rendent possible constituent certes des éléments très importants du vécu des familles, mais ceci ne nous renseigne pas sur les conditions structurelles de leur apparition.

Si les trois localités étudiées peuvent être considérées comme des réservoirs de main-d'oeuvre et, plus particulièrement, de main-d'oeuvre forestière, il faut maintenant se poser la question des conditions dans lesquelles cette main-d'oeuvre est mise à contribution et se reproduit. Première

constatation: le travail en forêt fait difficilement vivre le travailleur forestier et sa famille. Même si, en certains cas, les taux nominaux à forfait semblent élevés, il ne faut pas oublier que, d'une part, les forestiers, surtout les mieux équipés, supportent des frais d'opération considérables et que, d'autre part, ils ne travaillent que de six à dix mois par année. Le revenu net annuel provenant de leur emploi est donc insuffisant, d'où recours à des mesures variables d'autosubsistance et aussi recours à l'assurance-chômage.

Tout ceci fait que, pour les entrepreneurs forestiers, le coût de reproduction de cette main-d'oeuvre est beaucoup plus bas qu'il ne serait s'ils devaient lui verser un salaire suffisamment élevé pour couvrir l'entretien annuel du travailleur et de sa famille, ce qui représente le cas classique du salariat industriel.

Le salariat, né d'abord en terrain urbain, s'acclimate différemment selon les milieux où il s'implante. C'est précisément le fait que les travailleurs forestiers vivent en milieu rural et semi-rural qui rend possible la reproduction à bas coût de leur force de travail pour le capital forestier. En dehors de ce milieu, l'autosubsistance est beaucoup moins possible, les frais de logement sont beaucoup plus considérables, etc.[1]

Les compagnies forestières, dans le but d'arrondir leurs bénéfices, profitent donc de cette situation pour sous-payer leur main-d'oeuvre, laissant à l'initiative personnelle des membres de la famille du travailleur forestier (autosubs-

---

1. Le seul coût additionnel important lié à la résidence en milieu rural est constitué par les frais de transport.

sistance) ou à certains programmes gouvernementaux (assurance-chômage) le soin de combler le manque à gagner. Ceux que nous appelions plus haut "ruraux pauvres" devraient plus justement être qualifiés de "travailleurs exploités".

Leur exploitation, d'ailleurs, ne passe pas uniquement par les niveaux de revenus monétaires que leur procure leur travail. La "pauvreté" - exploitation a aussi d'autres aspects qui embrassent toute la vie des individus touchés.

Ainsi, par exemple, il ressort clairement des données recueillies auprès des familles que le travail en forêt mène à une usure prématurée de la force de travail. La pénibilité du travail, la longueur régulière de la journée de travail et les risques élevés d'accident et de maladie que le travail comporte font qu'à quarante-cinq ou cinquante ans on est brûlé, fini, plus bon qu'à mettre au rancart. Dans ce cas, on peut parler de surexploitation de la force de travail, car la main-d'oeuvre forestière est mise à contribution dans des conditions qui ne permettent même pas son entretien et son renouvellement jusqu'à l'âge normal de la retraite.

Dans ce contexte, comment entrevoir la fin de carrière "normale" d'un forestier? La mise au rancart débouche quasi naturellement sur l'assistance sociale.[2] Les compagnies forestières embauchent et remercient à volonté la main-d'oeuvre dont elles ont besoin; ce travail est saisonnier et le travail-

---

2. Astrid LEFEBVRE-GIROUARD fait les mêmes constatations à propos de catégories données de travailleurs urbains: certaines occupations comportent des risques élevés de conduire tout droit à l'assistance sociale. Voir son rapport de recherche intitulé L'appauvrissement des petits salariés: étude comparative de différents groupes de travailleurs et d'anciens travailleurs devenus chômeurs ou assistés sociaux, Montréal, Centre des Services sociaux du Montréal métropolitain, juin 1977, xli 569p.

leur forestier qui, vers quarante-cinq ans, n'est plus en mesure d'exercer son métier n'a d'autre choix que de devenir assisté social. C'est l'Etat qui verra à son entretien pour le reste de sa vie. Encore une fois, les coûts inhérents à l'entretien de la force de travail "pendant la durée d'une vie normale" ne sont pas assurés par ceux qui bénéficient du travail des forestiers, c'est-à-dire les compagnies forestières.

En guise de synthèse, nous pouvons affirmer que la "pauvreté" des villages forestiers de l'intérieur et de leurs habitants n'est pas un hasard: elle provient de l'exploitation spécifique à laquelle sont soumis les travailleurs forestiers.

L'école

C'est en les reliant à la vie économique des villages et à la situation des familles que l'on peut mieux comprendre les faits relevés à propos de l'école.

Les écoles primaires

L'évolution des écoles des milieux ruraux étudiés est intimement liée à l'évolution économique des villages. A la période de relative prospérité économique, de forte croissance démographique où ont été ouvertes plusieurs écoles de rangs succède une période de stagnation, d'émigration et de fermeture des écoles, même de l'école du village, comme c'est le cas à St-Guy. Les écoles partagent ainsi avec les villages leur caractère de "fragilité".

Les écoles de milieu rural ont, en tant que lieu et en tant que symbole, une importance que n'ont pas les écoles

de milieu urbain. L'école du village n'est pas seulement l'endroit où les jeunes sont éduqués mais elle est souvent aussi le lieu de la vie communautaire du village (lieu de réunion et de rencontres des diverses associations, du conseil municipal, etc.). La fermeture de l'école signifie donc que la localité elle-même sera fermée à plus ou moins brève échéance.

Les jeunes des écoles primaires étudiées vivent face à l'école les mêmes difficultés que leurs parents à l'égard des différents services. Les locaux sont inadéquats; à Lac-des-Aigles plusieurs personnes n'hésitent pas à qualifier une école de taudis (voir le document préparé par les enseignants, les enseignantes, le comité d'école et la direction en annexe V). Les enseignantes soulignent la difficulté d'avoir sur place les services de spécialistes, le matériel et les équipements que l'on retrouve ailleurs. Les enfants qui habitent dans les rangs doivent quotidiennement être transportés par autobus.

Dans les trois écoles, les normes, les programmes du Ministère de l'éducation et les volumes sont jugés inadaptés au milieu. Il est alors difficile de penser que les jeunes puissent, à partir des connaissances acquises à l'école, prendre en charge ce milieu. Certaines enseignantes font des tentatives pour rapprocher leur enseignement de la réalité des enfants, tentatives pour lesquelles elles devraient recevoir davantage de soutien. Les perceptions du milieu qu'ont les membres du personnel de l'école risquent d'influencer de telles tentatives de rapprochement. Considère-t-on comme positive l'expérience des habitants de la localité. Connaît-on la réalité du travail forestier exercé par la majorité de la population? Connaît-on les conditions de vie des familles?

Voit-on comme un signe d'échec individuel, d'incapacité personnelle le fait de recourir à l'assistance sociale? Les réponses à ces questions risquent d'engendrer des attitudes qui influenceront le cheminement scolaire des enfants.

L'école secondaire

Aux problèmes de transport et d'inadaptation des programmes, s'ajoutent au niveau secondaire pour les jeunes des localités concernées, un choix limité d'options, options qui ne correspondent pas à la structure d'emploi du milieu. Ils sont de plus identifiés à chacune des localités dont ils proviennent et leur vie à la polyvalente en est marquée. On observe donc de hauts taux de possibilité d'échecs, d'absentéisme et d'abandons.

Finalement, le slogan "l'école pour tous", proné par le rapport Parent, ne semble pas s'être concrétisé à St-Guy, à Lac-[illegible]-Aigles et à Lejeune. La vie scolaire reflète les situations de dépendance et de marginalisation des trois localités étudiées. Les "craintes" de fermeture, les contrôles sociaux, les dépendances économiques sont souvent vécues difficilement; la recherche de solutions nourrit par ailleurs certains espoirs. La volonté pour chaque localité de conserver et d'améliorer l'école de la paroisse est imposante: la présence de l'école peut être précisément le signe de la résistance du village à une éventuelle fermeture. En cela, la vie de l'école est marquée par la vie de la localité. En est-il ainsi pour le projet scolaire et son organisation? Ici, l'école - tant au niveau primaire au'au niveau secondaire - apparaît souvent assez "distante" de la réalité de la localité.

ANNEXE I

CUEILLETTE DES DONNEES: L'ECOLE

GENERALITES

La régionale

- Situation générale de la régionale.
- La polyvalente Squattec comparée aux autres de la régionale.

NIVEAU SECONDAIRE

I. La polyvalente de Squattec

- bref historique
- diverses options
- nombre de professeurs, du personnel - principaux services

II. Liste des étudiants

A. Compilation:
- nom, âge, degré scolaire
- options
- nom du père
- provenance (lieu d'habitation)

* En arriver au nombre total d'étudiants
- par options
- par village

B. Villages de St-Guy, Lac des Aigles, Lejeune

- Listes des noms des étudiants des 3 villages/par village
- Les situer socialement (via profession du père, via classes sociales, si possible)
- Cueillir le plus de données possibles sur leurs familles et lieu de résidence (n.g. village ou rang)
- Les situer en fonction de leur option et faire des comparaisons

III. Dossier des étudiants (pour les étudiants des 3 villages)

* Voir la nature du dossier et les informations contenues.
- en extraire le plus possible de données via
  - indices de réussite scolaire
  - notes de cours
  - appréciations générales
- si difficultés d'apprentissage, extraire le plus de données possible sur les familles.

* Cette compilation pourrait se réaliser à partir des données les plus simples et les plus comparables au niveau des informations contenues dans les dossiers.

* Cette opération pourrait nous conduire à une liste d'une dizaine d'individus par village qui pourraient être qualifiés d'issus de familles défavorisées. Liste de base d'où il faudra éventuellement trois noms (familles) avec l'aide des avis des professeurs (ou autres) et des critères d'occupation du père (ou autres) VS général, professionnel court et pratique.

IV. Les filières (importance de connaître les profils de formation des étudiants des dernières années: s'informer auprès de la polyvalente des compilations faites à ce niveau: dossier "suivi" des étudiants, opération "relance" vis-à-vis les abandons...)

* Données sur le passage ou non au Cegep (via général) en terme de nombre et par village (les 3 villages) sur 5 ans.

* Mise en rapport si possible via situation familiale.

* Situation générale d'absentéisme et d'abandon.

  - voir les données compilées disponibles à la "poly" et leur pertinence.
  - sinon, trouver un moyen simple de les compiler (à voir selon la disponibilité et "l'état des dossiers de la polyvalente).

V. Entrevues.

Certaines entrevues exploratoires (spontanées) pourraient être réalisées auprès de certains professeurs (ou autres) concernant les élèves, leur famille, ceux qu'on "qualifie" de défavorisés, leur "performance"scolaire, ... en rapport avec leur milieu d'origine.

NIVEAU PRIMAIRE

* Distinguer les trois villages. Les informations suivantes seront extraites de chaque village.

I. Descriptions générales

A. Milieu physique: - localisation de l'école/terrain/
- utilisation (autre que scolaire)
- services ...

B. Bref historique: via village
démarche qui peut être brièvement réalisée à partir de quelques informateurs du milieu scolaire.

C. Nombre d'étudiants/niveaux. (liste d'étudiants)

D. Personnel et niveaux de leur enseignement.

E. Etudiants: - informations sur milieu d'origine (occupation du père, lieu d'habitation ... par niveau) des étudiants.
- Mise en rapport avec leur "performance" scolaire.
(Cette dernière opération est possible ou relative à la disponibilité des dossiers et à leur nature: à voir dans chaque école primaire de l'étude).

F. Dynamique de l'école (sur quelques années)
- augmentation/diminution de la clientèle
- nombre de personnels/niveaux...
- structure interne: "catégories" de cours et d'élèves (formelles ou informelles)

II. Entrevues (professeurs ou autres) à établir à partir d'une première exploration dans l'école.

A. Situation générale du professeur.
- nombre d'années dans l'école
- lieu de résidence, implication dans le milieu
- origine

B. Perceptions des étudiants.
- ce qu'ils sont, d'où ils proviennent (origine sociale...)
- enfants "en difficultés"
  - types de difficultés
  - causes
  - comportements différenciés d'enseignement
- relations professeurs-enfants en difficultés
- possibilités d'y remédier
- situation d'absentéisme (évaluation du prof.)

C. Le "rôle" de l'école

* Fonctions de l'école dans le village
- hypothèse de la fermeture de l'école: comment les gens réagiraient?
- apport économique ou autre de l'école
- utilisation des locaux de l'école.

* Programme adapté aux besoins du milieu
- cours adaptés aux besoins des jeunes
- Ecole: lieu de formation pour l'avenir
- intérêts des jeunes pour leur milieu

* Rapports avec parents
- fréquence des contacts, les qualifier
- accord général des parents avec l'enseignement
- participation aux réunions types de parents

D. "Connaissance" du village.

* Evaluation du professeur à l'égard du village
  - situation économique
  - services
  - équipements
  - vie sociale/culturelle

* Structures de travail
  - les jeunes pourront-ils demeurer au village selon lui, après leurs cours.
  - emplois disponibles pour les futurs travailleurs
  - vie de loisirs des jeunes

* Les familles
  - familles "défavorisées"
  - "réseaux" des familles
    - participation aux organismes
    - "clans"

* Indiquer d'autres personnes-ressources éventuelles pour nous faire connaître le village/ et familles.

* Cette opération devrait nous amener à "pointer" 8 à 10 familles par village qualifiées de "défavorisées". Une première liste sera ainsi constituée et c'est sur la base de cette liste que nous pourrons déterminer certaines familles à rencontrer en y jumelant d'autre critères (v.g. occupation du père, etc...). Une telle démarche a aussi une signification en ce qu'elle nous permet un premier "regard" global sur le village et les familles (à vérifier et à compléter) en plus de nous fournir les premières données sur la situation "scolaire" des jeunes (à confronter avec les données objectives).

III. Observations

* Certaines observations pourraient être réalisées lors des activités d'enseignement des professeurs au cours de la semaine du 9 juin. Observations au niveau du rapport enfants-enfants et professeurs-enfants.

* Diverses possibilités sont envisagées:

1. Sociogramme des jeunes dans une classe
2. Dessins d'enfants:
   - emploi du père ou de la mère ou
   - emploi futur souhaité ou
   - ce qu'ils aiment ou pas à l'école ...

ANNEXE II

CUEILLETTE DES DONNEES: MUNICIPALITE

QUOI	POURQUOI	COMMENT
. Structure d'emploi actuelle	. Connaître l'organisation du travail dans le milieu afin de pouvoir faire des liens avec la scolarisation.	. Fiches pour toutes les personnes (hommes et femmes) de la localité. On y Notera les informations obtenues de même que les sources d'informations (liste électorale, curé, communication d'un voisin, entrevue personnelle, etc.) - emploi (si saisonnier, combien de temps) - revenu - scolarité - si emploi à l'extérieur (où, quoi, temps) - production non commercialisée
. Evolution de la structure d'emploi et des emplois individuels	. Tenter de saisir des tendances soit à l'augmentation ou à la diminution d'emplois dans la localité. . Tenter de cerner à quoi sont dus les emplois (projets, services gouvernementaux, entrepreneurs locaux, collectifs, ...). . Voir comment se situent les paiements de transfert (manque d'emploi, épuisement des travailleurs...).	. Noter quels emplois faisaient auparavant les personnes de la localité. . Principalement pour ceux qui reçoivent assistance sociale / invalidité / chômage - depuis combien de temps ont-ils prestation - ce qu'ils faisaient avant - ont-ils un travail / revenu illicite - comment est vécu le rapport aux fonctionnaires (contrôle, surveillance...). . Voir au niveau global comment se sont modifiés les emplois: ouvertures, fermetures d'usines, de services, projets PIL, CAT, subventions municipales... (Voir plus loin si possible en termes d'immigration et d'émigration).

QUOI	POURQUOI	COMMENT
. Structure d'emploi de la région, du Québec	. Pouvoir situer de façon comparative les types d'emplois et de revenus de la localité face à la région et au Québec.	. Répartition comparative des emplois par secteurs, par types d'emplois, par revenu.
. Contrôle du capital	. Situer la dépendance / indépendance de la localité face à l'extérieur.	. Contrôle: compagnies, moulins, services. . Vers quels marchés est écoulée la production. . D'où viennent les produits écoulés par les marchands locaux, la machinerie. . Où consomment les personnes du milieu (petits, gros achats). → Fiches sur les "institutions économiques": compagnies, services,... . Syndicalisation.
. Transformation de la production	. Saisir l'impact des changements dans la forêt et l'agriculture dans les localités.	. Changements dans la production en forêt. . Occupation du sol: concentration des terres terres en friche reboisement
. "Spatialisation" de la "pauvreté"	. Voir s'il y a des secteurs (village? rang?) où se concentre la "pauvreté".	. Visualiser sur une carte comment se répartissent emploi / revenu.
. Population	. Cerner les mouvements de population et leurs causes (économiques, autres?).	. Quand maximum de population? . Ceux qui sont partis, revenus: quand? où ou d'où? pourquoi? . Mariages, conjoints.

/2

QUOI	POURQUOI	COMMENT
. Structure de pouvoir politique et idéologique	. Voir qui contrôle dans le village, dans quel sens, quelles idées on se fait de la "pauvreté".	. Quelles sont les structures formelles et informelles de pouvoir, qui les contrôle, dans quel sens (promotion individuelle, collective) (ce qu'ils pensent du chômage, du BES) - mairie - diverses associations - comités d'école, commission scolaire. . Qu'est-ce qui vient de l'extérieur: journaux, TV, radio, député.
. L'école	. Voir quelle place a eue et a l'école dans la localité.	. Historique: écoles de rang, secondaire. . Perception que les différentes classes sociales ont de l'école. . Si le milieu est "dynamique", l'école l'est-elle?
. Luttes, batailles	. Voir s'il y a eu des mouvements dans le milieu.	. Quelles luttes? Initiées par qui? Qui y participait? Quels résultats? Quelle évaluation on en fait?
. Les jeunes		. Scolarité, qui part? Où? . Aspirations? Loisirs, travail d'été?

ANNEXE III

SCHEMA D'ENTREVUE AUPRES DES FAMILLES

I. Historique

1. Famille nucléaire: renseignements sur tous les membres de la famille.

Combien sont-ils, âge, sexe, leurs occupations, la scolarisation.

S'il y a des membres de la famille qui n'habitent plus ici, où ils sont et lieu d'habitation, occupation, depuis combien de temps ils sont partis, raisons du départ.

- S'ils sont dispersés, quelle fréquence de relations ils ont entre eux?

- Les moments de rencontre: les fêtes, à l'été?

2. La famille plus élargie: histoire

- depuis quand ils habitent le village, cette maison-là (village-rang)
- est-ce que leurs parents ont vécu dans le même village? Leurs occupations?
- pour quelles raisons sont-ils venus ou êtes-vous venu habiter ici?
- avez-vous de la parenté dans le village? ou sinon dans la région immédiate
- enfin situer leurs frères et soeurs (aux parents)
- leur fréquence de rencontre (moment, occasion).

* A travers tout ça, essayer de parler de l'histoire du village pour retracer l'origine des familles (les pionniers, ceux qui restent) et aussi de quoi vivaient les gens (genre d'emploi).

Méthode de travail: mettre sur fiches surtout par genre d'occupation et lieux d'habitation pour ce qui est de la parenté élargie. Pour les enfants, faire une fiche sur chacun.

II. Mode de vie

1. Situation domestique:

1.1 - division des tâches/ travail homme, femme, enfants
ménage à l'int. et extér.
appréciation tâches

- perception et comportement face aux tâches domestiques
  - * qui s'occupe des animaux, du potager
  - * des travaux ménagers (lavage, repas...)
  - * rentre le bois
  - * réparations à la maison (peinture, bricolage)

Descriptif 1.2: - occupations quotidiennes / grille horaire

parents/enfants d'âge scolaire

Exemple: grille horaire des membres de la famille pour une journée précise.

Nom	Mardi matin	p.m.	soir

1.3 Occupation des temps libres

- genre de loisirs
- en ont-ils, pourquoi?
- est-ce qu'ils visitent les parents, amis
- les jeux de cartes
- membres de l'AFEAS ou du cercle de Fermières ou Chevaliers de Colomb ... etc.
- suivre des cours: en relations humaines, broderie, couture ...
- importance accordée à la télévision

1.4 Rapport de pouvoir entre les membres de la famille

- autorité père/mère
- affectivité père/mère

rapport parents/enfants

Situation conjugale

2. Situation de travail

2.1 Occupation du père appréciation, valorisation
perception du non travail (paiements de transfert)

Mère (si elle travaille) enf. qui travaillent/apport, aspirations, importance stabilité travail

2.2 - évaluation comparée à d'autres travaux
appréciation de son emploi par rapport à d'autres

- catégorie sociale vision des classes sociales
conscience d'exploitation, domination

3. Famille dans le village

3.1 - rapport à la municipalité
comment la famille se situe dans le village par rapport aux autres familles.

- participation aux activités du village: comité d'école, marguillers, fêtes, loisirs

3.2 Relation de voisinages: rencontres/fréquence avec qui ils ont des relations constantes, permanentes

3.3 Information/comment ils apprennent le déroulement des événements locaux: réseau - parental
- amical
- autre

3.4 Situation générale du village: - occupation
- statut

- services *accessibilité, dépendance - perception
*suffisants ou pas, adéquat ou pas des autres

- permanence * fort, expansion, dynamique/de quoi ça dépend? à quoi c'est relié?
* rivalité

3.4.1 Leur perception des services

A. Sur le plan médical.

Trouvez-vous que vous avez de bons services? Où allez-vous quand vous avez besoin d'un médecin? Prenez-vous beaucoup de médicaments? Allez-vous souvent voir un médecin?

B. Avez-vous affaire souvent aux services gouvernementaux tels l'aide sociale, le chômage, à la Régie des rentes, ou pensions de toutes sortes?

Et comment trouvez-vous les gens qui y travaillent?

Comment vous reçoivent-ils?

Vous apporte-t-il vraiment de l'aide?

C. Sur le plan religieux

- Est-ce que vous pratiquez?
- Etes-vous satisfait des services religieux?
- Que pensez-vous des changements apportés depuis 10 ans dans l'Eglise?
- Participez-vous à des activités religieuses genre charismatique ou autres associations religieuses (Les Dames de Ste-Anne...) ou aller lire l'évangile ou l'épitre, servir la messe, passer la quête, faire parti de la chorale.

D. Administration municipale (rapport pouvoir-municipalité)

- Vous intéressez-vous aux affaires municipales
- S'il leur arrive d'avoir des contacts avec les échevins ou le maire
  - fréquence des rencontres
  - pour quelles raisons
- Avez-vous des informations sur ce qui se passe à la municipalité?
  Ex: sur les contrats de routes est-ce que ça vous intéresse? oui? non? pour quelles raisons?
- Comment percevez-vous l'administration municipale.

4. Perception géographique

4.1 Ruralité: leur volonté de vivre dans le milieu
pourquoi vivre à la campagne (avantages, inconv.)
appréciation de la ville

4.2 Région: Est du Québec: région pauvre, resp. développées.
est-ce possible de vivre, évaluation chômage et sous-emploi.

4.3 Province: appréciation globale.

5. Education

5.1 Appréciation:
- pourquoi faire instruire leurs enfants
- importance de l'éducation
- instruction plus longue si c'était à recommencer
- niveau instruction/ aide ou nuit

5.2 Pertinence:
- ce qu'ils apprennent
apprentissage juste, adéquat

5.3 Rôle de l'école dans le village:
- fermeture d'école
- polyvalente L.des A.
- garder leurs enfants
- ce qu'ils pensent des petites écoles, de la poly./perception, conditions (autobus)
- réforme scolaire, etc.

6. Enfants

6.1
- aspirations au travail, mobilité (rester dans le village ou non.
- aspirations à la scolarisation (longues études ou non)

6.2
- importance de l'éducation, de l'école
- appréciation de l'éducation reçue à l'école

6.3
- appréciation éducation reçue dans la famille:
autorité, permissions, valeurs traditionnelles, comment [illegible] catégorisent leurs parents, se sentent-ils compris?

6.4 - comment ils perçoivent la classe (intégration, marginalisation) gangs - qui?

sentiment que le prof est juste (discrimination) considérés de façon égalitaire

discrimination: familles d'une même classe sociale se tiennent-ils ensemble?

Conscience des jeunes face: voir si réseaux sont les mêmes à l'école qu'au village

réseaux-gangs, loisirs communs, où ils se regroupent.

ANNEXE IV

SCHEMA D'ENTREVUE POUR ETABLIR LE BUDGET DANS LES FAMILLES

1. Revenu directement rattaché à un emploi ou un travail.

2. Revenu d'appoint.

3. Revenu lié à des paiements de transfert.

4. Dépenses reliées au travail.

5. Dépenses reliées à l'habitation:
   - hypothèque;
   - taxes;
   - assurances;
   - chauffage;
   - réparations, entretien.

6. Dépenses reliées à l'achat de vêtements.

7. Dépenses reliées au mobilier de la maison.

8. Dépenses reliées à l'emploi d'une automobile:
   - paiement mensuel;
   - assurance et enregistrement;
   - essence;
   - réparations.

9. Dépenses en médicaments.

10. Dépenses relatives aux loisirs.

11. Divers.

12. Endettement.

13. Possessions matérielles.

14. Brève description physique des lieux.

ANNEXE V

COMMISSION SCOLAIRE DE TEMISCOUATA

COLLEGE DE LAC-DES-AIGLES

Mémoire relatif à une demande
de construction d'une école neuve
pour les enfants fréquentant l'école
élémentaire à Lac-des-Aigles

PREPARE

Par les enseignants, le comité d'école et la direction

PRESENTE

Aux contribuables payeurs de taxes scolaires,
parents des enfants de l'élémentaire,
associations et corps publics de la
municipalité de Lac-des-Aigles.

Le 5 janvier 1981

Chers contribuables,
Chers parents,
Chers membres d'associations
et de corps public,

Bonjour,

En solidarité avec le personnel enseignant et les membres du Comité d'école, j'essaierai, dans les pages qui suivent, de vous informer de la situation pénible de nos deux bâtisses, et du besoin que nous croyons légitime d'une nouvelle bâtisse, fonctionnelle, pour répondre aux besoins de la pédagogie des années 80.

Le présent dossier a été monté, grâce aux observations quotidiennes, non seulement des enseignantes mais aussi du concierge et de la secrétaire. Nous espérons arriver à vous décrire la situation telle qu'elle est et souhaitons suffisamment vous éclairer pour obtenir votre appui conscient au projet pré-cité. Il n'est pas question de vous cacher que nous aurons besoin d'avoir la population de Lac-des-Aigles avec nous quand viendra le temps de présenter notre demande aux autorités compétentes.

Etant question, de par le livre blanc sur les loisirs déposé à l'assemblée Nationale à l'automne 79, d'échanges de services entre la municipalité et l'école du milieu, il faut voir que l'école concerne ainsi tous les citoyens et toutes les citoyennes de cette même municipalité, et non pas seulement le directeur et le personnel de l'école.

Pour toutes ces raisons nous pensons viser juste en voulant impliquer et les contribuables et les associations et les corps publics et en faire un projet de la COMMUNAUTE de Lac-des-Aigles dont l'école en est une composante. Venons-en donc aux faits.

L'incendie, qui détruisait le couvent le 12 mars 1970, déclencha une série d'opérations qui aboutirent de nombreux mois plus tard à l'installation "provisoire" d'une école en pièces détachées. Il n'est pas de notre propos de juger du choix d'une telle bâtisse. Force nous est, cependant, de constater que la pamme est rendu au bout de son "provisoire". Nous vous décrirons donc, dans cette première partie, les handicaps dont est affectée l'école Bois-Joli.

1-0,00 L'école "Bois-Joli"

Evitons de parler de son extérieur pour nous concentrer sur ce qu'il y a (et ce qu'il n'y a pas) à l'intérieur. Quatre locaux de classe, deux salles de toilette, en plus d'un "racoin" pour le matériel du concierge et au autre pour le matériel d'éducation physique, sans oublier un corridor dont nous reparlerons.

1-1,00 Les locaux de classe

Les locaux abritant les classes de 1ère et 2e années sont assez grands pour recevoir une vingtaine d'élèves, pas plus. Ils sont bien éclairés et pourvus de ventilateurs qui malheureusement sont inutilisables

en raison du bruit qu'ils font. Ceci fait qu'il y est très pénible en septembre, mai et juin, d'y donner et recevoir l'enseignement dans des conditions normales.

Dans l'une de ces deux classes, à chaque hiver, le système d'égoutement des eaux a pour effet de former un énorme glaçon d'environ 10 à 12 centimètres de diamètre (4 à 6 pouces) à l'INTERIEUR de la classe, collé à une des fenêtres de celle-ci.

La classe de maternelle est nettement trop petite pour la clientèle qu'elle y reçoit (17 élèves en moyenne par année pour les cinq prochaines années). Cette classe est dépourvue de toilettes adaptées à la taille des enfants, comme le prévoient les normes du Ministère de l'Education . Il y a un évier qui, lui, est trop haut encore une fois pour la taille des enfants qui s'en servent.

La quatrième, et dernière salle de classe, est utilisée comme local d'éducation physique. Imaginons-nous vingt jeunes courant dans un local de même dimensions qu'une classe régulière? Cela se passe d'explications supplémentaires sauf qu'on a dû y mettre deux colonnes de fer au milieu de la pièce pour supporter le toit. Si le ridicule ne tue pas... il assomme...

1-2,00 Le corridor

Le corridor séparant également les quatre salles de classe, constitue à lui seul une cinquième pièce de la bâtisse, servant de salle d'habillage et de déshabillage, de local de rangement, du matériel de bureau de la secrétaire, de bureau du directeur ainsi que de salle des professeurs, le pire de tous les inconvénients étant qu'en hiver plus de cinquante (50) enfants s'y changent et doivent piloter dans l'eau accumulée à chaque entrée pour entrer dans leurs locaux de classe respectifs après s'y être changés. C'est excellent pour la santé si on y ajoute que la porte est souvent ouverte pendant que les petits sont par terre en train de se changer.

1-3,00 Le plancher

Tout le monde ne sait peut-être pas que Bois-Joli repose sur des piliers de ciment, qu'elle n'a donc pas de solage. Cet état de fait entraîne, comme conséquence directe et permanente, que le plancher est froid d'octobre à avril, à quelque degré que nous mettions le thermostat.

L'autre conséquence c'est que les tuyaux d'amenée d'eau sont à l'air libre et gèlent régulièrement par période de grand froid, ce qui amène le concierge à travailler à tout moment de la journée et de la semaine. Même chose pour la toiture.

1-4,00 La toiture

Qui dit pas de solage dit effets du gel et du dégel de la terre. Ce principe appliqué à une bâtisse qui est l'assemblage de quatre bâtisses fait que depuis dix (10) ans les joints n'ont cessé de se disloquer au gré des changements de température, entraînant des gallons et des gallons d'eau à couler dans les salles. Au point que le plâtre des panneaux de gypre au plafond s'émiette. Nous l'avons encore constaté cet été en changeant l'un de ces panneaux. En se rappelant que les rangées de lumières sont suspendues à ce même plafond, nous avons idée des dangers que courent journellement les élèves et professeurs de cette école. Une série de lumières s'est d'ailleurs décrochée il y a deux ans, personne n'étant heureusement dans l'école à ce moment. Dans ce cas-là encore le concierge est appelé à tout moment de la journée et de la semaine à vider la couverture de la neige qui s'y dépose pour éviter qu'elle ne s'écrase et que l'eau ne dégoutte à l'intérieur. Sans compter, de plus, que la pesanteur du toit, lorsqu'il est chargé de neige, entre dans les murs et constitue une possibilité d'écrasement.

1-5,00 Et le reste...

Passons sous silence le fait que l'espace de rangement du matériel d'éducation physique est des plus petits, qu'il en est de même pour le matériel du concierge, qu'il n'y a qu'un abreuvoir pour toute l'école, que les salles de toilettes sont toujours froides, que l'infirmière et l'hygiéniste dentaire n'ont aucune place pour faire leur travail

de prévention et de dépistage, que la cour de l'école se transforme en mare de vase par temps de pluie, qu'il y a une coulée dangereuse au fond de la cour, qu'il y a un traffic volumineux et dangereux pour les petits à cause de la proximité du C.L.S.C. et de la caisse populaire et nous aurons fait le tour des commodités ! ! ! de l'école Bois-Joli.

Vous aurez compris qu'il n'y a pas de local pour les cours de musique, non plus que pour les arts plastiques et les sciences. Que reste-t-il alors? Allons voir du côté du collège pour voir si les conditions sont meilleures.

2-0,00 Le Collège

De construction relativement récente, le Collège abrite, sur deux étages, quatre locaux de classe ainsi que les bureaux de la secrétaire et du directeur à l'étage, les salles de toilette, le gymnase, le vestiaire, ainsi que quatre locaux pour le rangement du matériel de conciergerie, d'éducation physique, du matériel scolaire au sous-sol. Une cour en pente et une entrée également en pente complètent le panorama du Collège. Faisons le tour de ces différentes composantes et tentons de vérifier si celles-ci sont conformes aux besoins et exigences de l'heure.

2-1,00 Les classes

Les quatre locaux de classe sont tous d'égales dimensions et peuvent accueillir décemment vingt élèves. Aucune n'est munie de lavabos permettant d'y faire des arts plastiques. Toutes quatre sont dotées

de fenêtres dont la partie ouvrante pousse l'air directement dans le dos des enfants.

Le manque d'espace dans ces locaux est amplifié, du fait qu'on doit y aménager et les livres de bibliothèque (dont nous reparlerons) et le matériel de science et les appareils audio-visuels.

2-2,00 Le secrétariat

Même fraîchement agrandi de cet été, ce local n'en n'est pas moins exigue en raison du fait qu'il doit abriter, en plus de son matériel régulier, celui autrement réparti si nous avions l'espace nécessaire, tels le matériel pour le café, la pharmacie, le papier d'imprimerie.

L'imprimerie y logeant, le bruit produit par les appareils en fonctionnement empêche carrément d'entendre un interlocuteur au téléphone.

Le local sert aussi de salle de repos pour le personnel qui interfère constamment sur le travail de la secrétaire.

De plus, par sa situation géographique dans l'école, il n'est pas fonctionnel en étant éloigné de celui du directeur.

Enfin ce local sert de réserve à papier, l'humidité des locaux du sous-sol faisant gondoler les feuilles de papier qui passent difficilement dans la machine à imprimer par la suite.

2-3,00 Le gymnase

De très petites dimensions, celui-ci ne permet même pas d'y faire du cheval allemand avec tremplin, en raison de la hauteur de la pièce, ni d'y installer des espaliers pour la même raison; ces deux engins étant au programme d'éducation physique à l'élémentaire.

Le taux d'humidité y est anormalement élevé, de sorte qu'il y fait toujours froid. Hausser les thermostats ne constitue pas une solution puisque les élèves auraient trop chaud et feraient face, en fin d'activité, à un changement trop brusque de température, générateur de rhume et grippe.

Parlant de chauffage, le gymnase est doté de trois plinthes électriques en métal et sises à moins d'un pi[illegible] du sol, ce qui les rendent dangereuses en cas de chute d'un élève qui pourrait s'y faire une large et profonde entaille.

Que dire du système de porte donnant accès au gymnase. Il est difficile de décrire le mécanisme d'ouverture et de fermeture de la dite porte qui est faite en deux sections, l'une se repliant verticalement sur l'autre vers le haut. En cas d'obligation d'évacuation rapide,

il faut d'abord lever le panneau du bas sur celui du haut avant de pouvoir pousser la porte. C'est simple quand on n'est pas pressé ni paniqué, mais...

Il y a bien une sortie de secours mais elle est située à six pieds du sol et le crochet qui la maintient fermée se trouve un pied et demie plus haut. Nous n'avons aucun système d'escalier y menant.

Venons-en à la piscine. Notre gymnase sert une vingtaine de fois par année de piscine, l'eau s'infiltrant dans un mur et se déversant sur le sol du gymnase. J'y ai vu le concierge remplir trois seaux pleins de cinq gallons chacun un matin d'octobre et un autre cinq gallons le midi alors qu'il n'avait pas plu dans les dernières quarante-huit heures. Je signale, en passant que l'eau s'infiltre de la même façon dans le local de rangement d'éducation physique ainsi que dans les toilettes des garçons une dizaine de fois chaque année.

Je n'ai pas parlé du système d'aération qui ne suffit absolument pas à évacuer les odeurs qui persistent donc longtemps après le passage d'un groupe d'enfants. Heureux le groupe qui passe en premier!

Je n'ai pas mentionné, non plus, l'inexistance des salles d'habillage et de déshabillage; le linge d'éducation physique séchant sur les mêmes crochets que le reste du linge dans la petite salle qui sert de lieu de rassemblement au sous-sol.

Je signalerai, pour terminer le chapitre du gymnase, que le local de rangement n'est pas situé au même niveau que le gymnase, entraînant de multiples déplacements pendant la période d'éducation physique et grugeant donc sur le temps de l'activité. Faut-il ajouter que l'enseignante en éducation physique y a son bureau de travail à même les équipements, le local n'ayant pas de fenêtre ni système de regénération d'air. Nous agrandissons par en dedans, formule à la mode en période de vaches maigres.

2-4,00 Les salles de toilette

Celles-ci ont été rénovées il y a deux ans et se montrent à la hauteur de la situation.

2-5,00 Locaux de rangement

Tant celui du concierge que celui du matériel scolaire que celui d'éducation physique ont comme caractéristiques: l'absence de fenêtres, l'absence de circulation d'air, le système de chauffage ne suffisant pas à chasser l'humidité. C'est très commode pour le papier et certains matériels d'arts plastiques qui prennent l'humidité... sans parler du personnel qui y séjourne.

2-6,00 Le vestiaire

Ce local sert de lieu de rassemblement des élèves lorsqu'il pleut et de vestiaire ouvert. Sont déposés sur les crochets, qui ceinturent la petite pièce, et le linge pour l'extérieur, et les chaussures, et les

vêtements d'éducation physique.

S'y trouve également un abreuvoir dont un seul des quatre robinets fonctionne, et encore à faible débit; la tuyauterie des toilettes étant mixée à celle de l'abreuvoir: tant pis pour les cinquante bouches qui doivent se coller au même abreuvoir pour étancher leur soif.

Comme dans l'autre école, quatre-vingt enfants y enlèvent leurs bottes en hiver, et doivent piloter dans l'eau qui s'y forme pour remonter dans leurs locaux de classe.

Evidemment il faut dire que ce local est nettement trop petit pour la clientèle que nous avons, compte tenu des fonctions qu'il joue.

2-7,00 Les locaux fantômes

2-7,01 Local de musique

Le professeur doit donner son enseignement dans les locaux de classe. Elle ne peut préparer au tableau ce qu'elle aurait besoin pour donner sa leçon. Elle doit transporter son matériel d'une classe à l'autre. Les classes voisines entendent tout ce qui s'y fait et cela les distrait évidemment. Le matériel est rangé dans le corridor, faute d'espace de rangement. L'enseignante dispersant son enseignement dans les deux écoles, il nous faut nous équiper en double en instruments et matériel requis,

ce qui est vrai de plusieurs autres types d'équipement, dont celui de conciergerie, d'imprimerie, d'infirmerie entre autres.

2-7,02 Arts plastiques

Nous ne disposons pas de local équipé pour dispenser cet enseignement correctement et en conformité avec les programmes du ministère de l'Education. Non seulement nous ne disposons pas de local le moindrement équipé mais même nos locaux de classe ne disposent pas de lavabos pour nettoyer pinceaux et doigts après les activités, non plus que de tables pour travailler, ni d'armoires de rangement du matériel. Celui-ci est disséminé un peu partout dans la bâtisse, dans les classes, dans la chambre d'électricité, dans une armoire sur l'étage des classes.

2-7.03 Les sciences

Tout le programme étant basé sur l'expérimentation de phénomènes, il nous faudrait avoir le matériel rassemblé en un même lieu et muni d'appareils nécessaires tels, petit poêle, petit frigidaire, matériel d'observation, etc... . Or, comme pour les arts plastiques, non seulement nous n'avons pas de local (qui pourrait être le même qui servirait pour les arts plastiques) mais encore le matériel est là aussi disséminé un peu partout dans la bâtisse.

2-7,04 Infirmerie

Nous ne disposons d'aucun local pour recevoir un enfant malade, pas plus qu'un local pour les séances de dépistage et de prévention pour l'infirmière. Même situation pour l'hygiéniste dentaire.

2-7,05 Audio-visuel

Tout l'appareillage est dispersé dans l'école, allant des classes au secrétariat, au bureau du directeur, au local de rangement au sous-sol.

2-7,06 Local de travail et de repos pour le personnel

Lorsque le professeur de musique donne sa leçon dans une classe, la titulaire a deux options: ou elle s'installe dans le bureau de la secrétaire (entravant le travail de celle-ci) ou elle s'en va chez elle pour travailler, aucun local décent n'étant disponible. J'ai déjà dit plus haut, qu'il en est de même pour le coin de café, qui est aménagé au secrétariat, avec les inconvénients que cela apporte.

2-7,07 La bibliothèque

C'est le dernier des locaux fantômes dont je parlerai, mais ce n'est pas le moindre en importance. C'est connu que nos jeunes ne lisent à peu près pas. Je pourrais longuement argumenter pour démontrer le lien de cause à effet entre ce manque de lecture et la grande

faiblesse en lecture d'une bonne proportion de nos jeunes. La plupart des enfants arrivent à décoder mais peu comprennent ce qu'ils lisent.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'un local de bibliothèque résolverait le problème demain matin mais il est certain que si l'école fournissait les moyens à l'enfant pour s'intéresser à la lecture, les résultats devraient suivre. Or, nous ne disposons ni de local de bibliothèque, ni d'équipement de rangement et de classification des livres et tous les responsables d'enfant dans cette école déplorent cet état de fait. Actuellement les livres, tant de lecture courante que de recherche, sont dispersés dans les classes, réduisant l'impact de la facilitation à la lecture et à la recherche.

2-8,00 <u>La cour</u>

2-8,01 La section de jeu comporte une surface plane mais de dimensions restreintes, les groupes de jeu se courcicuitant. Mais, il existe une bonne longueur de cinquante pieds en dénivellation entre cette aire plane et la bâtisse de l'école. Sait-on qu'il y a quelques années, une élève qui dévalait la pente a perdu pied et s'est immobilisée sur le plancher du gymnase après être passé en travers du chassis donnant sur ce gymnase. Heureusement elle s'en est sortie à peu près sans dommage. Mais s'il avait fallu...

2-8,02 La section avant est réservée aux autobus ainsi qu'au stationnement des autos du personnel et des visiteurs. Cette section étant un prolongement de la pente qui a pris naissance dans la cour arrière pour aboutir au chemin public; elle représente un danger en hiver, lorsqu'il y a glace. Les autobus scolaires doivent prendre les enfants sur le côté de l'école et ils risquent de glisser en démarrant. Attendra-t-on qu'un élève du village s'y fasse blesser (même si nous prenons la précaution de faire partir les enfants du village avant ceux du transport, il peut se glisser un enfant qui aurait traîné à l'intérieur et nous aurait échappé)?

De plus, aux périodes de pluie diluviennes, l'eau creuse des rigoles larges et profondes sur la cour en plus de drainer une quantité énorme de terre sur le chemin public. Cela s'est encore produit deux fois depuis septembre 1980.

2-9,00 Autres éléments

2-9,01 Signalons que le revêtement de la bâtisse est fait de clapbord de bois tout ajouré, que la fenestration est sur le point de se laisser aller. La toiture est refaite de cette année.

2-9,02 Les escaliers menant du sous-sol à l'étage et qu'empruntent journellement les enfants sont d'une étroitesse telle qu'il est impossible de contrôler les déplacements. Les bousculades y sont fréquentes et les risques d'accident y sont multipliés. De plus, qu'arriverait-il en cas

d'évacuation rapide?... La porte arrière souffre de la même maladie.

3-0,00 Comment nous lisons ces événements

Nous avons voulu, par la description d'une série de faits, démontré que l'accumulation des inconvénients avait franchi un seuil critique en ce sens que la combinaison de tous ces éléments font que l'activité éducative s'en trouve menacée dans sa qualité.

Jamais nous ne prétendrons que le contexte physique fait la pédagogie mais notre prétention est à l'effet que l'acte pédagogique se trouve handicapé dangereusement quand trop de contraintes se retrouvent en même temps sur le chemin de la pédagogie.

Il n'est pas facile de rendre clair ce que nous venons d'affirmer mais c'est là notre conviction profonde, après plusieurs années, que l'acte pédagogique doit être supporté par un minimum de facilités matérielles, ce qui n'est plus le cas, croyons-nous, actuellement à Lac-des-Aigles.

Il serait facile de dire que nous demandons du luxe et d'affirmer que les enfants sont gâtés par rapport à ce que nous avions "dans not' temps". Il est incontestable que nous avons des facilités que n'ont pas eues nos prédécesseurs, sauf que les exigences ont beaucoup changé, la société demande plus à l'école aujourd'hui que ce qu'elle en

demandait autrefois et que, pour rencontrer ces exigences, il faut un environnement plus favorisant et de l'équipement plus spécialisé et plus diversifié.

En ce sens nous pensons que nos bâtisses ne permettant plus de rencontrer les exigences et nous nous sentons justifiés de réclamer une école neuve et unique pour nos élèves. Nous n'avons pas le goût de nous présenter aux autorités en quêteux. Nous n'avons pas plus l'intention de présenter notre demande du bout des lèvres, donnant l'impression de quémander une faveur.

Nous estimons que c'est un dû. C'est dans cet état d'esprit que nous vous informons de notre projet et nous aimerions vous convaincre et vous faire participer à notre projet; que ce projet soit véritablement collectif. Car n'oublions pas, ce que nous disions dans le préambule, que l'école est appelée à servir toute la communauté et non plus les seuls enfants de l'élémentaire de cette communauté.

Si vous avez eu le courage de lire le document jusqu'à la fin, nous vous demandons de le garder car nous convoquerons la population à une assemblée générale dans un avenir très rapproché afin de répondre à toutes les questions et objections relatives au projet et au document. Nous voulons aussi savoir si nous avons l'appui de la population pour défendre le projet.

Bientôt donc,

Jean-Luc Laflamme

Jean-Luc Laflamme, directeur

Bref rappel historique d'une bataille pour une solution TEMPORAIRE

12 mars 1970: Le couvent brûle.

3 avril 1970: Résolution des commissaires demandant la construction d'une école de 4 classes et d'un gymnase pour septembre 1970.

17 avril 1970: On ne se fait pas d'illusions à court terme: on loue des locaux dans la paroisse pour l'année scolaire 1970-71.

1er mai 1970: Résolution refusant l'agrandissement du collège et maintenant la position prise le 3 avril par résolution.
La résolution fait même état du lieu où est désirée la construction, à savoir, là même où était érigé le couvent.

8 juin 1970: Refus du Ministère de l'Education de construire une nouvelle école, tout en soumettant une proposition d'agrandissement du Collège.

Nouvelle résolution demandant au Ministère de venir vérifier sur place la situation.

Demande d'appui du député Tessier sera faite.

Demande de rénovations au sous-sol du Collège pour y aménager des classes en attendant...

11 septembre 1970: Nouvelle résolution pour demander au Ministère où en est rendu le dossier de la construction, vu le silence de celui-ci depuis le mois de juin.

4 décembre 1970: La Commission Scolaire veut avoir le détail du dépôt de $90,000.00 de l'assurance-feu du couvent avant d'approuver le rapport financier.

5 février 1971: Le Ministre Maurice Tessier donne réponse aux commissaires, suite aux représentations du 25 janvier, relativement à la demande de la Commission Scolaire dans le dossier de construction.

Malheureusement, rien n'est dit du contenu de cette lettre.

2 avril 1971: Rencontre avec un fonctionnaire du Ministère à Québec et un autre à Rimouski. Le premier promet réponse rapide après que la Commission aura justifié par écrit sa demande de construction.

16 avril 1971: Renouvellement de location de locaux TOUJOURS TEMPORAIRES en attendant encore...

14 septembre 1971: Nouvelle lettre du Ministère relative à la construction. Encore là il n'est pas fait mention de la teneur de cette lettre.

26 novembre 1971: Résolution demandant encore la construction...

23 juin 1972: La Commission Scolaire est intégrée à celle du Témiscouata. Le dossier change de main.

3 juillet 1972: La soumission pour la location de préfabriquées est acceptée, sur résolution, au montant de $13,320.00 par année pendant cinq ans avec option d'achat pour la somme nominale de $1.00.

9 août 1972: Le Ministère entérine la résolution du 3 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER, B.
"La pénétration du capitalisme dans l'agriculture" in Séguin, Normand. Agriculture et colonisation. Montréal, Boreal Express. 1980.

BRETON, VILLENEUVE et MERCIER
L'importance économique et sociale de la forêt et l'analyse de l'industrie forestière. Etude no 2. Conseil de la recherche et du développement forestiers. 1975, 257 p.

BUREAU D'AMENAGEMENT DE L'EST DU QUEBEC
Esquisse du plan: l'agriculture. 350 p.

BUREAU D'AMENAGEMENT DE L'EST DU QUEBEC
Esquisse du plan: la forêt. 1965, 175 p.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC
Direction de l'économétrie. Prévisions régionalisées de la demande de main-d'oeuvre au Québec par profession et par secteur d'activité. Juin 1979, 87 p.

C.A.R.E.Q.
Propositions d'aménagement intégré des ressources agricoles et forestières de l'arrière-pays de l'Est du Québec. Document de travail. 1975, 48 p. plus annexes.

C.E.Q.
Ecoles et luttes de classes au Québec. 1974, 156 p.

CLICHE, Pierre
Un schéma explicatif de la pauvreté. Document no 2. Projet DORIS. Collection: Les indicateurs sociaux. Ministère des Affaires sociales. 1976, 202 p.

COLLECTIF
Lejeune. 1979, 130 p.

CONFERENCE ADMINISTRATIVE REGIONALE DE L'EST DU QUEBEC (C.A.R.E.Q.)
L'inventaire des ressources physiques régionales. Rimouski. Février 1980, 86 p. plus annexes.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL
Les petits salariés. Profil statistique. Juin 1977, 34 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL
Les pauvres et la consommation. Avril 1974, 70 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL
Le régime caché d'assistance sociale. Novembre 1976, 42 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL
Les enfants pauvres. Rapport. Mars 1975, 48 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL
L'emploi et la pauvreté. Juin 1977, 42 p.

C.R.D. DE QUEBEC
Consultation. Forêt domaniale des Appalaches. Rapport final. 1978, 57 p.

DIONNE, Hugues et Pierre DUFORT
"Les Opérations Dignité: deuxième génération" in Possibles. Vol. 2, numéros 2/3, hiver-printemps 1978.

DOLBEC et alii
Monographie industrielle "scieries". B.A.E.Q. Juin 1964, 29 p.

FAUCHER, Albert
"Explications socio-économiques des migrations dans l'histoire du Québec" in Séguin, Normand. Agriculture et colonisation. Montréal, Boreal Express. 1980.

GENDRON, Maurice
"Le J.A.L.: présentation et contexte historique" in Vie Ouvrière. Vol. XXX, no 147, août-septembre 1980.

GILBERT, Zoël et Marie-Paule
"Bûcherons dans le Maine" in Vie Ouvrière. Vol. XXX, no 147, août-septembre 1980.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE
La colonisation pour le bois. 1) Le peuplement de la Vallée de la Matapédia. 2) Agriculture et forêt: le mode de vie des colons dans la Matapédia; 1830-1920. 3) Témoignages des gens de la Vallée sur leur histoire. 4) Le capital s'organise; 1815-1876. 5) William PRICE. 6) La lutte des colons. 7) Conquête du sol forestier et agriculture (1880-1920).

HAMELIN, Jean
Histoire du Québec. Ed. Edisen. Québec. 1976.

HARVEY, Fernand
"L'Est du Québec: une région à la recherche de son développement" in Possibles. Vol. 2, numéros 2/3, hiver-printemps 1978.

LAFONTAINE et alii
L'espace rural de l'Est du Québec, région 01. Annexe technique. Les variables d'analyse et les indices-synthèses par municipalité. SS-régions: Kamouraska/Rivière-du-Loup /Témiscouata. Collection: Les schémas régionaux. Série: Dossier d'inventaire et d'analyse. O.P.D.Q. Juillet 1977.

LAPERRIERE-NGUYEN, Anne
La culture de l'école face aux milieux socio-économiquement faibles. Rapport préliminaire. Commissions des écoles catholiques de Montréal. Division des Services spéciaux. Mars 1975, 139 p.

LEMELIN, Charles
"Les répercussions sociales de l'industrialisation sur l'agriculture" in Séguin, Normand. *Agriculture et colonisation*. Montréal, Boreal Express. 1980.

LEVESQUE, Mireille
L'égalité des chances en éducation. Conseil supérieur de l'éducation. Direction de la recherche. Gouvernement du Québec. 1979, 132 p.

MARQUIS, Jeannette et Emile
"La carrière de bûcheron" in *Vie Ouvrière*. Vol. XXX, no 147, août-septembre 1980.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
01 Bas St-Laurent-Gaspésie. Schémas régionaux. *Phase 1, inventaire et analyse du secteur agricole*. Rimouski. 1976, 6 p. plus annexes et tableaux.

MINISTERE DE L'EDUCATION
Direction des politiques et plans. *Les secteurs défavorisés du Québec*. Québec. 1977, 111 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Guide manufacturier 1978, Bas St-Laurent-Gaspésie. Gouvernement du Québec.

MINISTERE DES TERRES ET FORETS
Région 01. *Problématique de l'industrie du sciage*. Programme de développement de l'industrie forestière, Bas St-Laurent et Gaspésie.

MINISTERE DES TERRES ET FORETS
Le secteur forestier de l'Est du Québec. Bilan et perspectives. Mai 1971, 144 p.

MINISTERE DES TERRES ET FORETS
Exposé sur la politique forestière. Prospective et problématique. Tome 1. 1972, 280 p.

MISSION ECONOMIQUE DE LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE REGIONALE
L'inventaire des ressources physiques régionales. (01). Rimouski, février 1980.

O.P.D.Q.
La problématique de l'Est du Québec, région 01. Problématiques et orientations. Collection: Les schémas régionaux. 1978, 276 p.

PELLETIER, Gaétan
La situation de l'exploitation forestière dans l'Est du Québec. C.R.E.E.Q. 1977-78, 177 p.

RICHER, J. Michel
L'armature urbaine de l'Est du Québec, région 01. Dossier d'inventaire et d'analyse. Collection: Les schémas régionaux. O.P.D.Q. 1977, 181 p.

SCHRAMM, Gunter
L'évolution de la pauvreté dans les régions. Conseil canadien de l'aménagement rural. 1976, 306 p.

TREMBLAY, M.-A. et Gérald FORTIN
Les comportements économiques de la famille salariée du Québec. Presses de l'Université Laval, 1964, 405 p.

E D U Q 8170982b Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

REPERTOIRE

SYNTHESE DE LA MONOGRAPHIE

PORTANT SUR TROIS MUNICIPALITES DE L'EST DU QUEBEC

"LAC-DES-AIGLES, LEJEUNE ET ST-GUY";

EFFECTUEE PAR LE GROUPE DE RECHERCHE

INTERDISCIPLINAIRE EN DEVELOPPEMENT DE L'EST DU QUEBEC

Octobre 1981

51-3909

EDUQ 8170982b

Dépôt légal: quatrième trimestre 1981
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN: 2-550-04824-5

INTRODUCTION

Nous présentons une synthèse de la monographie "Lac-des-Aigles-Lejeune-St-Guy". Cette étude exhaustive, commanditée par le ministère de l'Education, porte sur la pauvreté en milieu rural.

L'approche monographique a permis aux auteurs d'observer et de décrire différents aspects du mode de vie des habitants de ces trois municipalités situées à l'Est du Québec.

C'est ainsi que nous retrouvons les principales dimensions suivantes: l'historique de la situation générale des trois localités étudiées, la situation actuelle de chacune des municipalités, le vécu de 17 familles choisies en raison des difficultés scolaires de leurs enfants et l'examen de l'école dans ces milieux.

Au sujet de la méthodologie du groupe de recherche, deux chercheurs ont vécu près de deux mois dans chacune des localités. En plus de prendre part à la vie quotidienne des gens, ils ont rencontré l'"élite locale" et le personnel scolaire. Les premiers contacts ont eu lieu dans les écoles des villages. Ceci devait permettre d'une part de repérer des enfants éprouvant des difficultés d'apprentissage et d'autre part selon les critères de l'étude, d'entrer en contact avec leurs familles. Notons que les entrevues ont été enregistrées sur magnétophone, puis transcrites sur fiches.

Avant d'aborder la description complète et détaillée des trois municipalités de milieu rural, les auteurs présentent quelques considérations sur le concept "pauvreté". Conscients de l'ambiguïté que peut véhiculer ce concept, ceux-ci essaient succinctement de situer la pauvreté dans une perspective historique et de voir le rôle de l'Etat et des sciences sociales face à cette problématique.

Si dans le dictionnaire "Le petit Robert" le mot pauvreté est défini simplement comme "état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent; insuffisance de ressources", il en va autrement du concept de "pauvreté". L'interprétation de la pauvreté a constamment été tributaire des mouvements sociaux et économiques propres à chaque époque. De plus, les auteurs font remarquer qu'à partir d'instruments analytiques, les sciences sociales peuvent expliquer, justifier la pauvreté et ainsi jouer le jeu des personnes possédant le pouvoir. A cet égard, les auteurs croient qu'il ne faut pas tomber dans le piège de l'objectivité pure des sciences sociales en examinant la pauvreté comme une chose abstraite. "Il s'agit, en effet, d'un terme qui n'est pas de nature purement descriptive, mais qui désigne la formulation d'un jugement de valeur. Par conséquent il ne qualifie pas une situation sociale en soi, mais la représentation que s'en fait un sujet particulier. Non seulement faut-il prendre soin de distinguer derrière ce terme la subjectivité particulière qui préside à son emploi, mais il faut aussi soumettre à la critique la construction même du terme pauvreté".(1)

(Toutes les références en bas de page renvoient à l'étude).
(1) pp. 6-7

La pauvreté au Moyen-Âge était considérée comme un état général et presque naturel. L'indigence était irrévocable dans les conditions socio-économiques de l'époque. Toutefois, aucune personne ne pouvait accuser le pauvre d'être responsable de sa propre situation. Celui-ci était intégré à la vie du village et pris en charge par la communauté. Avec l'avènement du capitalisme, c'est la nature même de la pauvreté qui change. Fondée sur l'idéologie de la libre entreprise et la vision calviniste, la pauvreté devient une inadaptation à la vie sociale. "La pauvreté est alors preuve d'une incapacité à gravir l'échelle sociale où rien ne s'oppose plus, tout au moins formellement, à une mobilité indéfinie selon les capacités de chacun".(1)

Vers la fin des années 1950, qui marque le début d'une période de croissance économique, les pouvoirs politiques se montrent intéressés à réduire les inégalités sociales. Les universités emboîtent le pas; cet intérêt de justice sociale engendre une pléthore de recherches sur le thème de la pauvreté. Malheureusement un examen attentif de ces études démontre que la majorité des chercheurs ne remettent pas en question les structures sociales et politiques de la société. D'une part, les auteurs de la monographie déplorent les liaisons trop étroites entre les sciences sociales et l'Etat (ex.: fonder scientifiquement l'approche que l'Etat emploie pour gérer le phénomène de la pauvreté); d'autre part, ils critiquent les interventions de

---

(1) p. 10

l'Etat et les travaux des sociologues qui s'attardent seulement à quelques aspects de la pauvreté et oublient la situation réelle des pauvres (sous-représentation, absence de pouvoir, conditions de santé précaires, insécurité financière, etc...)

C'est ainsi que pour qualifier selon le dernier paragraphe la réalisation du travail, les auteurs ont rencontré et interrogé les familles tout en référant constamment aux conditions socio-économiques caractérisant les trois localités rurales. Pour eux, il était essentiel d'examiner tous les facteurs (intérieurs et extérieurs) qui génèrent la pauvreté dans ces milieux.

Une reprise économique se fait sentir partout dans le pays avec l'éclatement de la guerre 1939-1945. Même si, à l'époque, on compte une quinzaine de scieries dans les trois localités, plusieurs habitants quittent leur village pour les centres urbains. Ils sont attirés par les emplois mieux rémunérés et les meilleures conditions de travail qu'offrent les villes. Enfin, on remarque que l'agriculture et l'élevage connaissent un essor à la fin des années 1940.

Grandement tributaire de l'industrie du bois, la population de l'Est de Québec connaît d'importants changements dans ce domaine au cours de la décennie 1950-1960. Premièrement, le bois de sciage n'a plus la priorité sur le marché, c'est la production du bois à pâte pour les usines de papier qui prend de l'ampleur. Les lieux où on construit ces usines sont réputés pour avoir un fort potentiel hydro-électrique. Malheureusement, Lac-des-Aigles-Lejeune-St-Guy ne peuvent se vanter de posséder cet avantage. C'est ainsi qu'elles doivent faire face à la fermeture de quelques scieries. Deuxièmement, la demande croissante pour le bois à pâte force le prolongement de la saison de la coupe du bois. Ce changement s'accompagne d'une mécanisation plus grande. On constate que ces changements provoquent un conflit entre l'agriculture et forêt. "Jusque-là ces deux activités étaient complémentaires pour les gens vivant dans les paroisses agro-forestières, mais devant la prolongation de la coupe du bois pendant l'été, le bûcheron ne peut travailler sa terre".(1) De plus, les politiques gouvernementales favorisent les grosses fermes commerciales au détriment des petites fermes familiales. On peut ajouter que cette période a été marquée par l'arrivée de l'électricité, du téléphone et de la télévision.

---

(1) p. 39

L'étude des deux dernières décennies (1960 et 1970) présente les mêmes tendances (que précédemment) au niveau des politiques agricoles et forestières du gouvernement pour l'Est du Québec. L'Etat continue de favoriser les gros propriétaires de fermes et d'industries du bois de sciage. L'application des législations provoque la fermeture de petites usines de sciage ainsi que l'abandon de fermes par des familles des trois municipalités. Simultanément, c'est l'intensification de l'exode de la population rurale vers les villes. Et sous la pression des élites régionales, le gouvernement crée en 1963 le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (le B.A.E.Q.) dont les objectifs sont, entre autres, la modernisation des secteurs de base traditionnels (agriculture - pêche - forêt) et la création d'activités dynamiques nouvelles (ex.: le tourisme) afin de conserver la population sur son territoire. Or, dans une des mesures préconisées par le B.A.E.Q., on propose la fermeture des paroisses dites marginales. C'est à ce moment, au début des années 1970, que naît un mouvement de résistance à la fermeture dont l'objectif principal est la création d'emplois par une utilisation optimale et intégrée des ressources du milieu. Ce sont les Opérations Dignité I, II, III. Ces opérations amènent le regroupement des municipalités de St-Juste, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés qui forment le JAL. "Ce qui a marqué sans doute d'une manière profonde l'histoire des dix dernières années, c'est l'apparition des résistances de plus en plus importantes par lesquelles au moins une partie de la population locale s'est opposée aux formes de gestion technocratique de l'arrière-pays. Dans cette perspective les tentatives d'organisation autogestionnaire et coopérative de la production du JAL apparaissent comme des phénomènes de première importance".(1)

(1) p. 60

Un petit commentaire sur l'évolution démographique des trois localités. On s'en doute, la courbe démographique (1930-1980) des populations de Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy suit sensiblement la courbe économique du demi siècle étudié. On remarque que la population dans chaque localité croît jusqu'en 1950-1955, puis décroît jusqu'en 1974 pour Lejeune avec une légère augmentation depuis 1975, jusqu'en 1978 pour Lac-des-Aigles avec une augmentation importante en 1980 et décroît pour la municipalité de St-Guy depuis 1945 avec une relative stabilité depuis 1975.

SITUATION ACTUELLE DES TROIS LOCALITES

Deux principaux points ont été développés par les auteurs pour nous présenter la situation actuelle des trois localités. Premièrement, on donne un aperçu de la situation de la main-d'oeuvre dans l'Est du Québec. Deuxièmement, on décrit la situation géographique, la situation de l'emploi, l'accès aux services et l'organisation sociopolitique de chacune des trois municipalités.

"L'Est du Québec, comme les autres régions périphériques du Québec, a dû axer son économie sur l'exploitation de ces ressources: agriculture, mines, forêt, pêche et tourisme".(1) Dans le secteur tertiaire (services privés et publics), c'est au cours de la décennie 1960-1970 que s'est créé le plus d'emplois. Le secteur manufacturier, plus particulièrement l'industrie agro-alimentaire et de sciage de bois, a aussi contribué à la création d'emploi.

Le marché agricole est caractérisé principalement par la production du lait. Cette mono-production génère près de 200 emplois dans l'Est québécois. Dans le secteur des mines, ce sont les exploitations de cuivre et de tourbe qui créent le plus d'emplois (près de 2 000). Concentrée dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie, la pêche commerciale procure, elle aussi beaucoup d'activités rémunératrices.

---

(1) p. 63

Un des secteurs les plus importants non seulement pour la région de l'Est du Québec mais aussi pour la zone du Grand-Portage où se situent les trois localités étudiées est celui de la forêt. Il existe 8 usines de pâte, papier et carton dans la région 01 (près de 455 emplois) dont 3 dans la zone du Grand-Portage. Et quelques 3 250 personnes travaillent dans 70 usines du bois de sciage implantées solidement sur ce territoire (région 01). Il ne faudrait pas oublier que ces deux industries reposent sur la coupe de bois qui fournit du travail à plusieurs personnes.

Quelles sont les conditions de travail dans l'industrie forestière? Dans les trois villages étudiés, la moitié de la main-d'oeuvre forestière (en forêt) travaille à l'extérieur (sur la Côte-Nord) et l'autre moitié travaille dans les environs mais seulement 3 à 4 mois par année au lieu de 10 mois. Les travailleurs de l'abattage reçoivent un salaire à forfait. "Le salaire à forfait provoque (en plus) le bûcheron à des cadences accélérées de travail afin de couper un nombre d'arbres suffisant pour se faire un salaire décent. De fréquents accidents de travail en découlent et causent chez le travailleur une perte de capacité à chaque fois".(1) De plus, celui-ci risque d'être atteint d'une des nombreuses maladies industrielles liées au travail en forêt. Les travailleurs en scieries vivent sensiblement les mêmes problèmes que les bûcherons: période de 3 à 4 mois de chômage annuel; syndicalisation peu implantée; salaire à peine au-dessus du salaire minimum; risques d'accidents. En somme, on peut affirmer que ces deux catégories de travailleurs connaissent les pires conditions de travail tant au point de vue économique que social dans l'Est du Québec.

(1) p. 70

LAC-DES-AIGLES

A environ 45 milles de Rimouski et à 65 milles de Rivière-du-Loup, cette municipalité est la plus populeuse (900 habitants en mai 1980) des localités étudiées. Le village est structuré sur la base du rang. Au centre, nous retrouvons l'Eglise ainsi que la scierie qui a une grande importance pour la vie de la localité. On constate une relative stabilité en termes de naissance, de mariage et de mortalité depuis 5 ans. De plus la présence de "nouveaux arrivants" et une stabilité significative de la population "autochtone" sont des aspects positifs pour la vitalité du village. Avec ses 103 élèves qui fréquentent l'une ou l'autre des deux écoles primaires, ses 97 élèves du secondaire qui doivent se rendre à Squatec (16 kilomètres) et ses 50 étudiants des niveaux collégial et universitaire qui demeurent en milieu urbain après leurs études, la population étudiante représente 28% de la population du Lac-des-Aigles.

La forêt, l'agriculture et les services publics sont les principales sources de revenu pour les habitants du Lac-des-Aigles. Bien sûr, la principale activité économique du village, c'est l'industrie forestière, avec son usine de sciage (110 employés). "Les gens vivent de la forêt, soit en travaillant au moulin de sciage, soit en bûchant dans les environs ou à l'extérieur".(1) Ouverte depuis 1969 et propriété privée de trois actionnaires, tous de la même famille, l'usine fonctionne pendant toute

(1) p. 82

l'année et réussit à écouler principalement ses produits sur le marché américain. Aux travailleurs de l'usine, il faut ajouter 35 autres travailleurs forestiers qui travaillent à l'extérieur de la localité, 25 agriculteurs qui vivent de leur production, 105 personnes qui oeuvrent dans le secteur des services et enfin quelques autres qui participent à des projets tel que "Canada au travail". Pour compléter ce tableau, on ne sera pas étonné du pourcentage élevé de personnes qui sont dépendantes des paiements de transfert: assurance-chômage 17%, aide sociale 35% et régime des rentes 20%.

On peut qualifier Lac-des-Aigles de mini-centre de services médicaux, commerciaux et sociaux. Grâce à une souscription populaire, la municipalité possède un CLSC depuis novembre 1979. On retrouve deux infirmières, une auxiliaire, une travailleuse sociale et une préposée à l'accueil. De plus, trois médecins de l'extérieur viennent au village cinq demi-journées par semaine. Un pharmacien est disponible à ces mêmes périodes. "On peut soupçonner l'importance de la mise sur pied du CLSC pour la population de Lac-des-Aigles; ceci donne un caractère de permanence au village et permet d'éviter des déplacements souvent trop longs."(1) Du côté des services gouvernementaux, les habitants ont des commentaires contradictoires, ce qui n'empêche pas de constater qu'il n'existe pas de bureaux d'aide sociale, de chômage ou de rentes dans les limites de la municipalité. D'autre part, la majorité de la population semble satisfaite des services religieux: une église avec un curé résident et un groupe charismatique. Enfin, la réalité villageoise de Lac-des-Aigles se traduit par plusieurs organisations de loisirs (ex.: un centre de loisir, école de musique, école de "ski doo", etc.).

(1) p. 95

L'organisation socio-politique de la localité est prédominée par le Conseil municipal et tout particulièrement par le maire qui est le principal employeur de Lac-des-Aigles. De plus, on observe que les personnes composant le Conseil sont impliquées également dans d'autres organismes à vocation sociale. C'est ainsi que c'est un fort petit de nombre de personnes qui influencent toute la vie de la municipalité. "On retrouve donc une certaine élite locale qui se compose du maire, des conseillers municipaux, des propriétaires de commerces et des professeurs."(1) A leur décharge, on ne peut qu'observer la faible participation de la population à la vie municipale.

---

(1) p. 104

LEJEUNE

Située dans le comté de Témiscouata, la localité de Lejeune occupe un territoire très accidenté et dominé par des terres boisées. De plus, on y retrouve une grande quantité de lacs et de rivières. On doit noter en passant que c'est "en se référant au regroupement de quatre villages, St-Juste, Auclair, Lots Renversés et Lejeune que l'on pourra mieux comprendre la situation économique et sociale de Lejeune. Ce regroupement, le JAL, se fait dans les 1970 en vue de résister à la fermeture dont étaient menacées certaines des localités concernées."(1) Pour compléter la situation géographique de ce village on doit dire qu'avec 476 habitants (87 familles), Lejeune est composé d'une cinquantaine d'habitations resserrées entre elles et divers bâtiments affectés aux services de la localité. A remarquer qu'on ne compte plus qu'une école qui dispense les cours du niveau primaire (70 élèves).

La majorité des gens de Lejeune vivent de la ressource forestière. Concrètement, on retrouve ceux-ci chez des petits entrepreneurs locaux, au groupement forestier (une des réalisations socio-économiques du milieu) ou à l'extérieur de la région. On retrouve les autres travailleurs dans l'agriculture (principalement la culture de la pomme de terre de semence), dans de petites entreprises (l'érablière de JAL et un atelier de menuiserie) et dans les services de base (ex.: garage, magasin général, etc.). Enfin, malgré le dynamisme et la volonté de prise en main de la population de Lejeune, on remarque que plusieurs familles doivent avoir recours à l'aide sociale.

---

(1) p. 110

A l'exception des services socio-culturels où il semble y avoir une certaine organisation, les Lejeunois sont plutôt insatisfaits des autres services nécessaires à la vie d'une population: - faible degré d'utilisation des services commerciaux à l'intérieur du village - absence de services médicaux - problèmes de logement.

Ce qui caractérise principalement l'organisation socio-politique de Lejeune, c'est l'existence d'organismes qui se sont développés dans le cadre de l'expérience communautaire du JAL. Ce mouvement a été provoqué par une forte participation des citoyens de la municipalité. Les organismes du JAL sont: La Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata, La Corporation touristique du JAL, Le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, JAL-JASE Inc., L'érablière du JAL et Les Essences du JAL Inc. Enfin huit personnes 1 maire, 6 conseillers et 1 secrétaire forment le conseil municipal de Lejeune.

ST-GUY

Comme les deux autres municipalités, la petite localité de St-Guy située dans le comté de Rimouski, est dominée par une surface boisée. En outre, sa situation géographique et l'existence d'une trentaine de lacs sur son territoire fait de St-Guy un endroit propice pour la chasse et la pêche. A la fin de l'année 1979, la population s'élevait à 212 habitants. Nonobstant une relative stabilisation de la population depuis 5 ans, les auteurs ont remarqué que le vieillissement de la population laisse soupçonner les faiblesses de développement de la localité de St-Guy.

La situation économique de St-Guy est déficiente depuis plusieurs années. "Ainsi la structure d'emploi à St-Guy est relativement simple. La majorité des travailleurs sont bûcherons et travaillent à l'extérieur. Un petit nombre a obtenu un emploi en forêt à proximité de la localité".(1)

Absence quasi totale de services commerciaux et sociaux et fermeture de l'école primaire en septembre 1980, telle est la situation déplorable que vivent à l'heure actuelle les habitants de la municipalité de St-Guy.

"Le pouvoir politique interne de la localité se situe au niveau d'une poignée d'individus qui se débattent pour obtenir quelques subventions leur permettant de garder des services essentiels tels les travaux de voirie. Dans cette localité, l'élite propose d'axer la reprise économique sur le tourisme (réserve Duchesnier), mais pour le moment l'avenir semble plutôt sombre".(2)

---

(1) p. 131
(2) p. 139

FAMILLES

Ayant comme objectif de connaître et de caractériser le mode de vie de familles défavorisées dans un milieu rural, les auteurs ont rencontré 17 familles des trois localités. Deux critères de base ont orienté le choix de choix de ces familles: - les difficultés scolaires de leurs enfants - les problèmes financiers et sociaux des familles. Interrogées sur plusieurs aspects de leur vécu, les familles ont été regroupées principalement selon leurs sources de revenus: - revenus liés à des paiements de transfert (pension de vieillesse, aide sociale) - revenus liés à un emploi saisonnier - revenus liés à un emploi régulier.

Les familles dont le revenu provient d'un emploi régulier présentent un budget assez équilibré. On retrouve ces emplois dans le secteur forestier et dans les services publics et privés. Pour gérer le budget familial, ces personnes peuvent compter sur un salaire annuel se situant entre 10 000 et 13 000 dollars et des allocations familiales. De plus, chez certaines familles un revenu d'appoint est apporté par la mère. Les principales dépenses sont liées à l'achat de nourriture et de vêtements et à l'usage de l'automobile.

Ces familles se composent toutes d'un père et d'une mère et d'au moins trois enfants. Souvent aussi on retrouve un proche parent du père ou de la mère.

La majorité de ces familles habitent au village et toutes sont propriétaires de leur maison qui généralement est grande et en bon état. L'appareillage ménager est complet. En outre, toutes les familles ont la possibilité de se faire un grand potager.

Les principales caractéristiques du marché du travail de ces travailleurs sont: emploi régulier, horaire de travail de 40-50 heures par semaine, la majorité ont été bûcherons dans leur jeunesse, quelqu'uns ont connu une expérience de travail en usine à Montréal et la majorité des mères travaillent à plein temps à la maison.

Ces familles ne sont pas impliquées dans aucune organisation locale, mais certains membres des familles participent aux loisirs organisées et/ou assistent aux séances du conseil municipal. Bien intégrées dans la vie villageoise, elles ont une bonne connaissance des activités qui se déroulent dans leur localité.

La plupart des <u>familles dont le revenu provient d'un emploi saisonnier</u> (dans l'industrie forestière) ont un budget déficitaire. Toutes connaissent des périodes plus ou moins longues de chômage (4-6 mois). Plusieurs pères de famille doivent travailler à l'extérieur de leur loca-

lité; ce qui occasionne plusieurs dépenses qu'on doit soustraire du salaire brut. Ces familles ont des revenus de 14 000.00 $ à 15 000.00 $ et des dépenses de 17 000.00 à 18 000.00 $! Par conséquent, plusieurs pratiquent l'autosuffisance à un degré assez avancé (potager, animaux, bois de chauffage).

Deux points sont à retenir au sujet de la composition de ces familles: familles nombreuses (jusqu'à 13 enfants) et parents âgés (près de la cinquantaine).

Ces familles habitent les rangs et sont propriétaires de leur maison. Les appareils ménagers et le mobilier d'usage courant ne manquent pas dans ces maisons qui sont en bon état.

A l'exception de quelques-uns, tous ces pères de famille sont travailleurs forestiers; "certains travaillent pour des entreprises locales et d'autres doivent s'expatrier pour gagner leur vie mais tous subissent les conséquences négatives du travail saisonnier."(1) De leur côté, les femmes en plus de s'occuper de l'organisation familiale et de l'entretien ménager, produisent les aliments et les vêtements nécessaires à toute la famille.

Malgré l'absence prolongée (et répétée) de plusieurs pères de famille, ceux-ci participent à l'un ou l'autre des organismes locaux. De même plusieurs mères sont impliquées dans des activités de leur milieu.

---

(1) p. 166

Toutes les familles dont le revenu provient de paiements de transfert vivent continuellement des situations financières précaires. Les prestations d'aide sociale ou les pensions de vieillesse sont les moyens de subsistance de ces pères de famille relativement âgés. A cela, il faut ajouter l'autosuffisance (surtout sur le plan nourriture) pratiquée par l'ensemble de ces familles les plus défavorisées dans la région.

Elles habitent dans les rangs et sont propriétaires de leur maison. Toutefois on observe que certaines de ces maisons sont passablement délaborées et que leurs propriétaires n'ont pas les moyens financiers pour effectuer les réparations qui s'imposent. Plusieurs de ces maisons qui se chauffent uniquement au bois n'ont ni bain, ni douche et pas d'eau chaude.

La majorité des pères de famille qui vivent de prestations d'aide sociale, d'assurance-chômage ou de pension de vieillesse sont des ex-travailleurs forestiers. La plupart ne travaillant plus pour cause d'invalidité souvent directement liée à leur emploi de bûcheron ou de menuisier. C'est ainsi que la culture du potager, l'élevage de quelques animaux par la femme et quelquefois l'aide monétaire apportée par les enfants sont les autres moyens à part les paiements pour subvenir aux besoins de tous les membres de la famille.

"... ces familles sont marginalisées dans leurs municipalités respectives et quelques autres sont plus ou moins bien considérées par une certaine élite locale. Les raisons invoquées ou avancées sur cet état de fait sont liées aux préjugés classiques dont sont victimes les assistés sociaux en général: on dit d'eux qu'ils sont paresseux, pas débrouillards, alcooliques..."(1) Même si beaucoup de préjugés circulent à propos de ces familles, un bon nombre de celles-ci sont impliquées socialement dans leur localité.

En somme, l'étude de familles particulières a permis aux auteurs de cerner davantage le mode de vie de celles-ci et aussi voir leurs points communs et leurs différences.

Tous les pères de famille rencontrés ont exercé à un moment ou l'autre de leur vie le métier de bûcheron. Toutes les familles sont originaires de la région 01 (Bas Saint-Laurent/Gaspésie), plus particulièrement de la zone du Grand-Portage. La grande majorité des familles sont propriétaires de leur maison. "Dans toutes les familles rencontrées, peu importe leur provenance ou leur source de revenu, l'organisation sociale repose sur le partage des tâches traditionnelles: la femme s'occupe des travaux domestiques, de l'intérieur, et l'homme a comme fonction les tâches liées à l'extérieur de la maison."(2) La majorité des gens pratiquent les mêmes sports et participent aux mêmes activités socio-culturel-

---

(1) p. 180
(2) p. 186

les dans leurs temps libres. "Tous les hommes et femmes des familles que nous avons rencontrés nous ont avoué leur volonté consciente de vivre (en milieu rural) dans leur localité malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent et qu'ils vivent encore aujourd'hui."(1)

D'autre part, il existe d'importantes différences entre ces familles. Bien sûr, on pense tout de suite au montant et à la provenance des revenus des familles tels que démontrés dans la typologie des auteurs. On peut considérer aussi que l'autosuffisance (ex.: sur le plan nourriture), même si elle est pratiquée dans l'ensemble des familles, elle est plus intensive chez celles dont les revenus sont faibles et instables. Enfin, on remarque que les familles dont les revenus proviennent d'un emploi régulier ou saisonnier ne sont pas marginalisées par leur communauté comparativement à celles dont les revenus proviennent uniquement des paiements de transfert. Dans ce dernier cas, les gens sont souvent victimes de préjugés des autres villageois.

---

(1) p. 190

L'ECOLE

"L'évolution des écoles des milieux ruraux étudiés est intimement liée à l'évolution économique des villages. A la période de relative prospérité économique, et de forte croissance démographique où ont été ouvertes plusieurs écoles de rangs succède une période de stagnation, d'émigration et de fermeture des écoles, même de l'école du village, comme c'est le cas à St-Guy (septembre 1980). Les écoles partagent ainsi avec les villages leur caractère de fragilité."(1) A cela, il faut ajouter l'influence des législations sur le monde scolaire: 1943, on promulgue l'obligation d'aller à l'école jusqu'à 14 ans; 1951, on procède à la réorganisation du système scolaire au Québec, pour les années suivant le primaire; 1960, c'est le début du transport scolaire du ministère de l'Education (on tend vers une plus grande centralisation); 1967 l'implantation des polyvalentes (les jeunes de la région doivent aller à la polyvalente de Squatec).

Les écoles primaires des municipalités étudiées se situent sur le territoire de la commission scolaire régionale du Grand-Portage qui comprend six commissions scolaires locales. L'école de Lejeune est desservie par la commission scolaires Des Montagnes et ceux des localités de Lac-des-Aigles et de St-Guy se retrouvent sur le territoire de la commission scolaire Témiscouata. Au niveau secondaire, les jeunes de ces trois localités fré-

---

(1) p. 267

quentent l'école secondaire de Squatec qui offre l'enseignement professionnel. Il est à noter que selon l'indice global de degré de "défavorisation" (carte des secteurs défavorisés du Québec), toutes ces écoles sont rattachées à des commissions scolaires locales très défavorisées.

Examinons quelques aspects de ces écoles de milieu rural. Dès le départ, il faut être conscient que l'école dans un milieu rural est non seulement un lieu éducatif pour les jeunes mais aussi un lieu de réunion, de rencontres pour les gens du village (pour le conseil municipal, pour diverses associations locales). C'est ainsi que nous pouvons extrapoler et penser que la fermeture de l'école à St-Guy peut provoquer la fermeture à plus ou moins long terme de la localité. Bien sûr, le personnel scolaire qui compose ces écoles est relativement restreint. Etant fréquentées par moins de cent élèves, ces petites écoles n'ont pas toujours la présence à plein temps d'un directeur, de toutes les enseignantes et des spécialistes nécessaires. Un autre fait commun de ces écoles, constaté par les auteurs, est la relative pauvreté de l'environnement de l'école quand ce n'est pas l'école elle-même. Elles semblent négligées et présentent l'image d'une école urbaine (cour de récréation asphaltée, pas d'arbres, pas de plantes) dans une région boisée!

Pour en savoir plus long sur la vie scolaire locale, les auteurs ont questionné les enseignants de ces écoles. Par exemple, au sujet des perceptions des enseignants par rapport aux enfants, on apprend qu'un certain nombre d'éducatrices ont tendance à comparer leurs élèves à ceux

d'autres milieux socio-économiques plus aisés (par conséquent à les incriminer). Un autre groupe qui constitue la majorité des enseignantes, jugent les enfants à partir des carences du milieu, c'est-à-dire qu'elles sont portées à expliquer les problèmes scolaires des enfants en faisant uniquement référence aux conditions socio-économiques de leurs familles. Enfin, pour comprendre la situation scolaire des enfants, quelques enseignantes poussent leur réflexion jusqu'à questionner leurs propres comportements et le rôle des structures scolaires dans notre système. Pour ce qui est des perceptions des enseignantes par rapport aux parents, celles-ci correspondent sensiblement aux perceptions qu'elles ont des enfants; beaucoup d'éducatrices accusent des parents de ne pas prendre leurs responsabilités envers leurs enfants, sans faire de référence aux conditions de vie des familles, par contre un petit nombre sont conscientes que l'ensemble des familles de la région sont tributaires de l'industrie forestière et affrontent continuellement des périodes difficiles qui fatalement influencent le comportement des enfants.

En plus d'interroger les enseignantes sur la situation scolaire de leur milieu, les auteurs leur ont demandé de donner leurs opinions sur le système d'éducation québécois. Des enfants et des parents ont également participé à cette analyse du système scolaire.

L'ensemble des enseignantes font remarquer "que les normes et les programmes imposés par le ministère de l'Education conduisent à la sélection et à la marginalisation des enfants et que les programmes sont conçus pour les milieux urbains et les enfants plus favorisés. En plus d'avoir à enseigner à partir de programmes imposés et non adaptés, les enseignantes sont aussi insatisfaites des manuels scolaires et de leurs contenus abstraits et éloignés de la majorité des enfants."(1) En outre, les enseignantes de Lac-des-Aigles affirment que leurs écoles ne sont pas fonctionnelles. Il manque des locaux et souvent ceux qui sont là ne répondent pas aux besoins du personnel scolaire. On dénonce aussi la mauvaise qualité des services, du matériel didactique et des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'école. En somme, les enseignantes se sentent défavorisées tant au point de vue des ressources humaines que matérielles.

Lorsqu'on interroge les enfants pour connaître leurs perceptions de l'école, on s'aperçoit que quelques-uns aiment aller à l'école parce que c'est désennuyant, et plusieurs autres n'aiment pas se trouver en classe car ils considèrent le milieu comme inintéressant. Mais tous les enfants affirment qu'ils aimeraient vivre à l'école des activités semblables à celles qui se passent dans leur localité. Malheureusement, pour des raisons de temps (trop court) les auteurs n'ont pu recueillir d'autres données de la part des enfants. Toutefois, ces contacts leur ont appris que "si les enfants étaient amenés à acquérir les outils intellectuels de base (français, mathématiques) à partir de problèmes quotidiens qu'ils vivent et de situations qui leur ressemblent, ils deviendraient plus intéressés par le vécu scolaire."(2)

---

(1) p. 254
(2) p. 229

Quelles sont les perceptions des parents sur la scolarisation, sur les méthodes d'apprentissage et sur les difficultés scolaires de leurs enfants? Tous les parents souhaitent que leurs enfants étudient le plus longtemps possible parce qu'ils croient que l'instruction permet de se trouver plus facilement un emploi. Toutefois, ils n'insistent pas lorsque leurs enfants veulent abandonner l'école. Ils sont conscients qu'aujourd'hui, beaucoup d'années d'études n'assurent pas un emploi à une personne, surtout dans leur village! Si les parents sont divisés sur l'opportunité des méthodes d'apprentissage pratiquées à l'école, tous semblent déphasés devant ces nouvelles méthodes. Les uns regrettent les (leurs) méthodes anciennes et considèrent que leurs enfants n'apprennent rien, les autres les trouvent farfelues mais constatent que les jeunes sont motivés et réussissent à avoir de bonnes notes. Devant les difficultés scolaires de leurs enfants, certains parents éprouvent un malaise"... soit qu'ils n'en parlent pas, soit qu'ils disent qu'ils n'ont pas de difficultés, soit qu'ils ne parlent que de ceux qui vont bien à l'école."(1) Pour d'autres qui sont conscients que leurs enfants vivent des difficultés à l'école, trois explications reviennent le plus souvent: on pense que tous les enfants n'ont pas le même caractère, certains aiment l'école d'autres non; on a l'impression que certains n'ont pas toute l'attention qu'ils devraient recevoir et qu'ils sont parfois l'objet de discrimination de la part des professeurs; enfin quelques-uns croient que l'école actuelle est trop différente de celle de leur temps.

---

(1) p. 233

Avant d'aborder le niveau secondaire, jetons un coup d'oeil sur la scolarité des parents de trois municipalités. Personne ne sera surpris d'apprendre que la majorité des parents ont fait des études de niveau primaire. Seulement quelques-uns, chez les moins de 35 ans, ont suivi des cours au niveau secondaire. Encore là, à cause des conditions socio-économiques des années passées, plusieurs jeunes ont dû abandonner l'école pour aider leurs parents à la maison.

Les jeunes de St-Guy, Lac-des-Aigles et de Lejeune qui terminent le niveau primaire doivent se rendre à l'école polyvalente de Squatec pour poursuivre leurs études secondaires. Cette polyvalente, qui recevait 487 étudiants en septembre 1980, offre le secondaire général, le professionnel long (option commerce) s'il y a suffisamment d'étudiants inscrits, le professionnel court (options "cuisine", "couture" et "habiletés en menuiserie"). Selon les données de 1980, la majorité des jeunes de St-Guy et de Lejeune se retrouvaient dans le secondaire pratique tandis que ceux de la localité de Lac-des-Aigles étaient inscrits au secondaire général.

Le classement scolaire des jeunes est déterminé par un comité de classement formé par des éducateurs des niveaux primaire et secondaire. C'est ainsi qu'à partir du dossier de l'étudiant, on oriente celui-ci vers une des filières du secondaire. On remarque, qu'à la polyvalente de Squatec, les jeunes qualifiés de "débiles légers ou moyens", de "drop out" se retrouvent dans les options professionnelles ou pratiques.

Pour connaître davantage la situation des jeunes des trois municipalités étudiées, les auteurs ont recueilli, à partir principalement des relevés de notes (1979-1980), des informations sur les points suivants: les échecs scolaires, l'absentéisme et les abandons scolaires. Les tableaux sont plutôt sombres. Avec les données des trois premières étapes de l'année scolaire, les auteurs prévoyaient pour la majorité des jeunes des trois localités des échecs dans plusieurs matières. De plus "la compilation des possibilités d'échecs a permis de constater que les hauts taux des possibilités d'échecs sont généralement liés à l'absentéisme chronique."(1) Effectivement les jeunes présentaient de hauts taux d'absentéisme. Enfin, les taux d'abandon étaient élevés et risquaient de l'être davantage à la fin de l'année scolaire.

Quelles sont les perceptions du personnel scolaire (niveau primaire) et des parents sur l'école secondaire?

En général, les enseignantes se montrent passablement critiques face à la polyvalente de Squatec. Plusieurs considèrent que l'école secondaire actuelle ne répond pas aux besoins du milieu. "Les options offertes ne permettent pas aux jeunes d'acquérir des compétences pertinentes et utiles à leur milieu social."(2) Par conséquent, on n'est pas étonné des taux élevés d'absentéisme et d'abandons scolaires. Au contraire on se demande comment certains jeunes réussissent à fonctionner dans un système qui est complètement déconnecté de leur vécu quotidien.

---

(1) p. 244
(2) p. 247

De leur côté, les parents sont eux aussi insatisfaits de l'école polyvalente de Squatec. Les conditions de vie scolaire (distances à parcourir, changements de professeurs) et le milieu même de la polyvalente (vu comme un lieu de débauche) sont les principales raisons avancées par les parents pour expliquer les problèmes et les abandons scolaires de leurs jeunes.

Enfin, lorsqu'on analyse la situation d'emploi après les études secondaires, on constate que pour la majorité des jeunes du secteur professionnel ayant trouvé un emploi, cet emploi ne correspond pas aux champs de leurs études. A cela il faut ajouter un taux de chômage qui affecte principalement les jeunes des options professionnelles. "Peut-on s'étonner devant ce constat que les jeunes ne soient pas intéressés à poursuivre leurs études?"(1)

Après avoir analysé les situations socio-économiques des différentes municipalités, on peut affirmer péremptoirement que les conditions de vie scolaire sont le reflet des situations de dépendance et de marginalisation qui caractérisent ces régions rurales. "Finalement, les enfants et le personnel des écoles subissent à tous points de vue l'état de dépendance économique vécu dans les municipalités. Le délabrement des locaux, le manque de services, l'imposition des programmes et des manuels, les options restreintes et non liées à la structure d'emploi ont pour conséquence le déclassement scolaire et la paupérisation des enfants."(2)

(1) p. 252
(2) p. 255

CONCLUSION

Jusqu'ici, la synthèse de l'étude monographique relative aux municipalités Lac-des-Aigles, Lejeune et St-Guy nous a permis de connaître davantage les conditions de vie de ces milieux pauvres. En terminant nous voulons faire ressortir les principaux aspects qui caractérisent la pauvreté en milieu rural au Québec.

En effet, nous croyons que l'analyse en profondeur de ces trois localités de l'Est du Québec nous a donné les moyens de déceler les multiples visages de la pauvreté en milieu rural.

En apparence, la pauvreté en milieu rural ne semble pas exister. Les gens d'une même localité ont sensiblement les mêmes modes de vie. Ils sont propriétaires de leurs maisons, cultivent un jardin, possèdent une automobile et portent des vêtements assez semblables.

La pauvreté étant relative, par conséquent pour être pauvre il faut se comparer à un "autre". En milieu rural, un individu se considère pauvre en se comparant aux gros commerçants, aux propriétaires d'industries ou aux professionnels de sa localité. De son côté, une localité évaluera son degré de richesse en

comparaison des localités voisines: une telle possèdera une industrie, un centre de services publics, alors que les autres n'auront pratiquement aucune source d'emplois sur place. Un autre élément qui peut amener des individus à se considérer pauvres est le mode de vie tel que présenté dans les différents médias. Habituellement, la radio ou la télévision présente un genre de vie qui est urbain et qui correspond à un revenu relativement élevé. Voulant s'identifier aux personnages qui leur présentent les médias, les individus en milieu rural ont tôt ou tard des problèmes d'endettement.

En examinant les conditions de travail on découvre un autre aspect de la pauvreté en milieu rural. Souvent le revenu des familles "rurales" est peu élevé comparativement à celui des familles "urbaines". Le profil d'emploi étant très souvent relié aux secteurs agricole, forestier, des mines et des pêcheries, on constate que les travailleurs ne peuvent compter sur un revenu stable, le nombre de mois de travail dans une année étant dépendant d'une foule de facteurs. L'obligation de travailleur à l'extérieur de leur municipalité (travail en forêt) est une autre situation vécue fréquemment par les travailleurs des régions rurales. Enfin, plusieurs études montrent que le genre d'emploi disponible en milieu rural implique davantage de risque d'accidents de travail ou de maladies industrielles.

L'impuissance sociale et la dépendance sont d'autres manifestations de la pauvreté en milieu rural. L'individu et la collectivité sont exclus du véritable pouvoir qu'assurerait leur développement original et distinctif. En général, la majorité des habitants d'une localité sont dépendants de quelques personnes (entrepreneurs, propriétaires de services) qui contrôlent les emplois dans la région. En outre, ceux qui détiennent une certaine autorité sont presque exclusivement responsables du mode et de la nature du développement de la municipalité. Le phénomène est à peu pres le même au niveau de la municipalité; en effet, beaucoup de décisions importantes pour le progrès de la région sont déterminées par des politiciens ou des fonctionnaires qui résident en milieu urbain (Québec)!

L'éloignement est une autre caractéristique qui contribue à la pauvreté des individus en milieu rural. Effectivement, les services de base (service de santé, services sociaux, éducation secondaire et post-secondaire, magasin de vêtements et de meubles, etc.) étant quasi absents de la localité, tous sont obligés de se déplacer vers les différents centres urbains ou semi-urbains pour obtenir des services ou des biens qui leur sont nécessaires. On peut facilement deviner les coûts élevés qu'occasionnent ces déplacements.

En somme, tout en ayant des ressemblances avec la pauvreté en milieu urbain, la paupérisation en milieu rural présente des aspects particuliers dus à sa situation géographique et à son environnement.